



FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE

**« Le Portefeuille d'Expériences et de
Compétences »**
RAPPORT D'ÉVALUATION
« CEREQ »

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.experimentation.jeunes.gouv.fr



Cette évaluation a été financée par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°1 lancé en 2008 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le fonds d'expérimentation est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Les résultats de cette étude n'engagent que leurs auteurs, et ne sauraient en aucun cas engager le Ministère.

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative
Direction de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>

Pour plus d'informations sur le déroulement du projet, vous pouvez consulter sur le site www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse la note de restitution finale soumise au FEJ par le porteur de projet.



Intitulé du projet

Le Portefeuille d'Expériences et de Compétences

Structure porteuse du projet

Université de Toulouse 3

Nom et Prénom de la personne en charge du projet, Fonction dans la structure

Faudé Jean-Pierre, responsable réseau PEC (SCUIO de l'Université de Toulouse 3)

Structure porteuse de l'évaluation

CEREQ (Centre d'études et de recherche sur les qualifications)

Nom et Prénom de la personne en charge de l'évaluation, Fonction dans la structure

Lemistre Philippe, Chargé d'études Céreq, Directeur du Centre Associé Régional du Céreq de Toulouse

Durée d'expérimentation : **Septembre 2009 à Juillet 2013.**

Date de remise du rapport d'évaluation : 02 / 2013



RÉSUMÉ

Le Portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) est un outil numérique et une démarche. Son originalité repose sur une « démarche réflexive » qui doit permettre aux étudiants d'identifier leurs compétences à partir d'une réflexion sur leur parcours de formation et autres expériences pour construire, à l'aide de l'outil informatique, leur(s) portefeuille(s) de compétences. Une autre dimension originale soulignée par l'expérimentateur, est la formation de formateurs – accompagnateurs chargés ensuite de former et accompagner les jeunes dans la mise en œuvre de la démarche. L'expérimentation du PEC dans le cadre des projets financés par le FEJ a été conduite auprès d'étudiants en Licence générale, dans 13 universités.

L'évaluation du PEC s'articule autour de plusieurs champs d'investigation complémentaires : la gouvernance du projet, sa mise en œuvre, son appropriation, son développement dans les universités ; les usages des étudiants. Elle repose sur 132 entretiens menés auprès des principaux acteurs institutionnels, auprès de formateurs-accompagnateurs et d'étudiants. Ces derniers ont également été enquêtés à trois reprises, en 2011, 2012 et 2013, par questionnaire internet et téléphone (3000 bénéficiaires et 3000 non bénéficiaires).

Contrairement aux attentes des concepteurs, les enseignants chercheurs ne représentent qu'un tiers des formateurs-accompagnateurs. Si le métier de ces derniers s'est enrichi grâce à l'ouverture offerte par le PEC, un obstacle est à surmonter pour leur mobilisation, dans la mesure où leur cœur de métier reste centré sur l'enseignement et la recherche, seules activités valorisées. Du point de vue des étudiants, les séances PEC sont appréciées car en rupture avec les enseignements traditionnels et source d'informations. Cependant, certaines dimensions de l'accompagnement sont parfois critiquées : démarche relevant de l'intrusion dans la vie personnelle ou manque de professionnalisme de la part de certains accompagnateurs. Des enseignants-chercheurs mentionnent d'ailleurs leurs compétences limitées dans ces domaines. Les modalités pédagogiques restent donc à améliorer, en utilisant au mieux les compétences des professionnels de l'orientation et de l'insertion et/ou en professionnalisant davantage les enseignants-chercheurs. Formateurs et étudiants font également le même constat d'une absence d'accompagnement hors Travaux Dirigés, qui serait particulièrement nécessaire pour les étudiants en difficultés. Les modalités d'un tel suivi, recommandé par les concepteurs du PEC, restent donc à mettre en place.

Les effets de l'expérimentation sur le public bénéficiaire, saisis via les enquêtes quantitatives, indiquent que le taux de poursuite d'études est significativement plus élevé chez les étudiants ayant bénéficié du PEC. Nos données ne permettent cependant pas d'attribuer cette « performance » du PEC à un moindre décrochage, de même qu'il n'a pas été possible de tester son effet sur l'insertion professionnelle. En revanche, il est clair que les étudiants bénéficiaires du PEC sont davantage sensibilisés aux thématiques d'insertion et d'orientation et perçoivent donc mieux les aides apportées par l'Université dans ces domaines, notamment l'aide au bilan de compétences ou à la réalisation du CV. L'évaluation des compétences et l'auto-évaluation sont d'ailleurs vues comme l'intérêt principal du PEC, ce qui souligne l'aspect réflexif de la démarche.

La Gouvernance et la coordination d'acteurs ont été assurées nationalement par le réseau PEC (Conseils d'orientation et scientifique, Ingénierie de formation, pédagogique et informatique). Le réseau a contribué à faire évoluer la démarche et à lui assurer une certaine homogénéité. Rôles qu'il peut être amené à renforcer dans le cadre de l'essaimage (25 universités en 2013). Par ailleurs, le succès de la démarche en interne (au sein de chaque université) s'est révélé très étroitement lié au soutien institutionnel, soit au portage politique par la Présidence.



NOTE DE SYNTHÈSE

LE PORTEFEUILLE D'EXPERIENCES ET DE COMPETENCES (PEC)

Le Portefeuille d'expériences et de compétences, tel qu'il a été conçu par les expérimentateurs, *est un outil numérique et une démarche* qui poursuit plusieurs objectifs, dont certains sont liés à l'orientation des étudiants au cours de leur cursus alors que d'autres relèvent plus spécifiquement de leur future insertion professionnelle.

Son originalité repose principalement sur la « démarche réflexive » à laquelle sont invités les utilisateurs, pour concevoir leur(s) portefeuille(s) de compétences en fonction de leur projet (stage, emploi, notamment). Les étudiants sont en effet invités à un travail d'introspection, à détailler leur parcours de formation, leurs expériences sociales et professionnelles passées pour identifier les compétences qu'ils ont acquises et mieux les valoriser. Une autre dimension originale est soulignée par les expérimentateurs et concerne la formation des « formateurs-accompagnateurs », amenés à former les étudiants à l'usage de l'outil numérique et à les accompagner dans la mise en œuvre de la démarche.

L'EXPERIMENTATION

L'expérimentation effectuée dans 13 universités a consisté à mettre en place sur chaque site un outil numérique PEC en ligne, accessible aux utilisateurs (étudiants et accompagnateurs), et un dispositif méthodologique de formation et d'accompagnement des étudiants, soit une équipe de formateurs-accompagnateurs formés à l'outil PEC en ligne, à la posture d'accompagnement PEC, et à la déontologie liée à la démarche.

L'expérimentation s'appuie sur des ressources transversales mutualisées qui constituent le « réseau PEC » : le Pilotage du projet par le Conseil d'Orientation, trois groupes de travail nationaux (ingénierie informatique, ingénierie de formation, ingénierie pédagogique).

Le pilotage du projet est assuré par le Conseil d'Orientation et les trois groupes de travail nationaux sont chargés de la définition du contenu des trois principales dimensions du projet (ingénierie informatique, ingénierie de formation, ingénierie pédagogique). Ce réseau comprend également un Conseil scientifique, composé d'experts de différentes disciplines sensibilisés à l'approche « compétences ». Au niveau local, chacune des universités contextualise l'outil et la démarche à son environnement propre, et collabore à la mutualisation des ressources *via* et au sein de ces structures pilotes.

La population retenue pour l'expérimentation est celle des étudiants inscrits dans le cycle L général (hors licences professionnelles). L'expérimentation s'est déroulée en deux vagues. La 1ère vague (année universitaire 2009-2010) concerne les universités de Cergy Pontoise, Grenoble 1, Montpellier 1, Paris 12, Poitiers, Toulouse 1 et Toulouse 3 et la 2ème vague (année universitaire 2010-2011) les universités de Bordeaux 1, Bordeaux 2, Lille 1, Pau, Toulon et Valenciennes. Une observation complémentaire a été effectuée en 2013 pour l'année universitaire 2011-2012.

LES MODALITES D’EVALUATION

L'évaluation s'articule autour de trois volets d'investigation complémentaires.

Le Volet n°1 est destiné à mettre en évidence les conditions et modalités de mise en œuvre du dispositif PEC au sein d'une variété de disciplines et formations universitaires. Ainsi, 36 entretiens ont été conduits dans les 13 sites universitaires auprès des principaux acteurs concernés (élus et directions d'établissements, SCUIO, etc.). Ce volet comprend également une mise en perspective par le point de vue des membres « institutionnels » du réseau PEC (9 entretiens auprès d'experts du Conseil scientifique ou représentants DIO et MESR).

Le Volet n°2 étudie la manière dont les formateurs-accompagnateurs s'approprient et diffusent le dispositif. 37 entretiens semi-directifs ont été menés. Ce volet vise à caractériser la nature, les modalités et l'intensité de l'accompagnement. Il répond notamment à deux grandes questions : Comment ces missions sont-elles intégrées aux activités des enseignants-chercheurs et/ou réparties avec les autres intervenants ? Conduisent-elles à une évolution des représentations et des pratiques professionnelles ?

Le Volet n°3 concerne les étudiants. Il se compose d'une enquête qualitative auprès d'étudiants participant au dispositif (volet 3a) et d'une enquête quantitative auprès d'un large échantillon d'étudiants (volet 3b).

Le volet n°3a repose sur 50 entretiens. Il s'agit notamment d'observer la mise en place et l'accompagnement effectif du PEC auprès des étudiants et d'apprécier les modalités d'appropriation de la démarche et l'usage de l'outil numérique ; est aussi capté leur intérêt pour un tel dispositif.

Le volet n°3b repose sur une enquête en deux vagues réalisée auprès d'un échantillon de 6000 étudiants de Licence générale en mars 2011 et mars 2012. L'échantillon était divisé en deux groupes identiques en termes de filière de formation, mais l'un avait bénéficié d'une formation au PEC (groupe test), et l'autre non (groupe témoin). Cette enquête a été effectuée en cotraitance par le Céreq et les observatoires des universités participant à l'expérimentation. Son objectif est d'évaluer l'efficacité du PEC en comparant les valeurs prises par une série "d'indicateurs", construits à partir des questions posées aux étudiants, entre groupe test et groupe témoin. Des questions spécifiques étaient posées au seul groupe test en fin de questionnaire afin de connaître leur opinion sur l'outil numérique et la démarche d'accompagnement. Les interrogations de 2011 et 2012 ont permis de recueillir respectivement 2413 et 2293 répondants soit des taux de réponse de 68%.

Une enquête complémentaire a été effectuée en 2013 auprès des seuls bénéficiaires du PEC de 6 universités en 2011-2012 pour tenter d'observer quelques évolutions (interrogation mêmes niveaux, mêmes spécialités une ou deux années plus tard).

PRINCIPAUX RESULTATS

A la rentrée 2011 pour les 13 universités, les enseignants représentent moins de la moitié **DES FORMATEURS-ACCOMPAGNATEURS** avec seulement un tiers d'enseignants-chercheurs (autres : doctorants et surtout PRCE et PRAG). Les autres formateurs sont des personnels de l'université, principalement les personnels des SCUIO. Le volume d'heures consacrées au PEC est souvent restreint, entre 3h et 10h de face à face pédagogique selon les universités,

généralement sous la forme de TD. La formule est celle d'un accompagnement collectif dans un cadre relativement scolaire.

Pour l'expérimentateur, ce sont les enseignants chercheurs qui doivent permettre le déploiement du PEC ; c'est pourquoi ils ont été enquêtés en priorité. D'une manière générale, s'ils ne contestent pas l'utilité du PEC en matière d'aide à l'insertion professionnelle, ils mettent moins souvent en avant l'aide à l'orientation. Parallèlement, si les enseignants ne sont pas devenus des spécialistes du PEC, ni des experts de l'orientation et de l'insertion professionnelle, leur métier s'est enrichi avec l'accompagnement des étudiants. Mais la mobilisation des enseignants-chercheurs est parfois difficile : on note leur faible intérêt pour les missions d'orientation et d'insertion professionnelle, en marge de celles principalement centrées sur leurs métiers d'enseignement et de recherche. De même la faible valorisation de l'accompagnement des étudiants dans les activités et carrières des enseignants-chercheurs ne les incite pas à s'investir dans ces « nouvelles fonctions ».

Un dernier constat concerne l'outil numérique qui ne serait pas assez complet sur la connaissance des formations et surtout des métiers. De même il serait trop généraliste et peu articulé aux formations spécifiques de l'université.

Du **POINT DE VUE DES ETUDIANTS**, certaines dimensions de l'accompagnement sont parfois critiquées : démarche indiscreète pouvant relever de l'intrusion dans la vie personnelle, manque d'intérêt ou de professionnalisme de la part des accompagnateurs. Pour autant, les séances PEC sont appréciées positivement car elles apparaissent en rupture avec les enseignements traditionnels et favorisent la mise en œuvre de nouvelles méthodes (parler de ses expériences, de son parcours, etc.). Le PEC est également prisé comme source d'informations alors que les avis recueillis sur l'outil informatique sont contrastés. Il est jugé plutôt intéressant, mais son utilisation demeure parfois un peu compliquée, voire fastidieuse (à noter : seule la version 2 était en fonction lors de l'évaluation).

Globalement, l'appropriation du PEC par les étudiants est encore limitée et l'objectif général ne leur apparaît pas clairement : s'ils ont retenu certaines actions (travail sur le CV, lettres de candidatures, etc.), l'ensemble des dimensions portées par le PEC leur échappait encore lors des entretiens.

Formateurs et, parfois, les étudiants mettent en évidence l'absence d'accompagnement hors TD notamment via la plateforme numérique d'échange. Pourtant, le projet initial revendique un tel suivi et l'espace échange a été largement développé dans les versions successives de l'outil, manifestement sans qu'il en soit fait usage.

LE PEC A-T-IL UN EFFET SUR LE COMPORTEMENT D'ETUDES ?

Dans l'enquête quantitative en deux interrogations, on constate que le taux de poursuite d'études des étudiants ayant bénéficié du PEC est supérieur (+ de 2 %) à celui des étudiants du groupe témoin. Cet écart, quoique faible et portant sur un taux général de poursuite d'études très élevé (93%), est significatif dans les deux vagues et demeure dans des analyses toutes choses égales par ailleurs. Signalons aussi que les données de l'enquête n'ont pas permis d'établir l'existence d'une auto sélection des étudiants ayant suivi le PEC ou encore d'un biais de sélection dans le tirage du groupe test. Rien ne permet néanmoins pour l'instant d'assimiler ce (léger) surcroît de poursuite d'études à un effet du PEC sur un éventuel décrochage des étudiants, d'autant plus que les autres indicateurs de comportement (taux de redoublement, taux de changement d'orientation) ne sont pas significativement différents entre le groupe test et le groupe témoin.

Conséquence de ces forts taux de poursuite d'étude, les étudiants sortants étaient trop peu nombreux pour qu'on puisse évaluer un quelconque effet du PEC sur leur insertion professionnelle.

Le PEC a un effet évident sur la perception qu'ont les étudiants des aides apportées par l'Université en matière d'insertion ou d'orientation professionnelle, notamment lorsque ces aides correspondent à des objectifs du PEC. Ainsi les étudiants ayant bénéficié du PEC sont plus nombreux à reconnaître que l'Université leur a proposé une aide pour mieux connaître les débouchés professionnels des formations, pour choisir leur formation, se réorienter et, surtout, pour construire leur CV et établir un bilan de compétences.

Enfin, le PEC a-t-il un effet sur l'opinion que les étudiants ont de ces aides et des services qui les portent ? Les TD spécifiques proposés par les universités, TD projet, TD insertion et TD orientation, sont effectivement plus souvent jugés utiles. Participer à une formation PEC permet donc de mieux percevoir l'intérêt de ces TD. En revanche, les comparaisons des opinions sur les services universitaires donnent des résultats nettement plus mitigés : aucun effet du PEC sur l'utilité des services d'orientation, pourtant jugés utiles par près de 41% des étudiants (PEC et non PEC), et un (petit) effet sur l'utilité des services d'insertion, appréciée par seulement moins d'un étudiant sur cinq.

Comment les étudiants inscrits aux formations PEC (et qui se sont effectivement connectés à l'outil numérique) jugent-ils le PEC ? L'outil est considéré comme plutôt facile à utiliser par 3 étudiants sur 4 et l'accompagnement est jugé suffisant par une très large majorité d'entre eux. Cet accompagnement est cependant jugé nécessaire par une proportion croissante d'étudiants entre les deux années d'expérimentation, alors même que le nombre d'heures consacrées au PEC a augmenté en moyenne dans les universités participantes. L'accompagnement est donc bien vu comme quelque chose de différent et de complémentaire à l'outil numérique.

LA GOUVERNANCE ET LA COORDINATION D'ACTEURS influencent fortement la mise en œuvre et le déploiement du PEC.

Le premier constat issu des entretiens auprès des porteurs de projets (et autres soutiens institutionnels) montre que certaines universités ont déjà fortement investi la dimension de l'aide aux étudiants en matière d'insertion ; le PEC y a déjà fait l'objet d'un développement conséquent. En revanche, d'autres sont encore au stade de l'expérimentation de la démarche et cherchent à adapter leur organisation (mise en place des Travaux Dirigés dans les cursus, mobilisation et formation des formateurs-accompagnateurs). Dans ces phases de démarrage de l'expérimentation, la mise en œuvre du PEC s'appuie essentiellement sur des « convaincus » de l'importance des questions liées à l'insertion professionnelle des étudiants, en particulier dans les universités de la première vague. Pour les autres, les initiatives sont de fait plus variées et plus réparties dans le temps. Ainsi, la mise en place du BAIP (bureau d'aide à l'insertion professionnelle) est souvent considérée comme une opportunité pour le développement du PEC : il favorise peu ou prou la diffusion de la problématique de « l'insertion » et peut devenir l'outil structurant pour construire le cahier des charges du BAIP auquel il est souvent intégré.

Toutefois, le portage politique au sein de l'Université, nécessaire pour le développement du PEC, n'est pas toujours acquis. De plus, au sein d'une même université, la réception du projet PEC peut varier selon les disciplines et les UFR.

Face à cette variété de situations et de contextes, le réseau PEC (Conseil d'orientation, groupes de travail ingénierie de formation, ingénierie pédagogique et ingénierie

informatique) tente de maintenir l'homogénéité de la démarche d'accompagnement des étudiants. Dans ce partage des rôles, le Conseil scientifique est un observateur privilégié, amené à formuler des recommandations relayées par le Conseil d'Orientation auprès des différents groupes de travail et porteurs de projet locaux.

PERSPECTIVES

Les modalités pédagogiques du PEC, notamment la formation des formateurs, sensibilisent les enseignants-chercheurs aux problématiques de l'orientation et de l'insertion via l'approche « compétences ». Néanmoins, ces modalités pédagogiques restent encore à améliorer, en lien avec les professionnels de l'orientation et de l'insertion, et en professionnalisant davantage les enseignants-chercheurs dans ces domaines.

La pédagogie, telle qu'elle est envisagée par les porteurs de projet, est tournée vers l'accompagnement des étudiants. Les modèles européens en matière d'accompagnement des transitions individuelles distinguent a minima deux conceptions : l'une où l'accompagnement vise l'autonomie de l'individu à court terme, l'autre où l'accompagnement est continu tout au long du parcours. Dans la première conception, une formation par un accompagnement en TD serait suffisante. Toutefois, tant le développement de l'outil numérique que le projet initial de l'expérimentateur supposent des échanges entre étudiant et formateur-accompagnateur au-delà des TD. La démarche PEC est donc résolument tournée vers le second modèle. Cependant, l'accompagnement en dehors des TD est à ce jour inexistant, à de très rares exceptions près. Au manque d'intérêt de la part des enseignants chercheurs pour ce suivi post formation, s'ajoute l'absence de modalité de rémunération associée. Les formes de suivi hors TD sont donc à mettre en place. Quoi qu'il en soit, le PEC se pose comme un outil accessible au plus grand nombre pouvant à la fois aider ponctuellement les étudiants "sans problèmes" à évaluer leurs compétences et préparer leur insertion professionnelle, et, en même temps, une démarche permettant de mieux repérer les étudiants en difficultés.

L'adhésion au PEC des 13 universités concernées par l'expérimentation et, aujourd'hui, de près de plus d'une université sur quatre (25) peut relever pour certaines, d'un « effet d'aubaine » dans le cadre des nouvelles contraintes héritées de la loi LRU en matière d'orientation et surtout d'insertion. Les universités se sont, pour certaines en tous cas, saisies du PEC comme un outil opportun sur un terrain où les dispositifs ad hoc étaient rares. La démarche PEC concrétise l'engagement de l'université dans les domaines concernés par la LRU auprès des étudiants et justifie ainsi le recours au dispositif, avant même la garantie de son efficacité. Certes, nos résultats montrent que le passage par la formation PEC est susceptible de favoriser la poursuite d'études mais sans qu'il soit possible de savoir s'il s'est agi d'une prévention contre un éventuel décrochage.

Concernant la gouvernance, au cours de l'expérimentation, certaines universités ont adossé le PEC à une démarche régionale, dans le cadre du PRES en lien ou non avec les conseils régionaux. Toutefois, toutes les universités ne relèvent pas d'une coordination locale. En outre, dans le cadre de l'expérimentation, même avec un financement homogène entre les 13 universités et une forte coordination nationale et parfois locale, les usages du PEC étaient différenciés non seulement entre universités, mais parfois entre UFR.

12 nouvelles universités ont adopté la démarche PEC en 2013. Pour maintenir une certaine homogénéité de la démarche, et donc sa pérennité, les modalités de suivi et de coordination nationale ainsi que l'articulation au local sont un enjeu crucial qui peut passer par une évolution des instances PEC (le réseau PEC).

La poursuite de l'essaimage est-elle justifiée ? Au vu de nos résultats, elle serait justifiée par une effective et indéniable efficacité du dispositif à sensibiliser étudiants et enseignants aux finalités de la LRU et à renforcer la visibilité des services universitaires. La posture politique adoptée dans le cadre de la LRU est néanmoins contestée par certains. La LRU plébiscite notamment un rôle de l'université en tant qu'intermédiaire sur le marché du travail. Or, l'absence de résultats objectifs mesurés du PEC sur l'insertion professionnelle ne permet pas de justifier d'un tel rôle. Cette absence de résultat est la conséquence de la courte période de suivi des étudiants dans le cadre de l'expérimentation. Cela invite à mener un suivi longitudinal des bénéficiaires du PEC au cours de la formation, de la licence à la fin du cursus (Master éventuellement), puis lors des premières années de vie active.



PLAN DU RAPPORT

Sommaire	14
I Introduction :	
Expérimentation et évaluation du Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC)....	18
II Contexte de l'expérimentation d'un e-Portfolio en L	25
III Volet 1. Le PEC du point de vue des « institutionnels »	32
Volet 1a. L'expérimentation du PEC sous le regard d'experts.....	33
Volet 1b. Emergence, installation et développement du PEC dans les universités	44
IV Volet 2. Le PEC : l'accompagnement en questions	54
V Volet 3a. Le PEC : le point de vue des étudiants.....	85
VI Volet 3b. Le PEC et les étudiants : approche quantitative.....	111
VII Conclusion.....	171
Annexes.....	186



RAPPORT D'ÉVALUATION

Centre d'études
et de recherches
sur les qualifications — Céreq

Projet PEC N°68 (FEJ) – APP02 (CEREQ)



Portefeuille d'Expériences et de Compétences



Bordeaux 1



Bordeaux 2



Cergy-Pontoise



Grenoble 1



Lille 1



Montpellier 1



Paris 12



Pau



Poitiers



Toulon



Toulouse1



Toulouse3



Valenciennes

EQUIPE CHARGEE DE L'EVALUATION DU PEC

Les membres de l'équipe d'évaluation sont tous rattachés à un Centre Associé Régional (CAR) du Céreq, institution évaluatrice.

Philippe Lemistre, Céreq et CAR Toulouse (CERTOP Université Toulouse 2 – CNRS), responsable de l'évaluation.

Nathalie Beaupère, CAR Rennes (CREM Université de Rennes 1 – CNRS)
Catherine Béduwé, CAR Toulouse (CRM, Université de Toulouse 1 – CNRS)
Isabelle Borrás, CAR Grenoble (CREG, Université Grenoble 2)
Nathalie Bosse, CAR Grenoble (CREG, Université Grenoble 2)
Benoit Cart, CAR Lille (CLERSE, Université de Lille 1 – CNRS)
Françoise Dauty, CAR Toulouse (CRM, Université de Toulouse 1 – CNRS)
Sophie Divay, CAR Paris (CES, Université Paris 1 – CNRS)
Laure Gayraud, CAR Bordeaux (CED, IEP – CNRS)
Catherine Soldano, (CERTOP Université Toulouse 2 – CNRS)
Gabriel Tahar, (CERTOP Université Toulouse 2 – CNRS)
Marie-Hélène Toutin, (CLERSE, Université de Lille 1 – CNRS)

REMERCIEMENTS

L'équipe d'évaluation remercie les observatoires des 13 universités qui ont non seulement effectué les enquêtes en cotraitance avec le Céreq, mais aussi très largement contribué à l'élaboration du protocole d'enquête et du questionnaire.

Nous remercions aussi l'ensemble des membres de l'équipe d'expérimentation au sein des treize universités qui ont permis que l'évaluation se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Enfin, nous remercions les 132 personnes qui ont bien voulu participer à nos entretiens (étudiants, personnels université, DGESIP, membres du CS PEC).

Sommaire

<i>Sommaire</i>	14
I Introduction :	18
Expérimentation et évaluation du Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC)....	18
1.1 Le Portefeuille d'expériences et de compétences avant l'expérimentation FEJ	19
1.2. L'expérimentation FEJ	19
1.3. Evaluation et champ de l'expérimentation FEJ : le L général.....	21
1.4. Présentation du plan du rapport.....	23
II Contexte de l'expérimentation d'un e-Portfolio en L	25
1 Quelle logique sous-tend le PEC ?	25
1.1 Contexte européen : la sécurisation des parcours	25
1.2 Un portefeuille pour sécuriser son parcours ?.....	26
2 Un préalable à la lecture de l'évaluation : connaître le contexte en L.....	29
2.1 Du contexte européen à la France	29
2.2 Evolutions des effectifs et du public en L.....	30
III Volet 1. Le PEC du point de vue des « institutionnels »	32
Volet 1a L'expérimentation du PEC sous le regard d'experts	33
1 Introduction : une enquête auprès des instances de suivi du PEC	33
2 Origine et premiers développements du PEC	34
2.1 A l'origine, le PEC « une affaire de convaincus »	34
2.2 Le développement du PEC, d'heureux hasards et opportunités	36
3 PEC : le passage de l'artisanat à l'industriel	37
3.1 Le PEC à grande échelle, l'expérimentation financée par le FEJ.....	37
3.2 La « magie du PEC », un outil réflexif.....	38
3.3 Une expérimentation qui fait découvrir de nouveaux horizons.....	41
4 Conclusion : le PEC est un outil nécessaire mais est-il le plus performant ?	43
Volet 1b. Emergence, installation et développement du PEC dans les universités	44
1 Introduction : une enquête auprès des initiateurs du projet dans chaque université	44
1.1 Les objectifs de l'évaluation	44
1.2 Les principaux constats en début d'expérimentation.....	46
2 L'émergence du projet PEC : un investissement important.....	46

2.1 Un rassemblement d'initiatives similaires autour d'un projet commun, initié par un long travail de gestation et de construction...	47
2.2 ... un début de mise en œuvre opérationnelle, encouragée par le soutien FEJ...	48
2.3 ... en dépit d'une reconnaissance et d'un « portage » politique émergent à conforter ou inexistant à réaliser	49
3 Le développement du projet PEC : ... à rentabiliser dans la mise en œuvre opérationnelle	50
3.1 Une mise en œuvre progressive et pragmatique, accompagnée par des « convaincus » de la démarche d'insertion.....	51
3.2 ... qui s'appuie sur des pratiques de formation préexistantes.....	52
3.3 ... malgré une certaine résistance de composantes revendiquant leur autonomie	52
4 Conclusion : communiquer, sensibiliser, convaincre les réfractaires	53
IV Volet 2. Le PEC : l'accompagnement en questions	54
1 Cadrage méthodologique de l'enquête auprès des accompagnateurs	56
1.1 Protocole envisagé et réalisation	56
1.2 Thèmes abordés	56
1.3 Accompagnateurs rencontrés	57
1.4 Représentativité des accompagnateurs rencontrés	58
2 La mobilisation des accompagnateurs en question	59
2.1 Des personnels SCUIO au cœur du dispositif	60
2.2 Une mobilisation d'enseignants volontaires de tous statuts.....	61
2.3 ... pour la plupart déjà sensibilisés aux questions de l'insertion professionnelle	61
2.4 Mais aussi parfois des intérêts très pragmatiques : compléter son service, sortir de la routine	62
2.5 Un frein : la faible valorisation voir la stigmatisation de ce type d'activité au sein de l'université	63
2.6 Des difficultés à mobiliser au-delà d'un cercle restreint qui conduisent à mobiliser tous les personnels de l'université et au-delà	64
3 Des objectifs globalement atteints excepté, sur l'aide au projet pour des étudiants en difficulté.....	65
3.1 Une formation qui fixe les objectifs du PEC et cadre les pratiques.....	66
3.2 Le développement d'une culture compétences : une utilité incontestée.....	68
3.3 Un outil jugé efficace pour l'aide à l'insertion professionnelle et discuté sur l'aide à l'orientation	68
4 L'accompagnement à l'autonomie sur un outil numérique : un horizon lointain	70
4.1 Dans ce cadre expérimental, un volume d'heures souvent restreint.....	70
4.2 ... une formule pédagogique « collective » et « scolaire » dans le cadre de TD.	71
4.3 ... un positionnement flou dans les maquettes qui ne favorise pas l'assiduité...	72
4.4 ... et une articulation avec les UE PVP à clarifier.....	74
4.5 Des ajustements chemin faisant... ..	74
4.6 Dans l'attente d'un « vrai » portefeuille numérique qui rendrait le PEC attractif	75
5 L'accompagnement : un rôle à clarifier et des compétences à conforter	77
5.1 Face à des objectifs démesurés, un rôle flou des accompagnateurs	77
5.2 Une aventure en dehors des sentiers balisés de l'enseignement.....	78
5.3 ... qui invite à développer une compétence d'animation de groupes... ..	79

5.4 ... et pose la question de la place de l'expertise « métiers »	81
6 Illusions, contradictions et limites à l'accompagnement	82
V Volet 3a. Le PEC : le point de vue des étudiants	85
1 Appréciation générale du PEC :	89
1.1 Les modalités de mise en œuvre	89
1.2 La qualité de l'accompagnement	90
2 A propos de l'outil informatique : des avis très contrastés	96
2.1 Les points les plus forts	96
2.2 Les points les plus faibles	97
3 L'appropriation, les usages du PEC	98
3.1 Ce qu'ils ont retenu du PEC	98
3.2 Un objectif « pas très clair » pour certains	99
3.3 Ce qu'ils n'ont pas trouvé dans le PEC	100
3.4 Confusion, absence d'originalité, « déjà vu »	101
3.5 Et après: que reste-t-il du PEC ?	102
4 Particularités et spécificités des sites	102
4.1 Différents types de mise en œuvre du PEC d'un site à l'autre, et au sein d'un même site	102
4.2 Une organisation diversifiée des séances	104
4.3 Les TD ou cours PEC : quel est le bon moment ?	104
4.4 Le caractère obligatoire de l'assistance aux séances PEC et les différentes modalités de validation	106
5 Que retenir de ce point de vue étudiant ?	107
5.1 Résumé des principaux résultats	107
5.2 A la recherche d'une configuration optimale ?	108
VI Volet 3b. Le PEC et les étudiants : approche quantitative	111
1 Présentation du protocole des enquêtes 2011, 2012	113
2 L'enquête de 2011 : un effet PEC évident mais à confirmer	116
2.1 Le PEC attire-t-il les bons étudiants ?	116
2.2 Un premier résultat : plus de poursuites d'études parmi les bénéficiaires du PEC	122
2.3 Le PEC : un outil facile à utiliser, centré sur l'évaluation des compétences mais pas toujours vu comme un bon investissement	135
3 L'enquête de 2012 : confirmation d'un effet PEC sur les indicateurs testés	138
3.1 Des populations test et témoin finalement très équilibrées	138
3.2 Un effet PEC confirmé sur la poursuite d'études et étendu à tous les indicateurs de satisfaction des étudiants	141
3.3 Un outil dont l'intérêt semble mieux (de mieux en mieux ?) perçu	156
4 L'enquête de 2013 : peu d'évolutions après essaimage et passage à la V3	160
4.1 Une enquête spécifique aux finalités distinctes des précédentes	160
4.2 Comparaisons sociodémographique et indicateurs objectifs 2011-2012 /n-1,n-2	163
4.3 Perception du PEC : des évolutions entre les deux périodes et selon la version numérique ?	164
5 Conclusion : des étudiants sensibilisés aux finalités du PEC mais qui restent à convaincre de son utilité	168

VII Conclusion	171
1 Bilan	171
1.1 Objectifs de l'expérimentation et modes d'évaluation.....	172
1.2 Principaux résultats de l'évaluation	174
2 Perspectives.....	180
2.1 Retours sur les résultats d'évaluation.....	180
2.2 Au-delà du champ de l'expérimentation : les enjeux actuels du PEC...et de son évaluation	183
<i>Bibliographie.....</i>	185
<i>Annexes</i>	186
ANNEXE A. TABLEAUX.....	187
ANNEXE 1. Projet PEC 2009 et prolongation.....	200
ANNEXE 2. Cahiers des charges 2011-2012	220
ANNEXE 3. Questionnaire ENQUÊTE CEREQ-OBSERVATOIRES	227
ANNEXE 4. Bilan des entretiens Etudiants réalisés lors des vagues n°1 et n°2.....	241
ANNEXE 5. Guide d'entretien étudiants.....	242
ANNEXE 6. Guide d'entretien accompagnateurs	245

I Introduction :

Expérimentation et évaluation

du Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC)

Laure GAYRAUD, Philippe LEMISTRE

Le projet du Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC) prend sens dans un contexte où l'analyse de la perte de compétitivité de l'Europe s'articule à un discours sur l'efficacité des formations supérieures à développer l'employabilité des étudiants. La question de la professionnalisation dans l'enseignement supérieur tend alors vers une conception plus large qui englobe les notions d'employabilité et de compétences tant professionnelles que sociales¹. En moins de dix ans, les conditions qui vont conduire à impliquer plus fortement les universités dans le devenir professionnel de leurs formés vont être réunies.

En France, ce mouvement se traduit par la réorganisation de l'offre de formation selon la logique LMD et se traduit dès 1999 par la création des licences professionnelles. Dans le même temps, l'idée selon laquelle les formations supérieures générales doivent aussi développer l'employabilité des étudiants se diffuse. Lutter contre l'échec en licence par une meilleure information sur les filières post-bac, développer un rapprochement durable de l'université avec les milieux économiques, améliorer le taux d'insertion en Licence et Master en préparant les étudiants à s'insérer sur le marché du travail, sont autant d'injonctions que l'on retrouve dans ces rapports² pour améliorer l'insertion des sortants des universités³.

L'adoption de la loi relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU⁴) qui introduit comme nouvelle mission l'orientation et l'insertion professionnelle, puis du Plan pour la réussite en licence⁵ constituent le cadre politico-institutionnel dans lequel va se développer l'expérimentation PEC. En cela, le projet s'inscrit pleinement dans les préoccupations des

¹ L. Gayraud, C. Soldano, G. Simon-Zarca, « Université : les défis de la professionnalisation », Céreq, NEF n° 46, 2011.

² Hetzel D, *De l'université à l'emploi* (2006) ; Lunel *Schéma national de l'orientation et de l'insertion professionnelle* (2007) et Goulard *L'enseignement supérieur en France, état des lieux* (2007).

³ L. Gayraud, C. Soldano, G. Simon-Zarca, *Op. cit.*

⁴ Loi n°2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités.

⁵ Le 13 décembre 2007, V. Péresse présentait son plan pluriannuel de réussite en licence.

universités souhaitant améliorer l'orientation et l'insertion de leurs étudiants et plus particulièrement ceux en difficulté.

1.1 Le Portefeuille d'expériences et de compétences avant l'expérimentation FEJ

L'origine de l'expérimentation du PEC s'ancre dans la démarche conjointe – entre 2005 et 2007 – des professionnels des SCUIO des universités de Grenoble 1, Poitiers, Toulouse 1 et 3.

Le porteur de projet résume la genèse du PEC avant sa formalisation dans le cadre de l'expérimentation financée par le FEJ (Faudé et Loumé, 2012) :

Tous souhaitent « initier une démarche de construction et de valorisation de soi, de valorisation par l'illustration et la démonstration des connaissances et des compétences acquises dans une formation universitaire. »

« L'idée est d'ancrer dans tout le parcours LMD la construction du projet (de formation et professionnel), à la suite de la démarche PPPE (Projet Personnel et Professionnel de l'Étudiant) initialisée en L1... ceci en apportant à l'étudiant des possibilités de réflexion sur ses acquis expérientiels tout au long de son parcours de formation – puis professionnel ; des possibilités d'actualiser son projet tout au long du LMD ; de meilleures possibilités d'agir et de communiquer sur ses expériences, sa formation, son/ses projet(s). »

Très rapidement la démarche va s'appuyer sur un outil numérique dans le cadre de l'émergence des e-Portfolio⁶. « Le PEC doit être accessible sur l'ENT [environnement numérique de travail] de l'établissement dans un espace numérique confidentiel, sécurisé, propriété de l'étudiant...L'étudiant y intégrera toutes ses expériences, actualisera ses compétences, son ou ses projets, et communiquera enfin en exportant « son PEC » ou « ses PEC » (jobs, stages, emplois, formations...) vers les environnements de formation ou professionnels. »

En outre, « La démarche doit être accompagnée, pour que l'individu s'approprié une méthodologie de l'analyse et de la valorisation des expériences et arrive progressivement à l'autonomie. Le PEC est donc intégré aux formations, en commençant par les Unités d'Enseignement « Projet Personnel et Professionnel », « Stage », « Communication ». L'accompagnement est confié à des équipes ressources formées associant SCUIO, BAIP, services de Formations Continue, enseignants des composantes et intervenants extérieurs partenaires des universités. »

1.2. L'expérimentation FEJ

La Délégation Interministérielle pour l'Orientation (DIO) va être le premier soutien institutionnel du réseau PEC. C'est la délégation qui « *va faire connaître immédiatement lors de son lancement le programme du Fonds pour l'Expérimentation pour la Jeunesse qui*

⁶ Un e-portfolio est une collection d'informations numériques décrivant et illustrant l'apprentissage ou la carrière d'une personne, son expérience et ses réussites. Un e-portfolio est un espace privé et son propriétaire a le contrôle complet de qui y a accès, comment et quand. Le contenu des e-portfolios et les services associés peuvent être partagés avec d'autres pour : accompagner les validations des acquis de l'expérience ; compléter ou remplacer des examens ; réfléchir sur son apprentissage ou sa carrière ; accompagner le développement de la formation professionnelle continue, la planification de l'apprentissage ou la recherche d'un travail.

<http://www.eife-L.org/publications/eportfolio>

deviendra, après le pilier pédagogique initié par les quatre universités de départ, après le pilier institutionnel que fut la DIO, le troisième pilier indispensable à tout développement d'une innovation : le pilier financier » (Faudé et Loumé Op.cit.).

Le projet initial porte sur 13 universités. 7 vont mettre en œuvre le PEC l'année universitaire 2009-2010 : MONTPELLIER 1, PARIS 12 et CERGY-PONTOISE s'ajoute aux quatre pionnières (GRENOBLE 1, POITIERS, TOULOUSE 1 et 3). 6 autres universités entrent dans le dispositif en 2010-2011 : BORDEAUX 1, BORDEAUX 2, LILLE 1, TOULON, VALENCIENNES.

Pour l'ensemble des expérimentations projetées dans 13 universités, il s'agit de :

- **mettre en place dans chaque site un outil PEC en ligne** : générique, il permet des utilisations flexibles, évolutives (« contextualisées ») accessibles aux utilisateurs (étudiants et accompagnateurs).
- **mettre en place dans chaque site un dispositif méthodologique d'accompagnement** : une équipe d'accompagnateurs (des enseignants-chercheurs) formés à l'outil PEC en ligne, à la posture d'accompagnement PEC et à la déontologie liée à une telle démarche.

Le PEC va se structurer en réseau en constituant deux instances et plusieurs groupes de travail. La première instance est le Conseil d'Orientation qui a pour rôle, « *d'une part de garantir la démarche PEC et de veiller au respect de sa déontologie, d'autre part de fixer les orientations à donner quant à la gestion du dispositif, de ses éventuelles évolutions ; enfin d'intégrer d'autres acteurs dans le processus de développement et de décision.* » (Extrait du bilan d'étape expérimentateur 2010). Il est constitué de : 4 membres représentant les universités fondatrices, 4 membres représentant les nouvelles universités partenaires, 4 membres représentant le pilotage et les groupes d'ingénierie (ingénierie de formation, ingénierie pédagogique, ingénierie informatique), 4 membres représentant différentes institutions (le chef de la Mission d'animation du fonds d'expérimentation pour la jeunesse, représentant de la DIO, deux représentants de la DGESIP chargés de mission orientation et insertion, un représentant du Conseil scientifique).

Pour assurer le suivi de l'expérimentation, le FEJ met en place des comités de pilotage semestriels. Le terme expérimentation suppose pour le FEJ une évaluation par un organisme extérieur et un suivi de l'expérimentation en lien avec l'évaluation, suivi assuré dans le cadre d'un comité de pilotage. Le Conseil d'orientation du PEC fera office de comité de pilotage. La représentante du FEJ et le responsable de l'évaluation pour le Céreq participent donc au Conseil d'orientation pour la durée de l'expérimentation.

Par ailleurs, depuis son origine, la démarche n'est pas totalement empirique. Pour le réseau des universités pionnières, elle s'inspire clairement de travaux de recherche en psychologie du travail. L'expérimentation sera l'occasion d'élargir la réflexion à d'autres disciplines au sein d'un Conseil scientifique. Il est actuellement composé des membres du bureau PEC (parmi les membres du Conseil d'orientation) et de 5 enseignants-chercheurs des spécialités suivantes : Psychologie de l'orientation professionnelle des adultes, Sciences de l'éducation, Psychologie de l'Education, Sciences de l'Information et de la Communication, Sociologie de l'éducation et du travail.

1.3. Evaluation et champ de l'expérimentation FEJ : le L général

C'est l'équipe d'évaluation du Céreq qui a souhaité réduire le champ de l'expérimentation lors du premier comité de pilotage. En effet, le PEC poursuit plusieurs objectifs et finalités (orientation, projet professionnel, insertion), ce qui complexifie a priori son évaluation. De plus, l'expérimentation a concerné des publics distincts, dans 13 universités qui ont déployé le PEC à des niveaux de formation parfois différents (L et/ou Master et/ou Doctorat et/ou IUT et/ou VAE). En conséquence, le choix a été fait de retenir le niveau de formation commun à toutes les universités, niveau où les différentes finalités du PEC étaient présentes. C'est donc sur le seul niveau Licence que porte l'expérimentation (hors licence professionnelle), même si le PEC a continué à se déployer dans d'autres niveaux et disciplines que ceux retenus (*cf.* Aubret et *alii*, 2012)⁷.

Les périodes expérimentales prévues initialement étaient les années universitaires 2009-2010 et 2010-2011. Pour des raisons de délai de mise à disposition des fonds, la période 2009-2010 a été en grande partie autofinancée par les 7 universités de la première vague. Le décalage d'un an du financement a donc prolongé l'expérimentation pour l'année 2011-2012. Pour autant, même autofinancée, expérimentation et évaluation se sont déroulées comme prévues pour l'année 2009-2010. Le prolongement de l'expérimentation assortie d'un financement complémentaire a donc surtout été l'occasion de consolider l'expérimentation. Pour l'évaluation, ceci a eu pour conséquence d'ajouter une investigation complémentaire en 2013.

L'évaluation est réalisée par le Céreq et plus précisément six de ses seize centres associés régionaux hébergés au sein d'équipes de recherche du CNRS et des universités (Bordeaux, Grenoble, Lille, Paris, Rennes, Toulouse), et coordonnée par celui de Toulouse.

La méthodologie de l'évaluation retenue par l'équipe Céreq associe approche qualitative, au sens de travaux monographiques et analytiques reposant sur des entretiens semi-directifs en face à face, et approche statistique effectuée à partir d'enquêtes en nombres auprès des étudiants (mail et téléphones). « Le guide de l'évaluateur du FEJ » préconise notamment le recours à une analyse statistique par comparaison d'indicateurs de résultats de l'expérimentation entre, d'une part, un groupe test où on trouve les bénéficiaires du dispositif (ici le PEC), et un groupe témoin de non bénéficiaires, d'autre part. Tout en mettant en œuvre cette méthode, l'approche « quali-quantitative » proposée par l'équipe d'évaluation se distingue d'une entrée par les seuls indicateurs dans une perspective alternative et critique⁸.

L'évaluation combine trois volets sur les trois groupes d'acteurs : l'université, les enseignants, les étudiants. Nous en donnons ci-dessous un bref aperçu, le protocole complet figure en annexe 1 et est détaillé dans chaque chapitre par volet.

⁷ Avant accord sur ce champ entre évaluateur, expérimentateur et FEJ, le projet initial portait aussi sur la VAE, les Master, les doctorants, les IUT, soit tous les domaines où la démarche avait été initiée. Ces chantiers n'ont pas été abandonnés et s'ils se situent hors du champ de l'expérimentation et donc de l'évaluation, ils n'en ont pas moins largement bénéficié des évolutions induites par l'expérimentation via, le financement de plateforme nationale, les apports de l'évaluation lors des comités de pilotage, le financement des divers supports logistiques communs, etc.

⁸ Pour une argumentation sur ce point voir Lemistre 2012 « L'évaluation : un regard « externe » », *in le Portefeuille d'Expériences et de Compétences, de l'université à la vie active*, Aubret et *Alii.*, Céreq éd., Relief, n°39

Le Volet n°1 est destiné à mettre en évidence les conditions et modalités de mise en œuvre du dispositif PEC au sein d'une variété de disciplines et formations universitaires (conditions de portage et de mobilisation interne, conditions de développement des partenariats externes, modalités opérationnelles, sensibilisation des personnels à la problématique de l'orientation et de l'insertion et influence sur les relations entre services). La méthode consiste en une collecte d'informations et des entretiens conduits dans les 13 sites universitaires auprès des principaux acteurs concernés (élus et directions d'établissements, SCUIO et éventuellement services informatiques, partenaires extérieurs, etc.). Ce volet s'est enrichi (par rapport au projet initial) d'une mise en perspective du point de vue des experts ou représentants des instances nationales (DIO MESR), membres des Conseil d'Orientation et Conseil scientifique du réseau PEC.

Le Volet n°2 étudie la manière dont les formateurs-accompagnateurs s'approprient et diffusent le dispositif. Ce volet apporte des éclairages sur le profil des accompagnateurs (statut, discipline). Il vise à caractériser la nature, les modalités (type de module, notation) et l'intensité de l'accompagnement. Il répond notamment à deux grandes questions : comment ces missions sont-elles intégrées aux activités des enseignants chercheurs et/ou réparties avec les autres intervenants et conduisent-elles à une évolution des représentations et des pratiques professionnelles ?

Le volet n°3 concerne les étudiants et évalue l'impact du PEC sur la construction des parcours d'études et professionnels avec deux finalités : améliorer l'orientation en cours de cursus (afin notamment d'éviter le décrochage), préparer et accompagner l'insertion (projet professionnel des étudiants sortants en cours ou en fin de cursus). Ce volet se compose d'une enquête qualitative auprès d'étudiants participant au dispositif (volet 3a) et d'une enquête quantitative auprès d'étudiants ayant participé au dispositif PEC (volet 3b).

Le volet n°3a repose sur des entretiens semi-directifs auprès d'étudiants inscrits dans le dispositif. Il s'agit notamment d'observer la mise en place et l'accompagnement effectifs du PEC auprès des étudiants, d'apprécier les modalités d'appropriation de la démarche et les usages de l'outil numérique proposé, ainsi que leur intérêt pour un tel dispositif.

Le volet n°3b repose sur une enquête par questionnaires en deux vagues réalisée auprès d'un échantillon d'étudiants en mars 2011, mars 2012 et mars 2013. Les enquêtes sont effectuées en cotraitance entre le Céreq et les observatoires des universités. Elles vont permettre de construire des "indicateurs", comme par exemple le taux de poursuites d'études, le nombre de réorientations internes et externes à l'université, la réalisation d'un projet professionnel ou encore la perception des services rendus par l'université en termes d'orientation ou d'insertion professionnelle. Sont également mesurées l'opinion et la satisfaction des étudiants vis-à-vis de leur parcours de formation et des services proposés. Les méthodes procèdent, d'une part, de la statistique descriptive et explicative et, d'autre part, de comparaisons d'indicateurs entre groupes test et témoin pour les enquêtes 2011 et 2012. L'enquête est une enquête complémentaire non prévu au protocole initial.

1.4. Présentation du plan du rapport

Avant de présenter l'évaluation, il nous a semblé nécessaire de rappeler le contexte européen dans lequel se déploient les e-Portfolio⁹ et les évolutions du niveau L à l'université (Chap. II).

La succession des quatre chapitres suivants s'inscrit dans l'ordre des volets de l'évaluation. Pour autant, il est important de noter que les chapitres demeurent interdépendants, les analyses des uns ayant nourri celles des autres indépendamment de l'ordre des chapitres retenu.

Le chapitre III rend compte du « point de vue institutionnel » en deux parties. La première est consacrée au regard extérieur des experts et la seconde au cadre institutionnel de mise en œuvre du PEC au sein des universités. Chaque partie de ce chapitre puis chacun des chapitres qui suivront bénéficient d'une conclusion autonome associée à chaque « regard » porté sur le PEC ; soit ici respectivement celui des experts qui souligne la nécessité de ce type d'outil, mais interroge sa performance et, celui des « institutionnels universitaires » qui mettent en évidence les évolutions attendues de la démarche PEC.

L'objet du chapitre IV est l'accompagnement. Après un cadrage méthodologique, la mobilisation des formateurs-accompagnateurs est interrogée, particulièrement s'agissant des enseignants-chercheurs. Le chapitre se poursuit par l'analyse des objectifs de l'accompagnement, de l'appropriation de l'outil numérique, puis du rôle des accompagnateurs. La conclusion constitue un état des lieux de l'accompagnement à la démarche PEC.

Le chapitre V concerne le point de vue des étudiants des universités ayant bénéficié de la formation au PEC. Le chapitre débute par les appréciations sur les modalités de mise en œuvre, l'outil numérique et la qualité de l'accompagnement. Il se poursuit par une analyse de l'appropriation de la démarche par les étudiants et un état des lieux des usages. Une typologie des mises en œuvre par site est ensuite proposée, avant une partie conclusive qui résume les principaux résultats et interroge la possibilité d'une configuration optimale.

Les investigations statistiques sont présentées dans le chapitre VI. Après un rappel détaillé et explicite du protocole d'évaluation, les résultats de chacune des enquêtes de mars 2011 et mars 2012 sont présentés successivement : les résultats des indicateurs retenus sur les deux sous populations (bénéficiaires du PEC *versus* non bénéficiaires), les modèles explicatifs de ces mêmes indicateurs et, enfin, les résultats du module d'interrogation destiné aux seuls bénéficiaires du PEC. Les résultats de l'enquête 2012 sont étudiés par comparaison à ceux de l'année précédente. La conclusion met en évidence la sensibilisation des étudiants aux finalités du PEC mais également leurs interrogations quant à son utilité. Quant à l'enquête complémentaire de 2013, elle souligne de faibles évolutions des résultats pour la nouvelle

⁹ Un e-portfolio est une collection d'informations numériques décrivant et illustrant l'apprentissage ou la carrière d'une personne, son expérience et ses réussites. Un e-portfolio est un espace privé et son propriétaire a le contrôle complet sur son accès. Le contenu des e-portfolios et les services associés peuvent être partagés avec d'autres pour : accompagner les validations des acquis de l'expérience ; compléter ou remplacer des examens ; réfléchir sur son apprentissage ou sa carrière ; accompagner le développement de la formation professionnelle continue, la planification de l'apprentissage ou la recherche d'un travail.

<http://www.eife-L.org/publications/eportfolio>

génération de bénéficiaires (2011-2012) malgré un renforcement du volume horaire de formation et le passage à la version 3 de l'outil numérique.

Le dernier chapitre (VII) constitue un bilan d'ensemble des résultats d'évaluation des différents volets et propose des perspectives. Un premier ensemble de réflexions est proposé. Enfin, au-delà du champ de l'expérimentation et compte tenu du contexte actuel, l'avenir du PEC est interrogé notamment au regard des coordinations locales et des attendus du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche exprimés au dernier comité de pilotage FEJ.

II Contexte de l'expérimentation d'un e-Portfolio en L

Philippe LEMISTRE

1 Quelle logique sous-tend le PEC ?

1.1 Contexte européen : la sécurisation des parcours

Les PEC a pour objectif de permettre aux individus de valoriser et orienter leur parcours pendant les études ou/et sur le marché du travail. Il s'agit d'un dispositif qui participe à la sécurisation des parcours individuels. Pour situer les enjeux de l'évaluation du PEC, il est nécessaire de resituer cette démarche au sein de la logique de sécurisation des parcours qui dessine deux idéaux types : le modèle social libéral et le modèle social démocrate. Nous ne ferons pas la critique de la posture européenne et de ses traductions nationales, notamment françaises, ici. L'objectif est uniquement de situer le contexte, en gardant à l'esprit que la posture en question est loin de faire consensus¹⁰.

Ces deux modèles ont en commun la conviction que la mobilité professionnelle va et doit s'accroître. En d'autres termes, la flexibilité externe doit augmenter. En contrepartie, il est souhaitable de développer des dispositifs qui permettent de sécuriser des trajectoires supposées de plus en plus discontinues. C'est la « flexicurité ».

La flexicurité est censée apporter un cadre idéal à la concurrence croissante exacerbée sur le marché des biens et services. En effet, l'adaptabilité aux transformations et aux fluctuations des marchés liées notamment aux crises conjoncturelles semble passer par une mobilité accrue de la main d'œuvre entre les entreprises, soit une augmentation de la flexibilité externe. Tous les salariés se trouveraient alors sur un marché où les transitions

¹⁰ Sur ce point voir notamment : Lemistre P., 2012, « La segmentation actuelle du marché du travail est-elle soluble dans la flexicurité ? », net.doc, Céreq, n°88.

professionnelles sont fréquentes. L'objectif de la flexicurité est de sécuriser ces nouvelles trajectoires supposées communes à tous dans un avenir proche. Un accroissement et une gestion « optimum » de la flexibilité externe permettraient alors des gains de compétitivité susceptibles de résorber le chômage et d'augmenter la croissance.

Or, actuellement la réalité du marché du travail en France relève plutôt d'une segmentation à minima entre des individus « à carrières » et des individus en situation précaire (chômage ou/et emploi temporaire). Cette segmentation doit donc être supprimée pour converger vers un modèle conforme aux présupposés précédents. Ainsi, il ressort des différents textes de l'Union Européenne que l'objectif de la flexicurité serait d'éviter la segmentation du marché du travail en organisant les mobilités inter-entreprises afin de répondre à un besoin supposé accru de flexibilité externe. Les moyens envisagés sont la réduction de la législation protectrice de l'emploi et le développement des politiques actives du marché du travail. Ces objectifs européens sont opérationnalisés par un travail de sensibilisation des Etats pour développer leurs actions. Par exemple, le Livre Vert de 2006¹¹ lance le débat public vers la réforme des législations du travail, avec pour finalité la création d'emploi dont serait garante la flexicurité. Plus récemment, la Commission Européenne précise dans ses « lignes directrices intégrées pour la croissance et l'emploi » que les Etats membres doivent « *promouvoir la flexibilité en même temps que la sécurité d'emploi, et réduire la segmentation du marché du travail* » (ligne directrice numéro 21).

Deux manières de mettre en œuvre la flexicurité s'opposent. La première peut être qualifiée de « sociale libérale ». Les individus sont dotés de « capitaux » afin de conserver ou d'améliorer leur employabilité. Il s'agit donc « d'équiper l'individu pour le marché », via des comptes transférables d'une entreprise à une autre qui constitueront autant d'éléments visant à renforcer son portefeuille de compétences. Par exemple, l'individu aura acquis sur un compte un certain nombre d'heures de formation. Doté de ce capital, l'individu « responsabilisé » doit lui-même effectuer les choix qui maintiendront ou augmenteront son employabilité. Ce premier modèle, largement plébiscité, fait pourtant l'objet de nombreuses critiques. En effet, les observations suggèrent que la plupart des individus ont besoin d'un encadrement de leur transition pour rationaliser l'utilisation et la constitution de leur « capitaux » individuels, alors que la flexicurité implique des régulations collectives.

C'est en cela que le second modèle, « social démocrate » se différencie du premier « social libéral ». Ici les individus sont accompagnés lors de leurs transitions professionnelles, qu'il s'agisse des choix de formation ou des démarches et des choix concernant de nouveaux employeurs. Le marché serait alors « équipé pour les individus ». La référence, dans l'optique très à la mode au sein des institutions européenne du benchmarking est le Danemark, Pays où l'Etat, les syndicats et les employeurs sont partie prenantes d'un dispositif de gestion commune des transitions professionnelles.

1.2 Un portefeuille pour sécuriser son parcours ?

Quelle place pour les portefeuilles de compétences dans ces dispositifs ? Souvent regroupés au sein du vocable plus large des e-Portfolio, surtout dans une perspective sociale libérale, les portefeuilles de compétences ont pour objectifs, d'une part de permettre aux individus de constituer un support permettant de produire un CV mettant en valeur les compétences

¹¹ Livre Vert : Moderniser le droit du travail pour relever les défis du XXI^e siècle, E3338 - COM (2006) 708 final du 22/11/2006.

acquises selon leur objectif. D'autre part, ils sont le support d'une réflexion individuelle pour orienter les choix lors des transitions – contraintes ou non - entre emplois et réaliser les investissements nécessaires à la valorisation du parcours, principalement en termes de formation. Voici les deux lectures idéales typiques que nous pouvons faire de ces deux modèles.

Dans le modèle social libéral, un portefeuille de compétences doit être constitué de manière autonome par l'individu en s'appuyant sur un e-Portfolio. En effet, considéré comme un individu « responsabilisé » ou a minima formé en amont à l'utilisation d'un tel outil, c'est lui qui opère ses choix. Il est supposé autonome pour en faire usage.

Dans le modèle social démocrate, la formation au portefeuille de compétence s'apparente plutôt à un accompagnement pour la réalisation du ou des premier(s) portefeuille(s) de compétences en fonction des objectifs de l'individu. Ensuite, celui-ci est accompagné dans ses choix et dans la lecture de son portefeuille pour déterminer ses arbitrages futurs en termes de formation et de recherche d'emploi.

Il y a donc ici deux types d'accompagnement : un premier vers une certaine autonomie dans l'utilisation de l'outil et un second tout au long du parcours.

En regard du projet de l'expérimentateur la posture est ambivalente :

- Sociale libérale (ou sociale démocrate a minima), à la lecture de la phrase introductive à la description du projet : « *Le PEC, c'est un outil et une démarche, dont l'acquisition et la maîtrise sont encadrées au départ (un accompagnement est nécessaire) et acquises in fine (l'objectif est l'autonomie de l'utilisateur).* »
- Clairement sociale démocrate à la lecture du résumé de l'expérimentation décrite comme un ensemble « *(d')Actions innovantes pour améliorer l'insertion professionnelle à l'université : accompagner tous les étudiants dans leur démarche d'insertion tout au long de la LICENCE et en L3* »

Nous verrons dans les éléments d'évaluation qui suivent que cette ambivalence n'est pas levée et qu'elle relève d'un écart entre les intentions et la mise en œuvre dans le cadre de l'expérimentation. Mise en œuvre qui peut s'inscrire plus ou moins dans l'un des deux modèles selon l'université.

Concernant ces intentions, elles s'avèrent en faveur du modèle social démocrate. Cette affirmation fait suite, d'une part, aux différentes déclarations de l'équipe d'expérimentation au sein du comité de pilotage et, d'autre part, à l'attention manifeste portée aux échanges entre étudiants et accompagnateurs dans la dernière version numérique du PEC. Celle-ci propose, en effet, une plateforme d'échange et différents outils à dispositions des étudiants et accompagnateurs pour un suivi post formation, bien que cela ne préjuge en rien de l'utilisation qui en sera faite puisque nous sommes ici dans le registre des intentions.

Les développements précédents peuvent paraître un peu décalés par rapport à une démarche qui s'applique à la période d'étude à l'université – et plus particulièrement au seul parcours L pour l'expérimentation où a priori il n'y a pas de transitions professionnelles, sauf une : celle du système éducatif au marché du travail. Dans cette perspective, l'absence d'accompagnement post universitaire exclut a priori la version sociale démocrate pour toute la vie active. Là n'est pas l'essentiel en ce qui concerne le PEC et le marché du travail lors de son déploiement à l'université.

En effet, le marché du travail doit être entendu au sens large, soit en y incluant les stages, les jobs d'été et le travail étudiant (en cours de scolarité). Or, 1 étudiant sur 10 a effectué un stage, 2 sur 10 ont eu un travail étudiant et 6 sur 10 un job d'été pour la seule première vague d'évaluation (7 universités 2009-2010) qui portait pourtant essentiellement sur le L1. Toutes ces expériences multiplient évidemment les transitions professionnelles et l'intérêt d'un accompagnement à l'université en regard du marché du travail, surtout lorsque l'on sait que leur impact sur le parcours professionnel futur est très dépendant de leur qualité (contenu et durée).

Par ailleurs, le PEC poursuit un autre objectif celui de l'orientation qui n'est pas central dans le projet étant donné que la candidature aux appels à projet s'inscrivait au sein de l'axe insertion. Il n'en demeure pas moins que cette intention est clairement exprimée à plusieurs endroits du projet et dans une perspective très proche de celle des institutions européennes, ainsi trouve-t-on les passages suivants dans la partie « objectifs détaillés » du projet :

- le PEC sécurise la construction des parcours de formation et d'insertion de tous les étudiants
- le PEC permet de repérer et d'accompagner les étudiants en situation d'échec et tentés de « décrocher »
- le PEC permet à tout « décrocheur » de positiver des expériences et de valoriser des compétences issues de contextes divers, il est un outil support à la réorientation positive.
- L'outil PEC, dont nous souhaitons doter nos étudiants est donc : un fil rouge pour l'étudiant que les modules Projet Professionnel de Licence (et au-delà : Master et Doctorat) accompagnent et dynamisent dans la construction de son parcours et de son projet

Cet objectif de réorientation participe également aux questionnements relatifs au recours au PEC au-delà de l'université et ceci dans le cadre Européen. A ce titre, l'expérimentateur a organisé le séminaire du Réseau Européen pour les politiques d'orientation tout au long de la vie de novembre 2011, la partie PEC qui représentait l'expérience française portait le titre : « *Le portefeuille d'expérience et de compétences : une aide à l'orientation* ». On ne saurait être plus clair quant aux intentions dans ce domaine.

Concernant l'inscription européenne rappelons que la France avait choisi le thème de l'orientation comme axe de travail communautaire pour la présidence française du Conseil de l'Union européenne. Ces travaux ont conduit à l'élaboration et l'adoption, le 21 novembre 2008, d'une résolution visant à « *mieux inclure l'orientation tout au long de la vie dans les stratégies d'éducation et de formation tout au long de la vie* ». Insertion et orientation se sont trouvées ensuite de plus en plus entremêlés dans la logique française. Par exemple, « *le délégué à l'information et à l'orientation auprès du Premier ministre organise les actions de l'État dans les domaines de l'information sur les métiers, l'orientation scolaire, la préparation à l'emploi et de l'insertion professionnelle des jeunes dans les établissements d'enseignement supérieur* ».

Qu'il s'agisse de l'orientation ou de l'insertion, à nouveau l'usage des portefeuilles de compétences peut relever d'une logique sociale libérale ou sociale démocrate selon l'effectivité de l'accompagnement.

Dans ce domaine, l'expérimentation porte sur le seul niveau L, soit une population très hétérogène et susceptible d'être concernée par tous les aspects couverts par le PEC :

insertion et orientation dans le cadre de parcours « classiques » ou non (décrochages réorientations).

Il est donc important de resituer les évolutions du public et des parcours à ce niveau pour mieux comprendre les enjeux de l'évaluation.

2 Un préalable à la lecture de l'évaluation : connaître le contexte en L¹²

2.1 Du contexte européen à la France

Les politiques de l'enseignement supérieur s'inscrivent dans un contexte européen qui suit les engagements du Conseil européen de Lisbonne des 23 et 24 mars 2000 et a déterminé les politiques européennes éducatives de 2000 à 2010 au sein d'une économie dite de la « connaissance ». Ces politiques trouvent un cadre applicatif pour l'enseignement supérieur *via* le processus de Bologne dont l'objectif est de construire un espace européen de l'enseignement supérieur en deux cycles avec un système commun de « crédits » attribué à chaque formation à travers ses composantes (modules, notamment). Au sein de « l'économie de la connaissance », la formation initiale est censée, par son accumulation, maintenir la compétitivité de l'Europe en générant de la croissance¹³.

Chaque pays s'est saisi de manière différenciée des « injonctions européennes ». La France affichait déjà des ambitions dans le domaine de l'expansion scolaire à travers le plan universités 2000 initié en 1990 qui a conduit à la création de 8 universités et de près de 200 départements d'IUT, alors que dans le même temps les STS connaissaient une augmentation comparable de leurs effectifs. Les engagements de Lisbonne et le processus de Bologne vont largement légitimer la mise en œuvre du plan suivant en 2000 : U3M (Université du troisième millénaire). Ce plan visait à la rénovation de l'existant afin d'améliorer la réussite universitaire, à travers notamment des efforts considérables dans le domaine de la vie étudiante. La mise en place du LMD initiée en 2002 et toujours en cours en 2011 (filiales de la santé) correspond à la traduction française du processus de Bologne. Elle va de pair avec la transcription française des intentions de Lisbonne qui se traduit par l'objectif affiché par plusieurs pays européens, notamment la France et l'Allemagne, d'atteindre 50% de diplômés de l'enseignement supérieur par classe d'âge en 2015¹⁴.

Si le programme Université 2000 faisait encore une part importante à la démocratisation en implantant des universités et IUT dans des villes moyennes et des zones rurales, le programme U3M était plus orienté vers la réussite que vers l'égalité des résultats scolaires. L'autonomie récente des universités dans le cadre de la loi LRU de 2007 va manifestement conduire à mettre davantage l'accent sur la réussite et l'insertion. Concernant plus

¹² Le cadrage sur le niveau L est largement inspiré de notre contribution à l'introduction à l'ouvrage : *Etudier en Licence Parcours et insertion* (Relief Céreq n°36). Il en est néanmoins une courte synthèse (éléments de détail dans l'ouvrage) avec plusieurs ajouts et modifications.

¹³ On peut contester les bienfaits de l'expansion scolaire, au moins à court terme en France. Pour une synthèse et discussion des thèses en présence voir : Lemistre P, 2009, « Faut-il poursuivre l'expansion scolaire ? », *Economie et Société*, n°31.

¹⁴ Epiphane D., Sauvageot C. et StoefflerKern F., 2006, *Objectif 50% d'une génération diplômée de l'enseignement supérieur*, Rapport du Haut Comité Éducation Économie Emploi, La Documentation française.

spécifiquement la licence, les universités ont été dotées de moyens dans le cadre du Plan Pluriannuel de Réussite en Licence (PPRL) destiné à diplômer le plus grand nombre à ce niveau. L'objectif économique via la réussite en licence est la poursuite d'études et surtout l'insertion en fin de cursus. Afin de favoriser cette insertion future, pendant le parcours universitaire, les universités sont tenues de mettre en œuvre des modules « Projet Personnel Professionnel de l'Étudiant (PPPE) » pendant le parcours universitaire. Ces dispositifs pour favoriser l'insertion sont mis en œuvre par les BAIP (bureaux d'aide à l'insertion professionnelle) obligatoirement créés dans les universités dans le cadre de la LRU.

Dans le cadre de la nouvelle licence (arrêté 2011 mis en œuvre à la rentrée 2012), l'une des nouveautés est l'extension de la notion de professionnalisation à la filière générale. Jusqu'alors la filière générale était censée uniquement préparer les étudiants à la poursuite d'études, et la filière professionnelle à l'entrée sur le marché du travail. Sans nier les vocations de chaque filière, dans les faits et dans les textes le distinguo entre les deux voies n'est pas aussi clair. Ainsi, l'arrêté du premier août 2011 pour la nouvelle licence réaffirme l'ouverture de l'ensemble des licences vers le monde professionnel en précisant que la nouvelle licence « *prépare à la fois à l'insertion professionnelle et à la poursuite d'études de son titulaire* », que toutes les licences doivent prévoir « *l'intégration d'éléments de professionnalisation au sein de la Licence...* ». De plus, la poursuite d'études des détenteurs de licences professionnelles ne cesse de croître (plus de 20%).

2.2 Evolutions des effectifs et du public en L

Les premiers cycles universitaires, sous l'effet de deux phénomènes conjugués sont les plus concernés par les évolutions décrites.

Le premier est l'augmentation des effectifs liée à l'objectif d'atteindre 50 % de diplômés du supérieur. Cette augmentation, très forte pour la décennie 90, plus modeste au cours des années 2000, n'a pas été homogène et a concerné de manière différenciée les formations.

En 10 ans entre 1990 et 2000, les effectifs augmentent de 26 % : la France compte près de 443 000 étudiants de plus. L'Université (hors IUT) contribue à 43 % de cet accroissement (à elle seule elle compte 193 000 étudiants de plus). Mais durant la décennie, les effectifs de toutes les formations augmentent : IUT (+ 60 % soit + 45 000 étudiants) ; STS (+ 20 % soit + 40 000 étudiants) ; les écoles de commerce et les formations d'ingénieurs universitaires doublent leurs effectifs. Or, pendant la même période, les effectifs au baccalauréat et leur répartition restent relativement stables. Ainsi, des jeunes qui, jusque-là, n'entraient pas dans l'enseignement supérieur, y ont accès, notamment grâce aux universités créées dans des villes moyennes du plan Université 2000. Parallèlement, les filières sélectives continuent à absorber les meilleurs bacheliers au détriment de l'université au moins pendant les deux premières années dans l'enseignement supérieur, puisque certains reviennent vers l'université avec un BTS, un DUT ou après une CPGE, comme on le verra plus loin.

L'augmentation des effectifs se poursuit de manière plus modeste entre 2000 et 2010. Ils augmentent de 7 % : la France compte près de 156 000 étudiants de plus. Trois grandes filières expliquent quasiment toute cette augmentation : les écoles de commerce (+ 53 000 étudiants), les écoles paramédicales et sociales (+ 44 000) et les universités hors IUT (+ 49 000). L'université continue de contribuer fortement à la massification des études supérieures. Pour leur part, les effectifs des STS et des IUT se stabilisent. Les projections ministérielles en 2014 et 2019 laissent entrevoir une poursuite de la croissance des effectifs

à l'université et une nouvelle croissance des IUT et STS.

Ces restructurations des effectifs impactent les parcours en L. Tout d'abord, une population de néo bacheliers de plus en plus nombreuse, mais aussi de plus en plus diversifiée, s'inscrit en L1, souvent par choix mais aussi après un refus d'admission dans une filière sélective courte. Une partie de ces nouveaux bacheliers – mal préparés ou mal orientés – alimente l'échec en L1 de plus en plus fréquent ou décide de se réorienter à l'issue de leur première année. Le « décrochage » en L1 et son traitement entrent dans le débat public et deviennent des questions centrales des politiques éducatives du supérieur dans les années 2000. De nouvelles initiatives pédagogiques tentent de réduire l'échec.

Le second phénomène impactant les parcours concerne la mise en place du système LMD. Le LMD fait de la licence, en théorie, le premier niveau de certification de l'enseignement supérieur, trois années après le baccalauréat. La question de l'avenir des BTS et des DUT est donc posée à moyen terme, les sorties à Bac + 2 n'étant plus reconnues dans le système LMD. Une nouvelle articulation de ces filières supérieures courtes avec l'université se profile avec le développement ou le renforcement des parcours de poursuite d'études après le BTS et de DUT, en licence générale ou professionnelle. Ces parcours sont facilités par le développement des licences professionnelles à l'université depuis 1999. Cette poursuite d'études concerne déjà près de 80% des titulaires d'un DUT au début des années 2000. Si nombre de diplômés de BTS entrent encore directement sur le marché du travail après l'obtention de leur diplôme, leur propension à poursuivre leurs études ne cesse de progresser. En conséquence de la mise en place du LMD, de plus en plus de jeunes intègrent l'université en L3 après une filière de l'enseignement supérieur court.

III Volet 1. Le PEC du point de vue des « institutionnels »

Nathalie BEAUPÈRE, Benoit CART

Cette évaluation ne peut faire l'impasse sur l'histoire du PEC et de sa mise en œuvre dans les établissements concernés par l'expérimentation. Il importe en effet de rappeler qu'il y a deux niveaux au projet évalué, un premier qui concerne l'expérimentation au niveau national et les instances du PEC (bureau, comité de pilotage, comité d'orientation, comité scientifique), un second qui concerne l'expérimentation dans les établissements et les porteurs et correspondants locaux du PEC.

L'expérimentation financée par le FEJ englobe de fait les deux niveaux, mais ils ne renvoient pas, du point de vue de l'évaluation, à la même perception du PEC et des enjeux de l'expérimentation. Ainsi par exemple au niveau national l'essaimage se pense à l'échelle des universités, au niveau de l'établissement l'essaimage est envisagé à l'échelle des UFR voire des niveaux de diplôme. Pour distinguer ces deux niveaux, l'intégration de nouveaux établissements sera désormais qualifiée d'essaimage et pour une extension de la démarche au sein d'un établissement, le terme déploiement sera privilégié. Interroger les membres des conseils d'orientation ou scientifique et parallèlement étudier la mise en œuvre opérationnelle du PEC dans les universités nous semble particulièrement instructif. Ce premier volet est donc constitué de deux parties et distingue d'une part l'enquête réalisée auprès de ceux que nous appellerons de manière générique « les experts nationaux » et d'autre part la synthèse des monographies de sites réalisées à partir des enquêtes dans les établissements au départ du projet.

Ces regards croisés rappellent l'histoire du PEC et de son développement mais également les choix des établissements pour le diffuser. De l'élaboration d'un dispositif global d'accompagnement outillé, à la mise en place opérationnelle dans les formations, il y a des ajustements nécessaires qui révèlent la diversité des modalités de mise en œuvre locales du PEC.

Volet 1a L'expérimentation du PEC sous le regard d'experts

Nathalie BEAUPÈRE

1 Introduction : une enquête auprès des instances de suivi du PEC

Neuf entretiens complémentaires ont été réalisés dans le cadre de l'évaluation avec des représentants des conseils scientifiques et d'orientation et des rédacteurs du livre blanc consacré aux e-portfolios commandé par la DGESIP. Le guide d'entretien était identique pour tous ces acteurs, plus ou moins impliqués dans l'expérimentation et/ou son suivi. Il s'agissait avant tout de connaître leur rôle dans l'histoire et le développement du PEC, mais également de le décrire dans ses différentes dimensions (outil, accompagnement, démarche, etc.). Un dernier volet était centré sur l'expérimentation et l'évaluation. Au final, cinq questions constituaient la trame de ce guide.

- Quand avez-vous entendu parler du PEC pour la première fois ?
- Que savez-vous de l'histoire du PEC ?
- Quel rôle avez-vous joué ou jouez-vous aujourd'hui par rapport au PEC ?
- Que pensez-vous du PEC ?
- Comment avez-vous suivi le déroulement de l'expérimentation ?

Cette synthèse des entretiens reprend ces principales thématiques ou plutôt raconte l'histoire de cet outil, créé à l'initiative d'un groupe de travail, soucieux d'aider les étudiants des universités à valoriser leurs compétences.

Pour certaines des personnes rencontrées la connaissance du PEC est assez récente et coïncide avec leur entrée dans le Conseil scientifique ou le Conseil d'orientation, pour d'autres en revanche les relations avec le PEC sont déjà une histoire ancienne. Il y a donc une distinction assez nette dans les discours. Mais pour tous l'expérimentation et l'évaluation financées par le FEJ marquent un tournant, dont les enjeux pourraient être comparés au passage d'un mode de production artisanale à un mode de production industrielle ; où l'objet à créer n'est plus un modèle unique mais un modèle standard. Le PEC n'est plus seulement le produit d'une histoire familiale locale, il est exporté dans d'autres établissements, il est évalué, il entre en concurrence avec d'autres outils et dispositifs dédiés à l'insertion professionnelle des étudiants.

2 Origine et premiers développements du PEC

2.1 A l'origine, le PEC « une affaire de convaincus »

Les entretiens réalisés dans le cadre de l'évaluation ont permis de retracer l'histoire du PEC, sa genèse. Or des concepteurs aux observateurs, le PEC est identifié à ses porteurs, et ceux-ci à leur histoire, leurs échanges, leur culture.

« D'abord, c'est une rencontre. C'est une rencontre lors d'un séminaire, un partage, je dirais un échange, un partage de pratiques. [...] On sentait qu'il fallait donner un peu plus d'approfondissement, un peu plus de suivi dans ce projet personnel et professionnel, puisqu'il ne s'adressait qu'aux étudiants de première année. »

(membre de l'équipe porteuse du projet PEC et de l'expérimentation)

L'histoire du PEC racontée par ses auteurs révèle en effet une aventure humaine et un « bricolage » au sens noble du terme. Il est fait référence au bilan de compétences, aux démarches de VAE, à la formation tout au long de la vie, au portefeuille de compétences québécois, ... Les références sont multiples mais pour les concepteurs du PEC la finalité est bien définie : aider/accompagner les étudiants, ou tout autre public, à identifier et valoriser ses compétences.

Les nombreuses références et influences qui ont fondé le PEC sont souvent mêlées et diverses, il est alors question de culture partagée, de centres d'intérêts communs. Comme tente de l'expliquer une des personnes rencontrées, la genèse du PEC a fait se croiser des pratiques, des personnes, le PEC est né d'expériences de terrain, de connaissances et de compétences, individuelles et collectives.

« Quand une pratique naît, c'est le cas par exemple du bilan de compétences, elle naît dans des expériences singulières, chez des gens qui croient à quelque chose. [...] les gens ne cherchent pas toujours quelle est la raison théorique de ce qu'ils font. Je pense qu'il est né d'une culture qui se mettait en place dans les services d'orientation, et de l'intérêt de cette culture pour des gens qui étaient en formation et qui commençaient à s'intéresser de près à l'insertion de leurs étudiants. [...] Pour moi, il est né dans l'expérience et les convictions des gens qui étaient déjà en place, et qui se sont dit : « on va formaliser ça ». »

(membre du Conseil scientifique)

Le PEC est donc issu de l'initiative et du travail collaboratif de personnes « convaincues », ce terme a été très souvent entendu tout au long de cette évaluation ; « le PEC est avant tout une affaire de « convaincus » » nous dit-on souvent. Les disciplines des concepteurs ne sont pas toujours proches mais tous ont le souci d'aider les étudiants, tous ont travaillé avec ou dans des services universitaires d'information et d'orientation. Comme ils le précisent, les porteurs partagent une culture commune, « la culture PEC », qui a pris forme à partir de leurs préoccupations à l'égard des jeunes, de leurs travaux, de leurs lectures et rencontres. Cette culture a été le socle commun des porteurs. Le PEC est par ailleurs pour les personnes extérieures, un groupe, une coordination, un réseau « soudé ».

« Alors quand je dis concepteurs, c'est toute la bande, c'est pas que les chefs. C'est tout ce truc, ce réseau là un peu toulousain mais qui a rajouté quand même des gens d'ailleurs et qui se retrouvent souvent, qui passent deux journées ensemble, enfin il y a

un côté collectif qui... enfin voilà, la famille, un côté... voilà. » (membre du Conseil scientifique)

La référence à la famille n'est pas anodine, le PEC est né et a grandi au sein d'un groupe, relativement restreint de personnes et ce sont les apports croisés des uns et des autres, qui ont permis de créer le premier prototype du PEC. Les membres fondateurs sont bien identifiés, ce sont les référents de la famille PEC qui s'est élargie, ce sont eux qui forment et transmettent les valeurs. En cas de difficultés ce noyau dur du réseau est sollicité, c'est lui qui continue de donner du sens, ce que l'épisode du projet IDEFI a bien démontré. En effet lors des entretiens, les projets retenus dans le cadre des IDEFI avaient été nommés, le PEC n'ayant pas été retenu. Cette élimination a été très présente dans les propos des personnes rencontrées et a relancé les discussions sur l'esprit du PEC, sur la continuité, voire « la relève » quand les principaux porteurs partiront. Une fois encore c'est le socle commun, la culture PEC qui est invoquée. Cette culture définit le groupe et ses frontières, l'adhésion aux valeurs qui conditionne l'appartenance au groupe comme le suggère un des porteurs.

« Je ne sais pas pourquoi on n'a pas été retenu, personne ne le sait vraiment.

Donc ça veut dire qu'en fait, les universités qui ont PEC aujourd'hui ne peuvent pas faire fonctionner le PEC sans ressources extérieures ?

Je pense que les universités qui ont la culture PEC ne vont pas lâcher. Je pense que les universités vont pourvoir à cette charge, parce que la culture est mise, la dynamique est mise en place. Maintenant, les universités qui entrent et qui n'ont pas encore cette culture là, qui ont à mettre tout en place, je pense qu'elles vont avoir un certain nombre de difficultés à y rentrer.

C'est quoi la culture PEC ?

Justement, c'est d'avoir des enseignants chercheurs, ou des personnels, intéressés par ce travail d'accompagnement des étudiants, à faire émerger chez eux justement toutes ces compétences qu'ils ont développées, à la fois en termes de compétences liées aux apprentissages qu'ils ont faits dans leurs différents cursus, mais également par rapport à tous les petits boulots qu'ils ont pu faire à côté. Ce qui est très intéressant, dans l'expérience qu'on a eue de cette mise en place, petit à petit, on voit que ce sont des enseignants intéressés par ça, volontaires, qui commencent à accrocher l'université à cette démarche là. [...] C'est pour ça que je dis, dans les universités qui ont cette culture là, les enseignants ne sont pas près de lâcher, les personnels administratifs ne sont pas près de lâcher, parce qu'ils ont eux aussi beaucoup trouvé dans ce travail avec les étudiants. Maintenant, pour ceux qui rentrent, s'ils ne sont pas aidés, ça va être un peu difficile à développer. »

(membre du Conseil scientifique)

« Tous les gens que j'ai rencontrés à l'échelle nationale, tous ceux qu'on rencontre, on a une passoire, la passoire PEC, ça ne retient que ceux qui veulent en faire et que ceux qui sont comme nous. Donc c'est intéressant. On a des combats qui sont des combats d'amélioration, pas des luttes intestines. »

(membre de l'équipe porteuse du projet PEC et de l'expérimentation)

Le premier cercle de concepteurs du PEC s'est élargi ces dernières années, depuis les premiers échanges en 2006 jusqu'à la fin de cette expérimentation. Il est devenu de plus en

plus visible, il a attiré les regards, attisé les curiosités. Des universités s'intéressent de près à cet outil, pour favoriser l'insertion professionnelle de leurs étudiants, pour tenter de répondre aux problématiques du décrochage ou aux réorientations. Cette sortie de l'anonymat n'a pas été sans soulever de questions, du statut de prototype le PEC est devenu un outil valorisé à diffuser.

2.2 Le développement du PEC, d'heureux hasards et opportunités

Le PEC atteint une certaine maturité à l'heure où l'insertion professionnelle des diplômés de l'université devient une problématique particulièrement prégnante dans les établissements. Fortement incitées à mettre en place des modules dédiés au projet professionnel, la plupart des universités cherchent à innover dans leurs actions en direction de leurs étudiants. Au niveau L ce sont des modules de PPPE et au niveau M des modules TRS/TRE (ateliers de technique de recherche de stage et de recherche d'emploi) que l'on observe le plus souvent. Dans ce contexte, le PEC intéresse d'autres universités que celles engagées depuis 2006 dans sa mise en place.

Parallèlement, la direction interministérielle à l'orientation (DIO) est chargée de recenser « *tout ce qui pouvait être mis en place pour aider l'insertion professionnelle des étudiants* » (membre du Conseil scientifique). Le PEC attire l'attention de cette mission de la DIO et dès 2009 ses concepteurs sont encouragés à soumettre une proposition d'expérimentation dans le cadre des appels à projet du Haut commissariat aux solidarités actives.

Le PEC va sortir peu à peu de son relatif anonymat, il va bénéficier d'un financement pour soutenir son développement. Il est également observé et suivi dans le cadre des groupes de travail sur les e-Portfolio au niveau européen, de même qu'il pourrait être un support pertinent pour la nouvelle Licence... En deux à trois ans, le PEC est invité à « jouer dans la cour des grands ». Le développement se fait donc rapidement et il est impulsé par des acteurs extérieurs.

Ce développement à une échelle nationale n'a pas été anticipé par les concepteurs, qui souhaitaient avant tout mettre en œuvre un outil à destination de leurs étudiants et dont ils n'avaient pas pu tester toutes les potentialités. Ce passage à la vitesse supérieure va encourager l'équipe de départ à accélérer le développement du PEC, à stabiliser l'outil, mais va le projeter, ainsi que ses concepteurs, dans une autre dimension : il faut changer d'échelle. Ceci ne se fait pas sans soulever de nombreuses questions, liées une fois de plus à la culture du PEC et notamment au réseau des personnes et établissements engagés.

« On fait attention, non pas à l'éthique ou aux valeurs, mais à des gens qui veulent s'impliquer. Ils ne vont pas être là sur de la consommation. Ils veulent un produit etc. On veut des gens qui soient évidemment dans la co-construction, dans la mutualisation. Donc on a beaucoup d'universités avec lesquelles on a eu des rapports que de business. « Et combien ça coûte etc. Ecoutez, c'est trop cher »... On n'est pas dans ce type là. On mutualise. »

(membre de l'équipe porteuse du projet PEC et de l'expérimentation)

Finalement à différents niveaux et pour différents motifs le PEC est amené à prendre de l'ampleur mais aussi à prendre son envol. C'est la conjonction de toutes les préoccupations – appel à projet du FEJ, mission insertion professionnelle dans les établissements, e-Portfolio européen, arrêté nouvelle Licence, IDEFI ... - qui a fortement impulsé la dynamique du PEC. Il est possible que sans ces différents projets, pour lesquels le PEC semble représenter un outil

adapté pour ne pas dire idéal, son développement n'aurait d'une part pas été aussi rapide et d'autre part pas aussi ambitieux.

L'expérimentation financée par le FEJ est le premier test en grandeur nature de la robustesse du modèle artisanal.

3 PEC : le passage de l'artisanat à l'industriel

3.1 Le PEC à grande échelle, l'expérimentation financée par le FEJ

Les différents récits, a fortiori ceux des porteurs, soulignent le pas de géant franchit en très peu de temps. Le financement de l'expérimentation PEC a ouvert de nombreuses possibilités, mais il a également exigé une organisation plus rationnelle de la part des porteurs du projet.

C'est le contexte d'expérimentation qui a nécessité le passage de l'artisanat à l'industriel. Le PEC a concerné, quatre universités puis treize, puis vingt-cinq et pour les porteurs il était important dans un premier temps de pouvoir fixer une limite à cette expansion.

« Et 2011, 25, pas plus. On ne peut pas aller plus loin, c'est ce qu'on a dit à la DGESIP. On ne peut pas aller plus loin, parce que d'une part, on est dans l'expérimentation. L'outil n'est pas stabilisé, la démarche n'est pas stabilisée. Et on découvre tous les jours. Donc ce n'est pas la peine d'aller dans la généralisation. »

(membre de l'équipe porteuse du projet PEC et de l'expérimentation)

Concrètement l'expérimentation a nécessité la nomination de correspondants PEC dans toutes les universités concernées, la formation des accompagnateurs, la création d'un Conseil scientifique, d'un Conseil d'orientation, des versions améliorées du site internet PEC, finalement une standardisation relative de l'outil – relative car les universités ont la possibilité de personnaliser quelques informations. Voici le protocole décrit par l'un des porteurs qui donne à voir une partie de l'organisation.

« Alors, les formateurs actuellement on est 4. On a chacun une partie pour les trois thématiques : expérience, compétence, accompagnement. Et le séminaire des responsables de formation. Ça, ça va être le gros investissement. Dans chaque site, on forme 15 à 20 personnes, en général c'est cela. A Paris, ils étaient 50-60. Ici, on est une trentaine. En général, ce sont des groupes de 20 et dans les formateurs, vous avez autant d'enseignants que de personnels d'orientation et d'insertion. Donc il y a ces deux journées de formation. Ils ont un cahier ressources, chaque université, et ensuite, en général, ils ont deux personnes ressources pour mettre en place justement le suivi et la supervision de la mise en place de la formation. [...] Le principe, c'est de contextualiser. Il y a trois ou quatre grands supports et ensuite il faut que ce soit contextualisé. Autant le site [internet du PEC] est générique pour l'instant. Cette année, dans la formation aussi, on a formé des contributeurs qui vont contextualiser le site, essayer de mettre des fiches exemples etc., dans les domaines des universités, c'est de mettre des liens dans l'accompagnement, régionaux... Et on a un groupe ingénierie informatique. Ingénierie informatique qui s'occupe essentiellement du réseau. »

(membre de l'équipe porteuse du projet PEC et de l'expérimentation)

Proposer le PEC à une vingtaine d'universités ne se fait pas sans coût, sans compromis, sans arbitrage auxquels les membres du Conseil scientifique contribuent. Ils viennent d'horizons relativement divers et sont conscients du rôle de caution scientifique qu'ils assurent. L'un d'eux l'exprime d'ailleurs explicitement.

« On n'est pas du tout dans l'évaluation nécessaire de toute l'expérimentation, mais on est plutôt dans renforcer la réflexion interne et donner du sérieux entre guillemets, je le dis comme ça parce que c'est comme ça que Jean-Pierre le disait, donner un peu de sérieux, d'où la composition de ce Conseil qui est un peu particulière en termes d'origine disciplinaire. Il y a de la science de l'éducation, socio, plutôt technologie... des gens qui ont un petit peu de temps pour réfléchir comme ça. »

(membre du Conseil scientifique)

L'expérimentation a modifié la donne et le partage des rôles, il est désormais plus difficile de garder la tête hors de l'eau pour les porteurs, et les conseils dont ils se sont entourés veillent à préserver les orientations initiales du PEC, à en préserver l'essence. Finalement ce sont parmi leurs références de départ que les porteurs sont allés chercher les membres du Conseil scientifique, des personnes qui ont réalisé des travaux particulièrement proches de ceux initiés par le PEC ou qui sont expertes dans les champs concernés.

« Le Conseil scientifique à mon avis, il joue ce rôle un peu de précaution de, en gros, n'oublions pas la réflexion, ne nous laissons pas prendre par l'outil, par les démarches, par les formations, par tous ces trucs qui est une machinerie absolument infernale quand on y réfléchit. Et arrêtons-nous quelques instants et c'est le Conseil scientifique qui va le faire. »

(membre du Conseil scientifique)

Pour un autre membre du Conseil scientifique il est question de légitimité, mais c'est sans doute bien plus la préservation de la culture PEC qui est en jeu.

Le passage à l'échelon supérieur, le fait d'intégrer d'autres universités, qui certes vont se former mais restent extérieures au groupe fondateur, soulève quelques craintes et questions comme il a été mentionné plus haut. Le PEC ne risque-t-il pas de se perdre ou d'être perdu ? Comment s'assurer que les accompagnateurs accompagnent réellement les étudiants ? Est-ce que l'outil ne va pas supplanter la démarche ? De fait, si dans un petit groupe de pairs il est possible d'échanger autour des pratiques et par là même d'assurer un certain contrôle qualité cela ne semble plus possible dans le contexte ou plus d'une vingtaine d'universités intègrent le PEC à leurs plaquettes. Il est nécessaire de fixer d'autres règles, de créer des rendez-vous rassembleurs, des temps d'échange et de formation et de préserver les fondamentaux pour éviter la dispersion.

3.2 La « magie du PEC », un outil réflexif

Tous les acteurs rencontrés ont été invités à définir la philosophie du PEC et plus largement ce qu'ils pensent de cet outil. Tous ont privilégié leurs centres d'intérêt dans leur réponse mais tous s'accordent sur une définition : « le PEC est un outil réflexif » qui faciliterait une forme d'introspection des étudiants, en lien avec leur parcours antérieur et leurs projets. Cette affirmation semble résumer de manière consensuelle l'esprit du PEC ou plutôt la volonté de ses concepteurs.

Un des membres du Conseil scientifique explique que cet outil est essentiel et qu'il devrait faire partie intégrante des formations, il est utile à tous les âges de la vie et aux étapes qui la jalonnent. Un des observateurs privilégiés du PEC, chargé de la mission livre blanc sur les e-Portfolio, résume lui aussi le PEC par cette formule laconique.

« Pour moi, la culture qui devrait être celle de tous, c'est cette culture réflexive qui permet à chacun de pouvoir analyser le moment où il est, le pourquoi il est là, puis qu'est-ce qu'il va pouvoir faire, et qu'il ne reste pas collé aux événements qu'il vit, mais qu'il peut prendre de la distance. [...] C'est de donner à la personne les capacités de réfléchir sa vie, de ne pas être collée aux événements qu'il est amené à vivre »

(membre du Conseil scientifique)

« D'après vous quelle est la philosophie du PEC ?

J'allais dire c'est... on va dire c'est l'étudiant réflexif (rires). C'est à dire c'est aider l'étudiant à réfléchir sur son parcours, à réfléchir sur ses acquis, finalement réfléchir sur soi. Moi je le vois comme ça en tout cas. »

(membre de l'équipe chargée du Livre blanc sur les e-portfolios)

Comparé à d'autres outils ou dispositifs mis en place dans les universités françaises, le PEC se distingue par cette caractéristique essentielle. Le PEC tel qu'il est proposé aux étudiants les conduit, à l'instar d'une démarche de VAE comme il a été précisé plus haut, à revisiter et à valoriser toutes leurs expériences, professionnelles ou non, et à détailler les compétences qu'ils ont acquises. Cet outil réflexif, invite aussi à être pro actif, à anticiper, « à ne pas subir » déclarent certains.

L'atout et la singularité du PEC résident donc non pas tant dans l'outil que dans ce qu'il implique, dans ce qu'il exige. Remplir les fiches du PEC sans prendre le temps de revenir sur ses expériences antérieures et sans les « analyser » ne semble pas présenter d'intérêt aux yeux des personnes rencontrées, du moins pas plus que d'autres outils d'aide à l'insertion professionnelle. Finalement le PEC a cette exigence que n'ont pas d'autres outils, il nécessite un accompagnement, pour faciliter la réflexion sur soi, et il nécessite que l'étudiant s'y engage, ou plus trivialement qu'il « joue le jeu ». Autrement dit le PEC doit dans un premier temps présenter un intérêt aux yeux des étudiants pour qu'ils s'y investissent et que le travail qu'ils réaliseront soit pertinent pour eux.

Cette formule « outil réflexif », si elle semble rassembler tous les acteurs rencontrés, laisse également une part de flou dans les finalités de l'outil. Suivant leurs centres d'intérêts ou leurs préoccupations, les acteurs attendent du PEC qu'il aide les étudiants dans leur (ré)orientation, qu'il facilite leur cursus universitaire, qu'il optimise leurs démarches d'insertion professionnelle, qu'il les aide à dessiner leur projet professionnel, à se présenter, à se valoriser, etc. De fait chacun peut « se retrouver », « se voir » dans le PEC. On comprend dès lors aisément qu'il soit idéal pour les universités. Tout se passe finalement comme si chacun retenait et projetait sur le PEC ce qu'il souhaite y trouver, et pourtant les personnes rencontrées ont rarement découvert - et encore moins utiliser - l'outil numérique, faute de temps.

Il semble parfois que le discours tenu sur le PEC est performatif et dire que le PEC est un outil réflexif pourrait être assimilé à une formule magique. Or si cette formule résume le PEC elle donne à voir dans le même temps les conditions de son « efficacité », une de ces conditions est bien la réflexivité et l'accompagnement des étudiants dans cette démarche.

L'outil numérique, le site internet, n'est alors qu'un support, une banque de données ressources pour l'étudiant, voire pour la dernière version une interface d'échange avec son accompagnateur.

« Pour moi, le PEC, je ne distingue pas la démarche et l'outil. Il me semble que l'un ne va pas sans l'autre. Si vous déployez un outil, mais que vous laissez l'étudiant seul face à cet outil, il y en a qui réussiront bien évidemment, mais l'objectif ne sera pas complètement atteint. Ce qui est intéressant là, c'est justement que les deux sont couplés, et comme je vous le disais tout à l'heure, c'est que c'est à la fois une démarche réflexive... Il y a une sensibilisation à l'outil, mais après, l'étudiant peut travailler dans son coin, et après, revenir, interroger, poser des questions. L'accompagnateur peut, par ses questions ou par ses remarques, réorienter l'élève dans le cadre de la réorientation.

Mais par rapport à d'autres outils que vous connaissez ou dont vous avez pu entendre parler...

Là justement, c'est un tout. Dans certains outils, on vous propose un e. portfolio, un web classeur pour le secondaire, mais il n'y a pas forcément interaction ou dialogue à n'importe quel moment. Là, dans cette expérience PEC, en tout cas c'est comme ça que je l'ai ressentie, c'est qu'à tout moment, il peut y avoir un dialogue. Alors que dans d'autres systèmes, il faut prendre rendez-vous. Il y a des obstacles techniques, des obstacles temporels. Alors que là, à tout moment, on peut trouver un moment pour répondre, il y a une interaction. Après bien évidemment, l'étudiant peut prendre rendez-vous avec son accompagnateur pour... Et puis je trouve que c'est un outil qui est dans l'air du temps, qui évolue avec la technologie, donc ça, c'est intéressant. »

(membre du Conseil d'orientation)

Tous les acteurs rencontrés semblent avoir bien intégré l'esprit ou la culture du PEC, bien que chacun les traduise en fonction de ses priorités. Certains discours cependant laissent entendre les limites du PEC, dont des limites techniques qui interrogent les usages que f(er)ont les étudiants du portefeuille en ligne et de la démarche qui leur est proposée.

Là encore la question du passage de l'artisanat, où l'outil numérique n'est rien plus qu'un support, à l'industriel où l'outil devient la ressource de référence qui permet une relative homogénéisation des pratiques et des discours est centrale. L'expérimentation a été l'occasion pour les acteurs, quel que soit leur niveau d'implication de se trouver confrontés à des questions essentielles sur le PEC et ses finalités, des questions qui ont animé des débats lors des conseils scientifiques et qui restent éminemment présentes dans les discours recueillis.

La formule magique ne suffit pas, elle doit se traduire concrètement, et le PEC doit tenir ses promesses – diverses si l'on se réfère à toutes les thématiques recensées (insertion, (ré)orientation, décrochage, etc.). Certains aspects du PEC, comme l'outil numérique, ont désormais une grande importance, plus grande sans doute que si seules quatre ou cinq universités avaient continué leurs travaux sur le PEC auprès de leurs étudiants.

3.3 Une expérimentation qui fait découvrir de nouveaux horizons

L'expérimentation du PEC dans plus de vingt universités a été une opportunité de développement inattendue, mais elle a confronté ses concepteurs à la nécessité de préserver l'essence initiale de leur projet. Les entretiens réalisés ont mis en évidence les limites et les impératifs d'un tel changement d'échelle. Arrivé au « bon moment », ou plutôt à un moment où différentes problématiques posées à l'université nécessitait des réponses, le PEC a semblé être une solution multicarte. Le portefeuille d'expériences et de compétences, dans l'air du temps, semble être la réponse à bien des problèmes rencontrés par les étudiants.

Pour ces raisons et parce que les personnes rencontrées se sont intéressées au PEC pour différents motifs, qui ont tous un lien avec leurs propres expériences professionnelles ou personnelles, l'appréciation objective du PEC semble être difficile. Les personnes sont partagées entre un discours qui met en exergue la nécessité d'un tel outil pour les étudiants, et la crainte malgré tout que cet outil soit obsolète, inopérant, en somme que les enseignants et les étudiants n'y adhèrent pas. La question posée en substance est celle-ci : le PEC est-il la solution optimale (partout et pour tous) ?

La généralisation du PEC, question posée à l'expérimentateur et à l'évaluateur, a été présente dans les débats des différents conseils, réunions de travail et/ou journées nationales tout au long de l'expérimentation. Or le PEC est toujours présenté dans ces deux dimensions, la démarche accompagnée qui facilite la réflexivité des étudiants et l'outil numérique qui est un appui, une ressource et un lieu de stockage des travaux réalisés.

En soi la standardisation de l'outil numérique et sa distribution ne semblent pas poser de difficultés, à condition que les universités puissent personnaliser quelque peu certaines des informations, des interfaces ou liens vers des ressources locales. De même il semble important que le PEC puisse être « déménagé » sur d'autres systèmes. Mais la généralisation de la démarche, de l'accompagnement, ce qui sous-entend la mobilisation de personnel formé dans les établissements, semble plus complexe, même si les porteurs sont relativement optimistes ; s'il faut convaincre les enseignants au départ, ils sont satisfaits à l'arrivée.

« Pour les convaincre, il n'y a pas 50 solutions. Il y a déjà le contexte, actuellement. Dans les missions d'universités, c'est la deuxième mission prioritaire, l'orientation et l'insertion. Il y a déjà des textes sur l'accompagnement. Il y a les indicateurs de l'AERES. Ça, ça va être important aussi. Il va y avoir les indicateurs sur l'insertion professionnelle. A un moment donné, sur les habilitations, il va y avoir quand même un retour, pas pour l'instant, mais dans les deux ou trois ans, sur l'insertion professionnelle. Donc là, il va y avoir un levier et certains s'en préoccupent déjà. Donc ça, ce sont des leviers. [...] Et puis ensuite, je crois qu'il y a déjà eu un effort de fait. Il y a déjà un effort. Les gens qui travaillent à partir du RNCP. Le chantier est loin d'être satisfaisant, mais là on va pouvoir donner aussi... »

(membre de l'équipe porteuse du projet PEC et de l'expérimentation)

Envisager l'essaimage – soit l'extension du PEC vers certaines universités uniquement - plutôt que la généralisation selon certains, implique de s'interroger sur les spécificités du PEC, tel qu'il a été redimensionné. Pour un des membres du Conseil scientifique ce sont l'expérimentation et le financement qui induisent cette réflexion sur la généralisation,

initialement le PEC n'a pas été conçu pour être diffusé largement. Or la généralisation oblige à poser la question de la formation des accompagnateurs, de l'usage des étudiants, de l'intérêt d'un tel outil, mais à un moment t.

L'évaluation de ce projet ne peut en effet décrire ce qui se passera demain, ni la manière dont le PEC sera mobilisé par les étudiants et les enseignants bien qu'il soit possible d'émettre des hypothèses. De plus cet outil vit, il est amené à connaître des évolutions à s'adapter aux attentes et besoins des étudiants. Les récents ajustements qui ont été effectués ont répondu aux exigences du contexte de l'expérimentation. Dans un cadre plus restreint de diffusion du PEC, les évolutions se seraient faites autrement, et sans doute chemin faisant.

« Sur l'évolution, c'est l'interrogation évidemment de la généralisation qui là aussi est venue de l'extérieur. Je pense que s'il n'y avait pas eu tous ces dispositifs, Faudé aurait rajouté 3, 4 universités mais il se serait fait son truc comme il aime bien. Sauf que là, il y a un financement et en plus de ça, ce financement pose d'emblée la question, une expérimentation généralisable ou pas ? Là, il y a une vraie réflexion, une vraie nouveauté. Je pense qu'au départ, ce n'était pas du tout leur problème. À mon avis, je ne les connais pas beaucoup mais je ne pense pas qu'ils aient été sur un tel schéma, je ne crois pas du tout. Sauf que là, c'est la question qu'on lui a posée, qu'on nous a posée. [...] Et donc la deuxième évolution, elle est celle-là, c'est à quelle condition ce dispositif peut-il diffuser au-delà du premier cercle et puis du deuxième, du troisième... »

(membre du Conseil scientifique)

Pas abordé de façon directe dans les entretiens - les personnes attendent notamment de l'évaluateur qu'il se positionne - l'essaimage est évoqué à travers toutes les difficultés, les limites, les conditions et les contraintes que le PEC présente aujourd'hui. Ainsi, pour les uns le système informatique est déjà dépassé, pour les autres l'assurance que toutes les universités vont s'engager à mettre en place un réel accompagnement des étudiants n'est pas garantie, etc. Beaucoup d'attentes sont donc formulées qui concernent les retours des étudiants et l'usage qu'ils font du PEC. Quelques hypothèses sont évoquées comme celle d'usages différenciés du PEC, ceux d'un cercle restreint d'initiés de la première heure, et ceux d'un deuxième cercle a priori défini comme adaptateurs par un membre du Conseil scientifique.

« Il y a eu à un moment donné une discussion sur est-ce qu'il ne faut pas deux cercles, le cercle de ceux qui... les purs... ils font tout comme il faut et puis un deuxième cercle qui est des adaptateurs. »

(membre du Conseil scientifique)

Là encore c'est la culture initiale du PEC qui est évoquée, elle doit être préservée, et face à l'augmentation du nombre d'universités candidates au PEC il semble nécessaire de trouver des alternatives à une possible dilution des singularités du PEC dans la masse des usages possibles. Les « puristes » pourraient se distinguer des autres en respectant le mode d'emploi du PEC, les adaptateurs auraient des marges de manœuvre plus grandes. La locution « pour nous » renforce cette distinction qui permet au PEC de vivre et de survivre. Il y a deux groupes différents : « eux » qui souhaitent bénéficier du PEC et « nous » qui l'avons créé.

Il semble que l'insistance des porteurs sur cette partition, entre « puristes » et « adaptateurs » n'est pas anodine dans le processus d'évaluation. Il est dit en substance qu'il ne faudrait pas assimiler toutes les pratiques dans l'évaluation. D'ailleurs lors des entretiens les porteurs s'attardent plus volontiers sur l'histoire du PEC, sa mise en œuvre dans leur propre établissement et sur les formations des accompagnateurs, que sur les difficultés rencontrées par les universités qui ont décidé d'intégrer le PEC à leurs plaquettes.

Non qu'il y ait une volonté de se voiler la face, mais bien plutôt la volonté de préserver un idéal du PEC, comme si ceux qui ne parvenaient pas à en tirer le meilleur parti n'avaient pas réussi à optimiser son mode d'emploi. Cette partition est également présente dans les discours des autres acteurs - qu'ils soient membres du Conseil d'orientation ou du Conseil scientifique - conscients sans doute des exigences que présente un outil où l'accompagnement individuel est la clé de l'efficacité du support numérique, ce qui laisse entendre qu'un certain nombre de données échappent au contrôle des porteurs locaux.

4 Conclusion : le PEC est un outil nécessaire mais est-il le plus performant ?

Pour parfaire leur appréciation du PEC les acteurs rencontrés manquent de données essentielles qui ont trait au vécu des usagers, ils n'ont pas rencontré régulièrement d'étudiants des universités entrées dans l'expérimentation, ils n'ont pas eu la curiosité ni le temps pour certains d'essayer l'outil, d'assister à des formations, etc. La plupart des discours recueillis restent donc des discours relativement consensuels, qui hésitent comme explicité plus haut à prendre parti. Une démarche et un outil tel que le PEC sont nécessaires aujourd'hui pour les jeunes étudiants, pour autant le PEC est-il le plus adapté et performant ?

Depuis sa création le PEC ne laisse pas indifférent, il revêt un caractère innovant pour certains, il est un outil complet pour d'autres, il peut idéalement faciliter les réflexions des jeunes et des adultes face à un projet d'orientation, d'insertion ou de reconversion professionnelle. Regardé dans sa globalité il fait l'objet d'un certain consensus et d'une appréciation positive pour toutes les personnes rencontrées. Quand il s'agit d'entrer dans le détail de ce qu'il est, de son fonctionnement, des conditions nécessaires à un usage optimal, les discours changent. De fait les critiques sont ciblées, finalement « on attend de voir », « on essaie », « on donne sa chance » au PEC qui a le mérite d'exister, qui est certes séduisant mais dont on connaît mal les résultats, les effets sur les parcours des étudiants. De plus, il est important de rappeler que les usages des outils numériques évoluent dans le temps, que leur appropriation peut être lente, or c'est bien la principale singularité du PEC il n'est pas un outil stricto sensu dont on use, mais un outil que chaque usager fait vivre.

Volet 1b. Emergence, installation et développement du PEC dans les universités

Benoit CART

1 Introduction : une enquête auprès des initiateurs du projet dans chaque université

1.1 Les objectifs de l'évaluation

Dans le cadre du volet 1 de l'évaluation, les objectifs poursuivis, tels que déclinés dans le projet, sont de : « *mettre en évidence les conditions et modalités de mise en œuvre du dispositif PEC adaptées à la variété des disciplines et formations universitaires :*

- *conditions de portage et de mobilisation interne, conditions de développement des partenariats externes*
- *modalités opérationnelles : pilotage, ingénierie de formation, système d'information...*
- *sensibilisation des personnels des services impliqués à la problématique de l'orientation et de l'insertion et influence sur les relations entre services (évolutions institutionnelles) ».*

(Extraits de l'AAP Expérimentations pour les jeunes « Projet PEC », juin 2009, p.13)

Plus généralement, la problématique d'ensemble, reprise en préambule du guide d'entretien s'articule autour de certaines questions qui nous paraissent importantes à traiter dans le cadre de ce travail d'évaluation et qui pour certaines, dépassent le cadre strict de la mise en place du PEC.

Ces questions, qui vont guider notre appréhension du dispositif PEC sont : En quoi la prise en compte des problématiques d'insertion des étudiants (décrocheurs et diplômés) modifie-t-elle l'institution universitaire et les missions des enseignants (chercheurs) ? Les dispositifs d'accompagnement ont-ils un impact sur les parcours des étudiants ? Ou encore, plus précisément, le PEC participe-t-il à une démarche plus générale de prise en compte des nouvelles missions ou une stratégie plus opportuniste financière ou personnelle ?

En effet, il semble nécessaire, au travers de l'étude d'une démarche (importante d'après les concepteurs) et d'un dispositif technique (le PEC comme portefeuille numérique), de sa mise en place et de ses usages, d'analyser et de comprendre comment les nouvelles missions d'orientation et d'insertion se diffusent au sein des universités ? Comment transforment-elles les pratiques universitaires, les missions des enseignants chercheurs ? Observe-t-on une ré articulation des activités entre les services d'orientation et d'insertion et les enseignants chercheurs ?

Pour ce faire, le protocole de l'évaluation prévoit la « *Collecte d'informations (documents et données disponibles sur l'offre de formation, sur les productions des observatoires...) et des entretiens conduits dans les 13 sites universitaires (cf. territoires d'expérimentation) auprès de l'ensemble des acteurs concernés (élus et directions d'établissements, SCUIO, services informatiques, partenaires extérieurs...).* Trente entretiens seront répartis entre les sites selon leur implication dans le dispositif. Les universités fondatrices qui regroupent les personnels techniques et d'encadrement du dispositif seront privilégiées... ».

(Extraits de l'AAP Expérimentations pour les jeunes « Projet PEC », juin 2009, p.13)

L'évaluation est conduite en deux vagues d'enquêtes. La première, réalisée au cours de l'année 2010, a concerné 6 universités, dont les 4 universités initiatrices et auteures du projet PEC : Grenoble 1, Poitiers, Toulouse 1, Toulouse 3. Les 2 autres universités, concernées par ce volet de l'évaluation, Montpellier 1 et Paris 12, ont été très tôt engagées dans la démarche. Ces éléments constituent donc un contexte particulier qu'il convient d'avoir en mémoire au moment de prendre connaissance des premiers résultats de cette évaluation de la mise en place du dispositif PEC.

La seconde vague d'enquêtes, réalisées au cours de l'année 2011, a concerné selon la même méthodologie 7 nouvelles universités, engagées à des degrés très divers dans le dispositif.

Certaines universités sont déjà fortement investies et la problématique du PEC a pu déjà faire l'objet d'un développement conséquent : c'est le cas de Bordeaux 1, de Bordeaux 2 et de Lille 1.

D'autres sont plus au stade de l'expérimentation de la démarche et cherchent à adapter leur organisation en vue de parvenir aux objectifs visés : il s'agit plutôt de Cergy, de Pau et de Valenciennes.

Ce sont 23 entretiens qui ont été menés lors de la première phase du travail : une dizaine avec des personnes des SUIO, le plus souvent à l'initiative de la démarche, une dizaine avec des responsables politiques des universités, engagés dans le portage politique du projet au sein des instances des universités et quelques entretiens auprès de personnes identifiées comme pilotes de l'initiative locale.

Il faut ajouter 13 entretiens, conduits dans les universités constituant la seconde vague.

Le guide d'entretien est organisé autour de 4 thèmes principaux, développés sur chaque site, qui constituent autant de questions traitées dans la suite de ce rapport :

- la genèse : origine dans l'université, porteur du projet, acteurs moteur de son développement, mobilisation collective autour du projet ;
- la mise en place : conditions, modalités opérationnelles, statut des accompagnateurs, niveaux et filières de formation concernés ;
- la perception des enjeux de l'insertion et du décrochage : déclinaison et traduction de ces enjeux dans les outils et documents de l'université, mise en place du BAIP, incorporation dans le plan réussite en licence, dans le projet quadriennal ;
- l'évaluation interne : existence, modalités, rendus.

Rappelons enfin qu'au moment où est publié ce rapport d'évaluation, les conditions d'installation du PEC dans chacune des universités visitées ont pu évoluer.

Le contexte politique, tant interne à l'Université (changement éventuel d'équipe dirigeante), qu'externe (essaimage à toutes les universités de certaines régions par l'intermédiaire du PRES), voire national, a connu d'importants changements qui ne sont pas sans incidence.

Ce rapport relate donc la mise en place du PEC à la date où les entretiens ont été menés. Bien entendu, cela n'invalide pas les observations et analyses développées ci-après, même si elles sont relatives à la période d'installation. Elles concernent donc moins la période de développement, qui a naturellement fait suite. Nous y reviendrons en conclusion.

1.2 Les principaux constats en début d'expérimentation

Le PEC est né de besoins partagés par plusieurs universités, qui se sont réunies vers un objectif commun : créer un outil-démarche compétences à destination des étudiants.

La mise en œuvre réelle et le développement sont favorisés par le soutien du FEJ.

Le portage politique au sein de l'université, condition nécessaire pour le développement, n'est pas acquis dans chaque université.

La mise en place du BAIP est souvent considérée comme une opportunité pour le développement du PEC : diffusion de la problématique de « l'insertion » ; outil structurant pour construire le cahier des charges du BAIP.

La mise en œuvre du PEC s'appuie sur des « convaincus » de la problématique de l'insertion mais son développement ne sera possible que si ce « premier cercle d'initiés » est dépassé, entendu à d'autres.

La mise en œuvre du PEC trouve généralement place dans des modules d'enseignement préexistant autour du projet professionnel de l'étudiant.

Certaines filières (droit, médecine, notamment) restent relativement imperméables à la démarche ; leurs enseignants considèrent que la problématique de « l'insertion » ne les concerne pas.

D'autres filières revendiquent leur autonomie et leur mode de travail particulier et voient d'un mauvais œil la généralisation d'un outil « universel ».

2 L'émergence du projet PEC : un investissement important...

En préambule, rappelons que le PEC se revendique d'être avant tout une démarche, ce qui est d'ailleurs incontestable. Mais cette démarche s'appuie et prend son sens dans l'utilisation d'un outil, qui constitue la partie visible par les différents utilisateurs dont les étudiants du projet.

Cet outil, qui a l'ambition d'être un portefeuille numérique individualisé pour chaque étudiant, nécessite une phase de conception et de développement importante. Il a donc été nécessaire que l'outil soit rendu opérationnel avant la mise en œuvre du projet auprès des étudiants.

Bien sûr, il est susceptible d'améliorations et de développements ultérieurs, ce qu'atteste d'ailleurs la diffusion actuelle de la version 3 de l'outil PEC. Mais il faut bien comprendre que

la phase initiale de conception et de développement a nécessité un investissement conséquent aussi bien en termes financiers qu'en temps de travail.

Il est par conséquent tout à fait stratégique pour l'existence même du PEC que ces premiers investissements soient maintenant suivis par le développement du projet non seulement dans les universités auteures et fondatrices mais dans toutes les autres universités intéressées par cette démarche.

L'enjeu est donc dans le développement de l'outil dont nous ne sommes qu'au premier stade. Regardons dans le détail quelles formes prend ce développement dans les différents sites observés. Nous passerons d'abord en revue les conditions de son émergence.

2.1 Un rassemblement d'initiatives similaires autour d'un projet commun, initié par un long travail de gestation et de construction...

La question de l'insertion des étudiants, que ce soit dans le cadre des réflexions autour de la loi LRU, lors de la définition des missions du BAIP, ou lors du renouvellement des orientations des SUIO face à ces nouveaux enjeux, a engendré des initiatives isolées dans différentes universités pour construire des outils permettant d'accompagner les étudiants dans leur orientation, leur parcours de formation, leurs démarches de recherche de stages, d'emplois saisonniers et leur projet d'insertion professionnelle.

« Le début de l'histoire du PEC commence il y a environ quatre ou cinq ans suite à la mise en place du LMD. Dans le cadre de mon activité j'ai perçu le besoin de proposer des bilans de compétences adaptés aux étudiants, notamment pour l'aide aux choix de parcours de formations de plus en plus complexes avec le LMD ». (Réfèrent Pec)

Ces démarches se retrouvent sur la nécessité de développer une approche « compétences » qui peut être mobilisée dans différentes situations autour du projet de formation et d'insertion de l'étudiant.

«...Ca rejoint en plus la démarche compétences qui est incluse dans toutes ces actions d'accompagnement : on approche l'accompagnement à travers les compétences du jeune. Et puis ce qui s'est développé par la suite de manière plus institutionnelle, c'est les suppléments au diplôme, où il fallait décrire les formations en compétences, les fiches RNCP, l'Europass mobility, etc. Donc il y a eu la conjonction de deux choses, pour mettre l'accent sur les compétences... ». (Réfèrent Pec)

C'est donc assez naturellement que les 4 universités fondatrices ont pris la décision de se rassembler dans un groupe de travail visant à mettre en œuvre un outil commun, de se doter de moyens communs pour le créer et le développer cet outil. C'est lors de rencontres de directeurs de SUIO, en 2004, qu'a été initié ce groupe de travail, à l'origine du PEC, réuni pour la première fois en 2005.

« Je suis intervenue un jour dans un séminaire à Poitiers (...). Lors du séminaire, j'ai mis l'accent sur les compétences et j'ai conclu en disant que je commençais à travailler sur un portefeuille de compétences. A la fin de cette intervention deux personnes sont venues me voir en me disant, mais nous aussi on a commencé à travailler sur cette thématique là et on pourrait travailler ensemble. Les personnes s'étaient déjà réunies sur le sujet... ». (Réfèrent Pec)

Les deux autres universités de la première vague d'enquêtes, dont les SUIO avaient initié des démarches similaires, ont été rapidement mises en contact avec le groupe de travail PEC pour reprendre et développer le projet.

« X nous en a parlé et on a tout de suite dit oui. Cela a été sans ambiguïté parce qu'on s'est dit qu'à partir du moment où on développe le PEC, autant qu'on soit effectivement dans la dynamique de toutes les universités ». (ex Directeur SUIO)

Dans 5 universités sur les 6, c'est donc le SUIO (le directeur, un chargé de mission...) qui est à l'initiative, alors que pour une seulement c'est une composante, pionnière sur les questions d'insertion, qui a joué ce rôle d'initiateur.

Pour les universités de la seconde vague d'enquêtes, les initiatives sont de fait plus variées et plus dispersées dans le temps.

Dans l'une d'elles, c'est directement le Vice-président en charge de la réussite des étudiants qui très tôt lors de sa prise de fonction a engagé une démarche visant à recenser les initiatives mises en œuvre dans d'autres universités et a contacté avec le groupe de travail national créateur du PEC.

Dans les sites du Nord – Pas de Calais et d'Aquitaine, ce sont des groupes de travail du PRES qui ont suscité et encouragé l'engagement des universités concernées dans le projet.

Enfin, les réunions nationales des directeurs de SUIO ont permis de faire connaître, bien que plus tardivement la démarche PEC et d'initier le montage du projet dans le cas des universités restantes.

Jusqu'en 2009, le projet PEC s'est structuré autour de la définition et de la conception de la démarche – outil.

« Notre premier travail a été de repérer tous les portefeuilles de compétences qui existaient : GRETA, CIBC, etc. On a des pavés qui très vite deviennent ingérables et on s'est dit très vite il faut passer à un « truc » numérique. En plus c'est un peu l'évolution, qui correspond à... mais assez vite aussi on s'est mis d'accord pour que ça ne soit pas un outil en ligne. Que ce soit un outil accompagné. C'est bien une démarche le PEC, une démarche et un outil, ce n'est pas qu'un outil. (...) Alors il y a la démarche compétences et la démarche formation tout au long de la vie qui ont guidé notre problématique. (Réfèrent Pec)

2.2 ... un début de mise en œuvre opérationnelle, encouragée par le soutien FEJ...

Mais jusqu'à récemment, le transfert et la mise en œuvre opérationnelle étaient restés sur un mode de fonctionnement expérimental : quelques étudiants dans quelques universités.

C'est à l'émergence du projet FEJ au cours de l'année universitaire 2009-2010, que de véritables mises en œuvre « grandeur nature » se sont progressivement mises en place. Ce sont elles qui ont fait l'objet de l'évaluation relatée dans ce document.

Il convient donc d'insister sur le fait que le soutien du FEJ par l'intermédiaire du financement du projet d'expérimentation PEC est souvent perçu comme l'aubaine qui a permis de dépasser la phase d'initiation pour une phase de développement.

« Ce qui va faire la bascule, c'est deux choses. (...) La seconde, c'est le fait qu'on ait été retenus dans l'appel d'offre Martin Hirsch, parce que concrètement, c'est 100 000

euros qui arrivent pour l'université sur 3 ans (32 000 par an). Le regard change car on passe d'un outil qui coûtait de l'argent à un outil qui va en rapporter ». (Directeur SUIO)

De fait, nulle part, sur aucun des sites étudiés, on serait actuellement engagé dans une phase de généralisation. Mais des volontés visant à inscrire la démarche PEC dans les maquettes de licence vont dans le sens d'une large diffusion, à défaut d'une généralisation (*cf.* tableau *infra*).

2.3 ... en dépit d'une reconnaissance et d'un « portage » politique émergent à conforter ou inexistant à réaliser

Comme déjà évoqué, dans la plupart des universités, le SUIO est à l'origine de l'apparition du PEC comme démarche/outil d'accompagnement des étudiants. Ce sont bien à l'occasion des nouvelles missions dévolues aux universités en matière de suivi des étudiants et d'accompagnement vers l'insertion et des nouvelles structurations à mettre en place pour faire face à ces nouvelles missions (l'organisation du BAIP par exemple) que les SUIO se sont mobilisés sur ces questions.

Ainsi le PEC est souvent intégré dans le schéma directeur des BAIP qui se mettent en place.

Il permet de dépasser la simple figure d'un bureau des stages et donc de concevoir un outil reposant sur une véritable problématique de l'insertion.

Parfois, il constitue juste une aubaine permettant de se doter du corps d'un outil d'aide à l'insertion des étudiants, nécessaire dans le cadre de la LRU mais pour lequel les établissements ont encore assez peu réfléchi.

Plus positivement, il peut y avoir une certaine conjonction d'intérêts entre deux outils en cours de développement et qui se confortent l'un l'autre.

Il semble nécessaire pour le développement du PEC et sa mise en application réelle dans les cursus d'enseignement du PEC qu'il ne soit plus seulement porté par les SUIO, mais qu'il soit reconnu par les instances de l'université comme un outil structurant de la mission d'insertion.

A l'observation, tous les cas de figure sont possibles.

Dans le meilleur des cas, les politiques se sont emparés de l'objet, en le considérant comme un élément préfigurant et structurant ce que doit devenir la mission d'insertion de l'université.

C'est le cas dans une université où le porteur, initiateur du projet PEC et ancien directeur du SUIO est devenu depuis président de l'université.

Dans d'autres établissements, les politiques portent un regard bienveillant sur le développement du PEC en attendant qu'il fasse ses preuves. Si l'évolution est positive, il sera alors toujours temps de l'entériner par une reconnaissance plus officielle.

« Avant c'était fait un petit peu artisanalement, on savait à peine que ça existait, on a découvert qu'il y avait quatre universités et que maintenant il y en a treize. C'est vrai on

n'a pas voulu bloquer ça mais au début franchement moi je ne savais pas trop où on allait avec ça... ». (Vice-président)

Le plus souvent, la question de l'insertion professionnelle des étudiants est jugée encore marginale et d'autres urgences s'imposent.

« C'est un petit peu l'ambiguïté, c'est qu'ils ont dit oui, c'est bien, ...mais qu'on ne se sent pas tellement porté ... mais on va rejoindre la dernière de vos problématiques, c'est la place de l'insertion dans l'établissement. » (Référent Pec)

Enfin, il peut cependant arriver que le projet PEC reste du seul ressort du SUIO, qui cherche tant bien que mal à le faire reconnaître en tentant de mobiliser les « bonnes volontés » déjà sensibilisées à la mission d'insertion. La position politique est alors au mieux indifférente, au pire carrément hostile.

« Ce n'est pas un projet de rang 1 on est toujours sur cette position là, après ça va être notre capacité à le faire connaître par les réseaux de proximité, ça ne fait pas l'objet d'une politique délibérée de déploiement de l'université par rapport à l'insertion » (Correspondant PEC).

« Je ne dirai pas qu'il [le président] est fortement convaincu. Il ne le défend pas à fond mais il le laisse vivre. A partir du moment où il voit que nous [SUIO] on est structurés... » (Correspondant PEC).

Ces hésitations quant à l'appui du PEC reviennent au moment où il s'agit de le conforter en l'inscrivant dans les documents de référence de la politique de l'université. Ainsi, le PEC est inégalement référencé dans les textes qui engagent la politique de l'université, comme nous le montre le tableau suivant :

Présence et intégration du PEC dans les outils et documents des universités :

1° vague	1A	1B	1C	1D	1E	1F
Quadriennal	oui ⁽¹⁾			oui	oui	oui
PRL	non	oui ⁽²⁾	oui	oui	oui	oui
Maquettes...	oui	oui	oui	oui	oui	

(1) Quadriennal mis en œuvre sur la période 20112016

(2) par l'intermédiaire de la certification 3R (réagir, réussir, rebondir)

2° vague	2A	2B	2C	2D	2E	2F
Quadriennal		oui	non	non	oui	oui
PRL	oui	non ⁽³⁾	non	oui		non
Maquettes...		oui	oui	oui	oui	non

(3) Le PRL a été élaboré avant la mise en œuvre du PEC

3 Le développement du projet PEC : ... à rentabiliser dans la mise en œuvre opérationnelle

Bien sûr, il est maintenant stratégique pour conforter la démarche / outil PEC que la rentabilisation de l'investissement s'opère par un développement et une mise en œuvre la plus large possible des programmes de sensibilisation et d'accompagnement des étudiants.

Cette mise en œuvre est d'autant plus importante et urgente qu'elle est soutenue par le FEJ et confortée par les financements octroyés dans le cadre du programme.

« Au début nous avons payé...il y avait quelques réticences, est-ce qu'on allait avoir le retour de l'investissement (...) et puis voilà. Mais nous on est très contents mais... il va falloir l'utiliser à bon escient. C'est ça le problème, utiliser cet argent qu'il serve vraiment à quelque chose. » (Vice-président)

3.1 Une mise en œuvre progressive et pragmatique, accompagnée par des « convaincus » de la démarche d'insertion...

Dans la première année de mise en œuvre, le principal enjeu était de démontrer l'opérationnalité du projet en mettant en place un programme le plus complet possible de découverte et d'accompagnement de la démarche / outil PEC auprès des étudiants. Mais souvent il a aussi fallu faire face à l'urgence parce qu'il était important que les premières expérimentations démarrent dès le début de l'année universitaire.

« Pour une UE qui démarrait début octobre on était très très très pris de court. (...) Donc j'ai fait une formation de sensibilisation in extremis de deux fois deux heures avec ces animateurs et je n'avais pas encore accès à l'outil ...alors que normalement on a un protocole de deux jours de formations etc. On n'a pas pu faire les TP machine parce que c'était beaucoup trop court pour monter quelque chose de manière aussi rapide. Mais on a rempli ces deux TD et on a bricolé un module pédagogique » (Référent Pec)

Dès lors, dans chacune des universités, on a choisi le pragmatisme en impliquant les filières dans lesquelles la question de l'insertion fait peu débat. Elle fait d'autant moins débat que les personnes formées puis engagées dans la démarche ont pour la plupart une sensibilisation particulière pour les questions de l'orientation et de l'insertion des étudiants.

Au-delà de ces « initiés », la démarche de recrutement des accompagnateurs a essentiellement reposé sur le volontariat.

« Pour l'instant, nous avons beaucoup joué sur le volontarisme et l'implication des personnes ; ce sont des volontaires. C'est pour cette raison que je dis que pour l'instant, cela fonctionne bien, mais si on doit le développer à plus grande échelle cela sera beaucoup plus compliqué » (Pilote PEC)

Et un certain nombre d'interlocuteurs alertent déjà sur le fait qu'il va être difficile de motiver d'autres enseignants dans le but d'étendre voire de généraliser le projet. En effet nombreux sont les enseignants qui considèrent que cet accompagnement ne fait pas partie de leurs missions.

« Dans certaines disciplines, il y a vraiment l'idée que le professeur est là pour diffuser du savoir, point. Dans certaines composantes, dans certaines disciplines, cette position est très ancrée et très difficile à faire évoluer. Je pense notamment en Droit, en économie où je suis, il y a vraiment l'idée que la principale mission est de faire de la recherche, d'arriver sur une estrade, de diffuser le savoir et puis de partir » (Responsable de composante)

3.2 ... qui s'appuie sur des pratiques de formation préexistantes...

Généralement, la mise en œuvre du PEC accompagne ou s'inscrit dans des unités de formation préexistantes, dédiées à ces questions de la définition du projet de formation et d'insertion et/ou à l'élaboration des outils de communication (lettre de présentation, CV, démarches de recherche d'emplois, etc.).

En L1, il y avait quelque chose qui existait déjà et du coup ça rentrait un petit peu dans la logique. (...) pour sensibiliser en première année, et bien le premier dispositif c'est cette UE PEP, on a décidé de l'inclure dans cette UE. Le VP a dit OK, on rajoute deux TD complémentaires. (Réfèrent Pec).

Ainsi 11 universités sur 12 mentionnent explicitement que le PEC est articulé ou intégré à un module PPPE (projet personnel et professionnel de l'étudiant) déjà préexistant.

Mais cette « cohabitation » n'est pas toujours exempte de certains problèmes.

« PEC reste une démarche individuelle, c'est un portefeuille, je veux identifier mes compétences, mon projet (...) Alors que PEP, on essayait de mettre l'accent sur le travail collectif... » (Ex Vice-président)

3.3 ... malgré une certaine résistance de composantes revendiquant leur autonomie

Durant cette première année d'expérimentation, la campagne de sensibilisation à la démarche PEC et au nécessaire accompagnement des étudiants s'est heurtée à des résistances, provenant d'UFR relativement « autonomes » ayant déjà mis en place leurs propres outils.

Il a été très difficile de mobiliser les acteurs dans des filières pour lesquelles les questions d'insertion ne vont pas de soi. Certains enseignants considèrent que leurs étudiants sont peu confrontés aux difficultés d'insertion et donc que cette question n'est donc pas de la première importance comparativement aux contenus des formations disciplinaires.

« Les résistances on les a vues lors du dépôt des nouvelles habilitations...face à la place que peuvent prendre les UE transversales autour de l'insertion professionnelle, par rapport aux enseignements disciplinaires. » (Vice-président)

La démarche se heurte aussi à la « tradition » qui prévaut dans certaines disciplines où la recherche et la diffusion du savoir passent avant toute autre considération.

En Droit par exemple : *« moi 100 % d'accord, mais qui le fait, moi je suis désolé, tous mes enseignants chercheurs sont impliqués dans leurs recherches. Pour certains, ils ont des activités à l'extérieur. Personne ne voudra s'y investir » (Responsable de composante).*

« En sciences éco, la réponse de la doyenne à la première réunion a dit : c'est très intéressant. Puis en réunion élargie a dit : et puis quoi encore, on va pas emmailloter les étudiants. Elle a été suivie par le doyen de la faculté de droit. Pas parce que le doyen n'est pas convaincu – il trouve ça intéressant – mais parce qu'au conseil de la faculté, il n'y a pas une adhésion totale. C'est effectivement pas dans la culture... En plus, on est dans un secteur d'activités – le tertiaire – où les enseignants dans leur grosse majorité ne se sentent pas concernés par l'insertion professionnelle de leurs étudiants parce que c'est pas particulièrement problématique. Les juristes, ils seront avocats, notaires... » (Correspondant PEC).

Mais dans plusieurs universités, les travaux de construction des référentiels de tâches des enseignants chercheurs insistent sur ce rôle de suivi et d'accompagnement des étudiants pour l'orientation et l'insertion professionnelle. Ces documents serviront donc d'argumentaire à opposer aux enseignants frileux quant à la diffusion du projet.

« Politiquement, on a fait passer dans un CA il y a un an, l'idée d'un référent à l'insertion professionnelle, cette activité là doit être inscrite en dur comme une activité normale d'un enseignant chercheur ou d'un personnel IATOS. Et cela, on a imaginé une décharge de service ou des heures complémentaires, une forme de douze heures, équivalent douze heures TD par an, alors si on est sur douze heures, on est sur un schéma à peu près de 10 % de l'activité, et si on est sur un schéma 10 %, si c'est du personnel IATOS, on est sur une demi-journée. Ça veut dire que toute personne peut se faire reconnaître une activité en la matière sous cette forme là. Et ça politiquement, c'est très fort » (Correspondant PEC).

4 Conclusion : communiquer, sensibiliser, convaincre les réfractaires

Le but d'une expérimentation est de souligner les entraves et d'envisager les conditions du passage d'un projet « expérimental » à un essaimage s'adressant à davantage de bénéficiaires. Dans ce domaine l'expérimentation PEC met l'accent sur un certain nombre de résistances.

Si la mise en place actuelle présente quelques assurances - montée de la préoccupation de l'insertion traduite dans les éléments de politique et dans les référentiels -, l'enjeu final est bien dans la communication, la sensibilisation autour du projet, pour engager les réfractaires dans la démarche.

« L'année prochaine, je pense que l'on va faire une grosse communication auprès de tous les UFR et au niveau institutionnel, avec les responsables de formation et les référents insertion. Là, on en saura mieux » (Correspondant PEC).

Les enjeux pour un déploiement plus large du PEC sont donc de plusieurs ordres, et relèvent ainsi de plusieurs niveaux qu'il ne s'agit pas de confondre.

A l'interne, au niveau de l'Université, c'est essentiellement le portage politique par les équipes dirigeantes (souvent nouvellement élues) qui assure et garantit le développement à de nouvelles disciplines, voire la généralisation à l'ensemble des étudiants. Les porteurs du projet PEC doivent ainsi continuer à convaincre de l'utilité de la démarche.

A l'externe, les formes d'essaimage sont diverses et peuvent conduire à des mises en place variées comme il sera relaté *infra*. Dans certaines régions (Nord – Pas de Calais), le PRES s'est emparé du PEC et a pu mettre les moyens pour l'installer dans toutes les universités de la région. Ailleurs, des initiatives locales, peuvent par exemple identifier le PEC comme un moyen et une réponse efficace aux préoccupations autour de l'orientation et de l'insertion des étudiants, qu'impose la mise en œuvre du Plan de réussite en licence, du BAIP, etc.

IV Volet 2. Le PEC : l'accompagnement en questions

Isabelle BORRAS, Nathalie BOSSE

Une enquête auprès des accompagnateurs, pourquoi ?

Le Portefeuille d'Expériences et de Compétences « est un outil et une démarche dont l'acquisition et la maîtrise sont encadrées au départ (un accompagnement est nécessaire), et acquise in fine (l'objectif est l'autonomie de l'utilisateur) ». Dans la phase expérimentale évaluée par le CEREQ, un des objectifs du porteur du projet PEC est « de mettre en place un dispositif méthodologique de l'accompagnement, c'est à dire un réseau d'accompagnateurs formés à l'outil PEC en ligne, à la posture d'accompagnement PEC et à la déontologie liée à une telle démarche ». (Extrait du cahier de l'accompagnateur, Grenoble. Voir encadré 2)

Ce rapport constitue une synthèse du deuxième volet de l'évaluation qualitative du Portefeuille d'Expérience et de Compétences. Ce volet consistait à mener une enquête auprès des accompagnateurs du PEC. Les objectifs étaient doubles :

Evaluer l'appropriation du dispositif, son impact sur les représentations et les pratiques des enseignants chercheurs

Analyser comment l'outil PEC conduit à diffuser la mission d'orientation et d'insertion professionnelle au sein des universités concernées ?

Après un rappel du cadre méthodologique retenu pour cette enquête auprès des accompagnateurs (§ I), quatre types de résultats sont présentés.

Le premier porte sur la mobilisation des accompagnateurs et montre le difficile élargissement au-delà des cercles d'enseignants déjà impliqués dans des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle (§ II).

Le deuxième revient sur les objectifs généraux du PEC, jugé utile pour le développement de la culture « compétences » et visible sur les enjeux de l'insertion professionnelle, moins souvent évoqué comme dispositif d'aide au projet (§ III).

Le troisième discute de l'organisation pratique de la mise en œuvre de l'accompagnement et de ses conséquences sur la nature de cet accompagnement, plus souvent proche d'une sensibilisation (§ IV).

Le dernier tente de clarifier le rôle des accompagnateurs et les compétences mobilisées dans l'accompagnement. S'aventurer sur ce terrain pour les enseignants implique de développer des compétences nouvelles comme celle d'animation et pose la question de la place de l'expertise sur les métiers (§ V).

La conclusion résume les principaux résultats sur l'accompagnement mis en œuvre dans la phase expérimentale. Elle ouvre des pistes de réflexion en vue d'une amélioration de l'accompagnement et dans une perspective de généralisation.

1 Cadrage méthodologique de l'enquête auprès des accompagnateurs

1.1 Protocole envisagé et réalisation

Pour ce volet, il était envisagé d'interviewer des « *enseignants chercheurs accompagnateurs de la démarche sur treize sites partenaires, avec un choix des sites à faire durant l'évaluation* ». L'encadré 1 rappelle de manière plus détaillée le protocole d'évaluation envisagé et les indicateurs quantitatifs et qualitatifs pressentis sur ce volet.

En 2010, 24 entretiens auprès d'accompagnateurs ont été réalisés dans les six premiers sites universitaires évalués pour la première vague (Grenoble 1, Montpellier 1, Paris 12, Poitiers, Toulouse 1 et Toulouse 3). En 2011, 13 entretiens ont été réalisés dans six autres sites évalués pour la seconde vague (Cergy, Lille 1, Valenciennes, Pau, Bordeaux 1 et Bordeaux 2). Les interviews individuelles ont été menées en face en face, sauf dans deux cas pour lesquels un collectif de deux ou trois accompagnateurs a répondu aux questions. Deux à six accompagnateurs ont été rencontrés sur chaque site universitaire.

Au total, 37 entretiens ont été conduits sur la base d'une grille semi directive commune à tous les enquêteurs ; les entretiens ont été retranscrits et le présent rapport en délivre une exploitation transversale au regard des questions évaluatives.

Encadré 1.

Protocole d'évaluation envisagé pour le volet 2

(Extraits de l'AAP Expérimentations pour les jeunes « Projet PEC », juin 2009)

40 entretiens (2010 et 2011) semi directifs avec des enseignants chercheurs accompagnateurs sur les sites partenaires à répartir (critères de choix des sites à définir : sites fondateurs et sites nouvellement partenaires, diversité des filières et des disciplines à couvrir...).

Participation d'un membre de l'équipe d'évaluation aux binômes d'animateurs de la structure ingénierie de formation proposée par le porteur de projet.

Indicateurs quantitatifs pressentis :

Ratio nombre d'accompagnateurs/nombre d'étudiants participants, durée moyenne de l'accompagnement, fréquence des échanges entre étudiants et enseignants, types d'accompagnement...

Indicateurs qualitatifs pressentis :

Indicateurs permettant de caractériser le profil des accompagnateurs (âge, discipline, statut...) et de comprendre les modes de valorisation de l'activité d'accompagnant PEC dans leur activité.

1.2 Thèmes abordés

La grille d'entretien a abordé trois grands thèmes.

Profils et motivations des accompagnateurs. Comment sont-ils devenus accompagnateurs ? Les indicateurs recueillis ont permis de caractériser le profil des accompagnateurs (âge, discipline, statut) et interrogés les formes de reconnaissance de cette activité d'accompagnant PEC dans leur activité.

Analyse de la mise en œuvre du PEC et de l'accompagnement. Ont été renseignés différents ratio du type nombre d'accompagnateurs/nombre d'étudiants participants, durée

moyenne de l'accompagnement, fréquence des échanges entre étudiants et enseignants, types d'accompagnement... Les accompagnateurs ont rendu compte de la manière dont ils se sont appropriés le PEC, les formations suivies, de leurs représentations de leur rôle d'accompagnateur et ont décrit de l'organisation pratique du PEC (obligatoire/facultatif, notation, TP informatiques ou non).

Représentations critiques par rapport à la démarche PEC et impacts sur les pratiques enseignantes. La démarche PEC telle que formulée par les porteurs (accompagnement des étudiants à l'autonomie) et son utilité dans des parcours d'orientation et d'insertion professionnelle a été questionnée, ainsi que l'impact du PEC sur leurs pratiques pédagogiques et leurs relations avec les services d'orientation.

1.3 Accompagnateurs rencontrés

En 2010, les accompagnateurs rencontrés sont essentiellement des enseignants de statuts divers (maîtres de conférences, professeurs agrégés du secondaire, professeurs d'université...). En effet, le choix fait pour cette première vague de l'évaluation était de repérer les facteurs de généralisation liés à l'implication du corps enseignant dans la mise en œuvre du PEC. Par hypothèse, cette généralisation suppose une montée en charge qui ne pourra reposer uniquement sur les professionnels des SCUIO trop peu nombreux pour cela. D'autre part, ces personnels sont déjà dans une culture de l'expérience et de la compétence et l'enjeu du portefeuille repose ainsi davantage sur la diffusion de cette culture dans l'université au-delà des spécialistes.

Les premiers résultats ont conduit à mettre en discussion ces hypothèses et ont soulevé une nouvelle question : quels sont les intérêts et les limites à la mise en œuvre d'un tel dispositif d'orientation et d'insertion par le corps enseignant ? Pour tenter d'apporter des éléments de réponse à cette interrogation, le choix a été fait pour la seconde vague d'inclure également le recueil des points de vue des personnels des SCUIO impliqués dans l'accompagnement. En 2011, les entretiens ont été répartis pour moitié entre des personnels SCUIO et des personnels enseignants.

Les personnes rencontrées sont majoritairement des femmes. Toutes les tranches d'âges sont représentées, cependant on note une majorité d'accompagnateurs de plus de 40 ans. On a donc affaire à des professionnels confirmés.

Sur les 37 accompagnateurs interviewés, 6 sont des personnels rattachés au SCUIO, dont 5 conseillers en orientation ou en insertion professionnelle et un personnel administratif du SCUIO. Les autres sont enseignants dont les statuts se répartissent pour moitié entre des enseignants-chercheurs principalement maître de conférences (MCU), avec quelques professeurs, et des professeurs agrégés du secondaire (PRAG) pour l'autre moitié et quelques professeurs certifiés du secondaire. Leurs principales disciplines d'enseignement sont très variées : Sciences, Economie et Gestion, STAPS... qu'ils dispensent dans des UFR et des filières relevant des mêmes domaines, à quelques exceptions près.

En général, les accompagnateurs enseignants interviennent dans les UFR dans lesquelles ils ont leur charge d'enseignement, mais comme on le verra ci-après, l'accompagnement PEC, est parfois réalisé auprès d'étudiants d'autres filières ou d'autres UFR que celles dans lesquelles ils interviennent en tant qu'enseignants. Enfin les accompagnateurs rencontrés interviennent dans les trois années de licence de manière à peu près équilibrée.

Tableau 1.
Profils des 24 accompagnateurs rencontrés en 2010

Sexe	8 hommes et 16 femmes
Age	35 ans et moins (3) – 35 à 50 (9) – 50 ans et plus (6) – non renseigné (6 personnes)
Statuts	10 MCU, 7 PRAG, 3 professeurs, 1 PRCE IUFM, 1 Biatos, 1 doctorant, 1 extérieur vacataire chargé de TD
Disciplines Enseignées	Economie Gestion (4), Sciences (8) [Physique, chimie, SVT biochimie, informatique), Pharmacie (1), Droit (2), Staps (4), Français (1) ...
Accompagnement PEC	Niveaux couverts par les accompagnateurs rencontrés (un accompagnateur peut encadrer des groupes dans plusieurs niveaux)
L1	8 accompagnateurs intervenant à ce niveau
L2	6 accompagnateurs intervenant à ce niveau
L3	10 accompagnateurs concernés par ce niveau

Tableau 2.
Profils des 13 accompagnateurs rencontrés en 2011

Sexe	3 hommes et 10 femmes
Age	35 à 50 ans (2) non renseigné (11)
Statuts	5 MCU, 1 PRAG (1), 1 PRCE IUFM 1 Conseillère en orientation professionnelle SCUIO 1 Conseillère d'orientation psychologue SCUIO 1 Conseillère en insertion professionnelle SCUIO 1 Secrétaire administrative scolaire et universitaire SCUIO 1 Responsable SCUIO 1 Chargée d'orientation SCUIO
Disciplines Enseignées	Chimie (1), Géographie (2) Techniques d'expression et de communication (1), Sciences de la vie et de la terre (1), Staps (1), Anglais (1)
Accompagnement PEC	Niveaux couverts par les accompagnateurs rencontrés (un accompagnateur peut encadrer des groupes dans plusieurs niveaux)
L1	2 accompagnateurs intervenant à ce niveau
L2	8 accompagnateurs intervenant à ce niveau
L3	3 accompagnateurs concernés par ce niveau

1.4 Représentativité des accompagnateurs rencontrés

Du point de vue des statuts, les accompagnateurs rencontrés sont-ils représentatifs de l'ensemble des accompagnateurs impliqués dans la mise en œuvre du PEC sur les 13 sites universitaires concernés par l'évaluation ? Afin de juger de cette représentativité, une enquête a été conduite auprès des porteurs du PEC sur chaque site.

Tous les accompagnateurs intervenant depuis le début de l'expérimentation ont été recensés et différenciés selon leur statut. D'après ces données, deux principaux statuts

prédominant parmi les accompagnateurs : les maîtres de conférences et les personnels des SCUIO. A eux deux ils représentent 50 % de l'ensemble des accompagnateurs. Viennent ensuite d'autres personnels des universités, des professeurs agrégés du secondaire, puis des professeurs certifiés du secondaire et des intervenants extérieurs, qui représentent ensemble 40 % des accompagnateurs. Les doctorants ou post doctorant et les professeurs d'universités ont une place marginale.

L'évidente diversité des statuts conduit à interroger l'hypothèse qui consistait à envisager une généralisation reposant prioritairement sur des personnels enseignants, et/ou articulée à une mobilisation conjointe des professionnels de l'orientation. Dans l'état actuel de l'expérimentation l'accompagnement au PEC semble être l'affaire de tous les personnels de l'université, voire au-delà. On ne peut à ce stade juger si ce constat se justifie par les difficultés de mobilisation pour l'accompagnement, par le fait que les pilotes du PEC font « feu de tout bois » ou parce que cet appel à toutes les bonnes volontés est un choix délibéré. Il importe de noter que cette diversité des statuts, agrégée sur l'ensemble des sites, peut renvoyer à des configurations institutionnelles variées, chaque site ayant fait ses propres choix étant donné ses ressources et les contraintes locales : mobilisations de personnes extérieures dans telle université ayant déjà cette pratique au sein du SCUIO, ou mobilisation de professeurs certifiés du secondaire de l'IUFM présent dans telle autre université.

Tableau 3.
Comparaison des statuts : ensemble des accompagnateurs et enquêtés

	Ensemble des accompagnateurs			Accompagnateurs enquêtés	
	Nombre	En %		Nombre	En %
PRCE (professeur certifié du secondaire)	22	8%		2	5%
PRAG (professeur agrégé du secondaire)	27	10%		8	22%
Doctorant ou post doc	10	4%		1	3%
MCF Maître de Conférence	83	30%		15	41%
PRU Professeur d'université	12	4%		3	8%
Personnel SCUIO ou DOSI	58	21%		6	16%
autre personnel de l'université	37	14%		1	3%
intervenant extérieur	25	9%		1	3%
TOTAL	274	100%		37	100%

Source « ensemble de accompagnateurs » : Enquêtes ad hoc auprès des 13 universités

L'ensemble des statuts sont représentés parmi les enquêtés, mais avec cependant avec une sur représentation des professeurs agrégés du secondaire, des maîtres de conférence et des professeurs d'université. Sont en revanche sous représentés les personnels des SCUIO, les autres personnels des universités et les intervenants extérieurs, ainsi que les professeurs certifiés du secondaire.

2 La mobilisation des accompagnateurs en question

Développer le PEC suppose de s'appuyer sur des accompagnateurs qui adhèrent à la démarche. Comment dans cette phase expérimentale ces accompagnateurs ont-ils été mobilisés et rendent-ils compte de leur implication ?

2.1 Des personnels SCUIO au cœur du dispositif

Les personnels SCUIO rencontrés soulignent leur intérêt pour le PEC, qu'ils considèrent comme étant en lien direct avec leurs missions d'aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle des étudiants. Ils adhèrent à la démarche proposée et acceptent le rôle d'accompagnateur souvent avec enthousiasme. On les retrouve souvent au sein d'équipes de travail qui pensent et organisent le déroulement des séances PEC et réfléchissent sur les pratiques.

« En ce qui concerne le PEC, ça concerne davantage mes missions de conseillère en insertion. Donc très spontanément quand on a commencé au sein du service à se renseigner sur le PEC, moi j'étais tout à fait partie prenante (...) J'ai tout de suite été partante. Cela correspondait tout à fait à mes précédentes missions que j'avais pu mener. Tout ce qui est concernait le bilan de compétences, ça faisait appel à cette méthodologie là. Donc c'était tout à fait en lien avec ma façon de travailler et une méthodologie de travail »¹⁵ (SCUIO).

« Je n'étais pas à la présentation mais j'ai eu les infos, la documentation. Et puis après, la directrice du service nous a dit qu'ils étaient intéressés par l'outil, qu'il y aurait un stage. L'outil m'intéressait, j'avais envie d'entrer dans les actions ici avec l'équipe du SCUIO, et puis voilà c'était aussi l'occasion de travailler ensemble et je me suis inscrite au stage (...) J'ai trouvé que le COP avait sa place, que ce n'était pas simplement un outil d'aide à l'insertion, que vraiment il y avait tout un travail de réflexion sur le projet (...) Il y avait une démarche qui m'allait bien » (SCUIO).

« On nous a un petit peu présenté le projet et moi je me suis tout de suite proposée. En dehors de mes fonctions d'organisation salon portes ouvertes, je fais énormément d'information et d'orientation. Et nous avons une plage horaire dans la semaine où nous accueillons les étudiants, nous les aidons à réfléchir un petit peu et faire un point sur ce qu'ils font actuellement, ce qu'ils voudraient faire plus tard... (...) Nous avons eu la chance de bénéficier de formations spécifiques pour l'accompagnement des étudiants puisque je ne suis pas conseillère d'orientation professionnelle. Mais on peut dire qu'on est accompagnateur, on le fait tant au téléphone qu'en recevant les jeunes. C'est une grande part de mes missions et c'est pour ça que je suis très intéressée par le PEC (...) C'est une personne de Toulouse qui est venue ici (...) Nous avons été sollicitées pour pouvoir être là et participer à sa présentation et découvrir le PEC. Ma première réaction ça a été l'enthousiasme complet (...) Je me suis dit c'est sensationnel ce truc, il faut absolument le faire pour les étudiants, c'est vraiment formidable de leur proposer cette démarche dès qu'ils rentrent à l'université ou quand ils ont déjà fait une année ou deux » (SCUIO).

« L'équipe, c'est une partie de l'équipe du SCUIO et des profs de l'IUFM (...) Cela fait une bonne petite équipe et puis on a conçu ensemble, il y a eu plein de réunions pour concevoir, comment on allait appliquer ça ici. Il y avait tout le travail qui était riche et intéressant » (SCUIO).

« Donc on se fait parfois des réunions pour préparer les séances d'après, pour faire des retours aussi sur ce qu'on a déjà fait, est-ce qu'on a repéré des choses. On fait tous un peu différent parce qu'on a tous nos personnalités, et parfois c'est aussi intéressant d'échanger là-dessus (...) Et du coup ça fédère, ça nous remotive aussi » (SCUIO)

Ces personnels apparaissent ainsi au cœur de la mise en place du PEC au sein de leur université. Ils soulignent néanmoins que l'accompagnement des étudiants ne peut pas seulement reposer sur les SCUIO et que le développement du PEC dépend aussi de la mobilisation des enseignants.

¹⁵ Les propos des personnes interviewées sont reproduits en « italique ».

« Si ça se développe, on revient toujours à la même question, il faut que les enseignants deviennent vraiment accompagnateurs du PEC. On n'a pas le choix. C'est à dire qu'on est trois accompagnatrices au SCUIO réellement, on a d'autres missions, d'autres actions, on ne pourra pas systématiquement être pour tous les groupes. Donc il faut à un moment donné, il faut que les enseignants se mobilisent et acceptent d'encadrer, comme ils le font pour le PPE d'ailleurs » (SCUIO).

2.2 Une mobilisation d'enseignants volontaires de tous statuts...

A l'exception d'une université, les accompagnateurs ont été recrutés sur la base du volontariat. Ils disent avoir été mobilisés selon deux canaux principaux. Les uns ont été contactés directement par le SCUIO qui a du faire jouer les relations personnelles pour contacter des personnes susceptibles de répondre favorablement à ce type de demande - souvent déjà impliquées dans des dispositifs de préparation à l'insertion professionnelle. Dans d'autres cas de figure, des universités ont lancé un appel d'offre, via une information souvent envoyée par mail dans les composantes, éventuellement appuyée par une signature institutionnelle cautionnant la démarche. Un troisième cas plus marginal concerne des enseignants ayant connu l'existence du PEC de manière fortuite dans le cadre d'une participation à des groupes de travail au sein de l'université.

« C'était un appel au peuple (...) C'est un peu avec le bouche à oreille autour des gens qui travaillaient autour du PPE que ça c'est fait » (SCUIO).

« On a eu l'an passé au mois de mai juin 2009, un message par mail du doyen de la faculté d'AES présentant la mise en place du PEC en L2 AES et faisant entre guillemets un appel d'offre auprès des enseignants chercheurs, ceux qui souhaitaient s'insérer dans ce dispositif... et on est 4 ou 5 enseignants – 3 MCF et 2 chargés de TD à avoir répondu » (MCU).

« Je participe à pas mal de conférences de directeurs d'UFR scientifiques, à l'association Promosciences, à diverses associations de ce type. C'est un peu par ce biais que j'ai entendu parler de ce projet PEC. Et puis quand j'ai vu que ça se mettait en place ici, eh bien en fait, j'ai souhaité y participer un petit peu aussi par curiosité, en fait, je fais très peu d'enseignement mais j'ai voulu voir comment ça se mettait en place » (Professeur d'université).

Dans une université où le PEC a été intégré dans une unité d'enseignement (UE) de type Préparation à la Vie Professionnelle (PVP), certains animateurs de cette UE se sont sentis « contraints » de développer le PEC dans leurs cours.

« Les enseignants chercheurs qui viennent dans cette UE PVP sont motivés. Par contre on leur a forcé un peu la main sur le PEC, car c'est nouveau » (Professeur d'université).

Le PEC s'est donc développé en fonction de l'expression des bonnes volontés : c'est ainsi qu'on peut lire sa large diffusion dans les disciplines ou composantes plus ouvertes aux questions d'insertion professionnelle.

2.3 ... pour la plupart déjà sensibilisés aux questions de l'insertion professionnelle

Il ressort des entretiens que les motivations des enseignants volontaires sont très variées et souvent imbriquées.

Tout d'abord, une majorité dit être sensibilisée aux questions d'insertion professionnelle des étudiants, bien avant le PEC et parfois déjà impliquée dans des dispositifs de préparation à la vie professionnelle. Devenir accompagnateur PEC est une suite logique qui répond à ces préoccupations déjà ancrées dans leurs pratiques. On peut aussi noter que plusieurs

accompagnateurs sont également investis de responsabilités pédagogiques (responsables des stages, responsables d'année, élus dans des conseils....) et ont vu l'intérêt potentiel du PEC dans l'exercice de ces responsabilités.

« Comme je suis la pionnière du projet professionnel à l'université (...) Je l'ai vu naître le PEC, j'ai vu naître l'outil en informatique. Je connaissais l'esprit dans lequel il a été créé, comme le projet Pro c'est très bien » (PRAG).

« En tant que responsable de stage je me suis intéressée de près à l'insertion professionnelle, déjà bien avant qu'il y ait ce projet PEC (...) Pour moi ce n'est pas une nouveauté, le PEC ce n'est pas nouveau. L'insertion professionnelle, remplir un CV des choses comme ça, faire des lettres... » (MCU).

« Ça m'intéressait vu que je suis élu au conseil de la faculté d'AES et tout ce qui tourne autour de l'étudiant, indépendamment de l'enseignement m'intéresse, pouvoir l'aider et arriver à l'insérer dans la vie professionnelle... » (MCU).

« J'ai commencé par m'intéresser à tout ce qui était PPE, Projet Professionnel de l'étudiant. Et puis dans le cadre du PPE, on a intégré des actions PEC (...) C'est... un intérêt personnel, non pas vraiment parce que ce n'est pas vraiment ce qu'on fait tous les jours, mais je suis assez sensibilisée au devenir des élèves parce qu'entre-temps entre on va dire mon emploi et mon post doc, j'ai connu le chômage donc, voilà c'est ce qui fait que... » (MCU).

« J'ai eu une invitation à la formation PEC à laquelle j'ai participé (...) je n'étais pas sûre de continuer et puis en fait j'ai retrouvé dans l'esprit PEC avec les formateurs qui étaient venus à Toulouse, j'ai retrouvé des aspects des ateliers d'analyse de pratiques réflexives et la défense de valeurs auxquelles j'adhère (...) dans le pec il y a bien cette idée d'évaluation des compétences, de démarche réflexive, justement de retour sur soi pour mieux se connaître, s'identifier et savoir se valoriser. Il faut dire que dans mes préoccupations, je travaille beaucoup en éducation à la santé avec le réseau (...) de l'ensemble des IUFM de France qui avance comme principe essentiel d'éducation à la santé la question de développer la capacité à faire des choix. Et de contribuer au développement des compétences psycho-sociales des élèves. Et si voulez, là aussi dans l'esprit du PEC je retrouvais ça » (PRCE).

2.4 Mais aussi parfois des intérêts très pragmatiques : compléter son service, sortir de la routine...

Ici ou là, d'autres intérêts sont évoqués pour justifier ex-post l'engagement dans le PEC : diversifier ses enseignements et sortir de la routine ; faire son service ; complémentarité avec les thématiques de la recherche académique. Ces intérêts s'inscrivent plus fortement dans les missions traditionnelles d'enseignement et de recherche des enseignants enquêtés. Enfin, un dernier registre plus personnel émerge, celui d'une implication en lien avec l'histoire personnelle et familiale.

« J'ai fait la formation PEC parce que ça m'intéresse aussi de diversifier mes enseignements » (PRAG).

« Je ne vous cacherais pas que les sciences à l'IUFM depuis un certain nombre d'années ça décline beaucoup. Il y a eu des questions aussi de service à assurer et donc là j'avais l'opportunité de compléter mon service avec des fonctions qui me convenaient » (PRCE).

« J'ai répondu présent car je suis très intéressé par tout ce qui est e-learning, formation ouverte à distance. Il me semblait que ça complétait bien mon approche et ma volonté d'intégrer tout ce qui est numérique dans l'enseignement. D'autant plus que j'ai écrit un petit livre sur la médiatisation des cours (enfin je suis en train de l'écrire) et que j'avais rencontré la notion de portefeuille. C'était quelque chose qui m'était familier » (MCU).

« Parce que je trouvais que le projet pouvait être viable et intéressant et que moi je ne l'avais pas eu étant jeune et ça m'aurait peut-être aidée à trouver une voie un peu plus rapidement que celle que j'ai trouvée finalement » (MCU).

2.5 Un frein : la faible valorisation voir la stigmatisation de ce type d'activité au sein de l'université...

Pour les enseignants, l'accompagnement PEC donne lieu à une rémunération en heures TD au même titre que d'autres enseignements venant soit compléter un service, soit s'ajouter en heures complémentaires. Le mode de rémunération des personnels non enseignants interviewés diffère, pour certains l'accompagnement au PEC fait partie intégrante de leurs missions, d'autres sont payés sous forme de vacation.

Au-delà de la reconnaissance financière transparait la question plus sensible, pour les enseignants, de la reconnaissance par les pairs et au sein de l'université de ce type d'activité pour les enseignants. On retrouve la hiérarchie traditionnelle avec au premier rang la recherche académique, au second rang l'enseignement. Déployer son énergie au service de projets liés au développement des missions d'orientation et d'insertion professionnelle ne peut donc logiquement servir la carrière d'un enseignant chercheur. Ceci peut créer un sentiment de dévalorisation peu favorable à une implication élargie d'enseignants sur le PEC. Ceux qui sont engagés peuvent se sentir marginalisés, *« pour l'instant ça fait un peu secte »*, et ont du mal à convaincre leurs collègues, *« certains n'en ont rien à faire de ça »*. Un professeur évoque ainsi les difficultés à trouver une personne pour prendre sa suite : *« j'aimerais bien trouver quelqu'un qui me remplace... »*.

« Le problème, je pense, en moyen humain enfin, c'est la valorisation de ce genre de travail. Nous, il n'y a aucune valorisation, à part personnelle (...) De valorisation pour la carrière des enseignants. Etant donné qu'on est simplement, on est uniquement jugé par notre caractère recherche » (MCU).

« Je ne sais pas s'il y a une sorte de conflit entre l'intérêt que l'on peut porter à ces questions et la réputation qu'on a en matière académique auprès de ses collègues. Mais quelquefois oui. Et donc c'est assez... c'est pour ça qu'on peut se permettre nous en tant que PRAG, on n'a pas de carrière derrière, on n'a pas... voilà. Tant que cette espèce d'ostracisme frappera ce genre de démarche, ceux qui s'y associent, je ne suis pas persuadée que ça ait un succès fou. Nous on s'en fiche complètement. On n'a pas de carrière, on n'a pas de labo, on n'a pas de... et on peut faire ce qu'on veut et on en profite parce qu'on n'a pas d'ambition personnelle donc on peut se mettre totalement au service de projets comme celui-là. Mais pour un jeune maître de conférence sortir de ses rails et s'associer à ce genre de choses je ne sais pas si c'est une chose qu'on peut oser faire, je ne sais pas » (PRAG).

« Pour les juristes, de mon point de vue, l'insertion etc. c'est un peu dévalorisant de s'occuper de ça. On a quelquefois le discours « les bons étudiants s'insèrent sans difficulté ». La question, est-ce qu'on travaille uniquement pour les bons étudiants, ça dépend quel pourcentage on est. D'ailleurs je pense que ce n'est pas tout à fait un hasard si on confie ça à un non juriste, PRAG, ce qui chez nous n'est pas le statut le plus valorisé, je n'en ai pas honte mais voilà. Par contre je pense que du point de vue des étudiants il n'y a pas du tout cette dichotomie là, il y a un vrai besoin » (PRAG).

« C'est à dire que je n'ai pas du tout envie d'arrêter, par contre la difficulté c'est toujours de transmettre ça à d'autres collègues. Parce qu'à chaque fois qu'on s'introduit dans un dispositif tel que celui-là, ce dispositif se renferme un peu autour de nous » (PRAG).

2.6 Des difficultés à mobiliser au-delà d'un cercle restreint qui conduisent à mobiliser tous les personnels de l'université et au-delà

Dans cette phase expérimentale de mise en œuvre du PEC, il n'y a donc pas de stratégie affirmée de mobilisation en direction de statuts particuliers de personnels ou de disciplines cibles. Le choix est celui d'un appel aux « bonnes volontés ». Le résultat est la mobilisation de personnes déjà sensibilisées et le lancement dans leurs composantes de rattachement¹⁶. Cette forme de mobilisation présente des avantages : les accompagnateurs, motivés, adhèrent au projet et sont des relais efficaces des porteurs du PEC. Mais elle montre aussi ses limites : comment convaincre au-delà du cercle de ces personnes déjà impliquées et lever les barrières à une mobilisation élargie ?

Un premier obstacle à surmonter est le faible intérêt pour les missions d'orientation et d'insertion professionnelle d'enseignants centrés essentiellement sur leurs métiers de base, l'enseignement et la recherche. Un second est lié à la faible valorisation de l'activité dans les représentations. L'inscription de l'accompagnement dans les référentiels d'activité des enseignants chercheurs pourra contribuer à faire évoluer ces représentations. Ces référentiels sont depuis 2010 en cours d'élaboration dans les universités. Cependant la hiérarchie est bien ancrée dans la culture et les pratiques universitaires et l'évolution prendra du temps.

Les personnels SCUIO lorsqu'ils jouent un rôle dans la mobilisation des accompagnateurs sur leur site universitaire sont conscients de ces difficultés et soulignent leurs interrogations sur la possibilité de mobiliser un nombre suffisant d'enseignants pour accompagner l'ensemble des étudiants dans la démarche PEC : « *On a déjà commencé avec les plus motivés. Et ce n'est déjà pas forcément évident* ».

« Sur la première année donc, si on reprend 2009-2010, il y a eu très peu de participation on va dire d'enseignants. Je pense qu'il y a eu deux enseignants qui ont dû venir à une session. Donc on a des difficultés à les mobiliser sur les séances TD (...) Ils nous renvoient l'idée que ce n'est pas leur métier d'accompagner les étudiants sur ce thème là » (SCUIO).

« Je ne sais pas, question de temps, d'intérêt, je ne sais pas pourquoi. Pourtant le pec les intéresse, ils sont contents que les étudiants soient formés mais l'idée de former eux-mêmes, c'est autre chose (...) Ce n'est pas leur boulot ou bien ils ne se sentent pas suffisamment formés ou compétents pour le faire, enfin voilà tout un tas de raisons, ou ils n'ont pas le temps. Mais du coup, ça repose essentiellement sur le SCUIO » (SCUIO).

« Je suis persuadé que quand un prof fait ça, il a déjà fait une croix sur son évolution de carrière... Ça ou d'autres activités de ce type là, il ne faut pas le prendre uniquement pour le PEC. Dès qu'ils veulent s'investir ailleurs que dans la recherche et les cours, il fait quelque part une croix sur son évolution de carrière. Donc forcément, dans ce contexte là, on va retrouver des PRAG, mais y a pas que ça. Moins reconnus dans leur discipline... oui et non, ce sont aussi des gens qui ont fait des choix. Ils ont moins de temps missionné pour la recherche, donc dès que la reconnaissance ne se fait que par là, ils sont forcément quelque part un peu moins reconnus » (SCUIO).

Ces résultats interrogent donc les choix futurs de recrutement des accompagnateurs. Doit-on rester sur une mobilisation de tous les statuts d'enseignants (professeurs, maîtres de conférences, PRAG) qui progressera lentement ou bien cibler plus particulièrement des profils sans activité de recherche comme les PRAG ? Ou encore, impliquer de manière

¹⁶ Des filières comme Staps ou AES sont plus ouvertes, à l'inverse des filières comme le droit par exemple.

prioritaire les professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle en interne ou en externe ?

3 Des objectifs globalement atteints excepté, sur l'aide au projet pour des étudiants en difficulté

Durant cette phase expérimentale les accompagnateurs mobilisés ont bénéficié de formations au cours desquelles l'outil et la démarches leurs ont été présentés, et les objectifs généraux explicités. Ces formations s'appuient sur un cahier de l'accompagnateur incluant la charte déontologique du PEC (Encadré 2 : extraits du Cahier de l'Accompagnateur distribué à Grenoble).

Un des premiers objectifs explicités concerne le développement d'une culture compétences par les étudiants, invités à ne plus raisonner uniquement à partir des savoirs disciplinaires. L'enjeu pour eux est d'être en capacité de valoriser et communiquer leurs atouts décrits en termes de compétences. Le développement de ce type d'approche chez les jeunes est supposé avoir une utilité dans diverses situations, dont les choix d'orientation et l'aide à l'insertion professionnelle. Comment les accompagnateurs parlent-ils ex-post de ces formations (voir § 3.1)? Au-delà de cette formation, suite à leurs premières expériences en tant qu'accompagnateurs quelles utilités ont-ils retenu pour le PEC (voir § 3.2 et 3.3) ?

Encadré 2.

Extraits du cahier de l'accompagnateur distribué à Grenoble.

Histoire. p.3

« Pour le groupe PEC, deux objectifs :

mettre en place un outil PEC en ligne. Générique il permet des utilisations flexibles, évolutives (voire « à la carte ») et sera hébergé sur un serveur implanté dans une des universités coauteurs, accessible aux étudiants inscrits, et sous conditions

mettre en place un dispositif méthodologique de l'accompagnement, c'est-à-dire un réseau d'accompagnateurs formés à l'outil PEC en ligne, à la posture d'accompagnement PEC et à la déontologie liée à une telle démarche

Le PEC c'est un outil et une démarche dont l'acquisition et la maîtrise sont encadrées au départ (un accompagnement est nécessaire), et acquises in fine (l'objectif est l'autonomie de l'utilisateur) ».

Objectifs pédagogiques. p.4.

«L'aide à l'orientation et à l'insertion s'inscrit dans un processus continu dans lequel l'étudiant doit être l'acteur et le réalisateur de son projet ».

Extraits de la charte déontologique du PEC.

« Le PEC est un outil numérique qui permet à l'étudiant de s'engager dans une démarche de description de ses expériences (de formation, personnelles et professionnelles) et de définition des compétences acquises. Cette démarche accompagne les prises de décision en situation d'orientation, d'insertion, de validation des acquis et de gestion de carrières. Cet espace numérique propose à l'étudiant tout au long de son parcours de formation et de son parcours professionnel de décrire et d'analyser ses différentes expériences. Il l'aide à :

prendre conscience de l'ensemble des atouts dans ou hors sa formation

identifier ses compétences et les valoriser

les actualiser et les communiquer ».

« A sa sortie de l'université, l'étudiant disposera d'un PEC personnel numérique : livret-ressources ou il aura consigné l'ensemble des documents qui témoignent de ses compétences acquises validées et actualisées en situation de formation, en situation professionnelle ou personnelle. En puisant dans ce livret, l'étudiant construira ses outils de communication selon ses besoins et ses objectifs. Il choisira en fonction de ses cibles, de présenter telle ou telle compétence, sous une forme appropriée (impression papier ou envoi numérique). Le PEC est une démarche accompagnée. »

3.1 Une formation qui fixe les objectifs du PEC et cadre les pratiques

Comment les accompagnateurs parlent-ils des objectifs du PEC à l'issue de la formation ? Ils ont retenu l'intérêt pour les étudiants de pouvoir traduire grâce au PEC leur formation universitaire et leurs diverses expériences professionnelles et personnelles en compétences.

« Mettre en valeur sa formation universitaire dans un CV, dans un rapport de stage, montrer que par exemple on a sollicité des compétences qui avaient déjà été acquises. C'est aussi mettre en valeur les compétences acquises par l'expérience et donc c'est aussi d'apprendre, l'objectif c'était d'apprendre qu'est-ce qu'une expérience, je trouve l'objectif intéressant. Donc valoriser qu'est-ce qu'une expérience et comment la mettre en valeur et puis qu'est-ce qu'une compétence et comment la décrire ? C'est tout ce travail de description des compétences acquises au cours de la fac qui, d'après les personnes qui nous ont formés, ne sont pas assez mises en valeur, la formation universitaire n'est pas assez mise en valeur dans les compétences acquises et aussi décrire, après on va décrire ces expériences ou ces compétences acquises » (PRAG).

« En fait la formation qu'on a eue pour être animateur PEC, ça nous a vraiment éclairé sur tout ce qui est compétences, comment les mettre en valeur (...) Donc c'est vrai que si nous on a déjà plus de facilité avec ce genre de vocabulaire, j'imagine que ce qu'on transmet, ce n'est que du bien pour les étudiants (...) C'était nécessaire de m'imprégner de la démarche » (SCUIO).

Ils parlent du PEC comme d'un outil *« transversal et relativement souple, qui peut s'adapter à toutes les préoccupations, il y a plusieurs niveaux d'entrée... d'accompagnement pour notre public d'étudiants dans leur démarche de construction d'un projet d'études, d'un projet professionnel, de valorisation de leur parcours et de leur candidature »* (PRAG). Ils évoquent la possibilité de mobiliser cet outil sur du long terme tout au long des étapes d'un parcours de formation et insistent sur l'importance de la dimension d'accompagnement.

« C'était un outil sur du long terme donc qui s'acquiert au fur et à mesure des années (...) il fallait absolument un accompagnement pour l'étudiant, ce n'est pas quelque chose qu'on lui livre sans accompagnement parce que c'est compliqué de se repérer en fait avec les différents outils et puis il y a des outils qui ne sont pas utilisables tout de suite voire il faut les construire avec eux (...) Voilà, et puis quelque chose qui est sur un projet de construction de vie en gros, faire le point sur ce qu'il aime, sur ce qu'il a envie de faire » (PRAG).

Les accompagnateurs ont vécu cette formation comme un cadrage plus ou moins fort de leurs futurs TD, pouvant allant jusqu'à en détailler le contenu (il faut travailler sur telle fiche, laisser les étudiants s'exprimer sur leurs expériences...).

« On (les accompagnateurs) a été très cadrés. Parce que Madame A qui a mis en place le dispositif, nous avait préparés des fiches en disant, déroulement de la première, on a été très cadrés, comme pour le projet pro on a un guide de l'accompagnateur, qui était très cadré, on savait ce qu'il fallait faire, c'était quasiment minuté » (PRAG).

« Oui, on a eu deux jours de stage (...) C'est moi qui m'inscris c'est un acte volontaire, ce n'était pas obligatoire. Nous on nous présente l'outil, on bidouille un peu dessus, on va voir différentes pages » (PRAG).

« Elle nous met en situation, elle explique comment elle fait et après, elle nous met en situation. On fait comme les étudiants, on choisit une expérience » (Professeur d'université).

Cette formation est apparue comme une tentative d'harmoniser l'accompagnement entre groupes d'étudiants d'une même université même si parfois est signalée la nécessité de proposer des adaptations. La manière dont ils restituent le contenu des TD montre une variété de mise en œuvre et de portes d'entrée dans le PEC sur le plan pédagogique. (Encadré 3 : exemple de TD PEC rapporté par un accompagnateur).

« C'était de l'information et de la formation. On a présenté le dispositif et on a fait joué le rôle des étudiants aux accompagnateurs. C'est toujours un exercice qui est très riche pour ceux qui ont joué le jeu (...) Puis il y a eu quelques éléments de cadrage d'ailleurs qui ont été diffusés, une discussion sur ce qu'on allait faire, nous guider histoire d'harmoniser aussi les pratiques entre les différents groupes. Donc Madame N. a bien animé la séance, nous a même donné des espèces de story-board d'aide, c'était très utile, même si après il a fallu quand même adapter au contexte du groupe » (PRAG).

Encadré 3.

Exemple de TD PEC rapportés par les accompagnateurs

« On leur présente le dispositif au premier semestre, c'est une séance informatique, sur PC. On leur fait découvrir le site, l'outil, la démarche en fait et on leur annonce que cela sera repris tout au long de leur parcours. Ensuite il y a les quatre séances du second semestre.

La première séance, c'est surtout une présentation du dispositif, sur l'intérêt de faire ce portefeuille, ensuite, on avait essayé de choisir une expérience.

A la deuxième séance, on fait le travail de comprendre quelle est la notion de compétences à partir de leur expérience pour leur montrer comment on passe à la notion de compétences. On travaille sur ordinateur (fiches).

La séance 3 s'appelle « cibler sa communication », donc là, on a réfléchi à ce qu'attend le recruteur, que ce soit pour une formation, un stage ou un job. Ça, ça a bien marché, travail en petits groupes de trois étudiants.

La dernière séance, c'était donc « apprendre à communiquer », en situation de se présenter : réflexion en petits groupes puis réalisation devant les autres à tour de rôle. Ils étaient assez réceptifs.

Dès la première séance, je leur ai demandé s'ils trouvaient ça intéressant. Ils étaient intéressés et je pense que c'est venu du fait qu'ils étaient en train de chercher des jobs d'été. Donc ils avaient des entretiens à préparer... » (MCU)

3.2 Le développement d'une culture compétences : une utilité incontestée

Comment à l'issue de cette première expérimentation de la mise en œuvre opérationnelle du PEC, avec le recul de quelques TD, les accompagnateurs évaluent-ils les apports et les limites de l'outil sur les objectifs fixés ? Sur le premier objectif de développement d'une « culture compétences », les discours convergent. Leur expérience montre que cet outil est très utile pour décrire ses expériences, les traduire en compétences et les valoriser auprès des employeurs, lors d'une recherche de stage, ou l'entrée dans une formation sélective.

« Le PEC et la PVP d'une manière générale, mais plus particulièrement le PEC, c'est tellement important pour les étudiants de connaître la démarche et d'avoir le réflexe de raisonner en termes de compétences et non plus en termes de cours que moi j'estime qu'il faut qu'il soit obligatoire partout, dans toute l'université française » (Professeur d'université).

« Ça apporte des outils de valorisation de ses compétences (...) Ça c'est important (...) permettre à l'étudiant de sérier les expériences qu'il a vécues, de les décrire, de les mettre en forme pour pouvoir mieux se vendre, entre guillemets, ou mieux comprendre les compétences qu'il a acquises (...) Oui, il donne des outils sur des choses qui sont implicites scolairement parlant sur 'comment valoriser ses compétences, comment construire un CV ou faire un rapport de stage ?'. Quels sont les attendus en fait d'un jury, d'un employeur, etc., quelles sont les attentes implicites. Et là on nous les explicite, il faut être capable de sérier ses compétences selon différents domaines » (PRAG).

« D'un point de vue général on va dire, par rapport à la fac, je fais partie des gens qui sont convaincus qu'il y a un besoin, qu'il y a un besoin autour de l'accompagnement, autour de l'aide à la formalisation, autour de l'aide à mieux parler de soi. Pour une raison très simple, c'est que les étudiants qu'on reçoit chez nous qui préparent le concours, beaucoup arrivent, ils sont pourtant sur une voie j'ai envie de dire balisée, ils savent qu'ils vont passer un concours, cette idée qu'à un moment donné ils sont responsables de ce qu'ils sont, de leur parcours, de la manière de le valoriser, elle n'est pas du tout évidente aux yeux de beaucoup qui sont déjà titulaires de licence, voire même de diplômes plus élevés. Et ça, ça surprend. Franchement ça surprend » (PRCE).

3.3 Un outil jugé efficace pour l'aide à l'insertion professionnelle et discuté sur l'aide à l'orientation

L'utilité du PEC pour l'aide à l'insertion professionnelle n'est pas contestée : le PEC est bien identifié comme pertinent sur ce registre. Il fournit des outils variés aux étudiants.

« De se préparer à la vie professionnelle ou aide à l'entrée en formation sélective. Cette partie là est bien conçue. Et c'est d'ailleurs le seul domaine où ils l'ont vraiment utilisé. Pour le reste on a renvoyé sur d'autres outils. Et les lettres de motivation aussi. L'entretien, les conseils pour l'entretien ce n'est pas mal. On a fait des simulations d'entretiens et ça a renvoyé vers des vidéos, des choses comme ça qui étaient pas mal » (PRAG).

« En ce qui me concerne ça m'a bien aidée (...) lorsque j'ai fait les simulations d'entretiens d'embauche et de sélection des candidats, parce que les trois dernières séances de TD ça a été la rédaction d'une annonce, postuler à l'annonce et sélectionner les candidats et faire les entretiens de sélection » (PRAG).

« C'est un bon outil avec la troisième mission de l'université sur l'insertion professionnelle, je pense qu'on ne peut pas se passer d'outils autour de l'insertion professionnelle. Alors, PEC ou pas PEC, ce n'est pas un problème, mais il faut construire des outils à la dimension de l'université, parce que là-dessus, beaucoup d'universités ou de composantes sont pauvres sur l'insertion professionnelle » (MCU).

En revanche les accompagnateurs mettent moins souvent en avant l'usage du PEC en matière d'aide à l'orientation et sont sur ce point inégalement convaincus. Selon certains, le PEC est un bon outil pour faire un bilan et développer un projet pour les étudiants les plus autonomes, ayant déjà une idée des formations ou des domaines professionnels visés.

« Pour moi, ce qui est utile c'est de les amener à lier en fait tous ces éléments là. C'est-à-dire que le projet d'études, il se fait en fonction d'un projet professionnel, et ce projet professionnel il se construit en ajoutant des stages ou même des formations complémentaires soit en langue ou... Et ça, ça se fait par rapport à son bilan, aux lacunes qu'on peut avoir. Donc moi je ne peux pas séparer ces différents éléments là » (PRAG).

« Et cet outil nous aide, le PEC nous aide au niveau de leur bilan par exemple. Ça nous a beaucoup aidé parce que, faire leur bilan ils ne voient même pas ce que ça peut être en première année de fac. Or, ils ont déjà beaucoup de choses accumulées à droite à gauche, des stages, des formations qu'ils ne savent pas du tout valoriser (...) Donc tout ça c'est très important et c'est vrai que l'outil PEC a structuré un peu mieux tout ça, les a aidés à faire leur bilan, leur a expliqué ce que c'était des compétences, ce que c'était des points positifs, qu'il fallait les valoriser. Et petit à petit construire un projet, être en questionnement permanent » (MCU).

« Ce n'est pas l'outil de référence pour réfléchir sur son projet professionnel. Ça c'est évident. Cet outil n'est pas fait pour une réflexion sur le projet professionnel. Il est fait pour un projet, pour voir sa mise en place. [I]l aide à concrétiser quelque chose de déjà conçu [Qui est déjà mis en place. Maintenant la réflexion sur le projet professionnel demande plus de temps. On ne peut pas en allant sur le site, en faisant 4 heures sur la démarche PEC dire ça y est j'ai clarifié mon projet professionnel. A partir de là celui qui n'a pas un projet professionnel naturellement il faut réfléchir là-dessus, mais il faut savoir en PVP ils passent 18 heures... Donc pour travailler sur un projet professionnel 4 heures de TP avec des... non. C'est trop court. Non, non, le PEC n'est pas fait pour ça » (Professeur d'université).

Ces doutes formulés sur le PEC renvoient notamment à deux limites parfois évoquées pour l'outil dans sa version actuelle. L'outil numérique ne serait pas assez complet sur la connaissance des formations et surtout des métiers ; il serait trop généraliste et peu articulé aux formations spécifiques de l'université.

« En matière de connaissances des formations, ça n'a rien de plus que ce qu'on peut trouver ailleurs, et quelquefois on peut leur proposer mieux nous. (...) tout ce qui est sur les métiers alors là c'est pas... je ne veux pas être très critique mais ce n'est ni fait ni à faire, dans la mesure où il faudrait que ça soit abondé par rapport à chaque type de filière, il faudrait qu'on puisse écrire des choses, le compléter par rapport aux métiers qui vont derrière chaque domaine de formation, pouvoir les renvoyer vers les sources d'information spécifiques. Parce que là ils retombent sur des sites extrêmement généralistes, ils sont perdus » (PRAG).

La seconde limite est l'impossibilité pour certains étudiants démunis ou en difficulté face à leurs études de se saisir de l'outil. Leur situation relèverait d'un accompagnement plus individualisé par un conseiller.

« Celui qui est déjà sur les rails et le PEC effectivement avec un effort minimum peut lui être très utile, parce qu'il a des questions auxquelles il n'aurait pas pensé etc., là c'est une chose. Et puis vous avez celui qui est vraiment en difficulté, il ne sait pas ce que c'est qu'une lettre de motivation, il ne sait pas ce que c'est qu'un entretien... Je pense que ces gens là ont besoin d'avoir un tuteur individuel qui les voit tous les quinze jours peut-être » (Professeur d'université) (PROF).

4 L'accompagnement à l'autonomie sur un outil numérique : un horizon lointain

Outre le rappel des objectifs du PEC, le cahier de l'accompagnateur insiste sur l'importance de l'accompagnement à offrir aux étudiants sur cet outil numérique.

« Le PEC est une démarche accompagnée (...) A sa sortie de l'université, l'étudiant disposera d'un PEC personnel numérique : livret-ressources ou il aura consigné l'ensemble des documents qui témoignent de ses compétences acquises validées et actualisées...). »

Comment les entretiens permettent d'évaluer l'accompagnement à l'autonomie ? Le sentiment général émergeant dans cette phase expérimentale est l'absence d'un réel accompagnement à l'autonomie, qui conduirait les étudiants à se saisir spontanément de l'outil numérique dans des situations d'orientation ou d'insertion. La réalité est celle d'une première « prise de connaissance » avec un outil ou une « sensibilisation » à la démarche. Les raisons de ce faible recours à l'outil découlent de l'organisation pratique actuelle : faible durée de l'accompagnement, organisation dans le cadre de TD collectifs, non inscription dans les maquettes et problèmes d'assiduité, problèmes techniques (accessibilité, ergonomie, complexité). Mettre en place un réel accompagnement à l'autonomie tel que celui souhaité par les porteurs du projet nécessitera de se pencher sur une série de questions pratiques.

4.1 Dans ce cadre expérimental, un volume d'heures souvent restreint...

Chaque accompagnateur a rendu compte de la réalité du temps consacré au PEC et donné son avis par rapport à la question de l'accompagnement à l'autonomie.

« Le rythme varie en fonction des commandes, entre guillemets, des UFR, enfin de ce que l'UFR octroie comme temps sur le PEC, et puis aussi du niveau » (SCUIO).

On peut réellement connaître le temps passé sur le PEC lorsque celui-ci n'est pas intégré dans une UE de type PVP. Dans ce cas, le temps varie d'un minimum de 3 heures à 10 heures en face à face pédagogique. Il faudrait rajouter à ce temps de familiarisation avec le PEC par les étudiants en TD, le temps de travail personnel qui leur est demandé pour remplir des fiches, faire un CV... d'une séance à l'autre. Ce temps est difficile à évaluer, mais paraît assez réduit.

Tableau 4. Temps consacré au PEC et taille des groupes de TD

Durée de l'accompagnement/ nombre de séances	HORS UE
	1 séance d'1h 30 au S1 et 1 séance d'1h 30 au semestre 2 2 TD de 2h (soit S1, soit S2) 4 h S2 (inclus dans une UE de type PVP) 1 séance de présentation générale + 4 séances d'1h30 4 séances de 2 h 8 à 10 h (séances de 1h30) 8 séances de 1h30 4 séances d'1h 30
	DANS UE PVP

	<p>TD 10 séances de 1 h de PVP (dans lequel est inclus le PEC)</p> <p>TD 7 séances d'1h30 de PVP (dans lequel est inclus le PEC) + parfois 1 séance de présentation générale en amphi</p> <p>8 heures consacrées au PEC semestre 3 (dans le cadre module PVP semestre 1 à 3)</p> <p>2 séances d'1h30 consacrées au Pec</p>
Taille des groupes de TD constitués	De 15 à 32 étudiants

En résumé, ce volume horaire relativement restreint autour du PEC ne permet pas un véritable accompagnement, qui nécessiterait un temps plus long, mais constitue une première sensibilisation. L'accompagnement nécessiterait un temps plus long.

« Naturellement en 4 heures on ne peut pas faire non plus des miracles. Mais là vous prenez n'importe quel étudiant qui a suivi le PEC vous dites « alors, le PEC en un mot », il vous dit « compétences », en deux mots, il va vous dire « compétences, projet, démarche ». Et quand il a compris et intégré ces deux concepts moi je m'estime très, très heureux. Pour la vie comme ça avoir le réflexe de parler compétences et le réflexe de mettre toujours la démarche, donc je puise dans mes compétences pour alimenter mes vecteurs de communication au service de mon projet, ça va, ça suffit. Ce n'est pas plus compliqué que ça » (Professeur d'université).

« Moi je suis dans le côté découverte. Donc ce qu'ils attendent de moi c'est un petit peu comment ça fonctionne, comment l'utiliser, des choses comme ça. C'est plus un côté pratique. Après je pense que ça serait plutôt à ceux qui interviennent niveau master qui eux auront, comme ils ont déjà eu l'initiation l'année d'avant pourront vous dire, moi je sers à ça, ça sera plus du concret. Moi c'est vraiment la présentation du PEC, initiation au PEC en fait je fais... » (MCU).

« C'est difficile parce que je ne trouve pas que j'ai eu vraiment le temps, mais j'ai plus eu l'impression de donner des fiches à remplir au départ et pas avoir eu le temps d'accompagne. » (PRAG).

« Ils ont un rôle passif et moi j'ai le rôle de ramasser et de convaincre, qui est assez lourd puisque nous étalons l'utilisation sur 10 semaines et que la révélation se fait, on va dire, dans les trois dernières semaines » (PRAG).

« Généralement, il y a toujours une présentation. Je peux être amenée à écrire au tableau pour leur expliquer, les guider et ensuite on passe à la séance de travail, mais il y a quand même une première partie introductive on va dire (...) Pour le moment, c'est une amorce on va dire, une première présentation, une première réflexion » (SCUIO).

4.2 ... une formule pédagogique « collective » et « scolaire » dans le cadre de TD

L'accompagnement prend place dans le cadre de groupes de TD comptant le plus souvent 15 à 25 étudiants sur la base de séances d'1 heure 30 à 2 heures. Le premier TD a pu être précédé d'une présentation générale préalable en amphi. La formule est donc celle d'un accompagnement « collectif » dans un cadre relativement « scolaire ».

Ce choix du TD comme support du PEC présente deux limites signalées par les accompagnateurs : les réponses apportées ne peuvent être que collectives, même lorsque des demandes plus individuelles émergent.

« C'était dans le cadre des TD, on a expliqué qu'il fallait d'abord réfléchir sur qu'est ce que son projet et donc on a utilisé la fiche PEC mais je n'ai pas eu le temps individuellement de dire,

« regarde ta fiche tu ne l'as pas remplie comme il faut, tu peux la remplir plus complètement. Tu me dis que tu n'as aucune formation, aucune expérience là-dessus, c'est faux ». Donc là je n'ai pas pu suivre. Je leur ai livré les fiches, ils ont rempli comme ils ont pu, j'ai vérifié simplement qu'ils avaient un peu rempli les trous et puis c'est tout. (...) Ils disent que c'est difficile à remplir (...) Oui. Parce que sincèrement je pense que ça manque d'accompagnement c'est tout » (PRAG).

Par ailleurs, la forme « scolaire » du TD conduit les jeunes à adopter un rôle d'étudiant « passif » venant acquérir des connaissances, peu adapté aux exigences de ce type d'accompagnement.

« Par exemple là, quand on le fait dans le cadre d'une séance de TD, on le fait presque en tant qu'enseignant. Et je me demande finalement si ça n'amène pas le public à un rôle plus passif, on délivre la bonne parole et « c'est comme ça qu'il faut faire, il faut répondre à telle question » etc. Ça formate un peu les choses. Donc je trouve ça un peu dommage, en plus nous on n'est pas forcément à l'aise puisqu'on a l'impression de moins maîtriser ces choses là » (MCU).

Cette formule du TD et ses implications rentrent donc en contradiction avec les représentations implicites de ce que devrait être l'accompagnement pour les enseignants : un accompagnement des individus et un accompagnement à l'autonomie de jeunes « acteurs »... Il faut ici signaler que ce choix est cohérent avec le projet du PEC numérique, outil devant « répondre (...) aux attentes [des] étudiants et permettre le « traitement » de masse auxquels contraignent, [les] effectifs et les volumes horaires concédés au projet professionnel dans [les] maquettes ». (Extrait du cahier de l'accompagnateur). La mise en œuvre d'un entretien individuel complémentaire aux TD avait été envisagée dans une université, mais n'a pas eu lieu. Une solution intermédiaire pour réduire les contradictions consisterait à diminuer la taille des groupes étudiants.

Il n'existe donc pas non plus de suivi après les séances PEC. Si les accompagnateurs laissent très souvent leur mail, très rares sont les jeunes qui les recontactent. Une seule personne, chargée d'orientation, a revu quelques-uns de ses étudiants dans le cadre des permanences qu'elle tient au SCUIO.

« Pour certains étudiants, pas forcément pour tous, mais pour certains étudiants oui c'est allé au-delà. Enfin, après on peut toujours dire que c'est de l'accompagnement hein, mais de les reprendre une fois que le module est terminé, de les revoir, de retravailler avec eux leur projet. Bon là on tient chaque semaine des permanences, moi je sais que j'ai reçu les étudiants pour retravailler (...) Je leur explique qu'on est à leur disposition, qu'on tient des permanences (...) C'est ouvert pour tout le monde, tout le temps et caetera. Soit c'est un rendez-vous avec les COP et caetera, soit les chargés d'orientation sans rendez-vous. En règle générale moi je communique, enfin on le fait tous, on communique notre mail aussi » (SCUIO).

4.3 ... un positionnement flou dans les maquettes qui ne favorise pas l'assiduité...

Un troisième facteur joue sur l'accompagnement, c'est tout simplement la présence des étudiants aux séances. Sur ce registre les discours des accompagnateurs sont instructifs : l'assiduité est liée à l'inscription du PEC dans les maquettes et à son évaluation. Dans cette phase expérimentale, le positionnement encore flou ne favorise pas la mobilisation des étudiants.

Lorsque le PEC est intégré dans une UE PVP, son évaluation donne lieu à un travail à rendre qui contribue à la note globale de l'UE. Les accompagnateurs insistent sur les critères d'évaluation retenus, la démarche, les efforts... et non le contenu. Il ne semble en effet pas

déontologique pour les accompagnateurs d'évaluer une expérience ou un projet et ils ne sont par ailleurs pas unanimes sur le principe de la notation de ce type de démarche.

« Cela suscite un débat entre nous ça, un gros débat. Faut-il évaluer ou pas ? Cette année, il y a un dossier qui sera rendu (...) la majorité l'a emporté (...) Au niveau des UFR, il y a une contrainte qui nous est donnée. Pour que ce soit mis dans les maquettes, il faut qu'il y ait des ECTS, pour qu'il y ait des ECTS il faut qu'il y ait une évaluation (...) Cela me dérange beaucoup moi. L'année dernière on a simplement évalué le présentiel. Cela me convenait bien (...) Comment noter le dossier... ? » (SCUIO).

« Je mets une note qui ne juge absolument pas le parcours de l'étudiant mais le niveau d'implication qui a été le sien dans l'exercice, s'il a bien analysé sa fiche, s'il a fait une lettre de motivation qui respectait les consignes données sur le site, sur le PEC, s'il a bien rempli sa grille » (PRAG).

Lorsque le PEC est hors de toute UE et a priori sans évaluation se pose le problème de l'assiduité des étudiants. Les accompagnateurs expliquent ainsi les différentes solutions recherchées pour inciter les étudiants à assister aux séances et faire le travail demandé : par exemple, inclure une fiche issue du PEC dans le rapport de stage (ce qui rend le PEC obligatoire et noté¹⁷ dans le cadre du rapport de stage), dire aux étudiants que les séances sont obligatoires avec contrôle de présence, introduire des bonus sur des notes d'autres UE... Tous ces « bricolages » montrent que l'assiduité reste conditionnée à l'inscription du PEC dans une UE et à l'existence de la « carotte » de la note.

« Je n'ai fait qu'une séance, il y a eu trois étudiants, mon expérience, ça a été raté » (Professeur d'université).

« À la première séance avec un groupe, 4 étudiants sont venus sur 16. (...) Pour l'autre groupe, je les avais l'après-midi en maths et je gardais la moitié du groupe en TP. Ils étaient un peu embêtés de partir ! Ils devaient être 7 (...) 4 séquences étaient prévues, le premier groupe je les ai gardés pratiquement jusqu'à la fin, alors que le deuxième groupe où ils étaient 7 ou un peu plus, certains sont revenus à la deuxième séquence parce que c'était une séquence sur ordinateur, et ils savaient que c'était une séquence sur ordinateur. Ils sont donc venus pour ça. Il y a même des étudiants que je n'avais pas vus à la première séquence qui sont venus. La troisième séquence, seules deux étudiantes sont venues, et pas de 4^{ème} » (MCU).

« C'est clair que si ce n'est pas obligatoire, ils ne font pas même si c'est très bien » (PRAG).

« Ce n'était pas obligatoire même si le discours était de dire que c'était obligatoire, la présence était notée » (MCU).

« Comme il n'y avait pas de notes – comme vous le savez l'étudiant ne vient aux enseignements que s'il y a la carotte et la sanction d'une note. Même si c'est obligatoire comme enseignement, c'était affiché, ça n'apparaît pas dans la maquette mais il avait été décidé que ce serait obligatoire mais sans note. C'est pour ça que l'étudiant ne se sent pas « obligé ». Donc, nous, on leur a fait quand même comprendre que même si ce n'était pas obligatoire et sanctionné par une note, c'était tout son intérêt puisque le PEC – comme ils l'ont vu eux-mêmes sur le système informatique ils pouvaient le compléter sur les 3 années de licence, voire le M1, M2, pour préparer l'entretien avec l'employeur, ou leur CV, parallèlement aux ateliers qui sont dispensés par le SUIO » (MCU).

¹⁷ Il s'agit en fait d'une contribution marginale à la note du rapport de stage.

4.4 ... et une articulation avec les UE PVP à clarifier

Il n'est pas toujours possible de définir le nombre de séances et le nombre d'heures réellement consacrés au PEC lorsque celui-ci est inclus dans un module de type PVP et que les TD PEC ne sont pas clairement isolés. Ceci concerne deux universités enquêtées pour lesquelles le PEC se situe dans un TD PVP d'une dizaine d'heures : d'après les entretiens réalisés il semble que le temps consacré au PEC puisse être quasiment inexistant ou à l'inverse occuper l'essentiel des séances, en fonction de l'ancienneté de l'UE et des choix des enseignants. Dans une université l'UE PVP existait depuis longtemps et avait un fonctionnement rodé, une progression pédagogique en place : le PEC a parfois eu du mal à trouver sa place. Dans la seconde, l'UE PVP était récente et au contraire, il semble que le PEC ait été très utile dans la construction du contenu de l'UE, ce qui lui a donné une place prépondérante.

Dans tous les cas, l'articulation des modules de type PVP et PEC n'est pas évidente à justifier auprès des étudiants : ils ne voient nécessairement les complémentarités et les différences, cela peut leur apparaître redondant. Certains accompagnateurs ne sont pas non plus très à l'aise ni convaincus et ont du mal à articuler le PEC dans la progression pédagogique des TD.

« Cela ne les intéressait pas parce qu'ils avaient l'impression que cela ne leur apporterait rien parce qu'ils avaient déjà subi le PVP. Ils ne voyaient pas trop la différence entre ce projet et le PVP au premier semestre » (MCU). Cas du PEC hors UE.

« En début de cycle, j'ai donné la fiche PEC et ça a été intéressant sauf que ça m'a mis en porte à faux par rapport à la dynamique que j'avais l'habitude de mener, enfin l'habitude entre guillemets, sur le plan du PVP pour la raison suivante. C'est que ça mettait les étudiants sur leur propre projet personnel, alors que dans le PVP tel qu'on l'envisage ici, il y a effectivement un choix personnel mais en même temps on voudrait que le groupe explore des domaines et des métiers sur l'ensemble des domaines vers lesquels nos formations peuvent orienter les étudiants. Donc il y a une information d'ordre culturel, pas seulement utilitaire, et moi j'y tiens » (MCU). Cas du PEC dans UE PVP.

Dans une perspective de généralisation, il semble que la solution permettant de régler le problème d'assiduité soit d'intégrer le PEC dans une UE de type PVP, en pensant une articulation pédagogique claire avec le contenu déjà existant pour que le PEC trouve sa place.

4.5 Des ajustements chemin faisant...

Le PEC a souvent été mis en place rapidement voire « dans l'urgence ». Les premiers retours d'expérience vont alors permettre d'apporter des améliorations. C'est par exemple le cas d'une université où, au moment de l'évaluation, le PEC est développé dans le cursus de licence pour la deuxième année consécutive. Les enseignements tirés de la première année ont entraîné plusieurs changements : le contenu des séances a été repensé, la nature du travail demandé aux étudiants ou le mode d'évaluation ont également été modifiés. Le moment de présenter le PEC aux étudiants a aussi fait l'objet d'une réflexion : introduire le PEC dès la première année de licence apparaît trop précoce dans le parcours universitaire, le L2 et L3 semblant plus pertinents.

« On s'est essentiellement concentré cette année là sur la première partie du PEC. Donc, tout ce qui concerne le bilan, voilà. Et du coup, on les a un peu perdus dans ce bilan là parce qu'ils ne savaient pas trop quoi en faire. Et ils auraient aimé du concret forcément (...) Pour eux, CV, lettre, c'est quelque chose qui parle donc, ils étaient en attente de concret. Ils n'ont pas compris

ce qu'ils pouvaient faire de ce qu'on leur avait transmis au niveau de ce bilan. C'est vrai qu'on s'en est rendu compte et donc, on a redressé de suite la proposition » (SCUIO).

« Donc on parle bien de la partie sur les expériences mais il y a aussi mon bilan, mes acquis scolaires, on voit plus le PEC dans sa globalité (...) Les deuxièmes années de LEA ont déjà eu le travail l'année dernière. Du coup, il faut aussi concevoir quelque chose, le PEC 2 (...) on a fait deux protocoles, un pour les nouveaux, ceux qui démarrent cette année et un autre protocole pour les LEA qui ont déjà eu une initiation (...) On s'est rendu compte aussi que de les faire travailler sur des fiches chez eux, il y avait peu de retour (...) On le fait ensemble, on les accompagne » (SCUIO).

« C'est vrai quand on leur dit de faire des fiches chez eux, ça on a un petit peu renoncé, on s'est dit ce n'est pas la peine » (SCUIO).

« Pour l'évaluation l'année dernière, on a vraiment noté par rapport au nombre de présences. Il me semble bien qu'on n'a pas pris en compte d'autres éléments (...) ce qui est envisagé pour cette année c'est d'élaborer un dossier » (PRCE).

« L'année dernière j'ai animé deux groupes de L1 au premier semestre. Il y a eu une adhésion mais la perspective c'était de travailler sur la partie bilan : la partie bilan, la valorisation d'expériences et puis les éléments de personnalité, les méthodes de travail, les acquis de la formation, mais c'était très tôt » (PRCE).

« C'est vrai qu'en L1, on s'est aperçu que c'était trop tôt (...) On le savait dès le départ mais c'était une demande, c'était le seul UFR qui était preneur, qui était intéressé (...) Ils ont tenu compte en LEA de ce qu'avait dit B., que c'était trop tôt. Donc du coup ça sera en L2 maintenant » (SCUIO).

« Il y a certains moments clés de la formation où ce n'est pas inutile quand même d'aborder ce sujet là. Et en fin de L3... Sur l'année de L3, c'est pas mal quand même. Même pour des poursuites d'études » (SCUIO).

4.6 Dans l'attente d'un « vrai » portefeuille numérique qui rendrait le PEC attractif

Enfin, permettre aux accompagnateurs de mobiliser plus fortement les étudiants sur le PEC et de réellement les accompagner sur l'outil, suppose de régler des problèmes d'ordre logistique et technique.

Sur le plan logistique se pose le problème de l'organisation de TD en salle informatique, qui n'a pas toujours été possible sur l'ensemble des sites. Les accompagnateurs n'ont alors pas toujours pu s'assurer que les étudiants se soient connectés en dehors des TD : ces derniers ont pu remplir des fiches imprimées par leurs camarades. Ces problèmes ne sont pas seulement liés à l'urgence. Sur les sites avec d'importants effectifs étudiants, l'accès à des postes informatiques pour tous n'est pas évident. Sans rencontre entre le logiciel PEC et l'étudiant, l'accompagnement reste nécessairement incomplet.

« X a préparé un diaporama qui présentait l'outil à ses étudiants, et puis il avait négocié avec des collègues informaticiens ensuite que la découverte de l'outil en chair et en os serait faite en séance d'informatique, mais je crois qu'il y a eu un loupé... L'idée serait de récupérer le diaporama et que ça serve de support à l'intervenant dès son premier TD. Le problème de logistique que l'on peut résoudre, c'est sans doute fournir à tout le monde un... un vidéo projecteur qui permettrait de montrer aux étudiants à quoi ressemble l'outil » (Professeur d'université).

« Je m'en suis notamment rendu compte quand j'ai fait la lettre et le CV à la fin, qu'il y en a un certain nombre qui visiblement n'ont pas été voir sur le site comment on pouvait... ce qu'il pouvait proposer... » (PRAG)

« La séance machine, d'une part ça nous poserait beaucoup de difficultés, et j'essaie de faire la moyenne des avis des intervenants, ce n'est peut-être pas une nécessité » (Professeur d'université).

Par ailleurs, sur le plan technique, avoir un outil qui fonctionne semble un facteur favorable pour un accompagnement efficace. De manière plus générale, le PEC pour l'instant n'offre pas les fonctionnalités d'un véritable portefeuille numérique, alors que son intitulé suscite des attentes de ce type, « *C'est un peu aberrant parce que l'idée ce n'est pas de remplir du papier* ». Au contraire, dans cette phase de rodage de l'outil technique domine un sentiment de lourdeur, de complexité et de difficultés diverses (connexion, navigation, téléchargement, impression...).

« J'ai trouvé moi que par contre c'est dans la forme des fichiers qui sont proposés pour compléter que... je dirais toute la fioriture qu'il y a autour c'est très lourd et ça rend assez difficile l'utilisation, par exemple quand on utilise d'autres logiciels etc. Et quand j'ai récupéré les fichiers, moi j'en ai où la mise en page ne s'est pas bien faite etc. Donc je me demandais si pour la fiche à remplir on ne pourrait pas prévoir quelque chose de plus sobre. La structure est intéressante mais... voilà. Vous avez eu déjà cette remarque, non ? Parce que finalement c'est lourd à charger. Moi certains ont eu des ... qui ne s'imprimaient pas. Bon par exemple la fiche modèle... là ce n'est pas très gênant, mais sur le document à remplir par l'étudiant finalement ce qui nous intéresse, c'est la structure » (PRAG).

« Après, au niveau de l'ergonomie du site... un progrès est à faire... Quand on est sur la fiche à remplir, on perd à l'écran la fiche ressources, donc on perd les consignes. En termes de manipulation, soit on met les deux fenêtres sur l'écran et cela fait de toutes petites fenêtres qui ne sont pas très faciles à utiliser et soit on imprime et ce n'est pas bon pour la planète. Soit on jongle d'une fiche à l'autre » (MCU).

« Si on arrivait à avoir un outil... je rêve peut-être... la saisie en ligne de sa fiche et qu'à la limite je vais sur PEC, je saisis une fiche et j'ai les moyens de la sauver dans un dossier personnel qui va servir de... d'ossature d'un portefeuille, je pense que ça faciliterait sans doute l'appropriation par les étudiants » (Professeur d'université).

« S'ils ne sont plus inscrits, ils n'ont plus accès (...) Ce qu'on leur conseille, c'est de se faire leur propre PEC. C'est-à-dire avec les fiches qui sont accessibles sur le site qu'ils exportent (...) On leur dit de copier au maximum sur leur clé de façon à pouvoir les travailler et les modifier » (SCUIO).

« Moi j'aime bien la marguerite, ce principe là. Je trouve que ça c'est facile d'accès pour mes étudiants (...) après c'est plus compliqué pour chaque partie, les fiches exemples, les fiches retour, déjà nous en tant qu'accompagnateurs on a déjà du mal à retrouver les infos, il y en a tellement que je crois que à exploiter correctement, pour eux c'est compliqué. C'est trop vaste. Hormis cette entrée qui est quand même intéressante, ils s'y perdent très vite » (SCUIO).

Plusieurs accompagnateurs mettent ainsi leur espoir dans la prochaine version du PEC, qu'ils définissent comme plus conviviale et facile d'utilisation.

« Moi je n'ai pas vu la prochaine version mais B. l'a vue, et c'est vrai qu'elle disait que c'était beaucoup plus, pour l'étudiant, plus facile à utiliser, il pourra garder une trace de ses dossiers sur internet » (SCUIO).

« Il y a la version 3 qui est en train de se mettre en place (...) elle est intéressante dans le sens où elle est encore beaucoup plus... il y a un sommaire qui permet d'accéder de façon beaucoup plus souple, ça se perfectionne » (SCUIO).

5 L'accompagnement : un rôle à clarifier et des compétences à conforter

Pour les porteurs du projet, dans cette phase expérimentale, développer le PEC signifie « *mettre en place un dispositif méthodologique de l'accompagnement, c'est-à-dire un réseau d'accompagnateurs formés à l'outil PEC en ligne, à la posture d'accompagnement PEC et à la déontologie liée à une telle démarche* » (Extrait du cahier de l'accompagnateur). Comment les enseignants rendent-ils compte de la posture d'accompagnement développée et des éventuelles difficultés rencontrées ? Peut-on repérer dans leurs discours des registres de compétences liées à l'accompagnement ?

5.1 Face à des objectifs démesurés, un rôle flou des accompagnateurs

Les propos de l'accompagnateur cités ci-après résument les multiples objectifs du PEC tels qu'il les a compris et analysés. Ses formulations expriment l'ambition de ce portefeuille, outil complexe de valorisation et de communication sur le plan professionnel, qui touche aussi aux motivations personnelles et au projet de vie des jeunes.

« ... un outil sur du long terme donc qui s'acquiert au fur et à mesure des années... pour lequel il fallait absolument un accompagnement pour l'étudiant, ce n'est pas quelque chose qu'on lui livre sans accompagnement parce que c'est compliqué de se repérer en fait avec les différents outils, et puis il y a des outils qui ne sont pas utilisables tout de suite voire il faut les construire avec eux.... Une fiche n'est pas toujours très simple à remplir, de l'accompagnement, du long terme. Voilà. Et puis quelque chose qui est sur un projet de construction de vie en gros, faire le point sur ce qu'il aime, sur ce qu'il a envie de faire, sur aussi valoriser (...) les objectifs c'est valoriser sa formation, pour mettre en valeur sa formation universitaire dans un CV, dans un rapport de stage, montrer que par exemple on a sollicité des compétences qui étaient déjà acquises. C'est aussi mettre en valeur les compétences acquises par l'expérience et donc c'est aussi d'apprendre, l'objectif c'était d'apprendre qu'est-ce qu'une expérience, je trouve l'objectif intéressant. Donc valoriser qu'est-ce qu'une expérience et comment la mettre en valeur et puis qu'est-ce qu'une compétence et comment la décrire. C'est tout ce travail de description des compétences acquises au cours de la fac qui, d'après les personnes qui nous ont formés, ne sont pas assez mises en valeur » (PRAG).

Face à de telles ambitions, on saisit mieux les difficultés des accompagnateurs à décrire leur rôle. Celui-ci est défini de manière floue comme une relation d'aide aux étudiants, sans que l'on sache clairement s'il s'agit d'aide à l'appropriation d'un outil ou d'une aide plus générale. Un des accompagnateurs insiste plus particulièrement sur la capacité à mettre les étudiants dans une démarche de questionnement et sur l'importance du recul à prendre par rapport à des attentes parfois démesurées des étudiants.

« On n'est pas leurs enseignants, on est vraiment des accompagnateurs, on est là pour les aider avant tout et s'ils ont des questions, ils peuvent nous contacter en dehors des modules » (SCUIO).

« Ce qu'ils attendent de nous ? On dirait tout. Donc dans ce sens on ne répond pas à leurs attentes. Je veux dire leurs attentes sont un peu démesurées. Par exemple, ce qu'ils attendent de nous, c'est beaucoup de réponses et ce qu'on leur renvoie, c'est beaucoup de questions. Pour moi, notre rôle c'est de leur poser des questions, de les amener à se poser des questions et peut-être à les guider pour avoir des sources de réponses mais c'est surtout pas de leur donner des réponses toutes faites, c'est ça la difficulté. Alors qu'eux sont plutôt en recherche de réponses toutes faites parce que c'est plus simple, c'est plus... Et par exemple, pour moi c'est extrêmement important, la démarche est finalement aussi importante que le résultat au bout du compte. Et ça c'est quelque chose qu'ils ont du mal à faire » (PRAG).

5.2 Une aventure en dehors des sentiers balisés de l'enseignement...

Ces multiples objectifs rendent délicate une clarification de leur rôle par les accompagnateurs enseignants. Dans les paroles recueillies, ce rôle est explicité en creux, comparativement à leur rôle d'enseignant spécialiste d'une discipline et transmetteur de savoir. Cette différenciation avec leur pratique peut être déstabilisante et implique un réel apprentissage par la pratique qui ne se réduit pas à la formation suivie sur deux jours.

« Alors, entre suivre deux journées de formation qui sont quand même théoriques, qui sont entre enseignants et avec des gens ressource qui nous encadrent, et se retrouver devant les étudiants à faire développer quelque chose qu'on n'a jamais fait et ce n'est pas notre discipline, se lancer tout seul, on ne le ferait pas » (PRAG).

Ce sont les enseignants qui ont pratiqué l'accompagnement en binôme avec un professionnel de l'insertion professionnelle qui arrivent le mieux à pointer le plus souvent les différences de pratiques professionnelles. Ils soulignent également l'intérêt trouvé à la formule du binôme pour faire jouer les complémentarités ou l'utilité de pouvoir travailler en lien avec le SCUIO, notamment dans la conception des séances.

« Ces deux jours nous ont permis de voir nos lacunes respectives. Eux, le vocabulaire de compétences, d'expériences... c'est leur travail de tous les jours (...) Nous on leur a expliqué comment on essayait de transmettre des connaissances de façon la plus optimale possible (...) je ne resterai dans le dispositif – et je suis ferme sur ce point – (...) que si ce binôme reste formé (...) c'est vraiment dans l'intérêt de l'étudiant (...) [c'est] une saine complémentarité » (PRAG).

« Depuis plusieurs années, je suis au salon Infosup sur le stand de mon université et j'ai eu plusieurs contacts avec le SCUIO (...) l'avantage du binôme, c'est que ça rapporte autant à l'enseignant, qu'à l'étudiant, qu'au personnel du SCUIO puisque lui il a l'habitude de travailler sur les modules d'insertion, les stages etc. Alors que nous, personnels enseignants, c'est l'enseignement et la recherche. On est plutôt sur le côté abstrait, alors que le SCUIO est pratique. Il connaît les stages, les besoins des entreprises etc. Il peut donc aiguiller un petit peu le PEC et, vu l'outil informatique qu'il y avait à notre service, il a pu aussi axer la séance de TD PEC – enfin la compléter par rapport à l'apport de l'enseignant » (MCU).

« On en avait discuté avec M. [personnel SCUIO] On a mis en place une progression toutes les deux et par contre, moi ce que j'aimerais conserver, c'est l'idée qu'elle soit là, qu'elle puisse éventuellement continuer de nous aider sur quelques séances, enfin, voilà. Au moins que chaque groupe puisse bénéficier d'une séance avec du personnel du SCUIO parce que c'est quand même un regard différent sur les choses et nous après, on est un peu rattrapé, effectivement je pense, mais bon, enfin, voilà, on apprend. Et donc, le fait que M. ou V. soit là de temps en temps, ça recadre les choses. Je crois que ça serait utile si on pouvait compter encore sur elles » (MCU).

Ces différences de professionnalité sont parfois prises en compte dans l'élaboration des séances PEC, suite aux difficultés rapportées par des enseignants qui ne se sentaient pas toujours à l'aise pour traiter certains sujets. Dans un autre cas, les TD PEC ont été répartis entre enseignants et personnels SCUIO, en fonction de leur contenu : le travail sur l'élaboration des CV et lettres de motivation a ainsi été confié à une personne du SCUIO maîtrisant davantage ces techniques.

« Les profs de l'IUFM ne se sentaient pas très à l'aise pour tout ce qui touchait au projet, travail sur le projet (...) C'était un peu plus compliqué pour eux parce qu'ils ne se sentent pas spécialistes de la chose. Alors cette année, on a plus axé le travail sur l'outil PEC, il y a plus de séances informatiques » (SCUIO)

« Moi ce qui me revenait, c'était la partie bilan et projet professionnel. La partie économique, c'est B. qui la traite parce que moi je n'avais vraiment aucune formation pour ce qui est élaborer un curriculum vitae, une lettre de motivation » (PRCE).

De manière plus générale, le fait d'avoir été accompagnateur PEC modifie à la marge les pratiques d'enseignant spécialiste d'une discipline. Un premier effet est une meilleure connaissance des services, comme les SCUIO, vers lesquels ils peuvent désormais plus facilement orienter les étudiants. Un second effet est d'appréhender leurs enseignements en termes de compétences. On peut supposer ici que cela leur a facilité la tâche pour élaborer les référentiels de compétences désormais exigés pour toute formation universitaire, exigence pour laquelle les enseignants ont été en général particulièrement peu outillés.

« Oui, je suis plus près du SCUIO, de ce type de structure que je ne connaissais pas. C'est grâce à ça heureusement on a découvert l'ensemble des ressources dont on dispose. Ça évidemment c'est important parce que ce type de structure il faut la faire connaître auprès des étudiants » (PRAG).

« Moi je considère que c'est un outil excellent pour l'étudiant, et que ça soit aussi excellent pour les enseignants pour penser en termes de référentiel de compétence. C'est vraiment une formation intellectuelle de voir son diplôme, sa formation aussi avec ces références là ce qui automatiquement donne une dimension d'insertion. C'est un outil à mon avis excellent pour tout le monde » (PRAG)

« L'outil PEC m'a aidée à cela, parce que grâce à cet outil, je peux voir un peu plus facilement les compétences parce que j'ai les référentiels. De mes compétences de mes cours qui étaient plus théoriques, j'ai pu sortir plus facilement, mais c'est vrai que ce travail est difficile à faire, surtout historiquement, l'enseignant ne se posait pas ces questions là. Après, en fonction de chacun, certaines personnes sont sensibles à essayer d'y réfléchir et d'autres personnes resteront hermétiques jusqu'à ce qu'ils partent à la retraite » (MCU).

« Depuis que je pratique le PEC avec eux, je monte différemment mes cours. Et je sais que maintenant, je commence toujours le cours et disant, en grilles de compétences vers lesquelles je veux tendre. Et je récupère ces grilles dans l'évaluation des UE. Et je leur fais... je les situe par rapport à telle compétence » (MCU).

5.3 ... qui invite à développer une compétence d'animation de groupes...

S'aventurer en dehors des sentiers balisés de l'enseignement est source de surprises. Dans cette phase expérimentale, la rencontre entre un accompagnateur et des groupes d'étudiants a le plus souvent résulté du hasard et des contraintes logistiques : compatibilité des emplois du temps et des salles disponibles. Les groupes d'étudiants ont été constitués par les services de scolarité et affectés en fonction de ces ajustements. En général, un seul accompagnateur anime un groupe d'étudiants, à l'exception de deux universités qui ont constitué des binômes (un enseignant + un personnel SCUIO ; deux enseignants), voire des trinômes.

« Ça a été le hasard. Pour ce que j'en sais, l'expérience de toute façon se limitait cette année à un échantillon d'étudiants qui avait été déterminé par filière. Les groupes respectaient de toute façon les filières également pour des questions d'emploi du temps toutes bêtes. Donc on se retrouvait avec un groupe de TD ou un demi-groupe de TD de telle filière. Ces groupes étant constitués, les personnes ensuite se sont reportées plutôt sur des horaires que sur un public (...) Le but n'était pas de prendre des étudiants qu'on connaissait mais... Ce qui pouvait

être une difficulté d'ailleurs que les étudiants pouvaient voir arriver devant eux, deux personnes qu'ils ne connaissaient pas du tout » (Biatos).

Suite à ce processus, certains accompagnateurs encadrent des étudiants déjà connus et d'autres les découvrent, voyant sous un angle positif les deux situations. La connaissance préalable des étudiants est présentée comme bénéfique car créant de la confiance ou de la légitimité. Inversement, ne pas les connaître peut aider à les amener plus aisément sur des terrains personnels liés à leurs projets ou à leurs expériences.

« Un enseignant peut-être, mais pas un qu'ils ont. Pas de confusion » (SCUIO).

« Ce sont des étudiants que je n'ai pas eus en général donc qui ne me connaissent pas en tant qu'enseignant ou je n'en ai qu'une petite partie, donc ça c'est bien aussi » (MCU).

« Si on s'est construit préalablement une crédibilité en tant qu'enseignant ça passe mieux. Tandis que si on arrive et... il faut déjà qu'ils commencent à nous faire confiance parce qu'on aborde des choses qui sont quand même... » (PRAG).

Accompagner les étudiants dans ces démarches réflexives sur eux-mêmes comporte des risques de dérives. Des enseignants débutants dans l'accompagnement n'ont pas toujours su anticiper, canaliser et gérer les débordements. Les discussions ayant dérapé sur des terrains personnels, les ressources ou les astuces d'un professionnel de l'animation spécialiste du conseil en orientation et insertion professionnelle leur ont manqué. Ils n'ont ni coupé court, ni utilisé ce matériau de manière pertinente pour le groupe comme doivent savoir le faire les spécialistes de l'accompagnement.

« Pour le coup, il n'y a pas eu ou quasiment pas d'expériences professionnelles, très peu, enfin ce n'était pas ça qui comptait quand ils racontaient ça. C'est vrai que ça a été surprenant puisqu'ils avaient l'attitude inverse d'un groupe d'adultes où tout le monde se cache, on a besoin de dire, mais ce n'est pas obligatoirement dans votre poste actuel, et eux c'était l'inverse, ils n'ont pas vraiment pensé que ça pouvait être quelque chose de si impersonnel qui les ait... et ils nous ont dit après « ben oui on a raconté des choses qui nous touchent ». Et le dernier stage que j'ai fait ça ne me touche pas (...) mariage, prise en charge de la gestion familiale, des choses personnelles » (Biatos).

« Les échanges ont porté sur des questions très personnelles, ça a un peu dérapé (...) Ben la preuve. On savait que ça pouvait arriver parce qu'il y a eu des questions au moment des journées de formation qui nous ont prouvé que c'était un problème qui avait déjà dû se poser. Et ça se pose forcément. Si on dit parlez d'une expérience personnelle pour les compétences que vous pouvez transposer dans le domaine professionnel, on s'expose à ce genre de... Or le principe du PEC c'est certes tout ce qui est compétences disciplinaires, professionnelles, stages, etc., mais aussi valider les acquis de l'expérience » (PRAG).

« Enfin tout le monde était débutant, mais nous étions débutantes totales, moi je n'ai jamais fait non plus de projet professionnel, je ne suis pas enseignante, ma collègue elle a des habitudes d'enseignement mais quand même avec d'autres types d'étudiants (...) Juste après la séances, quelques minutes, moi je suis allée boire un café avec la dame de l'IUFM (...) On en avait besoin parce qu'elle aussi, elle était très étonnée, ça ne correspondait pas du tout à son public habituel, donc on a eu besoin de discuter pour ensuite se dire... mais c'était très, très, pour se rendre compte que ça avait été très riche et très lourd, et avec... voilà. Donc tout de suite on était un peu interloquée et puis ensuite en y repensant on s'est dit, oui mais c'était plein de choses enrichissantes, ce n'était vraiment pas anodin. Ce n'est pas de la technique de recherche d'emploi c'est... » (Biatos)

Enfin, pour certains personnels SCUIO rencontrés, cette expérience d'animation de groupes était également nouvelle. «*On n'avait jamais fait ce genre de choses* » explique ainsi une personne habituée à recevoir individuellement des étudiants. Les enseignants quant à eux apportaient leurs compétences en pédagogie à la préparation des TD PEC.

« Ce qui était intéressant, c'est qu'il y avait le versant pédagogique, c'est-à-dire que les profs d'IUFM avaient tout de suite... voyaient quels outils utiliser, projection de diaporama... tout ça c'était bien » (SCUIO).

« J'ai eu la chance d'enseigner à l'école élémentaire. J'ai eu dans ma vie cette expérience d'enseignante. Donc voilà, ça n'a pas été un choc de me retrouver dans une classe avec un groupe de jeunes. Je n'étais peut-être pas à l'aise mais en tout cas moins stressée » (SCUIO).

5.4 ... et pose la question de la place de l'expertise « métiers »

Les enseignants insistent par ailleurs sur le fait qu'ils ne sont surtout pas devenus des spécialistes du PEC, ni des experts de l'orientation et de l'insertion professionnelle. Leur cœur de métier, s'il s'est enrichi grâce à l'ouverture offerte par le PEC, demeure «*la transmission de savoir, un petit peu complétée par d'autres notions* », «*le métier de formateur dans un domaine académique* ». Les experts du PEC restent les professionnels du SCUIO : selon leurs termes, les enseignants accompagnateurs jouent alors le rôle d'intermédiaires et de relais entre les étudiants et ces professionnels.

« Moi, ça m'a fait réfléchir aussi un peu parce qu'on est un peu coupé du monde (...) Cela me permet de compléter mes informations et de pouvoir « orienter » ou de répondre aux questions que l'étudiant peut se poser (...) Personnellement, cela m'a permis de cadrer un peu les choses et d'apprendre aussi un peu et de compléter mon dispositif de transmission du savoir par d'autres notions (...) Je ne dis pas qu'au bout d'un an, je suis devenu un maître en psychologie de l'insertion professionnelle. Mais j'ai quelques éléments complémentaires qui me permettent d'affiner mes réponses » (MCU).

« Ça peut peut-être vous paraître prétentieux, mais non. Parce que ce que je suis en train d'exprimer, c'est un peu aussi ma façon de voir les choses, ma représentation du métier de formateur dans ces domaines là par rapport à des domaines plus académiques, et c'est un peu le vécu aussi qui parle. Je ne prétends pas avoir une expertise très poussée dans le domaine encore une fois, je dis ça avec beaucoup d'humilité » (PRAG).

« D'être un relais, pas du tout d'être un expert du PEC, à la rigueur plus référent PVP mais pas PEC, d'être un relais déjà par rapport aux personnes référentes de cet outil qui sont bien clairement identifiées dans l'outil, sur le site ... sur leur lieu géographique aussi de contact, le SCUIO, et d'aider à la découverte. Et en même temps on a demandé des résultats. C'est-à-dire qu'on a demandé des rendus de fiches qui ne sont que sur ce site. Donc on est sûr que nos étudiants y sont allés. Donc on les a aidés à découvrir, on les a guidés, on leur a présenté l'outil, présenté les personnes référentes de l'outil et puis à un moment donné ils ont dû commencer à remplir des documents sur le site, se familiariser avec » (MCU).

Travailler sur les compétences à partir du PEC nécessite-t-il une connaissance des débouchés professionnels en général et d'une discipline en particulier ? Les avis sont partagés. Pour les uns, il convient que l'intervenant PEC maîtrise discipline et problèmes de débouchés professionnels spécifiques. Pour les autres, la réflexion sur les compétences doit être affranchie de cette expertise, tout enseignant quel que soit sa discipline étant donc légitime pour l'accompagnement. La question reste donc ouverte.

« C'était une décision politique du doyen. Il a dit « je veux des enseignants chercheurs et de préférence des gens proches de la discipline des étudiants ». Parce qu'ils sont... premièrement

quand on va exprimer, aider les étudiants à exprimer en termes de compétences leurs cours. Il ne faut pas que ce soit quelqu'un de très loin qui puisse les comprendre et les aider, d'un autre côté qui puisse comprendre leurs préoccupations des difficultés d'insertion professionnelle que l'on a dans telle ou telle discipline. Ça partait d'une bonne logique » (PROF).

« Je pense que c'est bien d'introduire à l'université des notions qui ne sont pas que disciplinaires, parce que je pense qu'une personne qui s'insère dans la vie professionnelle n'a pas besoin d'être uniquement bonne en sciences. Il faut qu'elle soit aussi consciente de ce qu'elle est capable de faire, ce qu'elle peut apporter (...) On n'est pas là pour leur donner des réponses mais pour les orienter vers la recherche de ces réponses, donc ce n'était pas forcément nécessaire qu'on soit un enseignant SVT pour guider un étudiant de SVT » (MCU).

6 Illusions, contradictions et limites à l'accompagnement

Les accompagnateurs rencontrés définissent principalement le PEC comme un dispositif permettant, d'une part, d'élaborer une réflexion sur les compétences acquises au cours de son parcours personnel et de formation, et offrant, d'autre part, des outils d'aide à l'insertion professionnelle (réalisation de CV, lettres de motivations, préparation à un entretien d'embauche...) et une meilleure connaissance des services universitaires d'orientation. L'aide à l'orientation et au projet est plus rarement mise en avant dans les propos. Trois grands résultats émergent de ce volet de l'évaluation du PEC expérimental dans une perspective de réflexion sur la généralisation.

Une formation au « PEC » plutôt qu'un accompagnement

Le sentiment général émergeant dans cette phase expérimentale, est l'absence d'un réel accompagnement à l'autonomie des étudiants. La réalité est celle d'une première « prise de connaissance » avec un outil, une « sensibilisation » ou une « initiation » à la démarche, du fait de l'organisation actuelle : faible durée de l'accompagnement, forme collective et « scolaire » des TD. Le volume d'heures consacré au PEC varie d'une université voire d'une composante à l'autre. Lorsqu'il existe des TD PEC clairement isolés, ce temps s'échelonne entre trois et douze heures. Il n'existe pour l'instant aucun suivi après les séances PEC. Le problème de l'assiduité des étudiants est souvent évoqué et lié à l'absence du PEC dans les maquettes, donc à son caractère non obligatoire.

Quant au logiciel en lui-même, plusieurs faiblesses sont pointées, comme sa complexité ou sa lourdeur d'utilisation, en plus des problèmes de connexion. L'organisation de TD en salle informatique n'est pas toujours possible : les étudiants découvrent alors le PEC sur vidéoprojecteur et travaillent sur des fiches papier. Tous les accompagnateurs n'ont pu s'assurer que les étudiants s'étaient bien connectés sur le site.

Eluder les questions pratiques pourrait conduire à une inflexion non souhaitée par l'expérimentateur : réduire l'accompagnement à la prise en main d'un logiciel informatique. Quelques préconisations peuvent ouvrir la discussion :

- intégrer le PEC dans les maquettes et les unités d'enseignement et le rendre ainsi obligatoire (avec une réflexion préalable, sur sa place, sa pertinence... dans la progression pédagogique globale de l'UE),
- programmer un nombre d'heures suffisant permettant une appropriation réelle par les étudiants, réduire la taille des groupes de TD,

- résoudre les problèmes techniques et développer les fonctionnalités d'un *vrai* portefeuille numérique pour ne pas décourager les initiatives et rendre attractif l'outil.

Une mobilisation d'accompagnateurs aux profils variés

La réalité actuelle est celle d'une mobilisation de *tous* les personnels de l'université : enseignants de tous statuts, majoritairement des maîtres de conférences, personnels des SCUIO, autres personnels des universités, intervenants extérieurs, doctorants et post doctorants. Cet appel élargi à toutes les bonnes volontés et le recours à des prestataires externes est parfois un choix délibéré. Cependant, il peut aussi s'agir d'un choix par défaut face aux difficultés à mobiliser un nombre suffisant d'enseignants dans le temps imparti de l'expérimentation. Cette difficulté à impliquer les enseignants a été mentionnée et justifiée par la faible valorisation voire la stigmatisation des activités d'orientation et d'insertion au sein de l'université.

La mobilisation élargie des enseignants va continuer à se heurter à cette difficulté. En effet, la hiérarchie des missions, qui met au premier plan la recherche puis l'enseignement, est bien ancrée dans la culture universitaire et la valorisation des activités d'accompagnement prendra du temps. Malgré cet obstacle, il convient sans doute de continuer cette mobilisation sur la base du volontariat d'enseignants de tous statuts (professeurs des universités, maîtres de conférences, professeurs agrégés du secondaire...). Elle a pour avantage de contribuer à la diffusion des missions d'orientation et d'insertion professionnelle dans l'ensemble de l'université et de s'appuyer sur des relais efficaces.

Pour développer le PEC, il semble également opportun de s'appuyer de manière complémentaire sur les services et les conseillers spécialistes de l'orientation et de l'insertion professionnelle en interne dans les universités, voire en externe en faisant appel à des consultants. En effet, l'accompagnement tel que pratiqué par les enseignants se heurte à certaines limites. Il leur manque parfois une expertise sur les métiers et les débouchés professionnels, sur les outils de la recherche d'emploi, des capacités d'animation de démarches réflexives d'individus sur leurs parcours... autant de compétences présentes chez les spécialistes.

Enfin, le recours à d'autres catégories de personnels et à des intervenants extérieurs reste une option complémentaire pragmatique à mobiliser à bon escient. Quels que soient les profils des accompagnateurs mobilisés, il convient d'éviter des dérives qui consisteraient à confier ces missions dans l'urgence à des personnes peu motivées ou aux compétences trop éloignées (personnels administratifs, doctorants...).

Accompagner, une posture à préciser

Les accompagnateurs enseignants éprouvent souvent des difficultés à définir précisément leur rôle d'accompagnateur et la nature des compétences requises. Ils définissent d'abord leur posture d'accompagnateur comme différente de celle de l'enseignant transmetteur de savoir, leur positionnement est davantage formulé en termes de relation d'aide.

Parfois, cette activité les déplace sur des terrains nouveaux, voire déstabilisants. Par exemple, ils mentionnent des difficultés à accompagner les étudiants dans des démarches réflexives sur eux-mêmes. Ce type d'accompagnement relèverait plus des pratiques professionnelles des COP notamment. Il semble donc que l'accompagnement mette en jeu

des compétences différentes, à conforter ou à construire, à articuler avec celles des professionnels de l'orientation.

Les enseignants ne se considèrent en effet pas comme des spécialistes du PEC, ni comme des experts de l'orientation et de l'insertion professionnelle, mais plutôt comme des intermédiaires entre les jeunes et les SCUIO. Les avis sont en outre partagés sur la nécessité de connaître les débouchés professionnels en général et d'une discipline en particulier. Pour les uns, il convient que l'intervenant PEC maîtrise la discipline et les problèmes de débouchés professionnels spécifiques. Pour les autres, la réflexion sur les compétences doit être affranchie de cette expertise, tout enseignant quel que soit sa discipline étant donc légitime pour l'accompagnement.

La posture d'accompagnateur – malgré toute l'insistance apportée à cette notion par le porteur de projet dans les formations des accompagnateurs doit donc encore être explicitée et les compétences nécessaires précisées afin de clarifier le rôle de l'accompagnateur.

Par ailleurs, certains accompagnateurs soulèvent une contradiction. Comment introduire la dimension d'individualisation inhérente à la notion d'accompagnement dans une prise en charge collective des étudiants telle que conduite à l'heure actuelle ? Cette incapacité à individualiser l'accompagnement conduit à une limite, sans doute la principale du PEC numérique à savoir l'impossibilité pour des étudiants démunis ou en difficulté face à leurs études ou leur orientation de se saisir de l'outil. Leur situation relèverait d'un accompagnement plus individualisé par un conseiller.

V Volet 3a. Le PEC : le point de vue des étudiants

Françoise DAUTY, Sophie DIVAY

Cette approche qualitative porte sur les « destinataires » du PEC, soit des étudiants ayant suivi un « module » PEC, quel qu'il soit (forme, nombre d'heures, statut de l'accompagnateur, etc.). Elle vise à approfondir les logiques d'usages du dispositif PEC à travers les conditions et modalités d'appropriation du dispositif par les étudiants, son adéquation avec les attentes et les besoins des étudiants. Elle s'intéresse du point de vue des étudiants aux conditions et modalités de mise en œuvre du PEC, à la qualité de l'accompagnement réalisé auprès des étudiants, aux intérêts et limites du dispositif.

La méthode retenue est celle d'entretiens menés auprès d'étudiants ayant suivi au minimum une séance dédiée au PEC. Ces entretiens s'inscrivent dans deux vagues d'enquête :

La première s'est déroulée de septembre 2009 à juin 2010 auprès des universités suivantes : Grenoble1, Paris12, Montpellier1, Poitiers, Toulouse1 et Toulouse 3 ;

La seconde vague d'interrogations, toujours par entretiens et selon le même guide d'interrogation, a été conduite pour l'année universitaire 2010-2011 auprès des universités suivantes : Cergy, Lille 1, Pau.

Contexte et conditions d'interrogation

Les entretiens menés sont des entretiens de type semi directifs réalisés à partir d'une grille commune élaborée par l'équipe d'évaluation. (Ci-jointe en annexe). La conduite des entretiens a été délibérément laissée au choix de l'enquêteur afin de permettre une adaptation aux conditions propres à chaque université. Ainsi, ont été réalisés des entretiens en face à face individuels (Grenoble1, Paris 12, Toulouse 3, Cergy, Pau, Lille1), des entretiens de groupe (Montpellier1, Toulouse1) et téléphoniques (Poitiers).

Pour la première investigation, 36 entretiens ont été réalisés dans les 6 universités concernées et pour la seconde, 14 entretiens ont été menés dans 3 universités, soit au total, 50 entretiens dans les différents sites universitaires évalués (cf. bilan annexe 2). Ces entretiens (retranscrits) portent sur les conditions d'accès, les modalités d'usage, la perception de l'utilité ex-ante et ex-post pour le déroulement de leur parcours de formation et d'insertion du dispositif PEC (démarche et outil informatique).

Si la plupart des personnels des universités nous ont réservé un bon accueil (soutien logistique des universités) les étudiants pour leur part se sont montrés moins disponibles. Les difficultés rencontrées se situent essentiellement au niveau du planning car dans plusieurs universités les séances PEC se terminaient juste avant les examens. Nous avons, par ailleurs, fait le choix de contacter les étudiants à la fin des séances de travail consacrées au PEC afin qu'ils aient pu assister à la totalité des heures proposées, ce qui a été dans plusieurs cas contre-productif en termes de planning. Des difficultés pour contacter les étudiants ont également ralenti le cours de notre enquête, notamment parce que nous n'avons pas toujours pu disposer de listes de mails ou de numéros de téléphone. Ainsi pour des raisons techniques et/ou institutionnelles ces entretiens n'ont pu être menés à Valenciennes et Bordeaux.

Compte tenu de ces problèmes de disponibilité des étudiants et du caractère facultatif (volontariat) de cette participation, les étudiants interrogés sont plutôt investis et coopératifs, sachant que ces comportements dépendent aussi, entre autres de l'aspect obligatoire ou non des séances.

Profil des étudiants interrogés :

Nous avons interrogé 30 filles et 20 garçons donc proportionnellement plus de filles alors que l'enquête quantitative montre une beaucoup plus grande égalité de répartition des sexes dans les populations ayant bénéficié de PEC. La majorité des étudiants interviewés a obtenu le bac l'année précédant son inscription à l'université (ils ont donc 20/21/22 ans selon l'année suivie) ; 3 ont eu un autre parcours avant l'inscription dans la filière enquêtée (2 ont travaillé et 1 est passé d'abord par un IUT). 26 ont obtenu un bac S, 14 un bac ES, 4 un bac L et 1 un bac STGI et un autre diplôme.

Lors de leur entretien (année du PEC) huit de ces étudiants étaient en L1, 23 en L2 et 19 en L3 (cf. tableau ci-dessous)

Formation/ Spécialité/ Annexes	AES	DLSVT/ Ing santé	Droit/éco	Géo/ histoire	LEA	Sciences Maths/ Sciences de l'ingénieur/ PSCT/MASS	STAPS
L1		4				1	3
L2	5	5	1	3	4	3	2
L3	5		4	2		7	1
Total	10	9	5	5	4	11	6

Notre choix d'une couverture de la diversité de réalisation du dispositif et donc de la diversité des différents cas observés implique de bien resituer les apports de ces entretiens par rapport au contexte de mise en place concrète du PEC. Les modalités de mise en œuvre du PEC observées étaient en effet encore à un stade expérimental souvent parcellaires et très différentes, d'où des différences dans les appréciations qui renvoient à ces spécificités de réalisation.

La comparaison des résultats de ces deux enquêtes met en évidence une meilleure organisation du dispositif et de sa mise en œuvre pour les universités de la seconde vague. La programmation PEC 2009/2010 notamment a été très expérimentale, dans plusieurs cas les séances PEC, au-delà d'une présentation générale, se sont ajoutées à un planning déjà organisé (non intégré dans les UE prévues par les maquettes d'enseignement) d'où des horaires difficiles, des séances considérées comme non prioritaires car obligatoires ou non selon les cas. De ce fait, peu d'étudiants se sont sentis pleinement concernés.

Les universités interrogées en 2011 ont eu une année supplémentaire pour mettre en place le dispositif PEC¹⁸ Les responsables disent, en effet avoir tiré des leçons de l'expérience de l'an passé. Ils ont aménagé leur démarche, par exemple, en reconsidérant les modalités de suivi des séances PEC et surtout en redéfinissant les conditions d'évaluation de ces séances (avec demande progressivement systématisée de la remise d'un dossier noté). D'un point de vue opérationnel, l'inscription dans les maquettes qui n'avait pas été possible en 2009-2010

¹⁸ Ces universités avaient en effet adhéré au réseau PEC dès 2009 voire 2008.

a permis de lever un grand nombre de difficultés organisationnelles (programmation des horaires et des salles, amélioration de l'accès informatique etc.).

En ce qui concerne le point de vue des étudiants, qui nous intéresse plus particulièrement ici, on note une assez grande stabilité des avis d'une année sur l'autre (mis à part les problèmes matériels et organisationnels de mise en place rappelés ci-dessus). Les regards portés sur le PEC n'ont assez logiquement pas vraiment évolué, la perception reste quasiment la même entre 2010 et 2011 ce qui permet de conforter nos constats.

Il faut toutefois insister sur le fait que cette stabilité n'a été pas été observée d'une année sur l'autre au sein des mêmes sites, mais dans différents sites puisque les universités de la vague n°1 ne sont pas celles de la vague n°2. Il ne s'agit donc non pas de l'analyse des évolutions des perceptions des étudiants sur un même site, mais sur différents sites à 12 mois d'intervalle. Nos investigations ne relèvent donc pas d'une approche longitudinale.

Un des points majeurs à préciser pour resituer les points de vue étudiants est celui de la réalisation concrète des "séances"¹⁹ PEC qu'ont suivi les étudiants interviewés. En théorie, le PEC est un outil de valorisation du parcours de formation et du parcours professionnel. Il permet de faire son BILAN, de construire son PROJET pour mieux communiquer. Pour l'expérimentateur, l'importance a été accordée au développement tout azimut des différentes facettes du PEC (modules L1, L2, L3 Master, IUT etc.) Ce qui a été recherché semble-t-il, c'est de développer le maximum de différentes options pour tenter de couvrir tout le champ de la démarche.

Comme d'autre part sur le terrain les expérimentateurs ont souvent fait d'abord appel aux volontaires et donc ont laissé se mettre en place une déclinaison variée du PEC, les expérimentations sont assez fragmentées un module L1 en AES, 1 L2 en géographie 1 L3 en STAPS etc. Ce déploiement est intéressant du côté du testing des formules mais est plus contraignant pour l'évaluation de l'effet PEC sur les étudiants.

En effet les étudiants ont le plus souvent abordé le PEC via quelques heures (de 2 à 12 maxi) plus ou moins incluses dans une UE d'aide à la préparation ou l'insertion professionnelle mais nous n'avons pas rencontré d'étudiants qui auraient eu plusieurs modules PEC articulés dans une démarche globale. Or l'objectif du PEC est certes de proposer un outil informatique aux étudiants mais surtout une démarche qui les rendent autonomes.

Concrètement le PEC dans sa mise en place s'est décomposé selon les années (de L1 à M2) les lieux et disciplines et la plus ou moins forte intégration dans d'autres démarches de type PPP (projet personnel et professionnel) ou les PPE (projet professionnel étudiant).

Cette mise en œuvre a pris du temps et son découpage expérimental a fait que les étudiants au final n'ont eux expérimenté qu'un tiers (voire 1/5) de la démarche...et la première année bien souvent dans l'improvisation pour des problèmes de planning et de budget. A partir de 2010-2011 les unités PEC ont pu trouver place dans les maquettes de diplôme cela les a rendu plus lisibles mais aussi plus banalisées.

Au regard de ces contextes de la mise en place concrète du PEC et des caractéristiques des établissements et filières concernés, l'exploitation de ces entretiens nous a permis tout d'abord de dégager des appréciations sur les modalités de mise en œuvre et de qualité de

¹⁹ Nous utilisons le terme de "séances" pour regrouper les différentes formes prises concrètement pour transmettre le PEC aux étudiants : TD (cas le plus fréquent), TP/applications en salle d'informatique, mais aussi présentation en amphi ou lors de cours.

l'accompagnement (1) « comment les étudiants ont vécu ces séances », puis « que pensent-ils de l'outil informatique » en observant leurs réactions vis-à-vis de l'outil informatique (2) et "ce qu'ils ont fait et retenu » à travers des observations sur l'appropriation du dispositif/de la démarche (3). Ensuite l'établissement de liens entre diversité des offres et la perception des étudiants permet d'interroger l'efficacité des différentes pratiques(4). Enfin, de ce premier bilan du point de vue des étudiants sur cette expérimentation, nous concluons nos observations/réflexions sur quelques questions posées par la mise en œuvre ce dispositif.

1 Appréciation générale du PEC :

1.1 Les modalités de mise en œuvre

1.1.1 Vision scolaire des interventions PEC

Un des constats les plus partagés est la perception scolaire (universitaire) qu'ont les étudiants de ces interventions PEC. Les séances sont, en effet, considérées comme des heures de formation, le plus souvent comme des heures TD ou TP (universités scientifiques). Cette appréhension scolaire du PEC transparaît ainsi à travers certaines de leurs expressions :

« Quand j'ai commencé la matière le PEP, au deuxième semestre », ou : « Les TD PEC » ou bien encore : « La première démarche en fait a été de nous imprimer les cours, elle nous a expliqué le fonctionnement : d'où venait le PEC, qui l'a créé... ». (Termes soulignés par nous).

L'assimilation du PEC à des TD s'avère être la vision la plus partagée. Ces TD s'inscrivent, en outre, avec plus ou moins de clarté et de distinction dans des modules de type PPE (Projet personnel encadré), PVP (Projet vie professionnelle) ou PPPE (Projet personnel et professionnel étudiant).

Toujours dans cette optique scolaire, les intervenants sont considérés comme « des profs » par les étudiants, et ce, quel que soit leur statut professionnel. Une exception réside dans des tandems mis en place dans certaines universités qui ont permis à aux étudiants de faire connaissance avec des personnels d'orientation :

« C'est bien parce qu'aller au SUJO, faut faire la démarche ! »

Quant au fait que l'accompagnateur soit un enseignant connu de l'étudiant ou non, question débattue par certains animateurs du PEC, rares sont les étudiants à y accorder une grande importance. Tous les cas de figure ont été observés (enseignant connu, inconnu, tandem, personnel SUJO) sans susciter beaucoup de commentaires particuliers

1.1.2 Des critères d'évaluation opaques

Une des préoccupations des étudiants porte sur les critères utilisés par les accompagnateurs, ce qui n'est pas sans lien avec la vision très scolaire des interventions PEC déjà soulignée plus haut. Comment les accompagnateurs s'y procèdent-ils pour « corriger » les dossiers des étudiants demandés à l'issue des séances PEC ? Quels critères peuvent être mobilisés pour juger de la qualité d'un travail aussi personnel ?

« Etudiant : il y avait des demi groupes aussi et il y avait Monsieur X qui nous corrigeait et Madame... je ne sais plus, qui faisait pour l'autre groupe, et il y avait un groupe qui devait faire un dossier de 4 pages maximum et l'autre 20 pages minimum. Donc, tu te demandes sur quoi ils se basent, ils sont fous ! Le professeur qui nous l'a dit, en gros, c'était : "Misez tout sur la présentation !". En gros, je ne veux pas que ça me saoule, faites un truc original. Faites des trucs originaux, faites des trucs beaux, mettez moi de la couleur, mettez moi des photos. Il nous avait dit clairement que ça le gonflait. Il nous dit : "ça me gonfle autant que vous de faire ça !" En plus, il n'avait pas le choix, on lui a dit qu'il devait s'occuper de ça. Il ne l'a pas choisi et c'est pour ça que lui, justement, il nous a dit : "Moi, je veux un dossier... Ne vous embêtez pas, ne me rédigez pas un truc de 3 pages ! 3 pages maximum et mettez moi des couleurs, mettez moi de la présentation."

Question : Faites un truc joli et puis...

Etudiant : Oui, c'est ça. Il ne fallait pas non plus abuser. Parce qu'après il y avait, je ne sais plus, Nadia qui avait fait un truc, elle avait mis des interlignes de malade. Il voulait quand même quelque chose, en gros, qui donne envie de lire parce que clairement ça le gonflait de faire ça ! En même temps c'est vrai que moi, si j'étais à la place du prof, je pense, que... Ce n'est pas que ça m'aurait saoulé, mais je veux dire qu'on nous impose quelque chose alors qu'on n'est pas prof de ça à la base. Parce que là en plus c'était un prof d'espagnol et il se retrouve à corriger des dossiers PEC, en plus lui-même il doit juger des... Enfin, comment on peut juger le métier qu'un élève a envie de faire ? Enfin c'est super vague comme... »

« Etudiant : Moi, il me semble que j'avais fait sur le métier "chef de publicité", enfin lui ce n'est pas son métier, donc comment il peut juger le métier de chef de publicité ? Comment on peut nous mettre une note sur ça ? Là, on ne sait pas quoi. Là, on a eu des notes. En fait, c'est : est-ce que tu as bien rédigé, tu n'as pas fait de fautes d'orthographe ? Clairement c'était un peu ça quoi. »

« Etudiante : Le fait que ce dossier soit noté : je pense que... je ne sais pas trop ce que la dame voudrait corriger à part nos CV et nos lettres de motivation parce que, bon, on a un projet, elle ne peut rien... elle voudrait corriger quoi, exactement ? Enfin, je lui ai dit, j'ai envie d'être traductrice et qu'est-ce qu'elle voudrait corriger là dedans, me dire, ce n'est pas assez bien ? »

1.2 La qualité de l'accompagnement

1.2.1 Accompagnants ou intervenants ?

Le terme d'accompagnant ne semble pas vraiment adapté aux situations rencontrées. On n'observe pas de relation personnalisée avec les intervenants : ce sont des enseignants, des intervenants qui ont présenté et animé des séances, mais il n'y a pas eu de contacts entre les séances, ni après. D'une manière générale, les étudiants ont pris peu d'initiatives ; ils ont dit avoir appliqué les consignes données pendant les séances. En dehors des séances, les utilisations du PEC sont rares, sachant que :

« Quand on est seul sur internet, on est plus sur face book que sur le PEC ! ».

Ils n'apparaissent pas vraiment demandeurs de suivi, nombre d'intervenants ont donné leur numéro de téléphone ou mail mais ils ne s'en sont pas servis. Par contre ils apparaissent très

sensibles à la forme, au contenu et au type d'intervention réalisée durant les séances proposées.

1.2.2 Des modalités d'accompagnement critiquées par les étudiants

A propos de la perception que les étudiants ont des modalités d'accompagnement des intervenants (enseignants, intervenants faisant partie du personnel universitaire ou intervenants extérieurs), un relevé des caractéristiques jugées inadéquates a été effectué. Ces caractéristiques peuvent se présenter à l'état isolé ou de façon combinée chez un même accompagnateur. Les principales caractéristiques d'un accompagnement inadéquat sont les suivantes :

une démarche indiscreète, relevant de l'intrusion dans la vie personnelle,

un manque de professionnalisme: faible intérêt et connaissance du PEC,

absence d'implication de l'accompagnateur : manque d'échanges, de communication ou d'encadrement des étudiants

Indiscretion, intrusion dans la vie personnelle

Une forme d'indiscretion ou d'intrusion dans la vie personnelle des étudiants apparaît souvent à travers les consignes données lors de la réalisation d'exercices PEC :

« Etudiant : Après aussi, moi je n'avais pas spécialement envie de raconter ma vie. Ils nous demandaient, en fait, de raconter des évènements personnels. Par exemple, la séparation des parents.

Question : Ah bon ?

Etudiant : L'exemple qui était donné, c'était : "Mes parents sont séparés, alors du coup, j'ai appris à surmonter les épreuves". Ce genre de choses. Après, tu n'es pas obligé de dire ça, mais bon si on veut être honnête et répondre vraiment à la question, il faudrait dire ça en fait. Voilà, mais moi personnellement je n'avais pas envie de raconter ma vie, c'est vachement personnel. Donc, après, on est un peu obligé de...

Question : Ça incite quoi, à aller dans ce sens là.

Etudiant : Oui c'est ça. Parce que l'exemple donné, c'est celui-ci, donc, on se dit : si ça nous arrive, bon ben je vais le mettre, c'est un peu... Et après, si on a envie de remplir la fiche... Enfin, moi personnellement j'ai un peu... pas menti, ce que j'ai dit c'était vrai mais... »

« Etudiante : On a eu des questions assez répétitives qui titillent, mais ça ne m'a pas dérangée, je répondais, et puis je me dis que c'est enfin surtout pour moi, que je l'ai fait, donc je l'ai fait.

Question : Quand vous dites indiscreètes, c'est à dire ?

Etudiante : C'est-à-dire : qu'est-ce qui vous a marqué dans votre vie ? Qu'est-ce que vous avez vécu comme période triste, qu'est-ce qui a changé dans votre vie ? Période triste, je ne me rappelle plus si c'était comme ça la question, mais quelque chose qui m'a marquée dans la vie, en quoi ça a eu une influence sur ma vie professionnelle, sur mes choix, etc. Je me rappelle que c'était surtout ça dont ma camarade se plaignait, ce genre de questions sur des périodes assez marquantes, tristes, je ne sais pas, qui se ont passées dans nos vies. Elle m'avait dit, en quoi ça les regarde ? »

A ce propos, la démarche de travail sur soi, de réflexion sur son parcours passé et à venir semble fastidieux pour certains étudiants :

« C'est des trucs très psychologiques, c'est difficile de trouver ses qualités, ses défauts, il faut trouver des réponses toutes faites », « On était en classe et on avait l'impression d'être chez le psy ! »

Manque de professionnalisme : faible intérêt et connaissance du PEC

Le manque d'intérêt manifesté par certains accompagnateurs est également pointé par les étudiants comme une caractéristique peu mobilisatrice pour eux :

« Etudiant : Mais ce n'était pas son métier d'être professeur de PEC, quoi. Pourquoi ce ne serait pas plutôt une conseillère d'orientation, on trouverait ça plus logique. Nous, on a trouvé ça plus logique que les dernières séances qu'on a faites ce soit les dames du SCUJO qui nous les fassent puisqu'elles, clairement, c'est leur métier d'aider à orienter les gens, de les informer sur ça, donc là c'était vraiment quelque chose de logique que ce soit elles qui nous donnent ces cours là. Mais je pense que ça aurait été mieux que ce soit ces personnes qui nous aident à faire le PEC au final. Parce que je pense qu'elles auraient pu plus nous aider à rentrer dans les détails, à plus nous aider à trouver quelle orientation...

Question : Donc lui, il était prof ?

Etudiant : Il me semble qu'il était enseignant, oui.

Question : Vous l'avez eu une seule fois ?

Etudiant : Non, non, on a eu 4 séances avec lui et après 2 séances avec la dame du SCUJO. Et les 4 séances, en fait, on arrivait dans la salle informatique et on remplissait.... Il faisait l'appel et il reprenait son travail là où il l'avait laissé. Chacun reprenait son travail où il l'avait laissé.

Question : Donc pendant les 4 premières séances vous n'avez pas eu d'échanges ?

Etudiant : Ah non, non ! Chacun devant son PC ! Et puis en plus devant les PC, alors bien souvent, il y a certaines fiches, où on les remplissait et après il y avait des problèmes dans l'enregistrement des fiches, les PC, la connexion enfin, bref, ça a été vraiment le bazar quoi !

Question : Du point de vue technique ?

Etudiant : Ah oui ! Et puis il y avait aucun échange avec le professeur, au final, il n'aurait été là, ça aurait été la même chose quoi !

Question : Bon, je reprends, techniquement parlant, ça a fatigué.

Etudiant : C'était moyen.

Question : Les bugs, les machins, les trucs,

Etudiant : Voilà.

Question : Et puis, relationnellement parlant...

Etudiant : Vous arrivez c'était : Bonjour Monsieur ! On s'assoit...et à la fin : Au revoir Monsieur !

Question : Donc, il vous avait donné votre liste de fiches à faire. Donc, vous saviez ce que vous aviez à faire mais pendant l'heure et demi... ?

Etudiant : Par exemple : « Aujourd'hui, il faudrait que vous fassiez telle fiche ! » Il le note au tableau et puis voilà ! »

« Etudiant : Et ce n'est même pas ça, mais quand tu vois qu'il n'a pas de motivation, donc lui n'est pas motivé et il prend ça à la rigolade, ça ne donne envie d'investir, déjà, tu te dis : bon, ben, si c'est ça... »

Les étudiants constatent également que leurs questions sur le PEC demeurent parfois sans réponse de la part de leurs accompagnateurs qui font ainsi montre, ou reconnaissent même ouvertement, qu'ils manquent de connaissances sur le contenu du PEC :

« Etudiant : Après si on avait des questions il était là quand même mais il savait pas toujours... Voilà, c'est ce que j'allais dire, souvent il ne savait pas ! Moi quand je posais des questions, il me disait : « Tu demanderas... ». Ou alors c'était : « Ah, je ne sais pas, tu as qu'à faire ça ». Oui, sans conviction. Et au final, on ne lui demandait plus grand-chose parce que... On se demandait entre nous. »

« Etudiant : Si à la base, lui ce n'est pas... Enfin, il n'a pas vraiment eu une formation pour ça, c'est sûr que ça doit aussi être difficile pour lui de nous aider à faire ça si ce n'est pas son métier...

Question : Ça vous a donné cette impression là ?

Question : Oui. Moi, personnellement, ça m'a donné l'impression que c'était un prof comme ça. On l'a choisi, on lui a dit : bon ben toi, tu vas faire le PEC ! Donc voilà, on te donne des élèves, tu dois leur faire faire ça et voilà. C'est un peu ça. »

Manque d'échanges, de communication ou d'encadrement

Des étudiants rendent également compte du fait que certains accompagnateurs font montre de très peu d'intérêt envers eux.

« Question : Qu'est-ce que vous avez pensé de l'accompagnement, de l'intervention de cette dame ? C'était bien, elle était sympa, c'était animé ?

Etudiante : Je pense qu'elle aurait pu plus nous accompagner, plus s'intéresser à nous. Parce qu'on se sentait un peu livré à nous-mêmes. Pas mal de fois on s'est dit, à quoi ça sert qu'on soit là. A part qu'on se dise, voilà, il faut se bouger pour voir ce qu'on fait l'année prochaine. Ça, elle nous le rappelait bien toutes les semaines mais sinon...

Question : Elle n'était pas très présente quoi.

Etudiante : Non.

Question : Vous auriez aimé qu'il y ait plus d'échanges ?

Etudiante : Oui. Et à la fin du semestre elle ne connaissait pas nos prénoms quoi !

(...) Question : Parce que concrètement quand vous étiez sur les ordinateurs. Vous, vous étiez sur votre ordinateur, vous faisiez vos fiches, en discutant un peu avec le copain d'à côté. Mais elle, elle faisait quoi pendant ce temps là ?

Etudiante : Elle passait un peu voir ce qu'on faisait nous. On aurait pu... Enfin, on n'était pas contre le PEC et tout ça, au début moi j'étais vraiment motivée, j'ai dit, ah si ça

peut m'aider... Et c'est vrai qu'on s'est vite désintéressés. Du coup elle, je ne sais pas, elle s'est dit, de toute façon ça ne les intéresse pas. Nous, on ne s'est pas senti accompagnés. »

Un manque d'animation des séances PEC est parfois décrit par les étudiants qui jugent leur accompagnateur trop distant, voire indifférent vis-à-vis de leur public :

« Etudiante : Je suis sûre qu'il faisait autre chose, ce qui l'arrangeait bien aussi, tu vois.

Question : Qu'est-ce qu'il faisait concrètement ?

Etudiant : Il était à son bureau, il prenait des papiers, il devait corriger. Il travaillait sur son ordinateur, je crois. Nous, on le voyait sur des papiers. En gros, il n'y avait pas d'échange avec nous. »

« Question : Et si on revient à Mme D. et celle dont vous ne connaissez pas le nom, quel est leur rôle ? Est-ce que vous les voyez plus comme des enseignantes ou... comme des accompagnatrices ?

Etudiante : Non, ce sont des enseignantes. Elles étaient derrière l'ordinateur. Elles nous ont dit : « Vous allez là, là, là, vous regardez ça ! » Et puis c'est tout. Ça faisait un peu... pas cours magistral, mais presque.

Question : D'accord, il n'y a pas eu...

Etudiante : Ouais voilà, il n'y a pas eu de feeling qui soit passé.

Question : Même après, est ce que vous les avez resolicités pour le PEC ou pour... ?

Etudiante : On ne les a plus jamais revues.

Question : Elles ont laissé leurs coordonnées pour que vous puissiez les recontacter ?

Etudiante : Même pas. Du tout. »

Un manque « d'encadrement » : par ailleurs, des étudiants estiment que certains accompagnateurs se montrent non seulement trop distants, mais également insuffisamment présents et « encadrants », les laissant en quelque sorte livrés à eux-mêmes :

« Question : Ce que vous laissez entendre, c'est qu'il faut un peu pousser les étudiants à faire parce que tout le monde a pas envie d'y consacrer beaucoup du temps ?

Etudiante : On n'est pas assez encadrés. Moi, je sais que – et je ne suis vraiment pas un bon exemple – mais le jour où j'avais fait mes trucs, j'avais un épisode d'une série américaine sur ma clé USB, et j'ai passé deux heures à la regarder. Non, mais je ne suis vraiment pas un bon exemple, mais ça vous montre comme quoi j'ai pu regarder mon épisode, quand même. Ça vous prouve qu'on est vachement encadré, parce que...

Question : Pendant le cours PEC ?

Etudiante : Oui, pendant le cours. (Rire). J'ai regardé tout pendant le PEC, c'était génial !

Question : Elle (l'accompagnatrice) n'a pas vu ?

Etudiante : Mais elle passait de temps en temps, donc du coup on baissait la fenêtre, on coupait le son, parfois... Je ne coupais pas le son car c'est en VOSTFR, donc je n'avais pas besoin du son, mais...

Question : C'était sous-titré, quoi !

Etudiante : Voilà, je pouvais lire, donc, je baissais et je faisais style... Oh, je travaille, je travaille... »

« Question : C'est-à-dire que ça prend beaucoup de temps en dehors des TD, à la maison ?

Etudiante : Voilà, c'est ça, en fait ce que j'ai retenu, c'est qu'en TD, on ne fait quasiment rien. Je ne serais pas allée en TD, ça aurait été pareil, quoi. A part le dernier, où elle nous a fait le CV, la lettre de motivation. Mais sinon, ça ne servait pas à grande chose. Parce qu'elle nous disait : « Oui, remplissez cette fiche là », et, pendant deux heures, elle tournait, elle venait te voir, mais elle ne disait pas : « Non, ce n'est pas bien, tu pourrais faire plus ça, tu pourrais faire plus ci ! ». Elle te laissait faire, donc ce n'était pas... Je me suis dit, je ferais ça à la maison, en 2 heures, j'avancerais beaucoup plus vite qu'en TD, parce qu'en TD, t'as les gens à côté de toi qui disent : « Oui, comment t'as rempli ça, comment t'as fait ça, qu'est-ce que t'as mis ? ». Je dis bon, si j'étais à la maison j'aurais été plus vite, moi en deux heures, c'est à peu près le temps que j'avais passé à faire mes valeurs, ma personnalité et toutes les fiches que j'avais à faire. A peu près deux heures, deux heures et demie. Ca prend un temps fou ! »

Ce relevé des formes d'accompagnements inadéquats n'empêche pas que beaucoup d'étudiants ont apprécié leurs séances PEC.

1.2.3 Le « PEC, c'est sympa ! »

La plupart des étudiants ont apprécié la façon dont se sont déroulées les séances. La formule très fréquente : « *Les cours PEC : c'était sympa* » résume bien cette appréciation portée sur le déroulement des séances.

Il est à noter que ce qu'ils ont apprécié, ce sont surtout les méthodes d'animation utilisées : le fait de travailler en petits groupes, de s'exprimer à l'oral, l'utilisation de techniques d'expression (certains ont été filmés, enregistrés, ont fait des simulations d'embauche, etc.) Il y avait, de ce fait, « *une bonne ambiance dans le groupe* », c'était « *un moment convivial* », « *un moment agréable* », car ils ont notamment pu découvrir le parcours des autres étudiants, certains sont même allés jusqu'à trouver que c'était une « *expérience marrante* ».

C'est donc surtout cette rupture avec les enseignements traditionnels, et la mise en œuvre d'autres méthodes qui ont fait l'unanimité; démarche que l'on retrouve lorsqu'ils disent « mélanger » un peu ce qui relève du PEC et des autres approches similaires, pour celles et ceux qui avaient aussi d'autres séances sur les projets.

Dans le même registre, on note qu'ils ont également apprécié d'avoir des relations moins contraintes avec les enseignants : « *Les profs étaient sympas, ils ont bien fait passer leur intervention.* »

Le travail en petits groupes

L'aspect le plus intéressant du PEC et des séances qui amènent à travailler sur le récit d'une expérience vécue porte sur la possibilité d'avoir des échanges en petits groupes. C'est un moment de partage, rare à l'université, où l'on parle de soi et où on entend parler des autres. On rompt ainsi avec les rapports anonymes qu'entretiennent les étudiants entre eux

et avec les enseignants : « *Ce qui nous a aidé, c'est de nous faire parler, l'oral puis on nous a donné des conseils* », « *C'était intéressant d'être en petits groupes, de partager des connaissances...* »

Mais ces moments d'échanges ne valent pas que par leur valeur interactive, ils permettent en quelque sorte un entraînement sans risque qui tend à améliorer l'expression orale, dont on sait l'importance lors d'un entretien face à un recruteur :

« Cela permet de prendre confiance et d'avoir une petite base de données. Je sais que s'il y a un entretien, cela permet de rebondir sur des choses et de savoir tirer les compétences et de les mettre à profit ».

Une source d'informations pratiques

Quelques-uns vont jusqu'à repérer le profit qu'ils pourront tirer de la démarche en termes de compétences : « *Après, on a vu qu'on pouvait tirer des compétences des expériences alors qu'on ne s'en rendait pas compte* », « *Cela permet de se poser des bonnes questions des trucs comme niveau d'autonomie, on n'y pense pas* », « *Cela rend plus objectif (...) car on se dit qu'on ne sait rien faire et quand on nous demande là sur le papier on se rend compte que finalement on sait faire deux ou trois trucs !* »

Ils voient également dans le PEC une source d'informations pratiques dans laquelle ils ont puisé pour répondre à certaines de leurs questions précises ou plus larges :

*« C'est un outil qui offre beaucoup de choses, ça peut aider quand on cherche sa voie »,
« ça aide pour trouver des formations dans le domaine ciblé »,*

« Ça aide à faire un choix aussi, parce que des fois, on hésite entre deux filières qui sont radicalement différentes ».

« Un outil qui nous aide à peut-être mettre en forme des idées qu'on a dans la tête mais qu'on n'arrive pas forcément à faire sortir. Le fait d'avoir des fiches avec des questions, une démarche expliquée de A à Z, c'est bien. »

La question de l'outil informatique étant une composante centrale du PEC, nous avons choisi de lui consacrer dans les lignes qui suivent un paragraphe spécifique.

2 A propos de l'outil informatique : des avis très contrastés

2.1 Les points les plus forts

Globalement, les étudiants ne sont pas très loquaces sur l'outil en tant que tel, tant, sans doute, sont-ils habitués à naviguer sur internet. Il leur semble aller de soi que cette démarche PEC s'appuie sur un logiciel. Beaucoup ont de ce fait peu de commentaires à émettre :

« On n'a pas de remarques à faire », « Y a pas de problème ».

En ce qui concerne l'appréciation on peut dire d'ordre esthétique de l'outil, là aussi les avis divergent, mais certains trouvent le « design » à leur goût :

« Le site est bien fait quand même, le truc de la tortue, c'est bien fait ».

Certains trouvent qu'il est facile de se servir du PEC, et qu'on y trouve facilement ce qu'on cherche ; il faut toutefois noter que cet avis n'est pas unanimement partagé et que de nombreux étudiants disent s'y perdre du fait d'une offre foisonnante.

Si l'outil est jugé plutôt intéressant, son utilisation demeure parfois un peu compliquée, voire fastidieuse, ce qui peut expliquer en partie pourquoi si peu d'étudiants ont déclaré avoir utilisé de nouveau le PEC tout seuls à la maison :

« Le fait de le travailler avec quelqu'un qui connaît le logiciel, c'est intéressant, on peut progresser. Quand on est seul chez soi... »

2.2 Les points les plus faibles

2.2.1 Des problèmes techniques d'accès

Les problèmes d'accès ne relèvent pas de l'outil en tant que tel, mais des conditions techniques locales. Ainsi, des séances de PEC ont eu lieu sans que les intervenants et les étudiants ne puissent utiliser l'application. Dans certains cas, ces problèmes d'accès ont été dus tout simplement au fait que les séances se déroulaient des salles où il était impossible de se connecter à internet :

« Là, tu n'as que cinq ordi et tu ne peux pas aller sur internet ! »

Pour contourner ces difficultés techniques, des intervenants ont choisi de présenter le PEC en projetant des diapositives, soit en amphi, soit en petits groupes.

Ces problèmes ont soulevé nombre de questions, que les étudiants nous ont posé lors de l'entretien : « Pourquoi quelqu'un qui n'a pas d'identifiant ne peut-il pas aller sur l'outil d'orientation sans avoir un espace de stockage ? » « Pourquoi ce n'est pas ouvert à tout le monde ? »

2.2.2 On n'a pas apprécié...

« On a pas apprécié la tortue pas du tout, en plus on cliquait dessus et on ne pouvait pas remplir ».

Pas joli, et pas pratique, le PEC :

« Je trouve le design ringard, la marguerite et les couleurs, c'est pas très attrayant ! »

Au-delà des goûts et des couleurs, couleurs auxquelles les jeunes sont très sensibles, n'oublions pas l'intérêt qu'ils portent aux images (et aux sons) de leur téléphone portable et autres iPhone, Ipad, le coût d'entrée sur ce logiciel est jugé très (trop) important : c'est un outil chronophage qui demande du temps pour en maîtriser les fonctions, et pour avoir une vue d'ensemble des fiches.

De plus, il est souvent regretté que les informations délivrées manquent d'illustrations.

Par ailleurs, certains étudiants disent être méfiants par rapport à cet outil dont, selon eux, les identifiants ne sont pas confidentiels. De ce fait, la question non résolue d'une garantie de confidentialité constitue un frein au dépôt d'informations personnelles.

2.2.3 Un problème d'interactivité

Enfin, et pour entrer encore davantage dans le détail, des étudiants ont pointé un manque d'interactivité. Cet outil ne semble pas toujours « *très convivial* ». Ils ont du mal à s'y repérer, ce qui les amène à lancer des appels du type : « *Mettez un sommaire!* »

D'autres soulignent un autre écueil qui ne facilite pas l'usage de cet outil :

« *On ne peut pas écrire dedans, il faut imprimer, on ne peut pas corriger !* »

La question de l'impression des documents semble représenter un handicap dans le sens cette opération a un coût :

« *Il faut imprimer, ça va coûter cher !* »

« *Le seul défaut à la plateforme peut être, c'est qu'on ne peut pas enregistrer des documents. On peut juste en retirer, mais pas avoir une page un peu personnelle où on peut avoir nos documents déjà pré remplis* »

« *Ça aurait été bien qu'elle puisse évoluer au fil du temps, parce qu'on apprend de nouvelles choses, le cursus évolue, donc rajouter une ligne sur un CV ou compléter une question, ça aurait été mieux que de la réécrire sur la feuille* ».

Enfin, des critiques diverses sur le déroulement concret des séances PEC ou sur l'outil sont encore énoncées :

« *Faut revoir la façon de l'introduire car travailler sur un logiciel tout seul, c'est pas forcément bien* »,

« *Il faudrait un guide je m'y perds !* »,

« *Le PEC manque d'accompagnement* »,

« *On n'a pas de retour une fois qu'on a rempli les cases, on est content, mais on n'a pas de retour. Au final, on s'en fout de savoir quelles valeurs sont plus importantes. Pour moi, ce qu'on veut, c'est être capable de faire ressortir les bonnes valeurs au bon moment* »,

Ou encore, pour finir :

« *On a passé plus de temps à chercher les fiches qu'à les remplir !* »

A côté de ces appréciations négatives, les étudiants, parfois les mêmes car critiques négatives et positives ne sont pas forcément opposées, ont décrit leur satisfaction d'avoir suivi les séances PEC et découvert un nouvel outil.

3 L'appropriation, les usages du PEC

3.1 Ce qu'ils ont retenu du PEC

Finalement, ils ont surtout retenu :

les aspects liés au caractère « extraordinaire » de leurs activités habituelles :

« *Il a fallu raconter une histoire personnelle et bien la raconter : on a parlé de nos expériences, des petits boulots tout ça, voir à quoi ça sert pour se présenter* »,

« *Il fallait parler de notre parcours* »,

« Le passage à l'oral, ça nous a aidé »,

« On travaillait en petits groupes, on faisait le recruteur », « ça ne sert pas pour les études, mais pour préparer la vie professionnelle, entretiens savoir se présenter ».

Enfin certains ont retenu la démarche dite compétences :

« Le but était de savoir ce qu'on savait faire, nos compétences, de citer toutes nos compétences pour travailler nous-mêmes sur ce qu'on sait, avoir conscience de tout ce qu'on sait en fait ».

Les aspects qui répondaient à leurs besoins immédiats :

« On devait faire la fiche de stage juste avant », « ça aide pour la lettre de motivation »,
ou bien :

« Ça aide à faire des choix des options de matières futures à prendre ».

Parfois, ils font le lien entre les exercices du PEC et la présentation devant un recruteur :

« Cela nous a permis de travailler l'expression orale, bon exercice oral ! »

Mais certains n'en voient pas bien l'utilité :

« Tout ça pour pas grand-chose ! »,

et cela peut aller jusqu'à :

« Ça ne sert à rien, on ne voit pas à quoi ça sert, ça nous a été mal présenté et très rapidement ! ».

Pour d'autres, l'inutilité vient du fait qu'ils savent déjà ce qu'ils veulent faire et comment y arriver. C'est notamment le cas des filières où il existait déjà des préparations proches de la démarche, problème de l'intégration dans d'autres dispositifs et selon l'année, la filière :

« On sait déjà ce que l'on veut faire », "On avait déjà fait des CV ».

La valorisation d'expériences professionnelles ou non :

« C'est quand même intéressant parce que avant on n'analysait pas autant nos expériences et du coup, par exemple moi j'ai travaillé dans une entreprise de cuir, et j'aurais jamais pensé qu'avoir travaillé dans une entreprise de cuir ça me servirait pour postuler dans professeur quoi. Alors qu'il disait qu'il y a quand même du travail de cuir tout ça, il y a le corps enseignant mais moi j'aurais jamais pensé que cette expérience me servirait. »

3.2 Un objectif « pas très clair » pour certains

Ces appréciations positives sur le déroulement n'empêchent pas un manque de visibilité globale pour un grand nombre des étudiants. S'ils ont retenu certaines actions emblématiques (comme le travail sur le CV, les lettres d'embauche, ou les entretiens, etc., cf. ci après, points particuliers), l'objectif général ne leur apparaît pas clairement : *« A quoi ça sert ? », « Je n'ai pas bien compris ce que c'était ».*

Pour la plupart, la démarche de construction d'un projet personnel et professionnel à travers le PEC (et plus généralement d'ailleurs) n'est pas perçue dans sa globalité. Les étudiants ont du mal à se projeter dans l'avenir (sauf ceux qui sont dans des filières très ciblées) et trouvent un intérêt limité à une approche générale, ils sont beaucoup plus centrés sur des

préoccupations immédiates. Ainsi, ceux qui doivent faire un stage vont être beaucoup plus attentifs à ce point, pendant que d'autres seront plus intéressés par la réalisation du CV. Au-delà de ces préoccupations immédiates, très peu d'étudiants ont une vision à moyen terme.

3.3 Ce qu'ils n'ont pas trouvé dans le PEC

S'il fallait retenir une seule critique, il semble bien que ce serait celle-ci, tant elle a été fréquemment et lourdement pointée : le PEC manque de liens avec le monde du travail :

« C'est trop loin du monde du travail ».

Les étudiants disent manquer cruellement d'informations sur l'univers du travail en général, et sur le milieu professionnel auquel ils se destinent en particulier. Même si les outils de recherche de stage ou d'emploi sont jugés utiles, la connaissance du fonctionnement du marché du travail, et plus précisément des attentes des employeurs, les intéressent au premier plan. Ils sont également en attente de conseils sur les stratégies à développer dans le milieu professionnel auquel ils se destinent : quels premiers postes viser ? Quels objectifs cibler en fonction des règles de carrière dans leur secteur professionnel ? Certains, il est vrai plutôt en L3, s'interrogent même sur la pertinence d'une expérience en expatriation :

« J'aurais voulu des conseils pratiques de professionnels pour ma carrière, pour mon insertion professionnelle, ce qu'il faut faire ou éviter de faire, les bons choix ».

Les étudiants recherchent avant tout à avoir des informations pratiques, concrètes :

« Ça serait bien d'avoir des intervenants qui nous montrent les métiers qu'on peut faire, pour avoir encore plus de repères. Pas forum des métiers, mais un peu ça, des conférences de professionnels, une entreprise explique ce qu'elle fait, après les étudiants vont la voir. Après c'est à l'étudiant de s'investir ». (Termes soulignés par nous).

Du coup, les intervenants, bien qu'unanimement jugés très sympathiques, attentifs, et à l'écoute des étudiants (comme on l'a déjà indiqué) sont également vus comme incompetents sur le thème du professionnel. Leur connaissance de l'entreprise est dite insuffisante. Les étudiants estiment que les enseignants se cantonnent à l'univers universitaire, et le PEC est assimilé à un contenu de cours, aussi déconnecté de la réalité du travail que certains autres enseignements théoriques :

« On a eu des indications trop théoriques, ça manque d'illustrations ».

Les étudiants auraient donc préféré que les séances PEC leur fournissent l'occasion de rencontrer des professionnels du monde de l'entreprise, qui eux auraient été à même de répondre aux questions qu'ils se posent :

« Les profs étaient sympa, mais trop éloignés de l'entreprise, des problèmes de l'emploi, de la recherche d'emploi ! » « Je m'attendais à ce qu'il apporte des informations sur les métiers, mais il n'a pas pu le faire ».

Dans la continuité de ces attentes, des étudiants ont dit qu'ils regrettaient de ne pas pouvoir aller plus loin grâce à l'outil informatique. Ils auraient notamment aimé pouvoir s'en servir pour se rapprocher des entreprises :

« J'aurais voulu pouvoir déposer des CV en ligne et d'autres informations complémentaires pour les entreprises ! »

3.4 Confusion, absence d'originalité, « déjà vu »

Parallèlement à cette critique majeure, d'autres points d'insatisfaction ont encore été cités. Nombre d'étudiants disent avoir eu une impression de répétition inutile, notamment pour ceux qui avaient déjà été destinataires de conseils sur la recherche de stage ou d'emploi avant d'entrer à la fac, en IUT ou en IUP. Ils connaissent déjà ce genre d'interventions, dont l'utilité pratique n'est pas mise en doute, mais dont ils ne retirent plus à force beaucoup d'apports. Certains notent à ce sujet, qu'il n'existe pas de conseils payants à tout coup et que, par exemple, *le « CV idéal » n'existe pas*. D'un intervenant à l'autre, certains ont notamment pu constater que les conseils variaient, et qu'ils pouvaient même être contradictoires. Des conseils donnés sur le CV ou la lettre de motivation peuvent être invalidés d'une session à l'autre, sachant qu'il n'existe pas de règles standardisées et partagées sur la définition d'un bon CV ou d'une bonne candidature spontanée. Tout au plus, les intervenants peuvent-ils indiquer les erreurs qu'il ne faut surtout pas commettre pour éviter, par exemple, de rater son entretien avec un recruteur (de stagiaires ou de salariés).

D'autres, ont jugé ces conseils inutiles parce qu'ils avaient déjà eu des expériences professionnelles avant leurs études, et qu'ils estimaient savoir utiliser les outils de recherche de stage ou d'emploi.

Par ailleurs, ceux qui ont un projet professionnel bien défini, très précis jugent qu'il est inutile pour eux de mener une réflexion introspective sur leurs attentes, leurs motivations, leurs intérêts professionnels, puisque leur but est bien déterminé. Aussi, ont ils l'impression de perdre un peu leur temps en assistant à de telles séances, alors qu'ils ont un travail personnel universitaire qui les attend.

L'exercice qui consiste à dégager « ses défauts » et « ses qualités », et qui renvoie à une question fréquemment posée par les recruteurs dans le cadre d'un entretien (certains étudiants en attestent pour en avoir fait l'expérience), est de manière générale assez mal perçu. Les étudiants peinent à trouver des réponses qui leur semblent de surcroît artificielles, c'est-à-dire relevant d'un exercice forcé, permettant de se préparer à une question attendue et convenue.

D'autre part, on observe un manque de lisibilité sur la spécificité du PEC. Il leur est souvent difficile de faire la différence entre le PEC et les autres dispositifs, notamment dans les cas où les séances PEC sont intégrées dans un dispositif plus général (Poitiers, Toulouse, Montpellier Grenoble), et ce d'autant plus que ce sont souvent les mêmes intervenants :

« Difficile de se rappeler ce qui relève de 3PE et de PEC »,

Sachant que pour certains :

« C'est déjà loin et ça n'a pas duré très longtemps, donc on a oublié ».

De même quand ils ont eu des séances de TRE,

il y a parfois confusion entre les noms et ce qui s'est déroulé dans chaque séance respective

"c'était Tech non PEC ça se ressemble" (Lille)

3.5 Et après: que reste-t-il du PEC ?

L'appropriation du PEC par les étudiants est encore très limitée. La plupart d'entre eux n'ont pas éprouvé le besoin de consulter le site de nouveau depuis les séances PEC ou de réutiliser ce qu'ils avaient fait dans le cadre des séances. Ils n'envisagent pas de continuer à s'en servir l'année prochaine, sauf ceux à qui on a annoncé la poursuite du PEC, et qui se demandent ce qu'ils vont y faire. Ces non-utilisateurs n'ont pas non plus recontacté leur accompagnateur et disent ne pas voir à quoi cette démarche leur servirait.

Ils n'ont pas eu, ou très peu eu, d'échanges sur le PEC avec les autres étudiants : comme ils le disent, « *Ils sont passés à autre chose* », d'autant que les « cours » PEC n'ont représenté qu'une part infime de l'ensemble de leur programme. On peut ainsi résumer l'après PEC :

« On passe à autre chose de plus important » (examens, stages...)

Cependant, tous les étudiants n'ont pas définitivement tourné la page du PEC, cet outil ayant laissé en germe des intentions ou des questionnements, comme pour cette jeune femme qui pense utiliser le PEC un jour car elle saura le faire seule maintenant.

Certains étudiants estiment, par ailleurs, que le PEC pourrait leur être utile pour la recherche de jobs d'été ou de stages, et même plus tard en Master. Enfin, d'autres n'ont pas l'impression d'avoir pu faire le tour du PEC, ne savent pas exactement ce que cet outil propose globalement, et pensent, de ce fait, qu'il leur serait utile de poursuivre leurs investigations.

L'absence de suivi post séances, mais aussi de retour sur le PEC en dehors des séances encadrées pose la question sur l'ambiguïté des critiques formulées sur un manque de suivi, alors même que des étudiants ont limité leurs investigations aux figures obligées voire ne sont pas allées aux séances proposées.

4 Particularités et spécificités des sites

Les avis des étudiants interviewés laissent voir quelques divergences, entre autres dues à des perceptions personnelles différentes, mais qui peuvent également être mises en lien avec des effets de contexte. Ont ainsi pu être mis en évidence différents types de mise en œuvre du PEC d'un site à l'autre.

4.1 Différents types de mise en œuvre du PEC d'un site à l'autre, et au sein d'un même site

Afin de situer les différents modes de mise en œuvre du dispositif PEC, nous avons établi une typologie en trois types qui permet de classer les différentes configurations rencontrées. Cette typologie de fait est fortement liée à la progressivité expérimentale de la mise en place du PEC dans les universités. Ainsi on peut rencontrer des types différents selon les disciplines dans la même université ou voir (cas fréquent) évoluer la typologie d'une année sur l'autre, cette évolution allant vers l'inscription du PEC dans des UE.

Comparaison des types de séances consacrées au PEC

Durée de l'accompagnement/ nombre de séances/ intégration dans une UE /type d'animation	<p>2 TD 1h30 + travail perso 8 TD 1h30 3 TD PEC "encadrés" puis seuls sur ordi 6 TD de 1h30</p> <p>2 séances 1h30 (présentation + fiche PEC) "ajouté" à l'UE PVP 4h de TD PEC "mêlés" PPE 4/5 TD PEC (mêlé) PEP Présentation (globale) +4 TD 1h30 dans 3PE Présentation (globale) +3 TD 2h dans 3PE</p> <p>6h TD PEC inclus PPE 2TD de 1h30 (Co-animation) UE "insertion" 4 TD de 2h (Co animation) UE 3PE</p>
--	--

De 3h de présentation générale à 12h de TD, de l'intégration à l'ajout au dernier moment, la mise en place s'oriente largement vers une intégration dans des UE de type accompagnement/insertion le plus souvent liée au PRL dans le cycle L.

Type 1 PEC « à l'état isolé » est un module supplémentaire sans lien avec les modules existants, absence d'articulation danger de redondance

Dans cette configuration, les séances PEC ont été introduites dans l'emploi du temps des étudiants sans être rattachées à un autre module spécifique ou bien "ajoutées" au dernier moment. C'est aussi les cas où le PEC se résume à une présentation sans séances appliquées dédiées. A priori ce cas est en voie de disparition...

Type 2 le PEC "ajout" est inclus dans l'UE mais non intégré et devient un sous module d'une démarche déjà engagée, danger d'instrumentalisation, d'usage de l'outil sans la démarche par exemple, de perte d'identité de la spécificité du PEC

Les séances PEC sont proposées dans un dispositif déjà existant. Les cas les plus fréquents sont « le PEC fait partie d'un module PVP (préparation à la vie professionnelle) ». « Le PEC est ajouté à une UE des UE PEP (Parcours/processus d'exploration professionnelle) ». On observe ainsi dans plusieurs universités un schéma du type : une séance d'information sur le PEC (en début d'année) obligatoire ajoutée dans l'UE 3PE (Projet Personnel et Professionnel Etudiant) et 3 ou 4 séances optionnelles rajoutées au second semestre (de 1h30 ou 2h de type TD). Cette organisation permet l'écueil des séances proposées en dehors des UE et des difficultés qui en découlent à la fois sur le plan pratique de leur réalisation et sur la présence des étudiants. Mais cette configuration pose le problème de l'articulation/intégration de ces séances dans l'unité afin d'éviter des doublons « on l'a déjà fait, déjà vu » et surtout des liens entre les diverses interventions par exemple « on n'a pas pensé à utiliser le PEC pour faire un CV présenté dans un autre cadre » « je n'ai pas changé mon CV, j'en ai fait un autre ».

Type 3 le PEC "intégré" : il devient une composante centrale, le moteur des différents modules avec adhésion et appropriation de la démarche.

Pour ceux qui s'étaient déjà engagés dans des démarches d'accompagnement, de préparation au projet ou à l'insertion, notamment dans des disciplines comme STAPS, géographie ou ingénierie de la santé, le PEC est « accueilli » comme un outil complétant, facilitant les actions déjà engagées. Il est alors intégré dans un programme, les interventions ont lieu dans le cadre d'une UE existante et les étudiants sont renvoyés vers le PEC, présenté comme un outil complémentaire. L'accompagnement est souvent plus intense, les conditions matérielles meilleures mais par contre de ce fait, le PEC n'est pas toujours très distinct, n'a pas vraiment d'existence propre. Il peut se résumer à l'outil informatique, au mieux se distinguer par la démarche compétences. Pour l'instant nous n'avons pas observé de remplacement des autres outils par le PEC.

Dans tous les cas il est apparemment trop tôt pour voir quel type va se dégager et dominer.

4.2 Une organisation diversifiée des séances

Selon les universités, et même plus finement au niveau de chaque année/filière, l'organisation du déroulement des séances PEC, leur planification ainsi que leur logistique s'avèrent spécifiques. Dans la plupart des cas, les organisateurs ont adapté leur PEC aux contraintes locales, surtout en ce début d'expérimentation.

Nous avons donc observé des situations diverses. Certains étudiants ont eu des « formations » PEC dans le cadre de cours magistraux, uniquement en amphithéâtre (présentation par diapos) ; d'autres (la majorité) ont eu une présentation en cours magistral suivie de TD, avec ou sans informatique, et le plus souvent avec une combinaison de séances avec et sans travail sur ordinateur. Les présentations en cours magistral ont plutôt eu lieu le premier semestre et les TD au second.

Selon les terrains d'observation (*cf.* volet2), le statut des accompagnateurs se révèle aussi différent. Ainsi, on compte parmi ces accompagnateurs tout à la fois des enseignants et des non-enseignants, des enseignants « connus » des étudiants, car leur faisant d'autres cours/TD, ou bien au contraire des enseignants « inconnus » de ces étudiants car intervenant dans d'autres matières ou années.

Le nombre d'heures consacrées au PEC varie également, allant d'une unique heure à plusieurs heures. Certaines séances n'ont duré qu'une heure et trente minutes, et parfois moins notamment lorsque le PEC est inclus dans un autre dispositif, cas rencontré, par exemple, à l'Université de Grenoble. Dans d'autres cas, comme à l'Université de Toulouse ou de Montpellier, les huit heures consacrées au PEC ont été réparties sur quatre séances de TD auxquelles s'est ajoutée une séance introductive d'information générale.

Enfin le PEC a été mis en place selon les sites et les disciplines soit en L1 soit en L2 ou en L3. Le choix de commencer dans l'une ou l'autre année est souvent le résultat d'arbitrages de faisabilité mais la meilleure période reste en débat. Pour les étudiants c'est le plus souvent beaucoup plus simple : ce n'est jamais vraiment le bon moment!

4.3 Les TD ou cours PEC : quel est le bon moment ?

Dans la majorité des cas observés lors de la première année de l'expérimentation, un certain nombre de problèmes liés au planning sont apparus. En effet, le PEC, étant au stade expérimental, n'était souvent pas intégré dans les maquettes d'enseignement de 2009/2010 et si souvent une première séance d'information était prévue, les séances suivantes

d'appropriation de l'outil ont été plus ou moins "bricolées" au second semestre dans les créneaux restants, souvent donc à des horaires difficiles.

Ainsi, nous avons observé des interventions PEC qui ont eu lieu peu avant les examens et l'entrée en stage. Ces interventions ne faisaient pas partie des priorités des étudiants à ce moment là, sachant qu'ils étaient très pris par leurs cours, la préparation des examens, la recherche d'un stage... d'où une critique récurrente : c'était un mauvais moment, soit en termes de période, soit en termes d'horaires : « *Pas le temps d'y aller* ». Par ailleurs, certains horaires étaient contraignants, comme le samedi matin, le soir, pendant le temps du repas, etc. Ainsi, quand ces séances ont été « rajoutées » au planning déjà existant, leur attractivité en a souffert :

« C'étaient les horaires, c'était pour nous quelque chose en plus »,

« C'était dans les semaines de rattrapage, il fallait choisir : manger ou TD PEC ! »,

« Ça nous empêchait de réviser ! »,

« Ce n'était pas le contenu qui nous dérangeait, ça demande du temps et on n'a pas trop le temps en ce moment ! ».

Les observations réalisées en 2010-2011 mentionnent beaucoup moins de difficultés de ce type même si les horaires de séances PEC restent de second choix

"Après les autres, les maths..".

Si ces réflexions sur les plannings sont partagées par tous (enseignants, étudiants et organisateurs), les remarques autour de la « période idéale » pour les interventions PEC sont à prendre avec plus de précaution. Certains étudiants auraient préféré que les TD PEC aient lieu au premier semestre pour pouvoir appliquer ce qu'ils avaient appris à leur recherche de stage. Par ailleurs, en L3, la démarche est jugée intéressante, mais trop tardive, alors que, dans le même temps, certains L1 trouvent que ces séances interviennent trop tôt.

Lors de la seconde année d'expérimentation, les problèmes liés à l'organisation des séances PEC ont été semble-t-il moindres qu'en 2009-2010. Cependant, les avis des étudiants sur la période qui leur convient le mieux pour suivre ces séances demeurent toujours aussi divers et dénotent encore une insatisfaction. En résumé, le PEC arrive « trop tôt » ou « trop tard », et donc rarement au bon moment : c'est-à-dire au cours d'une année d'études inappropriée (en L3 alors qu'elle aurait dû se dérouler en L1, et vice versa) ou encore à une mauvaise période de l'année (avant les examens, après les examens...) :

Etudiante : « Moi, je ne dirais pas que ça ne sert à rien, juste que ce n'est pas adapté au bon niveau. C'est-à-dire que c'est plutôt un programme qu'on aurait dû avoir en 1^{ère} année, au 1^{er} semestre. Là, je trouve que c'est trop tard pour nous donner ça.

Pourquoi c'est trop tard ? C'est trop tard parce que... Enfin, le but du PEC, c'était un peu de nous aider à savoir ce qu'on voulait faire plus tard, or on est déjà en fin de 2^{ème} année donc... Enfin, c'est plus tôt qu'il faut commencer à le faire, et puis on nous a appris à faire un CV et une lettre de motivation, et moi je trouve qu'en 2^{ème} année, si on ne sait pas faire un CV ou une lettre de motivation, on a quand même quelques soucis à se faire. »

Ainsi, il apparaîtrait que les séances PEC ont toujours lieu au mauvais moment. Il ne ressort pas des entretiens un consensus sur la meilleure période dans le cursus, dans l'année et dans

la journée au cours de laquelle le PEC peut être programmé. En fait, ces interventions viennent en quelque sorte toujours « déranger » un peu les étudiants, dans le sens où elles sont secondaires par rapport aux cours, aux stages et aux examens. Les séances PEC, même si leur contenu est apprécié, donnent toujours l'impression aux étudiants de perdre du temps qu'ils pourraient consacrer à travailler ou à dormir.

4.4 Le caractère obligatoire de l'assistance aux séances PEC et les différentes modalités de validation

Le caractère obligatoire ou non du PEC a été assez débattu et n'apparaît pas toujours très clairement. En principe, quand le PEC est inscrit dans les UE et les emplois du temps, il est obligatoire. Mais, dans la plupart des cas cette année, les séances PEC ont été difficilement intégrées dans l'emploi du temps initial. Elles sont donc apparues comme des séances supplémentaires.

Dans la plupart des cas, les consignes n'étaient pas très claires. Or, pour les étudiants le caractère obligatoire est primordial :

« Si ça n'avait pas été obligatoire, je n'y serais pas allé »,

« Un professeur a dit aux étudiants en amphi : ce n'est pas obligatoire. La moitié de l'amphi est sortie ».

Le fait qu'il n'y ait souvent ni appel, ni note, a convaincu les étudiants du caractère facultatif, de ces TD :

« On a demandé ce qu'on risquait à ne pas y aller : rien ! ».

Le fait qu'il n'y ait pas de note et pas d'appel, et donc pas de pénalité pour les étudiants absents, a pour conséquence une très faible assiduité. C'est une des causes principales de la faiblesse des effectifs dans certaines universités.

Parallèlement, les modalités de validation n'ont pas été clairement indiquées aux étudiants. Un nombre important d'étudiants n'ont pas su nous renseigner précisément à ce sujet. Certains ne se souviennent pas s'ils ont fait un travail susceptible d'être évalué, et s'interrogent d'ailleurs à ce propos lors des entretiens :

« Comment ça va être évalué ? Combien ça rapporte ? Qu'est-ce qui compte ? »

D'autres pensent, au moment de l'entretien, que les séances PEC ne feront pas l'objet d'une évaluation, alors que renseignements pris par ailleurs, on découvre qu'ils font erreur :

« C'est ce que la déléguée étudiante m'a dit ».

Dans d'autres cas, les choses apparaissent plus nettement, ils ont une ou des fiche(s) PEC à rendre, ou bien cela rentre dans le cadre d'un travail plus global :

« Ça fait partie du rapport final qui sera noté en... ce n'est pas noté en elle-même parce que c'était plus pour nous à la base, mais ça fera partie du rapport ».

Lorsqu'il s'agit de rendre des fiches, cela semble plutôt relever de l'exercice obligatoire, fait rapidement, sans susciter un grand intérêt. D'autres seront notés pour leur participation. Certains estiment que ce sera un bonus. Enfin, certains se déclarent radicalement opposés à toute évaluation des séances PEC, telles qu'elles se sont déroulées. Selon ces réfractaires à l'évaluation, cette approche est très personnelle, et on ne peut noter ce type d'activité :

« Sur quel critère juger un récit personnel ? »,

« C'est injuste parce que tous les étudiants n'ont pas autant d'expériences à raconter ».

Ils estiment en l'occurrence que ce travail relève uniquement d'une démarche personnelle :

« C'est pas noté, c'est perso, c'est pour nous et c'est pas obligatoire. »

5 Que retenir de ce point de vue étudiant ?

5.1 Résumé des principaux résultats

Les modalités de mise en œuvre du PEC sont encore à un stade expérimental souvent parcellaires et très différentes, d'où des différences dans les appréciations qui renvoient à ces spécificités de réalisation. Cependant, des points communs peuvent être dégagés.

Les étudiants ne sont pas hostiles à ce type d'outils et sont prêts à s'y investir à condition qu'il leur soit utile ou plutôt qu'ils en voient l'utilité, qu'ils n'y passent pas trop de temps, qu'il y ait un réel suivi et une cohérence avec les modules intégrés dans les maquettes.

L'absence de professionnels et du monde du travail est largement soulignée et regrettée.

Les étudiants ont une vision « scolaire » du PEC, perçu comme un cours ou plus souvent comme un TD/TP et les accompagnateurs comme des "profs".

Pour les étudiants, la lisibilité du dispositif PEC est faible, la démarche de construction d'un projet personnel et professionnel et l'outil d'accompagnement proposé ne sont pas perçus dans leur globalité. Cela dépend sans doute du fait que ce dispositif n'est qu'en phase de démarrage et que de manière générale les étudiants concernés n'ont encore reçu qu'une partie du programme PEC d'une part et d'autre part d'une certaine confusion avec d'autres dispositifs de techniques de recherche d'emploi, de construction de projet etc.

La programmation PEC 2009/2010 a donc été très expérimentale, celle de 2010/2011 s'avère moins improvisée, mieux organisée grâce l'expérience acquise l'année précédente. En contre partie cela renforce l'aspect "scolaire" du dispositif (le PEC devenant une UE comme les autres) et met en avant les éventuels problèmes d'articulation et de cohérence avec d'autres dispositifs (cf. interventions antérieures portant sur le CV, les TRE, voire d'autres outils informatiques.).

Quelle que soit la date d'interrogation, la participation obligatoire ou non, l'évaluation de ces modules PEC et le moment optimal (année/semestre), pour aborder ces thèmes se révèlent problématiques. Les organisateurs sont partagés entre la philosophie du dispositif et les contraintes liées au comportement de choix des étudiants vis-à-vis des options facultatives et de leur rentabilité. On retrouve ces mêmes interrogations chez les étudiants.

Les appréciations et commentaires sur le design et l'outil informatique comme sur les différents aspects du PEC, de son utilité selon les cursus apparaissent assez diversifiés. On peut, cependant, relever quelques points forts et symétriquement quelques points faibles assez largement partagés :

Les points forts du PEC :

L'occasion d'un travail en petits groupes,

Un temps d'échanges « sympathique », différent des enseignements classiques,

Une bonne méthode pour s'entraîner aux entretiens,

Un outil qui permet de s'auto évaluer et de s'organiser,
Un guide pour production de documents type CV et LM.

Les points faibles du PEC :

Les difficultés techniques d'accès (en voie de régression) et de liens notamment de contextualisation (*cf.* le problème du retard de la mise en place opérationnelle V3)

La place actuelle donnée au PEC dans le cursus,

Une communication insuffisante autour des finalités de l'outil et un suivi inexistant,

Une confusion avec d'autres démarches proches qui se cumulent au fil des années d'étude, parfois dès le lycée (ateliers CV, projet professionnel étudiant...),

L'absence de professionnels et une vision trop éloignée du marché du travail,

L'insuffisance de cas concrets professionnels,

Les interrogations sur les conditions de notation : quels critères, quelles attentes de l'évaluateur, quelle « évaluabilité » d'un dossier personnel PEC, etc.

5.2 A la recherche d'une configuration optimale ?

Il n'est pas envisageable de voir des effets sur les parcours a fortiori sur l'insertion à ce stade du développement du PEC dans nos entretiens. Par contre le suivi de sa mise en place, les réactions diverses des étudiants et leur confrontation au regard de la variété même des cas, interroge sur les configurations optimales de réalisation et sur l'intérêt et l'acquisition de cette démarche par les étudiants.

La mise en œuvre du dispositif comme nous l'avons largement souligné varie selon les cas de figure. Ces différences tiennent à la forme et au degré d'appropriation du dispositif qui vont se faire dans chaque université, voire dans chaque composante, selon le porteur du projet, son poids dans l'université (l'UFR); les relais du projet, les intervenants impliqués dans cette démarche : expérimentés ou non, le caractère volontaire ou non de leur participation sans oublier les conditions matérielles disponibles.

Un intérêt des observations menées sur les 2 années est de souligner la différence entre les séances de la première mise en œuvre que l'on peut qualifier souvent d'improvisées : nécessité de trouver des heures, des salles, premières démarches de ce type pour certains accompagnateurs etc. et l'intégration dans une UE de dispositifs avec organisation des séances, des évaluations, un outil informatique opérationnel. D'un point de vue de l'efficacité, le second l'emporte mais accentue le caractère scolaro-universitaire, banalise en quelque sorte le PEC. De plus, lorsque le PEC est "ajouté" et non réellement intégré dans une UE existante, la spécificité de la démarche est souvent peu visible. Les liens entre les modules doivent être soignés à la fois en matière de présentation mais aussi d'outils informatiques. De manière plus générale un manque d'articulation global des dispositifs, engendre des doublons et un faible intérêt pour la démarche. Au-delà de ces considérations basiques, il ne ressort pas à ce stade de l'expérimentation de solution optimale de modèle d'implantation des démarches PEC.

Par rapport à la spécificité des démarches, aux accompagnateurs indispensables, les universités et plus encore leurs composantes sont très inégalement réceptives. Selon les filières on trouve des clivages qui - faisons nous l'hypothèse - renvoient à des

caractéristiques propres à ces "filières" à un effet "discipline". Cet effet discipline, qui sera à approfondir avec des données externes, tient à la fois à la prise en compte antérieure des problèmes d'orientation, d'insertion, à l'intégration de stages et leur préparation, au mode de transmission des savoirs (petits groupes versus amphes) ce qui se traduit le plus souvent aussi par une segmentation entre les disciplines qui avaient déjà des modules liés à la préparation de l'insertion, du projet et celles qui n'en n'avaient pas.

"Normalement" le PEC est une démarche intégrée qui passe par plusieurs étapes : d'abord l'étudiant doit être "initié" à la démarche qui est la caractéristique du PEC, une analyse réflexive sur son expérience. C'est une réflexion personnelle sans objectif fixé, ensuite il l'appliquera à l'analyse des expériences de formation et de travail pour construire son portefeuille, enfin il l'utilisera pour réaliser des CV, lettres de motivation, préparation d'entretiens (le communiquer). Mais en fait les étudiants ont eu au mieux 12h de PEC, certains une présentation de 2h, un certain nombre n'ont pas pu avoir (ou dans de mauvaises conditions) accès au portail informatique et ont travaillé sur des fiches papier, dans tous les cas la version 3 n'a été disponible que fin 2011. Le PEC observé se limite à une initiation à la démarche assez rapide et proposée tantôt en L1, tantôt en L2 ou en L3, tantôt plus axée sur l'individu, sur les expériences professionnelles ou pour d'autres sur la formation mais jamais sur l'ensemble. La démarche globale absente, ajouté au fait que le PEC est souvent intégré à d'autres modules de préparation de CV ou de stage, il est presque remarquable au final que les étudiants aient retenu quelque chose du PEC, même si certains en ont un souvenir assez flou. On peut trouver très positif qu'avec ces "petits bouts" de PEC, finalement un grand nombre d'entre eux est retenu l'aspect de "passage savoirs/expériences/ compétences". Un étudiant sur deux interrogé a su définir le sigle PEC correctement, 1/3 l'a estropié et les autres ne savaient pas du tout ce qu'il signifiait ou ne le distinguait pas d'autres sigles en P (PPP, PPE etc.). La durée de la présentation est –cela semble assez logique- aussi discriminante. Enfin pour tous, c'est clairement l'accompagnement qui permet l'appropriation de la démarche, seuls "ils ont d'autres préoccupations" ...et "ce n'est pas un sujet de conversation" (entre eux !). L'autonomie vis à vis de l'utilisation du PEC ne s'acquiert visiblement pas si facilement.

Il faut également faire la différence entre les remarques qui sont liées à la mise en œuvre proprement dite et celles qui renvoient à l'intérêt de la démarche. Cette dichotomie n'est pas toujours facile à faire.

On constate sans surprise la difficulté pour beaucoup d'étudiants à se projeter dans l'insertion au niveau L et surtout en L1, tous veulent poursuivre jusqu'en M2. De plus, ils ont d'une manière générale une vision courttermiste et utilitariste "oui aux Td PEC" si cela peut servir dans le mois qui vient alors la démarche pour toute la vie !!!! Si ils ne sont pas demandeurs a priori, ils apprécient la démarche proposée, la forme autant voire plus que le fond. Mais il reste ce grand écart entre la présentation faite du PEC et une démarche à ambition universelle ou du moins utile sur plusieurs années et au final 8h de Td sur un outil informatique pas toujours opérationnel. Ce qui explique bien "le tout ça pour ça" d'un étudiant. Intéressés et demandeurs d'informations sur le monde du travail, les cas concrets, un certain nombre d'étudiants considèrent cependant que leur projet (enseignement, concours) ou leur distance vis à vis de l'entrée dans la vie active (ce sera bien plus tard, dans 4 ans...) rend la démarche proposée éloignée de leurs préoccupations actuelles.

Au final l'observation de cette mise en route "pas à pas", processus que l'on peut considérer comme "normal", a des conséquences sur l'évaluation proprement dite. Nos observations ne

peuvent prétendre à apprécier positivement ou négativement un "effet" PEC. En évaluant une expérimentation en cours de développement, on observe un processus, ses conditions de réalisation mais sûrement pas ses effets à ce stade de l'observation (du moins qualitative). Dès lors la question de "faut il élargir le dispositif à d'autres universités" ou plutôt "le développer plus largement dans les universités, pour les publics déjà engagés" avant de le généraliser mérite d'être posée.

VI Volet 3b. Le PEC et les étudiants : approche quantitative

Catherine BÉDUWÉ, Philippe LEMISTRE

Ce dernier volet est consacré à l'évaluation "quantitative" du PEC. L'objectif de cette évaluation à l'aide de données récoltées auprès d'un échantillon d'étudiants est double : d'une part voir si les conclusions issues de l'analyse qualitative des entretiens auprès des étudiants (V3a) sont "mesurables" auprès d'un échantillon représentatif et d'autre part, tester l'existence d'un "effet PEC" sur la situation des jeunes enquêtés : les jeunes étudiants passés par le dispositif PEC mis en place dans leur université ont-ils des comportements spécifiques en matière de poursuite d'études, ont-ils notamment été encouragés à poursuivre et détournés du décrochage, et/ou ont-ils de meilleurs résultats en termes d'insertion professionnelle ?

Pour étudier ces questions, l'équipe d'évaluation a lancé, avec l'aide des OVE des 13 universités engagées dans le projet, deux enquêtes auprès d'étudiants de niveau L, l'une en 2011 et l'autre en 2012 (voir encart 1 ci-après). Ces enquêtes ont chaque fois porté sur un échantillon divisé en deux groupes. Le premier groupe concerne des jeunes de niveau L1, L2 ou L3 ayant bénéficié du PEC (échantillon test) et le second, de taille identique, s'adresse à des jeunes de mêmes niveaux (L1, L2 ou L3) et de mêmes groupes de spécialités, mais inscrits dans des universités où le PEC n'avait pas encore été mis en place pour ces formations (échantillon témoin). A chaque vague, 3000 jeunes ont été enquêtés et les taux de réponse ont été de 67% en 2011 et 69% en 2012.

La première vague (2011) a concerné un échantillon d'étudiants inscrits en Licence à la rentrée 2009 et ayant bénéficié du programme PEC au second semestre, soit au début de l'année 2010. Ces étudiants ont été interrogés en mars 2011, soit un an environ après leur passage par le dispositif. Cette première enquête a porté sur les 7 universités ayant mis en place le PEC dès 2009 et pour des effectifs importants dans une même spécialité. Le tirage de l'échantillon témoin a eu lieu également dans 7 des 13 universités participant à l'expérimentation, pas forcément les mêmes que pour l'échantillon test, mais formant des étudiants dans les mêmes spécialités. Au total, l'enquête 2011 a mobilisé 11 des 13 universités et porté essentiellement sur des étudiants de L1, majoritairement issus de disciplines scientifiques, mais pas seulement.

La seconde vague (2012) a consisté à conduire une enquête du même type auprès d'un nouvel échantillon d'inscrits en L à la rentrée 2010, passés en PEC début 2011 et interrogés en mars 2012. On a choisi cette fois de privilégier les étudiants inscrits en L3 à la rentrée 2010 dans des groupes de spécialités non représentées lors de la première vague. Le PEC ayant été étendu aux 13 universités participantes, les effectifs disponibles pour différentes spécialités étaient plus importants. Le plan de sondage a de nouveau fait appel à des universités différentes pour constituer les groupes test et témoin identiques en termes de niveau et de spécialité ou filière.

La première enquête porte finalement sur un échantillon "cylindré"²⁰ par spécialités de 2256 individus (1128 tests et 1128 témoins), celle de 2012 sur un échantillon de 2018 individus (1009 tests et 1009 témoins) ce qui conduit à un total de 4274 individus répondants sur deux ans.

En 2013 une nouvelle enquête, complémentaire, a été conduite auprès d'un nouvel échantillon de 1029 étudiants bénéficiaires du PEC, inscrits dans des formations de mêmes niveaux et filières que ceux interrogés lors des vagues précédentes, dans 6 universités (pour un appariement avec les étudiants interrogés en 2011 ou 2012). Le but de cette ultime interrogation était de tester les évolutions et voir si on pouvait observer un effet dû à la version 3.3 de l'outil numérique. Les investigations sont uniquement descriptives²¹.

Le chapitre est organisé comme suit :

Après une présentation du protocole d'enquête original conduit conjointement par le Céreq et les Observatoires universitaires pour les deux premières enquêtes, la première partie (I) du rapport, est consacrée à l'enquête de 2011. Elle est divisée en trois chapitres : une description des échantillons test et témoins (I.1), une comparaison des indicateurs de résultat retenus pour l'analyse du PEC (I.2) et enfin une exploitation des réponses des étudiants aux questions concernant l'utilisation de l'outil PEC (I.3).

La seconde partie du rapport (II) contient une exploitation des données de l'enquête de 2012, ainsi que les résultats issus des deux enquêtes.

La dernière partie (III) présente le protocole de l'enquête 2013 et les résultats de la comparaison entre les seuls bénéficiaires de 6 universités entre l'année 2011-2012 et les années de mise en place de l'expérimentation 2009-2010 ou 2010-2011, selon l'université concernée.

²⁰ La structure par niveau et groupe de spécialité des sous échantillons test et témoin a été rendue rigoureusement identique, ce qui n'était pas le cas du fait de taux de réponse variables selon les spécialités. Les étudiants répondants "éliminés" sont les derniers à avoir répondu à l'enquête.

²¹ L'usage du PEC par filière et niveaux est comparée dans le temps (année 2011-2013/ à l'une des deux années précédentes selon l'université). L'appariement effectué n'est absolument pas assimilable à un tirage aléatoire ou pseudo aléatoire.

1 Présentation du protocole des enquêtes 2011, 2012

Objectif : collecter des informations sur le parcours d'études et la situation professionnelle d'un échantillon d'étudiants inscrits en Licence, dont la moitié a reçu une formation au PEC et l'autre, comparable en termes de niveau et de groupes de spécialité, non. Deux enquêtes ont été menées : l'une en mars 2011 auprès d'étudiants inscrits en L à la rentrée 2009 et l'autre en mars 2012 auprès étudiants inscrits en L à la rentrée 2010, soit 21 mois plus tard dans les deux cas.

Protocole d'enquête. Les enquêtes ont été effectuées par les Observatoires des 13 universités participant à l'expérimentation, en coopération avec l'équipe d'évaluation. Chaque observatoire avait en charge les interrogations relevant de son université, réparties en fonction d'un plan de sondage croisant la filière (spécialité de formation), le niveau de L (L1, L2 ou L3) et l'appartenance aux échantillons test/témoin. L'homogénéité des modes opératoires était assurée par un cahier des charges (Annexe 1), établi avec les observatoires, où étaient spécifiées toutes les étapes de l'enquête, et notamment :

- les individus à enquêter, repérés par leur niveau et leur spécialité, ainsi que leur appartenance aux groupes test ou témoin, selon les universités
 - les groupes test sont constitués d'étudiants qui figuraient parmi les inscrits au module PEC (fichier des inscrits fourni par l'expérimentateur) et qui se sont connectés au moins une fois au PEC (fichier des connectés fourni par l'administrateur PEC)²². Ces fichiers ont été transmis aux observatoires pour interrogation.
 - les groupes témoin sont constitués par les observatoires par appariement avec les caractéristiques des groupes test à partir d'indications sur le niveau et la spécialité des étudiants. Les effectifs à enquêter étaient identiques à ceux des groupes tests. Chaque observatoire a donc tiré au hasard les étudiants des groupes témoins en respectant l'appariement.
- les modalités d'interrogation - lettre puis mail avec relance téléphonique, dates d'envoi des interrogations et des relances – ont été élaborées avec les observatoires, afin, d'une part de caler l'enquête à une date n'interférant pas avec les enquêtes nationales et surtout, d'autre part, d'assurer un mode de collecte des données homogène, sachant que des pratiques distinctes sont opérées dans les observatoires.
- le questionnaire a été établi en collaboration étroite entre observatoires et évaluateur. Il est important de souligner que les expériences conjointes du Céreq et des observatoires ont permis de réaliser un questionnaire qui a été particulièrement bien rempli par les étudiants quel que soit le mode de collecte retenu
- les modalités de saisie de l'enquête. Cette dernière, s'est effectuée sur une plateforme commune SPHINX (administrateur CEREQ déclarant CNIL), le cahier des charges précisant les modalités d'accès à cette plateforme de saisie des questionnaires ainsi que les modalités de consultation en continu des taux de réponse atteints (annexe) ;

²² <http://www.pec-univ.fr/>

- les données administratives issues des fichiers universitaires (remontées APOGEE) afin d'enrichir les informations concernant les étudiants. Elles ont été établies avec les observatoires afin de se limiter à un tronc commun exploitable.

Une expérience originale à analyser

La collecte via 13 observatoires dans le cadre d'un protocole commun constitue une expérience originale. Un premier bilan fait état d'une relative homogénéité des taux de réponses. Les enquêtes terminées, des travaux communs sont envisagés entre Céreq et observatoires pour tirer un bilan complet de cette expérience. L'utilité d'un tel bilan est de plusieurs ordres. Tout d'abord, les observatoires des universités effectuent la collecte pour le Ministère qui produit des indicateurs nationaux susceptibles de déterminer en partie le financement des universités. Or, cette collecte ne s'effectue pas dans le cadre d'un protocole qui harmonise les modes de collectes. L'expérience menée ici tente cette harmonisation. Toutefois, une disparité demeure entre observatoires. En effet, compte tenu des pratiques de chacun, même si les taux de réponse finaux convergent et que les différentes interrogations sont effectuées sur les mêmes périodes, ils sont obtenus pour certains, en grande partie grâce au mail et pour d'autres via les relances téléphoniques. Les analyses pourront donc porter sur l'impact des modes de collectes, tant sur les taux de réponse que sur les réponses elles-mêmes. Enfin, chaque université a des pratiques différentes pour les jours et heures d'appel ou de passation des mails. Ici aussi une analyse globale permettra de clarifier l'efficacité relative des différents choix (parfois contraints). L'ensemble pourra conduire à un guide de bonnes pratiques tant pour le Céreq que pour les observatoires dans le cadre de collaborations futures et d'harmonisation pour les différentes enquêtes.

Le questionnaire : identique pour les deux vagues d'enquête, il ne demandait à l'étudiant que 10 mn de saisie en moyenne, le temps pouvant varier selon les modules à remplir : parcours d'études, insertion professionnelle, questions sur le PEC. Les questions posées ont permis de construire des "indicateurs d'évaluation" (cf. questionnaire en annexe 2). On y trouve des questions subjectives (satisfaction vis-à-vis des études, appréciation des services rendus par l'université, évaluation des TD consacrés au PEC ...) et objectives dans la tradition des enquêtes d'insertion professionnelle (parcours d'études secondaires et universitaires, raison d'arrêt des études, modes d'accès à l'emploi ...). Les étudiants du groupe test devaient répondre à un module supplémentaire concernant le PEC. Ces questions étaient posées en fin de questionnaire afin de ne pas fausser les taux de réponse sur les questions communes test et témoin. Les résultats des entretiens avec les étudiants, menés dans le semestre précédent l'enquête, ont évidemment guidé la construction de l'ensemble du questionnaire.

Effectifs concernés : Les deux premières vagues d'enquête ont porté sur des échantillons interrogés d'environ 3000 étudiants chacune. La troisième enquête portera uniquement sur un échantillon test (l'échantillon témoin sera issu de l'enquête de l'année précédente).

Constitution des fichiers de résultats : Pour les deux vagues, le fichier final est une compilation des données d'enquêtes réalisées par les OVE, des variables administratives de chaque université ayant participé à l'enquête (APOGEE) et d'informations concernant les étudiants s'étant connecté à l'outil numérique PEC (nombre de connexions, date de première et dernière connexion). Ces informations ont été fournies par l'administrateur du site national PEC à la demande de l'évaluateur.

Principe de sélection des échantillons Test et Témoin : le fichier fourni par l'administrateur du site PEC a également permis, en amont, de sélectionner les étudiants faisant partie de l'échantillon test. Ceux-ci devaient être non seulement inscrits aux formations PEC mais devaient s'être connectés au moins une fois à l'outil numérique PEC. Compte tenu de ces informations, un plan de sondage de l'échantillon test était fourni à chaque université avec un cahier des charges. L'échantillon témoin a été constitué à partir des fichiers d'étudiants présents au second semestre (pour respecter le fait que les formations PEC avaient été dispensées au second semestre), et inscrits dans des formations (ou groupes de spécialité) et niveaux de L (L1, L2, L3) comparables à celles de l'échantillon test et pour lesquelles le PEC n'était pas mis en place.

Il est important de noter que le PEC n'étant pas mis en œuvre dans les mêmes filières et aux mêmes niveaux dans les différentes universités participant au dispositif, on disposait de ressources pour constituer des échantillons témoin (pas de PEC) appariés avec les échantillons test (PEC).

Spécificités de l'enquête 2011 : Le groupe témoin de l'enquête 2011 a été sélectionné au sein des universités ayant débuté l'expérimentation en 2009-2010. Les étudiants ont été tirés au hasard parmi des formations de niveau et domaine de spécialités similaires à ceux des formations du groupe test (critères d'appariement), dans des UFR qui n'avaient pas mis en place la démarche PEC en 2009-2010. 4 universités étaient concernées par un tirage d'échantillon test uniquement, 3 par test et témoin et 4 par témoin uniquement (tableau 2).

Au total cette première enquête a mobilisé 11 Observatoires des 13 universités engagées dans l'expérimentation qui ont réalisé l'enquête du 1er mars au 8 avril 2011.

Le taux de réponse final moyen est de 67% (2413 répondants). L'échantillon est composé à 80% d'étudiants de L1 car la mise en place du PEC dans plusieurs des 6 universités avait démarré à ce premier niveau. Les filières concernées en 2011 étaient : AES, Economie, Biologie, Informatique, mathématique et mécanique, Physique chimie, Sciences de l'ingénieur, STAPS, Langues étrangères appliquées, Psychologie (sciences de l'éducation). Les taux de réponse entre groupes test et témoin sont proches.

Spécificités de l'enquête 2012 : Le groupe témoin de l'enquête 2012 a été sélectionné au sein de 8 des 13 universités. Le niveau L3 et les filières non représentées en 2011 ont été privilégiés de manière à compléter l'évaluation de 2011. Les principales filières concernées sont : AES, Biologie, Droit, Physique chimie, STAPS, géographie aménagement, sociologie. Le taux de réponse final est de 69% (2200 questionnaires exploitables), avec une légère différence entre échantillon test (66%) et témoin (71%).

Fichier compilé des enquêtes 2011 et 2012 : Les deux enquêtes relevant d'un protocole strictement identique, il est possible de les compiler. L'analyse des résultats doit cependant tenir compte de possibles effets de conjoncture. L'effectif exploitable est de 4600 individus environ. La méthode pour obtenir les écarts types étant sensible à la taille des échantillons, la compilation des bases permet d'affiner la significativité des résultats. Par ailleurs, la vague 2, en plus de compléter la couverture disciplinaire de la vague 1, permet une meilleure représentativité des établissements de taille moyenne, grâce à l'entrée de Toulon et Valenciennes qui viennent s'ajouter aux universités de Poitiers et Pau.

2 L'enquête de 2011 : un effet PEC évident mais à confirmer

2.1 Le PEC attire-t-il les bons étudiants ?

Remarques sur la population enquêtée

La base de données issue des réponses à l'enquête 2011 a été "cylindrée" de manière à ce que la structure par niveau et filière des groupes test et témoin soit identique²³. Les 2256 répondants sont donc pour moitié (1128) des étudiants ayant été connectés au moins une fois à l'outil PEC (groupe test) et pour moitié des étudiants de même niveau et même filière mais n'ayant encore jamais eu de formation au PEC (et donc issus d'un UFR d'une autre université). Les formations PEC ayant eu lieu majoritairement au second semestre, l'échantillon témoin a été tiré parmi les étudiants toujours présents au second semestre, c'est-à-dire parmi ceux ayant eu au moins une note au second trimestre.

Par construction, les deux groupes, test et témoin, sont identiques quant à leur structure par niveau et par filière. Ils sont composés en majorité de L1 (82%) issus de spécialités scientifiques (60%) dont 24% en physique chimie (cf. tableau 1). L'échantillon est donc issu d'une population d'étudiants très singulière, et en tous cas éloignée de toute représentation nationale des inscrits en L. Ceci ne gêne évidemment pas l'objectif de comparaison entre un groupe ayant bénéficié du PEC (test) et un groupe identique n'en ayant pas bénéficié (témoin).

Quatre établissements ont participé à l'enquête uniquement au titre de l'échantillon témoin (Bordeaux1, Bordeaux 2, Lille1, Pau), 4 établissements uniquement au titre de l'échantillon test (Cergy, Grenoble1, Montp1, Toulouse3), et 3 établissements au double titre de test et témoin (Créteil, Poitiers et Tlse1).

Comparaison socio démographique des échantillons test et témoin.

Pas de véritable tirage aléatoire ...

Une sélection aléatoire des étudiants était souhaitée par le FEJ pour tester l'effet du passage par le dispositif (PEC pour cette expérimentation).

Pour cela, il aurait fallu constituer les groupes tests et témoins en tirant au hasard les étudiants ou groupes d'étudiants (TD ou UFR). Tirer individuellement les étudiants était impossible pour des raisons d'emplois du temps qui dépendent de la filière et des options. Tirer des groupes de TD dans les listes d'inscrits en début d'année posait problème parce que les étudiants changent fréquemment de TD en cours d'année. On pouvait également craindre des phénomènes de « contagion » entre bénéficiaires et non bénéficiaires qui peuvent discuter entre eux. Enfin il était techniquement impossible de ne mettre l'outil numérique à disposition que d'une partie des étudiants d'une UFR.

La solution la plus proche d'un tirage aléatoire aurait alors consisté à tirer des spécialités ou des UFR parmi les 7 universités de la première vague où le PEC allait être déployé et d'y tirer ensuite – au hasard - les groupes tests et témoins. Pour garder cette possibilité, on aurait pu faire un tirage au hasard des groupes tests et témoins répartis équitablement entre grands domaines (sciences, sciences humaines, sciences sociales). Cela supposait qu'on impose aux

²³ Le cylindrage s'est fait à partir du fichier des 2413 répondants en supprimant les derniers interrogés lors de la relance téléphonique afin d'équilibrer les effectifs entre groupe test et témoin, par niveau (L1, L2 et L3) et filière (cf. tableau 1).

directeurs des UFR sélectionnées de mettre en œuvre le dispositif et donc de mobiliser des enseignants pour assurer les TD PEC sans faire appel au volontariat. Ce protocole était totalement irréaliste.

... mais une sélection pseudo aléatoire...

Concrètement, la mise en œuvre du dispositif PEC lors de la première vague (2009-2010) s'est appuyée sur les SCUIO qui avaient plébiscité la démarche et les enseignants volontaires. Ceux-ci étant majoritairement implantés dans des universités scientifiques (4 sur les 7 universités pionnières) et la propagation de la démarche, au moins au début, se faisant largement par cooptation, ceci explique que les premiers effectifs importants de jeunes formés au PEC soient des scientifiques. Par la suite l'essaimage (ajout d'universités) ou le déploiement (nouvelles UFR) s'est réalisé par affinité entre porteurs de projets, tous membres de SCUIO. Le choix des formations où s'est mis en place le PEC et par la suite, la constitution des groupes test, est donc peu suspecte de lien avec les caractéristiques des étudiants, exception faite du domaine disciplinaire dominant. Par ailleurs, la diversité des spécialités concernées par l'enquête (AES, Economie, Biologie, Informatique math. et mécanique, Physique chimie, Sciences de l'ingénieur, STAPS, langues étrangères appliquées, psychologie), y compris au sein d'universités dispensant des formations dans un même domaine, est un autre gage d'une répartition finale non déterministe des formations PEC. On peut donc raisonnablement avancer que le résultat final de la mise en place du PEC dans les sept universités s'apparente à une sélection pseudo aléatoire des étudiants bénéficiaires. Par la suite, la constitution des groupes test s'est faite par un tirage au hasard des étudiants au sein des mêmes domaines de spécialité mais dans une autre université. De plus, pour tenir compte du fait que les formations au PEC se sont toutes déroulées au second semestre et garantir la comparabilité des groupes, les étudiants du groupe test ont été tirés parmi les présents au second semestre de l'année 2009-2010, c'est-à-dire parmi ceux ayant passé les examens finaux (au moins une note obtenue au second semestre comme critère de sélection).

... avec cependant quelques différences sociodémographiques...

Les variables de l'enquête permettent de comparer quelques caractéristiques socio démographiques des enquêtés selon qu'ils appartiennent à l'échantillon test ou témoin.

Genre : 48% de garçons au total, avec un écart de 46% / 50% entre PEC et Non PEC.

Boursiers : forte proportion de boursiers dans l'ensemble, 42%, statistique qui semble toutefois conforme aux statistiques de l'OVE national ; on constate un écart 40% / 44% pour PEC / Non PEC : moins de boursiers chez les PEC.

Nationalité : 93% de nationalité française au total ; on constate un écart 91% / 95% pour PEC / Non PEC : moins d'étudiants français parmi les PEC.

CSP du père : 1/3 de jeunes d'origine modeste, Ouvrier ou Employé et 1/3 d'enfants de Cadre au total. Ces taux sont très comparables entre PEC / Non PEC, avec toutefois une proportion très légèrement supérieure d'enfants d'origine modeste chez les PEC.

PCS de la mère : proportion très légèrement supérieure de PI chez les PEC.

Activités professionnelles en cours d'études : 11% d'étudiants disent avoir fait un stage (rappelons qu'il s'agit principalement de L1), 58% ont eu un job d'été et 20% un job étudiant (travail rémunéré pendant l'année universitaire).

Stages : 9% / 13% pour PEC / non PEC

job d'été : 56% / 59 % pour PEC / Non PEC

job étudiant : 18% / 21% pour PEC / Non PEC

→ il semble que les PEC aient eu un peu plus de stages et de job d'été.

Série du Bac : On constate, sans surprise compte tenu de notre échantillon à dominante scientifique, une majorité de Bac S (60%) et de Bac ES (22%) ; il n'existe pas de différence entre PEC et non PEC

Performances scolaires : l'écrasante majorité des étudiants a obtenu le Bac l'année précédant la première inscription à l'université (95%) mais une courte majorité a eu le bac sans mention (54% de mention passable ou oral de repêchage) ; Nos étudiants sont dans l'ensemble plutôt très assidus aux cours (73%) et encore plus aux TD (89%).

Inscription à l'université juste après le Bac : 95% / 96% entre PEC et non PEC, pas de différence

Mention au Bac : Les PEC ont un peu plus souvent décroché le Bac avec mention 49% contre 42%.

Présence en Cours et TD :

Assiste à la quasi-totalité des cours : 77 / 69 pour PEC / Non PEC → les PEC sont un peu plus assidus aux cours.

Assiste à la quasi-totalité des TD : 91 / 87 pour PEC / Non PEC → les PEC sont surtout moins souvent "fréquemment absents".

Au total, il semble que les étudiants de l'échantillon PEC soient (un peu) plus souvent des étudiants d'origine étrangère, qu'ils ont eu des résultats (un peu) meilleurs au Bac, qu'ils aient (un peu) moins souvent fait de stages ou travaillé, et qu'ils soient (un peu) plus assidus dans leur présence aux cours et TD. Ils sont également, mais de manière moins nette, d'origine (un peu) plus modeste et (un peu) moins souvent boursiers.

Une conclusion rapide serait de dire qu'il s'agit – apparemment – de "bons étudiants" (meilleurs résultats au Bac, plus assidus en cours et en TD) avec moins de problèmes de ressources (moins de boursiers et moins de job d'été). Le fait qu'il s'agit un peu plus souvent d'étudiants d'origine modeste et d'étudiants étrangers vient compliquer les choses : s'agit-il de bons étudiants, d'étudiants méritants ou d'étudiants un peu plus scolaires que les autres?

Constituer le groupe test à partir des étudiants bénéficiaires du dispositif (formation et connexion à l'outil) et donc – parmi des étudiants effectivement présents en TD PEC (condition a minima d'appartenance au groupe test), explique sans doute que ces étudiants déclarent être (un peu) plus assidus : l'assiduité en TD PEC, contrainte par la constitution de l'échantillon, est sans doute un comportement qui s'étend également à tous les TD et cours. Cette assiduité plus importante aux cours pourrait également s'expliquer par un peu moins d'activités professionnelles. Cependant le travail en cours d'études, seule forme d'activité réellement contraignante et en concurrence avec le temps d'étude, n'est pas significativement plus fréquent, toutes choses égales par ailleurs pour les bénéficiaires du PEC.

... qui introduisent l'hypothèse d'une auto sélection des étudiants ?

Mais une autre raison peut expliquer la surreprésentation des bons étudiants dans les TD PEC : les TD PEC ne sont pas toujours obligatoires ou perçus comme tels, ce qui conduit les étudiants à s'auto sélectionner. Cette auto sélection conduit certains étudiants à aller effectivement assister à ces TD dès lors qu'ils sont facultatifs tandis que les étudiants moins scolaires n'y verraient pas d'intérêt. Ainsi, même si la sélection des groupes tests ne repose sur aucun critère individuel et peut être considérée comme pseudo aléatoire, la participation des étudiants au dispositif est susceptible de ne pas être aléatoire. Les critères de sélection ne sont néanmoins pas clairs. Les étudiants « scolaires » (plus présents aux TD) ne sont pas nécessairement les meilleurs. Cette dernière hypothèse qui n'est pas rejetée sur la première vague d'interrogation sera en fait écartée, comme nous le verrons, lors de la seconde.

Tableau 1 répartition par spécialité

Filière (spécialité regroupée)	Fréquence	Pourcentage
11 AES	376	16,67
12 Droit Sciences Pol	28	1,24
13 Eco Gestion	208	9,22
21 Bio, Sc&vie	369	16,36
22 Info, Maths, méca	182	8,07
23 Phys chimie	546	24,20
24 Sciences Ingénieur	112	4,96
25 STAPS	143	6,34
33 LEA, Langues	222	9,84
34 Psycho	70	3,10
Total enquête 2011	2256	100%

Tableau 2a Répartition Test / Témoin par établissement

université	Témoin	Test	Total
Bordeaux 1	271 24.02	0 0.00	271
Bordeaux 2	125 11.08	0 0.00	125
CergyPontoise	0 0.00	111 9.84	111
Grenoble 1	0 0.00	350 31.03	350
Lille 1	315 27.93	0 0.00	315
Montpellier 1	0 0.00	39 3.46	39
ParisEst Créteil	111 9.84	158 14.01	269
Pau	52 4.61	0 0.00	52
Poitiers	14 1.24	52 4.61	66
Toulouse 1	240 21.28	111 9.84	351
Toulouse 3	0 0.00	307 27.22	307
Total	1128 100%	1128 100%	2256 100%

Tableau 2b. Les étudiants : stat générales et comparaison test / témoin.

Variable	Echantillon témoin	Echantillon test
homme	50%	46%
boursier	44%	40%
français	95%	91%
Profession du père		
Agriculteur, artisan, commerçant, chef d'entreprise	14%	15%
cadre, ingénieur, profession libérale	35%	34%
Profession intermédiaire	15%	14%
Ouvrier, employé	30%	32%
n'a jamais travaillé	1%	1%
NSP, NR	5%	3%
Profession de la mère		
Agriculteur, artisan, commerçant, chef d'entreprise	6%	7%
cadre, ingénieur, profession libérale	23%	20%
Profession intermédiaire	15%	18%
Ouvrier, employé	43%	42%
n'a jamais travaillé	9%	9%
NSP, NR	4%	4%
Activités professionnelles en cours d'études		
Stages en 2009-2010	13%	9%
Job d'été	59%	56%
Travail pendant l'année universitaire	21%	18%
Retard première inscription (bac antérieur à 2009)	4%	5%
Mention au Bac		
Bac mention TB	2.5%	4%
Bac mention B	12.5%	14%
Bac mention AB	27%	31%
bac mention passable	49%	45%
bac repêchage	9%	6%
Série du Bac		
International	0.1%	0.2%
L	5%	5%
S	60%	59%
ES	23%	22%
Technologique Gestion	4%	4%
Technologique Autre	4%	4%
Professionnel	0.5%	0.5%
Diplôme étranger	2.5%	5.5%
Autre	0.3%	0.1%
Présence en cours		
Quasitotalité des cours	69%	77%
Partiellement	21%	17%
Souvent absent	10%	6%
Non reponse	ε	ε
Présence en TD / TP		
Quasitotalité des cours	87%	91%
Partiellement	9%	8%
Souvent absent	4%	1%
Non reponse	ε	ε
POPULATION	1128	1128

2.2 Un premier résultat : plus de poursuites d'études parmi les bénéficiaires du PEC

Les questions posées dans l'enquête permettent également de construire des "indicateurs" pour tester l'existence d'un "effet PEC". On suppose que les étudiants bénéficiaires vont se comporter différemment des étudiants non bénéficiaires, ce qui va se traduire par des écarts de moyenne entre ces indicateurs mesurés sur les deux populations. Après avoir présenté les indicateurs retenus et les hypothèses sur lesquels ils reposent, on testera les écarts de résultats entre groupe test et témoin. Pour ce faire, deux techniques économétriques seront utilisées : évaluation des écarts entre populations tests et témoins par la méthode du bootstrap (1.2.1) et analyse toutes choses égales par ailleurs de l'influence du PEC sur l'indicateur (1.2.2).

La première méthode dite bootstrap (*cf.* encart ci-dessous) est plus robuste statistiquement car elle repose, à condition que le tirage des échantillons tests et témoins soit aléatoire, sur une comparaison des indicateurs "toutes choses inégales par ailleurs", c'est à dire quel que soit le contexte. Elle permet de palier aux inconvénients de la seconde qui offre une analyse "toutes choses égales par ailleurs" reposant sur les seules variables disponibles dans l'enquête. Cette méthode analytique est cependant très complémentaire dans la mesure où, comme on l'a vu, le tirage de l'échantillon est pseudo aléatoire. Elle permet de tester l'existence d'un biais de sélection et, le cas échéant, de valider l'hypothèse d'un tirage aléatoire et donc la validité de la première méthode. Mais elle offre aussi une évaluation de l'importance de l'effet PEC relativement aux autres variables pouvant influencer les indicateurs.

2.2.1 Choix des indicateurs et évaluation des écarts entre test et témoin

Trois types d'indicateurs peuvent être mobilisés correspondant à trois types d'objectifs du PEC : améliorer l'insertion professionnelle, prévenir le décrochage ou l'arrêt des études sur échec, et améliorer la perception de l'environnement universitaire.

Reposant sur notre échantillon constitué de deux parties, test et témoin, la significativité des écarts constatés pour chaque indicateur est donnée par la méthode de bootstrap (*cf.* encart ci-dessous et tableau 14 pour les résultats détaillés)

LA METHODE DU BOOTSTRAP

La comparaison directe des écarts types de nos deux sous populations PEC et non PEC n'est pas correcte car on ne tient pas compte du fait que ces sous populations sont des tirages aléatoires des vraies populations non observées dans leur ensemble. Pour ce faire, on utilise la méthode du bootstrap qui va nous donner une estimation des écarts types de ces populations non observées à partir d'un ré échantillonnage des 2 sous populations enquêtées. La méthode est correcte si et seulement si le tirage des sous populations enquêtées est aléatoire, c'est-à-dire sans biais.

La méthode du bootstrap est une technique de ré échantillonnage qui consiste à faire de l'inférence statistique sur de nouveaux échantillons tirés à partir d'un échantillon initial $X=(x_1, \dots, x_n)$ de taille n , de moyenne m et d'écart type σ , supposés constituer une sous population tirée d'une population à étudier, de distribution inconnue F .

Si F^* est la fonction de distribution attribuant une probabilité $1/n$ à chaque observation x_i , on peut tirer avec remise B échantillons de n valeurs à partir de l'échantillon initial X respectant cette distribution.

$$F^* \rightarrow X_b (x_{b1}, \dots, x_{bn}) \quad b=1, \dots, B$$

On calcule ensuite pour chaque échantillon X_b son écart type σ_b puis la moyenne arithmétique σ_B des B écarts types obtenus. Le tirage avec remise garantit pratiquement des échantillons X_b tous différents mais avec répétition de certaines observations, ce qui explique des écarts types σ_b inférieurs. On peut démontrer que la moyenne arithmétique σ_B tend asymptotiquement vers une limite finie inférieure à σ quand B tend vers l'infini.

Pour tester la significativité des écarts PEC – non PEC sur un indicateur X , nous avons estimé les écarts types σ_{PEC} et σ_{nonPEC} des 2 variables X_{PEC} et X_{nonPEC} de moyenne m_{PEC} et m_{nonPEC} par bootstrap sur 10000 tirages ($B=10000$) et calculé un t de Student par la formule habituelle de comparaison de 2 moyennes.

A- Améliorer l'Insertion professionnelle

Une des hypothèses concernant les effets du PEC repose sur l'idée que les étudiants ayant bénéficié du dispositif vont mieux évaluer leurs compétences, générales et spécifiques, et que ceci va les aider à affiner leur projet professionnel, à mieux mettre en œuvre les techniques de recherche d'emploi et/ou de recherche de stage "efficace", à utilement prospector leurs réseaux sociaux voire socio-professionnels s'ils ont déjà travaillé, etc. et donc, à mieux s'insérer professionnellement.

L'enquête 2011 contient une majorité écrasante de jeunes toujours en poursuites d'études²⁴: 95,6% des enquêtés, inscrits en Licence à la rentrée 2009-2010 se disent encore étudiants en mars 2011. Il n'y a donc que 4% de sorties vers le marché du travail, soit 100 individus seulement. Cet effectif est insuffisant pour tester cet aspect du PEC. Quelques remarques cependant :

Contrairement à ce que l'on aurait pu penser, ces sortants ne sont pas concentrés parmi les étudiants de L3 de notre enquête : les taux de poursuite d'études par niveau L1/L2/L3 sont respectivement de 96% / 96% / 93%. Il y a donc des sorties (i.e. des abandons d'études) aux niveaux L1 et L2.

59% des jeunes qui ont arrêté leurs études sont en emploi et 26% sont au chômage. Raisons principales d'abandon des études : lassitude (35%) puis autres (32%) puis échec (30%) puis entrée vie active (26), raisons financières (16). Ces statistiques sont conformes aux résultats habituels des enquêtes du Céreq pour la même question.

75 jeunes (sur 100) ont arrêté leurs études avant juin 2010, soit au cours de l'année universitaire.

B- Prévention du décrochage

L'objectif du PEC est également d'inciter les étudiants en situation d'échec ou de découragement à (re)définir leur projet professionnel, à se (ré)orienter en leur faisant prendre conscience de leurs capacités et des possibilités de formation qui s'offrent à eux.

²⁴ Il est important de préciser que les étudiants enquêtés présents aux deux semestres. Les décrocheurs du premier semestre sont donc ignorés.

Les jeunes sont donc fortement incités à poursuivre des études, en utilisant les services et dispositifs proposés par l'université quitte à se réorienter.

On a choisi trois indicateurs pour tester cet aspect : taux de poursuite d'étude, taux de succès aux examens et déclaration d'un projet professionnel.

Poursuite d'études vs sortie vers le marché du travail

L'hypothèse est que, en permettant aux jeunes en difficulté de faire le point sur leurs compétences et leurs capacités, de prendre connaissance de l'offre de formation et des possibilités de réorientation qui existent et qui sont à leur portée, le PEC doit inciter ces étudiants à poursuivre leurs études et éviter les comportements de décrochage.

→ Taux de poursuite d'études à 1 an et demi (mars 2011) en fonction de PEC / Non PEC : 97% / 94%. Cet écart de 3% en faveur du PEC est significatif.

Projet professionnel

En faisant le bilan de leurs envies, de leurs compétences, de leurs capacités, le PEC doit permettre aux jeunes d'affiner quand ce n'est pas de définir un projet professionnel.

→ Part de jeunes déclarant avoir un projet professionnel au moment de l'enquête (mars 2011) : 67% / 68 % pour PEC / non PEC

→ Part de jeunes déclarant avoir un projet professionnel au moment du Bac : 45% / 46 % pour PEC / Non PEC

Il n'y a donc pas de différence entre test et témoin pour les déclarations de projet professionnel. En revanche on note que la part de jeunes déclarant avoir un projet professionnel a significativement augmenté au bout d'un an et demi d'études supérieures.

Les redoublements / changements d'orientation :

On peut faire l'hypothèse que, toujours pour les mêmes raisons, le PEC remotive les étudiants, améliore leur orientation et donc augmente les performances scolaires de ceux qui en ont bénéficié.

→ Taux de redoublement : 23 % de redoublement à la fin de l'année 2009-2010, 19% pour les PEC, 27% pour les non PEC ; l'écart de 8% en faveur du PEC est à la limite de la significativité.

→ Taux de réorientation : 7% des jeunes déclarent avoir "changé d'orientation" entre le 1^{er} et le 2^{ème} trimestre; égalité test/témoin.

→ Enfin taux de changement de spécialité entre 2010 et 2011 : 20% ont changé de spécialité, 19% pour les PEC et 22% pour les non PEC ; écart non significatif

C- Perception et appréciation de l'environnement universitaire

Une autre hypothèse est que le dispositif PEC améliore la perception des bénéficiaires quant aux services d'aides proposés par l'université : aide à l'insertion professionnelle, aide à l'orientation, aide pour les stages, etc. Plusieurs questions étaient posées pour savoir si les étudiants connaissaient ces services (perception) et ce qu'ils en pensaient (appréciation).

Perception des services d'aide proposés par l'université

8 questions étaient posées aux étudiants quant aux aides proposées par leur université au cours de l'année 2009-2010. Les résultats sont donnés dans le tableau ci-dessous (voir résultats détaillés tableau 14):

Tableau 3 Part de jeunes déclarant avoir reçu une aide pour : (tri par ordre croissant)

	PEC	Non Pec	Total	Significativité de l'écart (bootstrap)
Construction votre projet professionnel	41%	42%	42%	non
Faire le bilan de compétences	34.5%	28%	31.5%	oui
Réaliser votre CV	37%	22%	29%	oui
Connaître vos débouchés professionnels	27%	27%	27%	non
Choisir votre formation	26%	26%	26%	non
Vous réorienter	17%	17%	17%	non
Contacteur des entreprises	8%	8%	8%	non
Obtenir un stage	8%	8%	8%	non

Deux items créent la différence : la possibilité de faire un bilan de compétences et l'aide à la réalisation du CV qui affichent des écarts significatifs en faveur du PEC. Celui-ci est donc bien vu comme un outil d'aide au bilan de compétences et à la réalisation du CV par un gros tiers des jeunes.

En revanche, l'aide à la construction de projet professionnel, service le plus souvent cité (40% des jeunes) n'est pas mieux perçue par les bénéficiaires du PEC alors qu'il s'agit d'un objectif important du dispositif. L'aide à la connaissance des débouchés professionnels, à égalité également entre test et témoin, n'est citée que par un jeune sur quatre : les entretiens qualitatifs ont montré qu'il y avait une forte attente des jeunes sur cette question et le PEC n'y répond pas, en tous cas pas encore.

Appréciation des services d'aide proposés par l'université

On peut faire l'hypothèse que les bénéficiaires du PEC, plus sensibilisés du fait de la formation et des informations reçues aux questions d'orientation et d'insertion, devraient juger plus utiles, ou tout au moins mieux connaître les services qui les dispensent.

Tableau 4 : Part des jeunes qui jugent le service Utile ou Très utile / Inutile / Ne connaissent pas

	PEC	Non PEC	Significativité de l'écart (bootstrap)*
Services pour l'information et l'orientation	47/21/30	48/20/31	Non
Services insertion des étudiants	18/15/69	16/14/66	Non
Service des stages	14/17/61	21/17/68	Oui
Portefeuille d'Expériences et de Compétences	47/35/16	15/14/69	Oui
Cours ou TD portant sur le projet professionnel	50/26/23	48/19/32	Non
Cours ou TD portant sur l'Insertion	22/20/57	18/13/67	Oui
Cours ou TD portant sur l'orientation	35/20/45	28/14/56	Oui

* le test porte sur un indice d'appréciation calculé comme suit : Utile et Très utile : 3 ; Ne connaît pas ou n'existe pas : 2 ; Inutile : 1. (cf. tableau 14 pour résultats détaillés).

Tous les services et TD spécifiques évoqués dans l'enquête existent dans tous les établissements, même s'ils sont proposés avec des modalités qui diffèrent. Pour chacun de ces services, les jeunes étaient invités à le juger Très utile, Utile, Inutile ou répondre qu'ils ne le connaissent pas ou qu'il n'existait pas.

La question concernant l'existence du dispositif PEC avait été glissée dans la grille de services proposés pour contrôler les réponses entre test et témoin. Le résultat est édifiant : d'une part il existe une petite proportion de jeunes bénéficiaires du PEC (16%) qui disent ne pas connaître le PEC, et d'autre part il existe des non bénéficiaires (i.e. des étudiants inscrits dans des universités où le PEC n'était pas proposé pour ces niveaux et filières) qui en donnent une appréciation (29%). Ces résultats, assez prévisibles, témoignent d'une confusion probable entre modules PEC et modules PPPE ou PVP. On note que 35% des jeunes bénéficiaires ont jugé la formation PEC inutile, tandis que 47% l'ont jugée utile ou très utile.

Les écarts sont ici souvent significatifs, à la faveur des bénéficiaires, notamment sur l'utilité des TD ou cours portant sur les questions d'orientation et d'insertion. On peut donc penser que les bénéficiaires du PEC ont effectivement mieux apprécié les services offerts (même si cela n'a pas impacté significativement leurs comportements). On note cependant que seuls 50% des étudiants, dans le meilleur des cas, ont jugé ces services Utiles ou Très utiles ... mais que ces taux d'étudiants satisfaits sont toujours supérieurs à ceux d'étudiants qui jugent ces services inutiles. Enfin la part des jeunes, bénéficiaires ou non du PEC, qui déclare ne pas connaître ces services est très élevée. Ceci sera à vérifier avec l'enquête suivante.

Seul le service des stages est moins bien jugé par les PEC que les non PEC : faut-il y voir une certaine forme de déception de la part de jeunes qui auraient espéré trouver dans le PEC une aide pour trouver un stage ? La formation PEC a-t-elle créé des attentes chez les jeunes vis-à-vis de l'importance du stage, attentes déçues par les services de stages ? Autre hypothèse, le PEC qui semble mobilisé pour les stages se substitue-t-il à ce service qui serait alors jugé moins utile ?

Appréciation générale sur les études

→ Les jeunes sont globalement satisfaits de leurs parcours d'études : 68% des étudiants se déclarent "assez satisfaits" pour 15% de "satisfaits" et 16% de "pas du tout satisfait". Ces écarts entre PEC (71%, 14%, 13.5%) et non PEC (65%, 15%, 18.5%) sont significatifs à la faveur des PEC (voir tableau 14). Cette plus grande satisfaction des bénéficiaires correspond bien à leur enthousiasme plus élevé à l'égard des services universitaires.

Sept indicateurs sont significativement favorables au PEC:

Une remarque préalable importante : Les services d'aides et les TD évalués à l'aide de ce questionnaire concernent l'ensemble des étudiants (pas seulement les PEC). Ces services sont inscrits dans les modules PVP, PPPE ou dans le Plan Réussite en Licence (PRL), où s'inscrit également le PEC. Par ailleurs les différentes UFR des universités mobilisent parfois d'autres outils et démarches similaires au PEC. Il est apparu clairement au cours des entretiens en face à face, que le PEC est parfois introduit dans des modules existants où il occupe une place plus ou moins marginale. Ce que l'on évalue à l'aide de ces indicateurs est donc une « valeur ajoutée » du dispositif PEC par rapport à la diversité des dispositifs existants. Les indicateurs figurent dans le tableau 14 qui récapitule les deux vagues d'enquêtes séparées et compilées.

Ainsi :

- La satisfaction vis-à-vis du parcours d'études est supérieure chez les étudiants ayant suivi le PEC (6,1% d'écart) ;

- L'utilité des TD consacrés à l'orientation est bien supérieure (+ 7%) pour le groupe test.
- De même pour l'aide apportée au bilan de compétences, (7%).
- L'utilité des TD consacrés à l'insertion est supérieure (+ 3,5%) pour le groupe test
- L'aide apportée par l'université à la réalisation du CV est mieux perçue par les bénéficiaires du PEC (+15%) avec la plus forte significativité (t de 8,02).
- Le taux de poursuite d'études est très élevé dans les deux groupes avec un écart de 3% favorable au PEC.
- Le taux de redoublement (même niveau en 2010-2011 qu'en 2009-2010) est plus faible de +8% chez les PEC ;

Deux indicateurs sont favorables au PEC mais les écarts constatés sont non significatifs :

- La bonne appréciation des TD portant sur le projet professionnel (+2%), ou l'insertion (+2%)
- Changer de spécialité entre 2010 et 2011 (-2%)

La significativité de ces différents indicateurs, souvent à la limite, a été réévaluée lors de l'enquête 2012 qui apporte une meilleure représentativité et surtout, par compilation des bases 2011 et 2012, un effectif plus élevé.

Un indicateur est significativement défavorable au PEC :

- L'appréciation positive du service des stages (utile + très utile) est plus élevée chez les non bénéficiaires du PEC. Les raisons de cet écart restent à expliciter (cf. supra).

2.2.2 Déterminants des Indicateurs et biais de sélection

Dès lors qu'un indicateur présente un écart significatif entre groupe test et témoin, le PEC peut être considéré comme un "déterminant" de l'indicateur : il contribue à expliquer les écarts de moyenne observés entre PEC et non PEC. Toutefois, il peut n'être qu'un déterminant très secondaire s'il est, par ailleurs, corrélé avec d'autres déterminants. Ceci est d'autant plus probable que, comme nous l'avons vu, il existe un risque d'auto sélection des étudiants bénéficiaires : les différences sont alors dues aux critères qui fondent l'auto sélection, plutôt qu'à l'influence du PEC proprement dite. Il est donc intéressant d'examiner le rôle du PEC *ceteris paribus*.

Par ailleurs, la sélection de notre échantillon PEC étant pseudo aléatoire, l'identification d'un éventuel biais de sélection est nécessaire (cf. encart Biais de sélection). On utilise donc un modèle probit avec équation de biais de sélection (Heckman).

Tirage aléatoire vs. Biais de sélection

Il y a deux sources potentielles de biais dans la mesure de « l'effet propre » du PEC via l'indicateur :

- **L'auto sélection des étudiants :** Les TD PEC étant parfois facultatifs, les bénéficiaires ont pu s'auto sélectionner. Les éléments qui permettent de saisir ces performances (retard la première année d'inscription, type de bac et mention au bac, âge au bac) sont eux-mêmes des facteurs explicatifs de la valeur de l'indicateur et sont introduits, au même titre que le PEC, dans les régressions. Si leur présence ne modifie en rien l'impact du PEC sur l'indicateur, l'effet PEC persiste malgré l'auto sélection. En d'autres termes, même si

les TD PEC ne sont pas obligatoires pour tous, l'auto sélection des étudiants pour participer à ces TD ne modifie pas l'effet du dispositif²⁵.

- **Le caractère pseudo aléatoire de la sélection des groupes test et témoin plutôt qu'un tirage totalement aléatoire.** Le caractère pseudo aléatoire de la sélection peut entraîner un autre type de biais, le biais de sélection. Si c'est le cas, c'est-à-dire si les étudiants bénéficiaires du PEC ne peuvent être considérés comme un échantillon aléatoire, les estimations de nos indicateurs peuvent être entachées de biais : on fait porter au PEC une influence qu'il n'a pas sur l'indicateur qu'il n'a pas et qui vient de ce que les PEC sont "particuliers". Autrement dit on confond l'effet du PEC avec la probabilité d'appartenir à l'échantillon PEC. Cette hypothèse peut être testée, en théorie au moins, à l'aide de la méthode de Heckman à une étape. Chaque indicateur dont on a vu que la valeur présentait un écart significatif entre population test et témoin est expliqué, sur l'ensemble de l'échantillon, par différentes variables, dont l'appartenance au PEC. Celle-ci est elle-même et par ailleurs "endogénéisée", c'est-à-dire expliquée par différentes variables, sur le seul échantillon test (équation de sélection endogène). La méthode produit un test de biais de sélection. Dans le cas où ce test conclu à un biais de sélection, l'estimation du coefficient PEC en tient compte.

Il est important de souligner les limites de cette méthode. Tout d'abord, pour tester un biais de sélection il faut que la variable de sélection endogène (ici l'appartenance au PEC) soit expliquée par d'autres variables. C'est l'estimation du tableau 6 qui a été retenue. Elle rend compte surtout de l'auto sélection des étudiants. Ces variables significatives sont, d'une part, assez peu nombreuses et d'autre part, le modèle est faiblement explicatif (pseudo R2 0,023). Sous réserve de ces précautions, les tests du biais de sélection sont non significatifs pour les 7 indicateurs retenus.

L'effet PEC demeure « toutes choses égales par ailleurs »

On a choisi de tester l'effet PEC sur les 7 indicateurs qui présentaient des écarts entre test et témoin : les 5 indicateurs présentant des écarts significatifs et deux indicateurs présentant des écarts importants mais non significatifs. Pour ces 7 indicateurs testés « toutes choses égales par ailleurs » le coefficient de la variable PEC demeure significatif : la possible corrélation entre le fait d'être bénéficiaire et d'autres variables (telles que les performances scolaires..) ne change donc pas l'impact constaté (cf. tableau 6).

Par ailleurs, les tests du biais de sélection sont non significatifs pour les 7 indicateurs. L'hypothèse d'un tirage pseudo aléatoire des étudiants tests et témoins n'est donc pas invalidée, avec les limites inhérentes à ce type d'exercice (cf. encart Biais de sélection). L'estimation retenue pour tester le biais de sélection des étudiants de l'échantillon test (équation de sélection, cf. tableau 5) fait la part belle aux variables de performance scolaire. L'estimation des variables influençant chacun des 7 indicateurs (tableau 6) tient compte des résultats de cette "endogénéisation", identique pour chacun d'entre eux, et n'est donc pas reproduite à chaque fois. On note que le t de Student le plus élevé est celui de l'indicateur

²⁵ Le processus précédent est consubstantiel à la mise en œuvre du dispositif pour 2009-2010, les TD n'étant pas obligatoires ou perçus comme tel. S'il s'agit d'un choix délibéré des accompagnateurs, l'entrée dans la démarche reposant sur le volontariat, les déterminants de l'auto sélection et leur influence ne sont pas à prendre en compte dans l'évaluation de l'efficacité du dispositif. Le résultat du libre choix est dans ce cas assumé, et notamment les éventuelles inégalités qui en découlent.

de satisfaction quant au parcours d'études (1.081). Ceci est peu surprenant, et témoigne de l'impact des performances scolaires sur la satisfaction quant au cursus de formation. Ce résultat confirme l'hypothèse d'une auto sélection des étudiants plus que celle d'un éventuel biais de sélection lié à l'échantillonnage.

L'effet PEC : un déterminant non marginal des indicateurs d'évaluation

Les résultats du tableau 6 montrent, pour chaque indicateur, le rôle de différentes variables, en sus du PEC, sur la probabilité que l'indicateur prenne la valeur 1 (modèle probit avec équation de sélection sur l'appartenance à l'échantillon test). Ce sont les mêmes variables qui sont introduites dans les 7 estimations. Quelques commentaires :

- **L'aide au CV proposée par l'université** : c'est le PEC qui demeure le principal déterminant positif significatif. A l'inverse, un parcours d'étude difficile (pas de mention au bac et retard en première année d'inscription) conduit les étudiants à déclarer ne pas avoir reçu d'aide à la réalisation de leur CV. Ces populations sont pourtant celles qui devraient bénéficier en premier lieu de ce type de soutien. Il existe des effets de spécialité contrastés (les étudiants en « info math méca » sont ceux qui déclarent le plus souvent avoir reçu ce type d'aide alors que les étudiants en « psychologie » sont ceux qui le déclarent le moins suivant.), sans que l'on puisse savoir s'il s'agit d'une donnée objective ou ressentie comme telle.
- **L'aide au bilan de compétences proposée par l'université** : avoir bénéficié du PEC est quasiment la seule variable à avoir un impact significatif sur cet indicateur, exception faite des étudiants de la filière LEA qui y ont été plus sensibles que les autres.
- **La satisfaction quant au parcours d'études** : toutes les variables caractérisant le parcours antérieur à l'entrée dans l'enseignement supérieur ont une influence sur cet indicateur. La satisfaction est très directement liée à de bonnes performances scolaires. Celle-ci dépend également de la spécialité de la Licence sans qu'il soit possible, ici non plus, d'expliquer pourquoi : les étudiants d'AES (référence) sont bien plus satisfaits que les étudiants des spécialités « Info math méca », alors que les parcours des premiers sont souvent moins « brillants » que celui des seconds (moins de Bac S, moins de mentions ...).
- **Utilité et connaissance des TD orientation** : au-delà du PEC, il semble que les étudiants des filières scientifiques aient nettement mieux apprécié ces TD que ceux des filières sciences humaines.
- **Utilité et connaissance du service des stages** : « Toutes choses égales par ailleurs » les étudiants bénéficiaires du PEC ont toujours une appréciation négative du service des stages. Les garçons l'apprécient et le connaissent aussi moins bien. Ici aussi on constate qu'il existe un effet de spécialité, les appréciations les plus négatives relevant d'économie, Info math méca, et sciences de l'ingénieur.
- **Poursuite d'études** : Le PEC a un effet positif toutes choses égales par ailleurs sur le taux de poursuite d'études.
- **Utilité des TD portant sur le projet professionnel** : Bien que l'écart entre test et témoin se soit révélé non significatif (à la limite néanmoins au seuil de 10%), le PEC a une influence sur l'appréciation portée au projet professionnel. Ces deux résultats ne semblent pas contradictoires car le premier est plus robuste (en supposant une sélection pseudo aléatoire). Le second présente un pseudo R2 peu élevé et les variables mobilisées sont en nombre limité. Pour autant nous verrons que pour la seconde vague et les deux vagues empilées cet indicateur sera significatif. Le fait d'avoir déjà un projet

professionnel au moment du bac influence l'appréciation portée à ce type de TD, laissant penser que ce service sert plus à confirmer l'existant qu'à susciter l'inexistant. Ici encore des différences apparaissent entre spécialités, le Droit en particulier et les sciences sociales en général (Economie et AES) y voyant moins d'intérêt que les disciplines scientifiques.

Au final, les analyses toutes choses égales par ailleurs viennent renforcer les constats effectués précédemment par comparaison des indicateurs entre test et témoin : l'influence du PEC sur un indicateur, quand elle existe, n'est pas marginale.

Tableau 5 – Equation de sélection : probabilité d’être dans le groupe test (probit PEC=1)

probabilité d’être dans groupe test	%	P>z
homme	-4,6%	3,2%
boursier	5,2%	2,7%
retard première inscription	-3,8%	0,0%
français	-19,0%	0,0%
bac mention passable	-5,1%	2,3%
bac repêchage	-11,3%	0,7%
Profession du père (ref. profession intermédiaire)		
agriculteur	12,4%	11,1%
artisan, commerçant, chef d'entreprise	4,4%	31,8%
cadre, ingénieur, profession libérale	1,7%	63,1%
Ouvrier, employé	6,8%	6,0%
nsp	11,0%	26,0%
n'a jamais travaillé	-4,3%	49,7%
Profession de la mère (ref. profession intermédiaire)		
agriculteur	-10,7%	33,9%
artisan, commerçant, chef d'entreprise	-0,5%	93,2%
cadre, ingénieur, profession libérale	-9,6%	0,7%
Ouvrier, employé	-6,7%	4,2%
nsp	-7,1%	12,0%
n'a jamais travaillé	-4,6%	47,9%
proba ref.	50%	

Tableau 6 – Déterminants des indicateurs 2011

	Aide CV		Aide au bilan de compétences		Satisfaction sur le parcours d'études		Service de stage (1)		TD orientation (1)		poursuite d'études		TD projet pro (1)	
PEC (coef. P z)	0,145	0,00	0,066	0,00	0,040	0,01	0,083	0,00	-0,141	0,00	0,017	0,01	-0,089	0,00
Homme	0,031	0,15	-0,003	0,91	-0,033	0,05	0,049	0,03	-0,044	0,06	-0,010	0,16	-0,008	0,69
âge au bac	0,007	0,62	0,007	0,59	-0,028	0,00	0,007	0,61	0,014	0,38	0,004	18,33	0,035	0,01
retard 1ère inscription	-0,020	0,07	0,010	0,26	-0,032	0,00	0,005	0,59	0,017	0,10	0,002	0,56	0,026	0,00
bac mention passable	-0,043	0,04	0,017	0,44	-0,064	0,00	0,013	0,56	-0,024	0,32	-0,029	0,00	-0,013	0,54
bac repêchage	-0,082	0,03	0,015	0,71	-0,198	0,00	0,047	0,25	-0,062	0,16	-0,058	0,00	-0,002	0,97
projet prof au BAC	0,023	0,25	-0,012	0,55	0,028	0,07	-0,054	0,01	-0,068	0,00	0,011	0,10	-0,074	0,00
Type bac (ref. bac S)														
bac international	0,413	0,19	-0,015	0,96					0,258	0,39			0,234	0,41
bac L	-0,023	0,69	-0,008	0,89	0,016	0,74	-0,091	0,14	-0,154	0,02	-0,044	0,10	0,030	0,59
bac ES	0,002	0,95	-0,052	0,15	-0,050	0,09	-0,083	0,03	-0,044	0,29	-0,049	0,00	0,017	0,61
bac STG	-0,104	0,08	-0,017	0,78	-0,028	0,56	0,042	0,51	-0,227	0,00	-0,078	0,01	-0,069	0,19
bac ST autre	0,019	0,72	-0,107	0,04	-0,081	0,06	-0,011	0,84	-0,039	0,52	-0,095	0,00	0,026	0,62
bac pro	-0,156	0,23	-0,023	0,87	-0,325	0,01	0,178	0,21	-0,024	0,88	-0,222	0,01	0,056	0,67
dip étranger	0,082	0,13	-0,034	0,53	-0,112	0,02	0,001	0,98	0,043	0,47	0,013	0,45	0,032	0,56
équival bac			0,132	0,59	0,047	0,72	-0,241	0,35	0,033	0,90	-0,035	0,65	0,130	0,58
Spécialité (ref. AES)														
droit	0,088	0,36	0,096	0,31	-0,079	0,32	-0,020	0,83	0,171	0,11	-0,001	0,98	0,226	0,02
économie	-0,004	0,92	0,060	0,16	-0,076	0,03	0,188	0,00	-0,072	0,12	0,011	0,41	-0,006	0,88
bio	0,044	0,33	0,052	0,25	-0,073	0,05	0,071	0,11	-0,241	0,00	-0,045	0,03	-0,189	0,00
info math méca	0,090	0,08	-0,045	0,37	-0,202	0,00	0,138	0,01	-0,246	0,00	-0,030	0,21	-0,162	0,00
physique chimie	0,039	0,36	0,034	0,43	-0,092	0,01	0,098	0,02	-0,264	0,00	-0,039	0,03	-0,262	0,00
sc inge	0,005	0,94	-0,065	0,26	-0,003	0,96	0,100	0,08	-0,336	0,00	-0,073	0,03	-0,225	0,00
staps	-0,002	0,96	0,020	0,69	-0,110	0,01	0,045	0,37	-0,312	0,00	-0,028	0,16	-0,208	0,00
lea	0,029	0,53	0,090	0,05	-0,038	0,31	0,053	0,23	0,050	0,32	-0,019	0,22	-0,100	0,01
psy	-0,126	0,05	0,014	0,83	0,008	0,89	0,116	0,05	-0,094	0,18	-0,012	0,56	-0,201	0,00
proba ref.	0,284		0,311		0,854		0,661		0,504		0,972		0,252	
pseudo R2	4,00		1,35		7,40		3,33		6,50		14,50		12,70	
biais de sélection heck. – ρ écart type t	-0,130	0,515	-0,115	0,559	-0,569	0,527	0,330	0,547	-0,114	0,730	-0,085	0,776	-0,533	0,581
		-0,252		-0,205		-1,081		0,604		-0,156		-0,109		-0,918

(1)NB : L'indicateur est codé 1 si la réponse est "inutile, ne connaît pas ou n'existe pas" et 0 sinon, à l'inverse de ce qui a été fait dans la partie descriptive;

Tableau 7 – Module PEC Statistiques descriptives

	tous	AES	DROIT	ECO	BIO	INFO MATH MECA	PHYS CHIM	SC INGE	STAPS	LEA	PSY
1. A quel moment de l'année avez-vous suivi cette formation ?											
PEC_sem											
1 au 1er semestre	31,4	21,7	23,1	29,7	27,3	23,9	42,2	50,0	48,3	27,9	17,5
2 au 2nd semestre	60,5	57,6	15,4	64,0	68,5	65,9	56,0	42,3	51,7	64,9	82,5
3 1er et 2nd semestres	8,1	20,7	61,5	6,3	4,2	10,2	1,8	7,7		7,2	
2. Combien d'heures (TD, TP ou amphi) étaient consacrées à cette formation ?											
PEC_heures											
1. 2 heures ou moins	42,5	44,6	38,5	25,5	39,3	28,9	53,6	40,0	50,0	47,7	38,5
2. 2 à 5 heures	27,4	34,2	46,2	41,8	24,5	32,5	19,2	28,0	19,0	17,1	38,5
3. plus de 5 heures	30	21,2	15,4	32,7	36,2	38,6	27,2	32,0	31,0	35,1	23,1
3. Cette formation était-elle obligatoire dans votre cursus d'études ?	84,2	72,6	92,3	92,9	85,4	76,1	87,1	57,1	96,6	95,5	97,4
4. Avez-vous suivi cette formation ...											
PEC_presence											
1. complètement	74,7	69,3	38,5	78,6	75,0	73,0	78,2	67,3	67,2	83,8	80,0
2. partiellement	18,2	22,9	61,5	17,9	16,9	21,3	12,3	21,8	19,4	16,2	15,0
3. pas du tout	7,1	7,8		3,6	8,1	5,6	9,5	10,9	13,4		5,0
5. Quand avez-vous utilisé le PEC (plusieurs réponses possibles) :											
o Dans le cadre des unités d'enseignement	62,5	54,1	25,0	64,0	65,5	39,8	65,7	58,5	74,6	71,8	86,8
o Pour mon usage personnel (job d'été, stages...)	11,1	18,4	16,7	17,1	11,9	13,6	6,1	13,2	3,0	3,6	13,2
o Jamais	34,7	36,8	66,7	25,2	35,1	65,9	31,4	52,8	23,9	25,5	10,5
6. Avez-vous rencontré des difficultés techniques pour utiliser le PEC ?											
1. Oui, très souvent	3,5	2,2	25,0	11,9	5,2	17,2	4,5	2,0	8,8	4,5	7,9
2. Oui, de temps en temps	29	31,3	75,0	88,1	26,6	82,8	31,2	30,6	35,1	47,3	26,3
3. Non, jamais	67,5	66,5			68,2		64,3	67,3	56,1	48,2	65,8
7. Diriez-vous que l'utilisation du PEC était ?											
1 Très facile	15,4	19,2	58,3	22,4	10,8	18,6	9,7	16,0	9,1	16,4	15,4
2 Assez facile	77,7	74,6	41,7	77,6	79,1	77,9	81,5	74,0	76,4	80,9	74,4
3 Très compliquée	6,8	6,2			10,1	3,5	8,8	10,0	14,5	2,7	10,3
8. Diriez-vous que le temps passé sur le PEC a été ?											
1 Un bon investissement	36,4	43,0	41,7	45,4	36,5	34,8	31,2	54,0	29,3	22,7	39,5
2 Trop important	20,4	19,6	58,3	24,1	20,8	14,6	15,8	28,0	22,4	28,2	23,7
3 Inutile	43,2	37,4		30,6	42,8	50,6	52,9	18,0	48,3	49,1	36,8
9. Pensez-vous que l'accompagnement à l'utilisation du PEC soit nécessaire ?	55,3	62,5	69,2	66,4	55,6	48,3	51,1	66,7	48,3	40,5	61,5
10. L'accompagnement que vous avez reçu à l'utilisation du PEC a-t-il été suffisant ?	77,7	69,9	80,0	67,6	81,6	89,2	76,8	77,5	80,8	84,9	83,3
12. Le PEC vous a-t-il amené à :											
reformuler votre projet de formation	15,1	14,1	7,7	24,8	16,1	7,9	19,1	15,1	13,8	7,3	7,7
reformuler votre projet professionnel	19,2	15,8	8,3	21,3	22,2	11,2	21,3	24,5	22,4	20,0	12,8
mieux cibler votre recherche d'emploi	24,6	27,7	30,8	31,5	25,3	22,5	22,8	28,3	22,8	19,1	15,4

mieux évaluer vos compétences	50,1	52,2	53,8	63,3	54,7	41,6	39,1	45,3	46,6	52,3	71,8
mieux connaître vos débouchés professionnels	29,1	24,6	7,7	31,8	28,0	27,3	34,4	37,7	41,4	20,0	23,1
vous préparer à un entretien	28,1	28,8	23,1	53,7	31,7	42,7	16,5	28,3	22,4	14,5	21,1
modifier votre CV	37	39,1	69,2	62,6	36,9	38,2	24,4	54,7	27,6	33,6	15,4
13. Avez-vous été évalué pour la formation au PEC ?											
1. Oui, note PEC	22,7	20,8	7,7	25,2	8,1	11,8	15,7	8,0	20,7	82,0	10,3
2. Oui, note globale de l'UE	34,1	15,3	92,3	57,7	42,5	11,8	53,4	16,0	46,6	9,0	46,2
3. Rendu non noté	5,5	4,4		3,6	8,8	4,7	2,7	12,0	15,5	9,0	12,8
4. Non, pas de note	37,7	59,6		13,5	40,6	71,8	28,3	64,0	17,2		30,8
14. Cet outil vous semble-t-il intéressant (plusieurs réponses possibles) :											
o Pour trouver du travail	20,7	19,9	23,1	38,7	21,3	32,2	8,2	25,5	13,8	14,7	35,9
o Pour faire un bilan de compétences	60,6	65,7	69,2	69,4	59,4	54,0	53,6	72,5	56,9	54,1	76,9
o Pour s'auto évaluer	59	55,8	69,2	71,2	60,6	57,5	55,0	51,0	53,4	56,9	79,5
o Pour choisir votre formation	24,2	19,3	30,8	27,9	27,5	17,2	27,3	19,6	36,2	15,6	30,8
o Pour rien de tout cela	22	22,7	15,4	14,4	20,0	33,3	21,4	21,6	20,7	30,3	7,7
15. Cet outil vous semble-t-il intéressant :											
Pour l'immédiat	35,3	44,6	53,8	40,4	38,3	25,6	25,9	36,5	37,9	34,5	28,2
Pour l'avenir	60,9	58,7	46,2	66,7	66,3	64,0	57,7	86,5	58,6	45,5	63,2
nb. De connexions											
moyenne	2,9	3,4	2,4	2,6	3,0	3,3	2,6	2,5	2,4	2,6	3,7
1	34,9	39,7	50,0	30,2	34,1	25,3	36,6	50,9	39,4	29,7	17,5
2 à 4	48,3	42,8	35,7	57,8	46,5	49,5	46,5	32,2	49,3	63,1	50,0
5 et +	16,8	17,5	14,3	12,1	19,5	25,3	16,9	17,0	11,3	7,2	32,5
Ecart 1ère dernière connexions											
moyenne	27,1	20,4	18,6	3,1	40,0	69,4	28,1	47,9	15,6	7,8	11,8
0	48,4	62,9	85,7	53,5	42,7	35,2	44,7	61,0	53,5	38,7	30,0
1 à 6 jours	14,0	5,7	0,0	33,6	6,0	2,2	7,7	0,0	22,5	46,0	25,0
7 à 30 jours	7,9	7,2	0,0	12,1	5,4	5,5	8,1	3,4	5,6	7,2	30,0
30 à 60 jours	12,0	6,2	0,0	0,9	20,5	6,6	21,6	8,5	2,8	8,1	15,0
60 à 90 jours	8,5	10,8	0,0	0,0	9,7	9,9	14,3	3,4	12,7	0,0	0,0
plus de 90jours	9,4	7,2	14,3	0,0	15,7	40,7	3,7	23,7	2,8	0,0	0,0

2.3 Le PEC : un outil facile à utiliser, centré sur l'évaluation des compétences mais pas toujours vu comme un bon investissement

L'enquête se terminait par un module réservé aux seuls usagers du PEC. Les questions posées devaient nous permettre de "quantifier", autant que faire se peut, les impressions et analyses issues des entretiens avec les étudiants (volet3a). Dans un premier temps (I.3.1), on fera quelques remarques sur les taux de réponses aux différentes questions. Dans un deuxième temps (I.3.2), on cherchera à analyser ces réponses en fonction des caractéristiques des étudiants.

2.3.1 Statistiques descriptives : résumé et premiers commentaires

Quelques statistiques intéressantes sur la formation PEC (cf. détail tableau 7 page précédente)

Formation plutôt courte : La formation au PEC est de deux heures ou moins pour 42,5% des étudiants et de plus de 5 heures pour 30%.

Bien suivie : 75% ont suivi complètement la formation (contre partiellement et pas du tout) ; 7% disent ne pas l'avoir suivie du tout ...

Le plus souvent obligatoire (ou perçue comme tel) : 84,2% déclarent que la formation au PEC était obligatoire dans leur parcours d'études, soit un pourcentage très supérieur à ce qui ressort des entretiens (avec les formateurs, 66 étudiants et les porteurs de projets)

Formation "scolaire" : 62,5% des étudiants disent avoir utilisé le PEC pendant les TD, cependant 11% soit un étudiant sur dix, déclare l'avoir utilisé pour son usage personnel

Formation évaluée ? : Plus de la moitié des étudiants déclarent avoir été évalués au titre du PEC (23% ont eu une note relative au PEC et 34% dans le cadre de l'UE où la formation PEC était dispensée), avec de grosses variations entre disciplines

Utilisation facile : 67,5% n'ont eu aucune difficulté avec la version 2 et 93,5% ont trouvé l'utilisation très ou assez facile

Bilan mitigé : 43% des étudiants estiment que le temps passé en formation PEC était inutile contre 36% qui estiment qu'il s'agissait d'un "bon investissement" ; enfin 20% ont trouvé que temps consacré était trop important. Il existe des variations importantes entre spécialités qui laissent penser que ce bilan doit beaucoup aux conditions de mise en œuvre du PEC.

Accompagnement nécessaire et suffisant : 55% des étudiants estiment que l'accompagnement au PEC est nécessaire ; 78% qu'il était suffisant. Les 22% de jeunes qui ont jugé l'accompagnement insuffisant ont donné les raisons dans une question ouverte : les réponses (cf. liste tableau 8) sont assez disparates et abordent à la fois le manque de temps, le peu d'explications données, les problèmes de fonctionnement, l'inutilité ... Ici aussi on constate des écarts de satisfaction importants selon les filières.

Tableau 8 : les raisons données pour accompagnement insuffisant

cf. Annexe A.

Le PEC : une aide pour évaluer les compétences et modifier le CV 50% des jeunes déclarent que le PEC les "a amené à mieux évaluer leurs compétences" ; 37% disent que cela les a amenés à "modifier votre CV". Ces deux réponses, majoritaires, confirment les résultats

obtenus à partir des indicateurs. En revanche, 15% seulement estiment que le PEC les a amenés à reformuler leur projet de formation et 19% leur projet professionnel.

Le PEC auto évaluation ... A la question "cet outil vous semble-t-il intéressant pour : ... ", la réponse "faire un bilan de compétences" est choisie par 61% des jeunes et "pour s'auto évaluer" par 59%. La question de l'évaluation des compétences et notamment l'auto évaluation est donc vue comme un élément central de la démarche PEC.

Le PEC, un investissement d'avenir : 61% des jeunes estiment que le PEC a un intérêt pour l'avenir, soit nettement plus que ceux qui y voient un intérêt immédiat (35%). Pour les seuls L3 ces pourcentages sont de 56% et 51%, soit un intérêt immédiat plus prononcé, sans doute car ils sont plus proches de l'insertion.

Des différences d'appréciation entre filières : Plus qu'entre les niveaux c'est entre les filières que les divergences d'appréciation se manifestent. Ceci confirme les constats effectués sur certains indicateurs dans l'analyse toutes choses égales par ailleurs.

Les connexions à l'outil Plus d'un tiers des étudiants se sont connectés une seule fois, vraisemblablement en TD. La moitié des étudiants se sont connectés 2 à 4 fois et 16,8% 5 fois et plus. Ceci laisserait penser qu'une proportion non négligeable d'étudiants semble avoir fait usage du PEC hors TD, mais on ne peut écarter l'hypothèse de problèmes techniques générant des connexions multiples sans réelle signification en termes d'usage. L'écart entre les dates de première et dernière connexion est un meilleur indicateur d'usage. La moitié des étudiants n'a fait usage du PEC qu'une seule journée, probablement en TD.

2.3.2 Les usages et l'appréciation du PEC : les déterminants

Chacune des appréciations données par les étudiants sur l'usage du PEC peut dépendre à la fois de leurs caractéristiques individuelles (parcours scolaire notamment) et de la manière dont le PEC a été mis en œuvre dans leur université ou UFR.

13 questions font l'objet d'une analyse qui tente de départager ces facteurs (*cf.* tableau 9). Les réponses des étudiants PEC aux questions portant sur l'appréciation du PEC, dichotomiques, font l'objet d'une modélisation de type probit à l'aide de variables explicatives de trois types : des variables du tronc commun (caractéristiques socio démographiques, parcours de formation antérieur...), des variables du module PEC et, enfin, la manière dont les jeunes se sont connectés (date de première et dernière connexion, nombre de connexions).

Les 13 questions ont été analysées à l'aide des mêmes variables. De nombreuses variables sont non significatives, compte tenu sans doute de la taille de l'échantillon (1128). La présentation des résultats ci-après ne tient compte que des variables explicatives les plus intéressantes (et des effectifs associés).

- **être étudiant boursier** : augmente la probabilité d'avoir mobilisé le PEC pour reformuler le projet professionnel et la mobilisation pour un entretien professionnel.
- **Le genre** : le genre a peu d'impact sur les variables d'usage du PEC. Une seule nuance apparaît les hommes ont une probabilité plus élevée de déclarer le PEC utile pour connaître les débouchés.

- **Les difficultés de parcours avant l'enseignement supérieur** : les étudiants en retard au bac et/ou à l'entrée à l'université considèrent davantage que les autres (*ceteris paribus*) que le temps consacré au PEC est un bon investissement et que l'accompagnement est nécessaire. Ce résultat souligne l'intérêt du dispositif pour les étudiants qui ont connu des difficultés de parcours.
- **Le type de bac** : les détenteurs d'un BAC S (60% des étudiants de l'échantillon) estiment beaucoup plus souvent que l'accompagnement au PEC est suffisant.
- **Les spécialités de formation** : la spécialité d'AES (en référence dans les modèles) apparaît plus favorable au PEC pour de nombreuses variables d'usage. Il existe par ailleurs une forte disparité entre les spécialités dans les réponses données, sans qu'on observe de régularité dans cette dispersion.
- **Le niveau de formation** : quand ils ont un impact significatif, les niveaux L2 et L3 se déclarent souvent plus insatisfaits que les L1 du PEC et de son usage.
- **Les connexions** : peu de significativité dans l'ensemble de ces variables. On observe toutefois que le nombre de connexions ne joue un rôle que s'il est supérieur à 4 et que l'écart entre la première et la dernière connexion doit être supérieur à un mois. On pourrait conclure que la satisfaction vis-à-vis du PEC et de son usage n'est manifeste que lorsque les étudiants l'ont utilisé au-delà des TD (ceci explique sans doute cela ...).
- **La présence au TD** : avoir suivi la formation, même partiellement, amène à trouver l'accompagnement nécessaire, ce qui montrerait que les étudiants en ont pris conscience. Plus généralement, avoir suivi la formation a un effet sur l'appréciation qu'en ont les étudiants.
- **PEC ou UE PEC noté** : lorsque le PEC est noté cela renforce souvent les probabilités d'usage du PEC « toutes choses égales par ailleurs » (pour le projet professionnel, l'entretien, le CV). En revanche, l'accompagnement est jugé insuffisant lorsqu'il y a une note à la clé. En d'autres termes, dès lors qu'il y a un enjeu concret d'évaluation et donc un usage explicite, l'accompagnement semble jugé insuffisant. Le niveau de significativité (6%) nécessite néanmoins de conforter cette observation lors des prochaines investigations.

Tableau 9 – Usage du PEC : explicatives
ANNEXE A

3 L'enquête de 2012 : confirmation d'un effet PEC sur les indicateurs testés

3.1 Des populations test et témoin finalement très équilibrées

Enquête 2012

Après cylindrage, les échantillons tests et témoins de 2012 sont identiques quant à leur structure par niveau et par filière. Ils sont composés en majorité de L3 (52,2%) (cf. tableau 10). Les Sciences humaines et sociales sont davantage représentées et majoritaires (55,4%) (cf. tableau 10). Toutefois et comme cela a été évoqué en première partie, l'objectif n'est pas la représentativité nationale.

Un établissement a participé à l'enquête uniquement au titre de l'échantillon témoin (Toulouse 1), 3 établissements uniquement au titre de l'échantillon test (Bordeaux1, Montpellier1, Valenciennes), et 6 établissements au double titre de test et témoin (Bordeaux 2, Créteil, Pau, Poitiers et Toulon) (cf. tableau 11).

Compilation 2011+2012

L'échantillon complet (2011 + 2012) demeure déséquilibré par niveau à la faveur des L1 (L1 63,2% ; L2 8,5%, L3 28,3%), les universités ayant logiquement commencé la mise en place du PEC majoritairement en L1.

La participation des universités de Valenciennes et Toulon qui s'ajoutent à Pau et Poitiers augmente la représentation des universités de taille moyenne.

Pour la plupart des commentaires, s'il y a quelques répétitions par rapport à la partie précédente nous avons privilégié les commentaires sur les évolutions ou résultats significatifs en 2012 qui ne l'étaient pas en 2011.

Tableau 10 - Répartition des étudiants par spécialité

Enquête	2011		2012		2011+2012	
	Année(s) de formation PEC		Année(s) de formation PEC		Année(s) de formation PEC	
Filière (spécialité regroupée)	2009-2010	2010-2011	2009-2010	2010-2011	2009-2011	2010-2011
	eff.	%	eff.	%	eff.	%
11 AES	376	16,67	264	13,1	640	15
12 Droit Sciences Pol	28	1,24	480	23,8	508	11,9
13 Eco Gestion	208	9,22	142	7	350	8,2
14 Socio			80	4	80	1,9
21 Bio, Sc&vie	369	16,36	244	12,1	613	14,3
22 Info, Maths, méca	182	8,07	188	9,3	370	8,7
23 Phys chimie	546	24,2	248	12,3	794	18,6
24 Sciences Ingénieur	112	4,96	32	1,6	144	3,4
25 STAPS	143	6,34	188	9,3	331	7,7
31 Géographie			86	4,3	86	2
33 LEA, Langues	222	9,84			222	5,2
34 Psycho	70	3,1	66	3,3	136	3,2
Total enquête 2011	2256	100%	2018	100%	4274	100%

Tableau 11 - Répartition test/témoin par établissement

année	2009-2010			2010-2011			2009-2011		
	Témoin	Test	Total	Témoin	Test	Total	Témoin	Test	Total
Bordeaux 1	271	0	271	0	179	179	271	179	450
	24,00%	0,00%	12,00%	0,00%	17,70%	8,90%	12,70%	8,40%	10,50%
Bordeaux 2	125	0	125	108	22	130	233	22	255
	11,10%	0,00%	5,50%	10,70%	2,20%	6,40%	10,90%	1,00%	6,00%
CergyPontoise	0	111	111				0	111	111
	0,00%	9,80%	4,90%				0,00%	5,20%	2,60%
Grenoble 1	0	350	350				0	350	350
	0,00%	31,00%	15,50%				0,00%	16,40%	8,20%
Lille 1	315	0	315	342	79	421	657	79	736
	27,90%	0,00%	14,00%	33,90%	7,80%	20,90%	30,70%	3,70%	17,20%
Montpellier 1	0	39	39	0	114	114	0	153	153
	0,00%	3,50%	1,70%	0,00%	11,30%	5,60%	0,00%	7,20%	3,60%
Paris Est Créteil	111	158	269	79	375	454	190	533	723
	9,80%	14,00%	11,90%	7,80%	37,20%	22,50%	8,90%	24,90%	16,90%
Pau	52	0	52	124	49	173	176	49	225
	4,60%	0,00%	2,30%	12,30%	4,90%	8,60%	8,20%	2,30%	5,30%
Poitiers	14	52	66	74	61	135	88	113	201
	1,20%	4,60%	2,90%	7,30%	6,00%	6,70%	4,10%	5,30%	4,70%
Toulon				42	81	123	42	81	123
				4,20%	8,00%	6,10%	2,00%	3,80%	2,90%
Toulouse 1	240	111	351	240	0	240	480	111	591
	21,30%	9,80%	15,60%	23,80%	0,00%	11,90%	22,50%	5,20%	13,80%
Toulouse 3	0	307	307				0	307	307
	0,00%	27,20%	13,60%				0,00%	14,40%	7,20%
Valenciennes				0	49	49	0	49	49
				0,00%	4,90%	2,40%	0,00%	2,30%	1,10%
	1128	1128	2256	1009	1009	2018	2137	2137	4274
	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Comparaison socio démographique des échantillons test et témoin

En 2012, certaines des différences entre groupe test et témoin constatées en 2011 demeurent: moins d'hommes, de boursiers et de français et un peu moins de job d'été et de travail en cours d'études. Les étudiants du groupe test sont toujours un peu plus assidus en cours et en TD (tableau 12) et ils sont un peu moins en "retard" au moment de leur première inscription à l'université, mais dans une proportion moindre que pour la première vague. En revanche, les bénéficiaires du PEC ont moins de mentions au Bac (40 contre 48%), contrairement à ce que l'on observait en 2011. L'hypothèse d'une auto sélection des "bons étudiants" semble donc devoir être écartée. Par ailleurs, les différences de pourcentages constatées entre 2011 et 2012 s'expliquent aisément. Ainsi la plus forte proportion de stagiaires en 2012 est le corollaire d'une présence plus forte d'étudiants de L3 et la présence accrue de femmes est liée au renforcement des spécialités de SHS.

Tableau 12 – les étudiants stats générales et comparaison test/ témoin

Année	2009-2010		2010-2011		2009-2010	
	NPEC	PEC	NPEC	PEC	NPEC	PEC
Variable						
homme	50%	46%	47%	43%	49%	45%
boursier	44%	40%	53%	49%	48%	44%
français	95%	91%	95%	93%	96%	92%
Profession du père						
Agriculteur, artisan, commerçant, chef d'entreprise	14%	15%	14%	17%	14%	16%
cadre, ingénieur, profession libérale	35%	34%	33%	28%	34%	31%
Profession intermédiaire	15%	14%	16%	13%	16%	14%
Ouvrier, employé	30%	32%	34%	39%	32%	35%
n'a jamais travaillé	1%	1%	1%	1%	4%	3%
NSP, NR	5%	3%	3%	2%	1%	1%
Profession de la mère						
Agriculteur, artisan, commerçant, chef d'entreprise	6%	7%	7%	8%	8%	6%
cadre, ingénieur, profession libérale	23%	20%	19%	17%	19%	22%
Profession intermédiaire	15%	18%	20%	16%	17%	17%
Ouvrier, employé	43%	42%	43%	46%	44%	43%
n'a jamais travaillé	9%	9%	10%	12%	12%	12%
NSP, NR	4%	4%	1%	1%	0%	0%
Activités professionnelles en cours d'études						
Stages en 2009-2010	13%	9%	34%	36%	23%	22%
Job d'été	59%	56%	57%	48%	58%	52%
Travail pendant l'année universitaire	21%	18%	25%	21%	23%	19%
A l'heure à l'entrée dans le sup	59%	73%	50%	60%	54%	67%
Mention au Bac						
Bac mention TB	2.5%	4%	3,4	1%	2,9	3%
Bac mention B	12.5%	14%	13,7	9%	13,1	12%
Bac mention AB	27%	31%	31%	30%	29%	30%
bac mention passable	49%	45%	44%	53%	47%	49%
bac repêchage	9%	6%	7%	7%	8%	7%
Série du Bac						
International	0.1%	0.2%	0,1	0	0,1	0,1
L	5%	5%	9%	6%	7%	6%
S	60%	59%	46%	47%	53%	53%
ES	23%	22%	28%	29%	26%	25%
Technologique Gestion	4%	4%	5%	6%	5%	5%
Technologique Autre	4%	4%	7%	6%	5%	5%
Professionnel	0.5%	0.5%	1,2	1,5	0,8	1
Diplôme étranger	2.5%	5.5%	3	4	2,7	4,8
Autre	0.3%	0.1%	0,6	0,3	0,4	0,2
Présence en cours						
Quasi-totalité des cours	69%	77%	73%	75%	71%	76%
Partiellement	21%	17%	20%	18%	21%	18%
Souvent absent	10%	6%	7%	6%	8%	6%

Présence en TD / TP	Quasi-totalité des cours	87%	91%	89%	91%	88%	91%
	Partiellement	9%	8%	8%	8%	8%	8%
	Souvent absent	4%	1%	3%	1%	4%	1%
POPULATION		1128	1128	1009	1009	2137	2137

3.2 Un effet PEC confirmé sur la poursuite d'études et étendu à tous les indicateurs de satisfaction des étudiants

Les mêmes indicateurs portant sur l'insertion professionnelle, la prévention du décrochage, la perception et l'appréciation de l'environnement universitaire sont testés sur les données 2012 puis sur la compilation des enquêtes 2011 et 2012.

3.2.1 Indicateurs et évaluation des écarts entre test et témoin

A- Améliorer l'Insertion professionnelle

Dans l'enquête de 2012, la poursuite d'études reste le comportement dominant des étudiants, en L1, L2 et L3 (respectivement 95%/96%/93%). La poursuite d'études est donc massive, y compris en L3, mais rappelons qu'il s'agit de L3 générales. Seuls 137 jeunes ont arrêté leurs études. L'effectif d'entrants sur le marché du travail demeure donc très limité, y compris dans le fichier compilé (237 jeunes soit 5,5%), ce qui rend impossible les tests sur l'insertion professionnelle.

Parmi les jeunes qui ont arrêté leurs études 92 sont en emploi et 26 au chômage. La raison principale d'arrêt est maintenant l'entrée dans la vie active (53), viennent ensuite les "autres raisons" (40), la lassitude (32), les raisons financières (18) et finalement l'échec (15). 66 jeunes (sur 137) ont arrêté leurs études avant juin 2010, soit au cours de l'année universitaire.

B- Prévention du décrochage

Poursuite d'études vs sortie vers le marché du travail

→ Taux de poursuite d'études à 1 an et demi (mars 2012) en fonction de PEC / Non PEC : 94% / 92%. Cet écart de 2% en faveur du PEC, inférieur de 1 point à celui de l'année 2011 est cependant significatif²⁶.

Projet professionnel

→ Part de jeunes déclarant avoir un projet professionnel au moment du Bac : 41% / 44 % pour PEC / Non PEC. L'écart, au détriment des PEC est significatif.

→ Au moment de l'enquête (mars 2012), la part de jeunes déclarant avoir un projet professionnel est de 68% pour les PEC et 72 % pour les non PEC. Le taux a fortement augmenté et l'écart, toujours au détriment des jeunes passés par le PEC, est non significatif. On peut y voir une sorte de "rattrapage" des PEC Le succès aux examens/ redoublements / changements d'orientation :

²⁶ Il est important de rappeler que les étudiants étaient présents aux deux semestres. Les décrocheurs du premier semestre sont donc ignorés.

→ Taux de redoublement : 19% pour les PEC, 17% pour les non Pec ; l'écart est donc faible mais à l'inverse de l'échantillon 2011, pour autant la significativité n'est pas avérée.

→ Taux de réorientation : 3% des jeunes déclarent avoir "changé d'orientation" entre le 1^{er} et le 2^{ème} trimestre; soit à nouveau une égalité test/témoin, avec néanmoins une différence de 4 point avec 2011 liée à une présence plus forte des L3, les réorientations en cours d'années concernant principalement les L1.

→ Taux de changement de spécialité entre 2010 et 2011 : 23% ont changé de spécialité pour les PEC et 21% pour les non PEC

Appréciation générale sur les études

→ Les jeunes interrogés en 2012 sont encore plus satisfaits de leurs parcours d'études que les jeunes interrogés en 2011. Il faut dire qu'une part plus importante de l'échantillon est en L3, ce qui peut être une source de satisfaction en soi. L'écart entre bénéficiaires du PEC et non PEC est toujours à la faveur des premiers mais il est moins important quoique toujours significatif.

En conclusion, les indicateurs testés présentent des écarts entre test et témoin conformes aux hypothèses, comme l'année précédente, excepté en ce qui concerne le projet professionnel à la date d'enquête. Toutefois l'écart n'est pas significatif.

C- Perception et appréciation de l'environnement universitaire

Perception des services d'aide proposés par l'université

Tableau 13a Part (%) des jeunes déclarant avoir eu une aide pour :

Année	2009-2010		2010-2011		2011-2012	
	PEC	Non Pec	PEC	Non Pec	PEC	Non Pec
Construction votre projet professionnel	41%	42%	28%	12%	35%	28%
Faire le bilan de compétences	34.5%	28%	33,1	7%	33,9	18%
Réaliser votre CV	37%	22%	47%	21%	42%	22%
Connaître vos débouchés professionnels	27%	27%	22%	15%	24%	21%
Choisir votre formation	26%	26%	16%	7%	21%	17%
Vous réorienter	17%	17%	17%	9%	13%	10%
Contacteur des entreprises	8%	8%	13%	9%	10%	8%
Obtenir un stage	8%	8%	15%	16%	11%	12%

Il existe en 2012 un écart significatif sur tous les indicateurs de perception des services rendus par le PEC (tableau 13a et 14), à l'exception de celui concernant l'obtention d'un stage. Ce dernier service, bien que plus fréquemment cité par les étudiants de 2012, n'est pas mieux perçu par les PEC que les non PEC.

Les jeunes formés au PEC ont donc bien perçu l'aide proposée par ce dispositif et cette perception s'est renforcée en 2012. Pour rappel, en 2011 seuls les indicateurs portant sur l'obtention d'un aide au CV et au bilan de compétences étaient significativement plus importantes pour les PEC. Les étudiants qui n'ont pas eu le PEC, mais qui peuvent éventuellement avoir reçu une aide via les BAIP, le SCUIO ..., sont nettement moins

nombreux à déclarer avoir bénéficié de ces aides. Il existe donc bien un "effet PEC" pour tous ces items qui s'est renforcé en 2012 et qui demeure positif dans le fichier compilé.

En revanche, parmi les PEC, la part des jeunes déclarant avoir bénéficié de ces aides a baissé pour la plupart des indicateurs entre 2011 et 2012, notamment pour l'aide à la construction de projet professionnel, l'aide au choix de la formation et, dans une moindre mesure, l'aide à la connaissance des débouchés. Il existe donc un effet PEC mais sur des taux de perception relativement faibles et, surtout, en baisse d'une année sur l'autre. Exception notable, le nombre d'étudiants PEC disant avoir reçu une aide au bilan de compétences a au contraire augmenté entre les deux enquêtes ; cet item devient même le plus fréquemment évoqué (47%), supplantant largement celui d'aide à la construction de projet professionnel (28%) pourtant arrivé en tête en 2011. ; cet objectif du PEC est décidément le mieux perçu ou, pour le dire autrement, le PEC est prioritairement vu comme un outil d'aide au bilan de compétences. Il touche cependant un peu moins de la moitié des jeunes.

Les étudiants de l'échantillon témoin affichent en 2012 des scores très faibles sur tous ces items, nettement plus faibles qu'en 2011.

L'importance accrue des écarts PEC/non PEC pourrait être attribuée à une meilleure perception des objectifs du PEC par les bénéficiaires 2012. Mais la variation des réponses quant aux aides obtenues, souvent à la baisse, semble devoir être imputée au changement de composition de l'échantillon, à savoir davantage de L3 et de spécialités SHS. En d'autres termes, dans cette nouvelle enquête, les non PEC semblent n'avoir bénéficié d'aucune aide de l'université sur ces questions et les PEC, bien que beaucoup plus sensibilisés, sont malgré tout peu nombreux à l'avoir perçue.

Appréciation des services d'aide proposés par l'université

Rappelons que les étudiants étaient invités à juger Très utile, Utile ou Inutile différents services généralement proposés par les universités (dont des TD sur l'orientation ou l'insertion), ou à répondre qu'ils ne les connaissaient pas ou que le service n'existait pas

La part de jeunes affirmant ne pas connaître l'existence du dispositif PEC alors même qu'ils l'ont suivi, est plus faible dans la nouvelle enquête (13% contre 17%) et, à l'inverse, la part de ceux qui ignorent, à juste titre, son existence est en hausse. La confusion toujours probable entre modules PEC et modules PPPE ou PVP est donc moindre. L'inscription plus fréquente du dispositif dans les maquettes des diplômes et le côté moins improvisé de la mise en place des formations PEC lors de cette deuxième année y sont dans doute pour quelque chose. La présence plus nombreuse d'étudiants de L3, plus aguerris quant au fonctionnement de l'université, influence sans doute aussi ces résultats.

La part des jeunes bénéficiaires qui ont jugé la formation PEC inutile est comparable entre 2011 et 2012 et concerne toujours plus d'un jeune sur trois (35% 2011 et 36% 2012) ; symétriquement la proportion de ceux qui l'ont jugée utile ou très utile est similaire et concerne près d'un jeune sur deux (47% 2011 et 50% 2012).

Par rapport à l'enquête de 2011, on note quelques différences en 2012 à la fois sur les écarts entre PEC et non PEC quant au jugement qu'ils portent sur les services universitaires et le taux de satisfaits quant à ces services. Les 3 types de TD sont maintenant mieux jugés par les PEC que les non PEC, notamment les TD de projet professionnel et TD d'insertion. Comme pour les indicateurs de perception, on constate que ces TD, notamment les TD d'orientation,

font moins l'unanimité qu'en 2011 : sans doute faut il y voir ici aussi un effet de composition de l'échantillon. L'écart PEC non PEC se creuse mais sur les taux en baisse.

Les services d'insertion sont également, quoique faiblement, mieux perçus par les PEC ce qui porte à 4 sur 6 le nombre d'indicateurs d'appréciation significatifs.

L'écart de jugements positifs entre bénéficiaires et non bénéficiaires sur l'utilité du service des stages n'est plus significatif. Les PEC sont malgré tout toujours moins nombreux à avoir une appréciation positive de ce service. Ce résultat demeure dans l'échantillon cumulé et, pour l'heure, difficile à comprendre, sauf à y voir des attentes créées par les formations PEC et déçues par le manque de service (du type bourse de stages) existant dans les universités.

Dans l'échantillon compilé, 5 indicateurs sur 6 sont significatifs, dont 4 à la faveur des PEC. Seul le service dédié à l'orientation ne fait pas la différence entre PEC et non PEC mais il s'agit d'un service "historique" de l'université. On constate par ailleurs qu'il obtient le score d'utilité le plus important de la part des étudiants (41% dans le fichier compilé).

Tableau 13b Part (%) des jeunes qui jugent le service Utile ou Très utile / Inutile / Ne connaissent pas

Année	2009-2010						2010-2011						2009-2011					
	PEC			Non PEC			PEC			Non PEC			PEC			Non PEC		
	utile	inutile	NCP NSP	utile	inutile	NCP NSP	utile	inutile	NCP NSP	utile	inutile	NCP NSP	utile	inutile	NCP NSP	utile	inutile	NCP NSP
Services pour l'information et l'orientation	47	21,5	31,5	48,6	20,2	31,2	35	28,8	36,2	33,2	22,4	44,4	41,4	25	33,6	41,3	21,2	37,5
Services insertion des étudiants	18,2	15,2	66,6	15,9	14,4	69,7	17,4	20,6	62	14	16,2	69,8	17,8	17,8	64,4	15	15,2	69,8
Service des stages	13,3	16,9	69,8	21	16,8	62,2	24,2	22,4	53,4	26,2	18,2	55,6	18,4	19,5	62,1	23,5	17,5	59
Portefeuille d'Expériences et de Compétences	47,2	35,5	17,3	15,2	14	70,8	49,6	36,9	13,5	7,3	7,4	85,3	48,4	36,2	15,4	11,5	10,9	77,6
Cours ou TD portant sur le projet professionnel	50,4	25,9	23,7	47,7	19,3	33	47,9	32,1	20	31,2	15,5	53,3	49,3	28,8	21,9	40	17,5	42,5
Cours ou TD portant sur l'Insertion	22	20,3	57,7	18,5	12,9	68,6	22	29,2	48,8	15,5	11,5	73	22,2	24,7	53,1	17,3	12,4	70,3
Cours ou TD portant sur l'orientation	35,3	20,4	44,3	28,5	14	57,5	22,9	29,3	47,8	19,4	12,7	67,9	29,4	24,6	46	24,1	13,4	62,5

En conclusion, l'enquête 2012 a – dans l'ensemble - conforté les résultats de 2011

La poursuite d'étude, seul indicateur qui ne soit pas une variable d'opinion, est effectivement plus importante chez les bénéficiaires du PEC. Même si les écarts jouent sur des taux très élevés, il s'agit d'un résultat significatif au titre de la comparaison test / témoin et qui, comme nous le verrons ensuite, demeure toutes choses égales par ailleurs. Il mérite d'être mis en avant.

Les aides apportées par l'université via les formations PEC, réalisation du CV, bilan de compétences, construction de projet professionnel ... ont été effectivement perçues par les bénéficiaires. Avoir bénéficié d'une formation PEC permet également de mieux apprécier les services d'insertion ainsi que tous les TD portant sur l'insertion et l'orientation. Autrement dit le PEC sensibilise les étudiants non seulement aux enseignements directs du PEC mais également aux autres formations/services liés à l'orientation et l'insertion et mis en place par les universités. L'enquête 2012 – lors de la constitution de l'échantillon test – a fait appel à d'autres universités ayant mis en place le PEC et à des spécialités et niveaux (L3) sous représentés dans l'enquête 2011. Ceci confère donc aux résultats communs aux enquêtes 2011 et 2012 une certaine « robustesse » et confirme l'existence d'un "effet PEC" sur nombre d'indicateurs.

Les résultats positifs des tests faits sur le fichier commun aux deux enquêtes sont la réunion de ceux réalisés sur les deux enquêtes isolées. Tous ces résultats valident l'hypothèse générale d'un apport positif du PEC sur les indicateurs – certes ad hoc – testés. Seule exception notable, l'aide pour obtenir un stage n'est pas mieux perçue par les bénéficiaires PEC, qui ont même un jugement plus sévère que les non bénéficiaires quant à l'utilité du service des stages. Est-ce un effet de substitution pour l'aspect information liée au service des stages ?... (le PEC répond aux attentes en matière d'information d'où une utilité perçue des services des stages moindre)... On ne peut rester ici qu'au stade des hypothèses tout en notant la « contre-performance » du PEC sur la question des stages.

Tableau 14 – Significativité des indicateurs (méthode par bootstrap : 1000)

année(s)	2009-2010				2010-2011					2009-2011					
	test	t	témoin	t	test	témoin	t	test	témoin	t					
Indicateurs															
Avait un projet professionnel au Bac	0,447	0,50	0,457	0,498	0,51	0,406	0,491	0,445	0,497	1,76	0,428	0,495	0,452	0,498	1,57
A un projet professionnel date enquête	0,670	0,01	0,681	0,01	0,57	0,684	0,01	0,715	0,01	1,53	0,676	0,01	0,697	0,01	1,46
Déclare un chgt d'orientation entre S1 et S2	0,072	0,26	0,074	0,261	0,16	0,031	0,173	0,029	0,167	0,26	0,052	0,223	0,052	0,223	0,00
Poursuite d'études	0,970	0,17	0,941	0,235	3,28	0,942	0,235	0,923	0,267	1,68	0,956	0,204	0,933	0,251	3,41
Satisfaction générale sur le parcours d'études	0,861	0,35	0,802	0,398	3,72	0,885	0,319	0,857	0,350	1,86	0,872	0,334	0,828	0,377	4,04
Changement de spécialité 201011	0,191	0,39	0,217	0,413	1,51	0,229	0,420	0,209	0,407	1,08	0,209	0,407	0,213	0,410	0,34
Redoublement 201011	0,193	0,40	0,255	0,436	3,54	0,189	0,392	0,169	0,375	1,16	0,191	0,393	0,215	0,411	1,90
Perception des services universitaires															
Aide CV	0,369	0,48	0,217	0,413	8,02	0,469	0,499	0,213	0,410	12,58	0,416	0,493	0,215	0,411	14,46
Aide au bilan de compétences	0,346	0,48	0,283	0,451	3,23	0,331	0,471	0,072	0,259	15,29	0,339	0,473	0,183	0,387	11,74
Connaissances débouchés professionnels	0,270	0,44	0,266	0,442	0,24	0,215	0,411	0,151	0,358	3,75	0,244	0,430	0,212	0,408	2,55
Choix de la formation	0,253	0,43	0,262	0,440	0,48	0,164	0,370	0,070	0,256	6,58	0,211	0,408	0,171	0,377	3,27
Aide réorientation	0,169	0,38	0,168	0,374	0,11	0,087	0,282	0,046	0,209	3,77	0,131	0,337	0,110	0,313	2,07
Construction projet professionnel	0,412	0,49	0,421	0,494	0,43	0,284	0,451	0,121	0,326	9,33	0,352	0,478	0,279	0,449	5,12
Contacteur entreprises	0,079	0,27	0,082	0,275	0,31	0,129	0,335	0,085	0,279	3,17	0,102	0,303	0,084	0,277	2,11
Obtenir un stage	0,079	0,27	0,074	0,263	0,40	0,151	0,358	0,162	0,368	0,67	0,113	0,316	0,116	0,320	0,29
Appréciation des services universitaires															
Services orientation	0,470	0,50	0,486	0,500	0,76	0,350	0,477	0,332	0,471	0,85	0,413	0,493	0,413	0,493	0,00
Services insertion	0,183	0,39	0,159	0,366	1,51	0,173	0,379	0,140	0,347	2,08	0,178	0,383	0,150	0,357	2,52
Service de stage	0,133	0,34	0,210	0,408	4,88	0,242	0,428	0,262	0,440	1,03	0,184	0,388	0,234	0,424	4,03
TD projet pro	0,504	0,50	0,477	0,500	1,31	0,480	0,500	0,312	0,464	7,80	0,493	0,500	0,399	0,490	6,18
TD Insertion	0,220	0,41	0,185	0,389	2,04	0,220	0,414	0,155	0,362	3,78	0,220	0,414	0,171	0,376	4,06
TD orientation	0,353	0,48	0,285	0,451	3,49	0,229	0,420	0,193	0,395	1,96	0,294	0,456	0,241	0,428	3,91

3.2.2 PEC : un effet net sur nos indicateurs d'opinion mais qui varie selon les spécialités et les universités

L'effet PEC demeure « toutes choses égales par ailleurs »

Quelques remarques préalable sur l'équation de sélection (méthode cf. encadré 1.2.2). L'équation est la même que précédemment, les estimations donnent des résultats proches à l'exception de la mention au bac qui ne joue pas pour le modèle 2012. Ce résultat, comme indiqué au paragraphe précédent, remet en question l'hypothèse d'une auto sélection des étudiants qui amènerait les étudiants en difficultés à ne pas suivre les TD PEC dès lors qu'ils ne sont pas obligatoires.

A nouveau, les tests du biais de sélection sont non significatifs pour les 7 indicateurs retenus pour l'échantillon 2012 et l'échantillon compilé des deux enquêtes. Ces résultats renforcent la validité de l'hypothèse d'un tirage pseudo aléatoire des étudiants tests et témoins.

L'effet PEC : un des principaux déterminants des indicateurs d'évaluation

Nous reprenons les commentaires par estimations déjà effectués dans la première partie, uniquement pour souligner quelques nuances et surtout pour commenter les estimations pour le modèle qui empile les deux enquêtes. Lorsqu'aucune remarque n'est faite les constats de la première partie restent valides. Notons que dans l'ensemble les modèles qui utilisent les mêmes variables explicatives ont des pseudos R2 nettement plus élevés. Ceci est lié à une plus grande diversité des niveaux et spécialités par rapport à 2011, diversité qui augmente la variabilité expliquée. Ainsi la modalité niveau L3 est significative en 2012, alors qu'elle ne l'était jamais dans les modèles de 2011.

Dans le modèle sur fichier compilé, la variable année d'enquête (2012 réf. 2011) est significative dans 5 modèles sur 7 ce qui montre l'existence d'un effet général lié à l'enquête 2012 sur ces indicateurs. Les étudiants ont ainsi mieux perçu l'aide au CV, ont jugé plus utiles les TD de projet professionnel et le service des stages, et sont finalement plus satisfaits en 2012 qu'en 2011, toutes choses égales par ailleurs, c'est-à-dire, entre autres, en dehors de l'appartenance à l'échantillon test. Cet effet année peut être dû à un effet université : les universités entrantes en 2012 auraient mieux communiqué sur les indicateurs retenus. Ou encore à la prégnance des questions d'insertion professionnelle dans les préoccupations des étudiants. Seule l'aide au bilan de compétences est moins bien perçue en 2012, sans doute car totalement "expliquée" par le passage en PEC.

Les spécialités ont un effet toujours significatif sur les réponses des étudiants aux questions posées, et donc sur les indicateurs. Ceci témoigne de ce que les étudiants ne vivent pas les questions de la même manière selon leur spécialité. Ainsi les juristes et les sociologues sont – par rapport aux étudiants d'AES – très en retrait sur toutes les questions testées, sauf sur la satisfaction générale quant à leurs études qui est au contraire plus grande. Les étudiants en Economie sont en retrait sur tout. Et d'une manière plus générale, les étudiants de Sciences semblent mieux apprécier ces services que ceux de Sciences Humaines. Il est toutefois difficile de dire ce qui, dans ces résultats, relève intrinsèquement de la filière de ce qui pourrait être imputé à la mise en place du PEC, au fonctionnement de l'UFR voire de l'université. Les comparaisons des effets de spécialité entre les deux enquêtes sont par ailleurs difficiles, du fait des différences entre les effectifs concernés chaque année, et l'évolution de ceux-ci entre les deux enquêtes. Il se peut aussi que ces effets de spécialité cachent des effets université ou UFR ... De plus, certaines spécialités ont été qui plus est

renforcées à des niveaux différents entre les deux enquêtes. Ainsi l'effet de niveau était non significatif pour l'échantillon 2011 alors qu'il se cumule avec l'effet spécialité (en moyenne) dans le fichier compilé.

Les résultats sur le fichier compilé montrent un résultat important : le PEC conserve une influence sur la réponse des étudiants aux différentes questions testées, toutes choses égales par ailleurs, c'est-à-dire quelle que soit l'année, l'université et la spécialité de formation. **L'influence du PEC sur les indicateurs sort donc renforcée des analyses toutes choses égales par ailleurs.**

Le PEC n'est pas le seul élément qui influence les indicateurs. Afin de donner une idée de la hiérarchie entre les déterminants, nous proposons un commentaire complémentaire aux résultats produits pour la vague 1, commentaire centré sur les éléments nouveaux.

- **L'aide au CV proposée par l'université** : c'est le fait d'avoir été formé au PEC qui influence le plus la perception de cette aide par l'université. L'effet négatif d'un parcours d'études difficile (pas de mention au bac et retard en première année d'inscription) est renforcé (âge au bac significatif notamment). Les effets de spécialité sont à nouveau très contrastés et nettement plus significatifs. On retrouve une meilleure perception de ce service par les sciences (hors STAPS), cette fois significative par rapport à la référence (AES), les autres spécialités de sciences sociales (droit, éco, socio) ayant une perception relativement moins fréquente.
- **L'aide au bilan de compétences proposée par l'université** : les constats sont proches de ceux relatifs à l'aide au CV.
- **Poursuite d'études** : le PEC a un effet positif toutes choses égales par ailleurs sur le taux de poursuite d'études : +1,8%, ce qui n'est pas très important, mais la probabilité de référence est élevée, soit 96%. Assez logiquement les variables signalant un parcours d'études difficile ou un type de Bac moins sélectif font baisser la probabilité de poursuite d'études. Certaines spécialités, STAPS notamment diminuent également la probabilité de poursuite d'études. Enfin les L3 quittent plus fréquemment l'université que les autres.
- **La satisfaction quant au parcours d'études** : à nouveau, la satisfaction générale vis à vis des études est très étroitement liée à de bonnes performances scolaires. Elle dépend beaucoup de la spécialité de la Licence ; les étudiants les plus satisfaits sont les étudiants en sociologie en 2012 et en AES (référence) en 2011. Les hommes sont moins satisfaits toutes choses égales par ailleurs.
- **Utilité et connaissance des TD orientation** : au-delà du PEC, on retrouve de manière plus prononcée encore en 2012 qu'en 2011 le fait que les étudiants des filières scientifiques connaissent et jugent plus utiles ces TD que ceux des filières de sciences humaines et sociales. C'est également le cas des niveaux L1 et L2 par rapport aux L3. Une explication serait que les L3, plus familiers avec ces services du fait de leur temps de présence plus long à l'université, n'y ont pas toujours trouvé les conseils recherchés.
- **Utilité des TD portant sur le projet professionnel** : le fait d'avoir reçu une formation Pec a une influence significative sur l'appréciation positive des étudiants pour ce type de TD. Le coefficient est cette fois nettement supérieur à celui, positif également, de la variable indiquant que le jeune avait déjà un projet professionnel au moment du bac. Les différences entre spécialités sont proches des différences 2011. En 2012, les étudiants en Droit se détachent plus nettement encore des autres.

- **Utilité et connaissance du service des stages** : « Toutes choses égales par ailleurs » les étudiants bénéficiaires du PEC ont une appréciation plus négative du service des stages. Les appréciations les plus négatives viennent des étudiants en droit, sociologie et géographie. On remarque aussi que ce service est relativement plus apprécié des étudiants issus d'un bac S (référence) et moins par les jeunes ayant un bac technologique.

Tableau 15 – Equation de sélection : probabilité d'être dans le groupe test (probit PEC = 1)

année	2009-2010		2010-2011		2009-2011	
	%	P>z	%	P>z	%	P>z
probabilité d'être dans le groupe test						
homme	-4,60%	3,20%	-3,65%	11,60%	-4,30%	0,60%
boursier	-5,20%	2,70%	-6,45%	1,00%	-5,67%	0,10%
retard première inscription	-3,80%	0,00%	-3,48%	0,10%	-3,59%	0,00%
français	-19,00%	0,00%	-9,42%	5,60%	-14,91%	0,00%
bac mention passable	-5,10%	2,30%	9,08%	0,00%	1,66%	31,00%
bac repêchage	-11,30%	0,70%	6,52%	15,60%	-3,19%	30,50%
Profession du père (ref. profession intermédiaire)						
agriculteur	12,40%	11,10%	6,49%	40,60%	8,52%	12,10%
artisan, commerçant, chef d'entreprise	4,40%	31,80%	8,57%	6,10%	6,05%	5,50%
cadre, ingénieur, profession libérale	1,70%	63,10%	0,81%	83,30%	1,24%	62,70%
Ouvrier, employé	6,80%	6,00%	8,10%	3,20%	7,17%	0,60%
n'a jamais travaillé	-4,30%	49,70%	7,25%	48,60%	-3,05%	55,00%
nsp	11,00%	26,00%			9,92%	29,50%
Profession de la mère (ref. profession intermédiaire)						
agriculteur	-10,70%	33,90%	-12,65%	31,40%	-9,94%	23,10%
artisan, commerçant, chef d'entreprise	-0,50%	93,20%	9,82%	8,20%	5,14%	19,10%
cadre, ingénieur, profession libérale	-9,60%	0,70%	1,04%	79,30%	-4,25%	10,80%
Ouvrier, employé	-6,70%	4,20%	3,56%	30,60%	-1,19%	61,50%
n'a jamais travaillé	-4,60%	47,90%	6,42%	16,30%	1,55%	66,90%
nsp	-7,10%	12,00%			-2,18%	59,60%
proba ref.	50%		50%		50%	

Tableau 16a – déterminants des indicateurs enquête 2012 (PEC 2010-2011)

2010-2011	Aide CV		Aide au bilan de compétences		poursuite d'études		Satisfaction sur le parcours d'études		TD orientation		TD projet pro		Service de stage	
PEC (coef. P z)	0,292	0,02	0,264	0,02	0,014	0,01	0,028	0,01	0,027	0,02	0,176	0,02	-0,022	0,02
Homme	-0,001	0,02	0,034	0,02	-0,002	0,01	-0,012	0,02	0,030	0,02	0,022	0,03	0,020	0,02
âge au bac	-0,007	0,02	0,003	0,01	-0,020	0,01	-0,013	0,01	0,022	0,01	-0,028	0,02	0,012	0,01
retard 1ère inscription	-0,003	0,01	-0,011	0,01	-0,012	0,00	-0,019	0,00	-0,011	0,01	-0,014	0,01	-0,002	0,01
bac mention passable	-0,050	0,02	-0,042	0,02	-0,004	0,01	-0,030	0,02	0,004	0,02	0,010	0,02	-0,038	0,02
bac repêchage	-0,117	0,04	-0,081	0,03	-0,056	0,03	-0,131	0,04	-0,006	0,04	-0,006	0,05	-0,029	0,04
projet prof au BAC	0,057	0,02	0,041	0,02	-0,003	0,01	-0,017	0,01	-0,002	0,02	0,041	0,02	-0,029	0,02
Type bac (ref. bac S)														
bac L	-0,037	0,05	-0,029	0,04	-0,059	0,04	-0,053	0,04	-0,029	0,04	-0,003	0,05	0,030	0,05
bac ES	-0,053	0,03	-0,026	0,03	-0,013	0,02	-0,022	0,02	-0,001	0,03	0,010	0,04	0,008	0,03
bac STG	-0,098	0,05	-0,051	0,03	-0,072	0,04	-0,113	0,05	0,036	0,05	0,058	0,06	0,069	0,05
bac ST autre	0,050	0,05	0,008	0,04	-0,036	0,03	-0,010	0,03	-0,058	0,03	-0,006	0,05	-0,003	0,04
bac pro	0,127	0,11	-0,079	0,06	-0,193	0,10	-0,077	0,08	0,194	0,11	0,255	0,11	0,143	0,11
dip étranger	0,040	0,06	0,024	0,05	0,000	0,03	-0,145	0,06	0,048	0,06	0,092	0,07	0,108	0,06
équiv bac					0,022	0,04	0,071	0,05	0,173	0,18	0,342	0,17	-0,055	0,15
Niveau L3	0,096	0,04	0,029	0,03	-0,062	0,02	0,079	0,03	-0,106	0,03	-0,044	0,04	0,082	0,03
Spécialité (ref. AES)														
droit	-0,206	0,04	-0,093	0,03	-0,005	0,02	0,010	0,03	-0,183	0,02	-0,415	0,03	-0,156	0,03
économie	-0,182	0,04	-0,129	0,02	-0,047	0,04	-0,041	0,04	-0,101	0,03	-0,178	0,05	-0,063	0,04
sociologie	-0,151	0,05	-0,102	0,03	-0,020	0,04	0,085	0,02	-0,079	0,04	-0,135	0,06	-0,214	0,02
bio	0,126	0,06	0,021	0,04	0,018	0,02	-0,013	0,04	0,071	0,05	-0,034	0,05	-0,063	0,04
info math	0,021	0,05	-0,016	0,04	0,021	0,02	0,011	0,03	0,030	0,05	-0,048	0,05	-0,050	0,04
méca														
physique	-0,049	0,05	-0,035	0,03	0,011	0,02	0,003	0,03	0,077	0,05	-0,088	0,05	0,051	0,05
chimie														
sc inge	0,175	0,11	0,078	0,08			-0,002	0,07	0,147	0,10	-0,071	0,09	-0,089	0,06
staps	-0,065	0,05	-0,082	0,03	-0,093	0,04	0,042	0,03	0,097	0,05	-0,007	0,05	0,056	0,05
geo	0,075	0,06	0,133	0,06	0,006	0,03	-0,009	0,04	-0,041	0,05	-0,166	0,05	-0,187	0,03
psy	0,177	0,08	-0,060	0,04	0,023	0,02	-0,079	0,12	-0,016	0,78	-0,048	0,49	-0,112	0,03
proba ref.	0,306		0,152		0,950		0,887		0,197		0,376		0,231	
pseudo R2	17,720		17,790		12,500		7,440		5,680		11,470		7,690	
biais de sélection heck. – p écart type	-0,017	0,62	0,349	0,59	0,666	0,52	0,680	0,48	-0,117	1,51	-0,346	0,55	0,461	0,71
t	-0,03		0,59		1,28		1,42		-		-		0,65	

Tableau 16b – déterminants des indicateurs enquêtes 2011 et 2012

20092011	Aide CV		Aide au bilan de compétences		poursuite d'études		Satisfaction sur le parcours d'études		TD orientation		TD projet pro		Service de stage	
PEC (coef. P z)	0,210	0,01	0,162	0,01	0,018	0,01	0,038	0,01	0,052	0,01	0,093	0,02	-0,055	0,01
Homme	0,022	0,02	0,019	0,01	-0,006	0,01	-0,027	0,01	0,011	0,01	-0,011	0,02	-0,009	0,01
âge au bac	0,001	0,01	0,004	0,01	-0,017	0,00	-0,023	0,01	0,006	0,01	-0,027	0,01	0,001	0,01
retard 1ère inscription	-0,009	0,01	-0,001	0,01	-0,009	0,00	-0,026	0,00	-0,009	0,01	-0,023	0,01	-0,002	0,01
bac mention passable	-0,046	0,02	-0,005	0,01	-0,019	0,01	-0,048	0,01	0,016	0,01	0,031	0,02	-0,010	0,01
bac repêchage	-0,101	0,03	-0,029	0,03	-0,064	0,02	-0,159	0,03	0,046	0,03	0,029	0,03	-0,039	0,02
projet prof au BAC	0,038	0,02	0,012	0,01	0,005	0,01	0,004	0,01	0,019	0,01	0,065	0,02	-0,001	0,01
Type bac (ref. bac S)														
bac international	0,151	0,26	-0,062	0,19	-0,175	0,21			-0,084	0,19	-0,285	0,16	0,539	0,21
bac L	-0,034	0,04	-0,027	0,03	-0,048	0,02	-0,032	0,03	0,026	0,04	-0,063	0,04	0,025	0,03
bac ES	-0,020	0,02	-0,030	0,02	-0,023	0,01	-0,033	0,02	0,002	0,02	-0,021	0,03	0,018	0,02
bac STG	-0,103	0,04	-0,032	0,04	-0,074	0,03	-0,082	0,04	0,134	0,04	0,070	0,04	0,068	0,04
bac ST autre	0,022	0,04	-0,030	0,03	-0,053	0,02	-0,031	0,03	-0,014	0,03	-0,028	0,04	0,030	0,03
bac pro	0,004	0,08	-0,089	0,06	-0,204	0,08	-0,151	0,08	0,152	0,09	0,148	0,09	0,049	0,08
dip étranger	0,052	0,04	-0,008	0,04	0,005	0,02	-0,114	0,04	0,052	0,04	0,070	0,04	0,097	0,04
équiv bac			-0,053	0,12	0,006	0,04	0,082	0,05	0,201	0,15	0,178	0,15	-0,013	0,12
Niveau L3	0,125	0,02	0,060	0,02	-0,029	0,01	0,065	0,01	-0,084	0,02	-0,059	0,03	0,065	0,02
Spécialité (ref. AES)														
droit	-0,149	0,03	-0,064	0,03	0,010	0,01	-0,039	0,03	-0,153	0,02	-0,342	0,02	-0,154	0,02
économie	-0,050	0,03	-0,024	0,03	-0,001	0,01	-0,053	0,03	0,013	0,03	-0,073	0,03	-0,070	0,02
sociologie	-0,113	0,05	-0,093	0,05	-0,001	0,02	0,075	0,03	-0,049	0,05	-0,046	0,06	-0,189	0,02
bio	0,081	0,03	0,048	0,03	-0,010	0,01	-0,034	0,03	0,118	0,03	0,078	0,04	-0,072	0,01
info math méca	0,065	0,04	-0,018	0,03	0,002	0,01	-0,067	0,03	0,093	0,04	0,030	0,04	-0,085	0,02
physique chimie	0,022	0,03	0,014	0,03	-0,017	0,02	-0,035	0,03	0,131	0,03	0,073	0,03	-0,044	0,02
sc inge	0,054	0,05	-0,027	0,04	-0,017	0,03	0,030	0,03	0,180	0,05	0,119	0,05	-0,089	0,02
staps	-0,013	0,03	-0,032	0,03	-0,061	0,02	-0,010	0,03	0,182	0,04	0,143	0,04	0,000	0,03
géo	0,094	0,06	0,201	0,06	-0,004	0,02	-0,042	0,05	-0,001	0,06	-0,070	0,06	-0,169	0,03
lea	0,032	0,04	0,095	0,04	-0,009	0,02	0,018	0,03	-0,064	0,03	0,013	0,04	-0,065	0,02
psy	0,045	0,05	-0,023	0,04	0,002	0,02	-0,028	0,04	0,000	0,04	0,165	0,05	-0,085	0,03
année	0,035	0,02	-0,125	0,00	0,002	0,91	0,025	0,02	-0,198	0,35	0,029	0,00	0,087	0,00
proba ref.	0,298		0,245		0,960		0,865		0,254		0,435		0,195	
pseudo R2	9,200		6,200		12,100		6,400		5,200		7,100		5,700	
biais de sélection heck. – ρ	0,281	0,36	-0,431	0,38	0,181	0,58	-0,282	0,41	0,261	0,61	-0,348	0,47	0,221	0,66
écart type														
t		0,79		-1,13		0,31		-0,68		0,42		-0,74		0,34

Tableau 17 – Module PEC statistiques descriptives

	2011	2012	tous	AES	DROIT	ECO	SOCIO	BIO	INFO MATH MECA	PHYS CHIM	SC INGE	STAPS	GEO	LEA	PSY
1. A quel moment de l'année avez-vous suivi cette formation ?															
PEC_sem															
1 au 1er semestre	31,4	43,7	37,2	22,4	80,8	24,4	12,5	38,5	20,4	38,1	48,4	32,4	46,3	27,9	31,3
2 au 2nd semestre	60,5	48,1	54,6	59,9	9,8	71,4	87,5	55,3	69,1	58,9	42,2	57,4	46,3	67,9	68,7
3 1er et 2nd semestres	8,1	8,3	8,1	17,7	9,4	4,2		6,2	10,5	3	9,4	10,1	6,3	4,2	
2. Combien d'heures (TD, TP ou amphi) étaient consacrées à cette formation ?															
PEC_heures															
1. 2 heures ou moins	42,5	20,8	32,4	36,1	17,2	18,6	42,5	30,5	21,3	42,9	32,8	49,7	15,4	47,7	28,4
2. 2 à 5 heures	27,4	40,2	34,2	27,4	63,5	28,1	17,5	36,7	38,1	26,7	40,6	32	15,4	17,1	38,8
3. plus de 5 heures	30	37,2	33,4	36,5	19,3	53,3	40	32,7	40,6	30,4	26,6	18,4	69,2	35,1	32,8
3. Cette formation était-elle obligatoire dans votre cursus d'études ?	84,2	73,9	79,2	77,8	95,5	91,7	80	88,4	52,4	77	63,8	58,7	65,9	95,5	77,6
4. Avez-vous suivi cette formation ...															
PEC_presence															
1. complètement	74,7	74,7	74,6	70,3	89,4	77,2	65	80,1	60,1	76	72,1	58,5	67,4	83,8	77,9
2. partiellement	18,2	17,9	18,1	22	8,9	19,3	32,5	13,9	19,1	14,1	20,6	32,1	27,9	16,2	19,1
3. pas du tout	7,1	7,4	7,3	7,7	1,6	3,5	2,5	5,9	20,8	9,9	7,4	9,4	4,7		2,9
5. Quand avez-vous utilisé le PEC (plusieurs réponses possibles) :															
o Dans le cadre des unités d'enseignement	62,5	61,1	61,9	62,1	52,4	68,2	67,5	63,8	43,4	66,4	57,6	60,9	79,1	71,8	75,8
o Pour mon usage personnel (job d'été, stages...)	11,1	11,7	11,5	16,7	7,9	18,2	0	12,8	9,9	7,6	13,6	9,9	14	3,6	22,7

o Jamais	34,7	27,2	32	29,6	40,9	20	35	33,8	45,6	28,2	50	32,3	20,9	25,5	15,2
6. Avez-vous rencontré des difficultés techniques pour utiliser le PEC ?															
1. Oui, très souvent	3,5	3,6	3,5	1,7	5,4	1,2		5,3		4	3,2	8,3		4,5	3,1
2. Oui, de temps en temps	29	23,9	26,6	32,3	2,9	20,7	8,1	27,7	12,9	25,3	24,2	37,9	17,1	47,3	23,4
3. Non, jamais	67,5	72,6	69,9	66	72,8	78,1	91,9	67	87,1	70,7	72,6	53,8	82,9	48,2	73,4
7. Diriez-vous que l'utilisation du PEC était ?															
1 Très facile	15,4	20	17,4	18,3	18,8	32,7	31,6	13,5	17,6	12,5	19	9,9	22	16,4	15,4
2 Assez facile	77,7	72,2	75,2	74,1	74,6	64,2	57,9	77,1	78,9	79,3	71,4	74,6	75,6	80,9	80
3 Très compliquée	6,8	7,8	7,3	7,6	6,7	3	10,5	9,4	3,5	8,2	9,5	15,5	2,4	2,7	4,6
8. Diriez-vous que le temps passé sur le PEC a été ?															
1 Un bon investissement	36,4	42,6	39,4	51,4	29,7	46,4	28,2	37	39,6	33,4	55,6	38,6	55	22,7	51,5
2 Trop important	20,4	19	19,7	16	16,4	28,9	20,5	18,5	18,8	18,7	25,4	20	15	28,2	18,2
3 Inutile	43,2	38,4	40,9	32,7	53,9	24,7	51,3	44,4	41,7	47,9	19	41,4	30	49,1	30,3
9. Pensez-vous que l'accompagnement à l'utilisation du PEC soit nécessaire ?	55,3	62,9	58,9	65	57,3	61,3	41	62,8	55,6	56,4	69,8	52,1	80,5	40,5	67,2
10. L'accompagnement que vous avez reçu à l'utilisation du PEC a-t-il été suffisant ?	77,7	80,4	79,1	73,5	77,1	82,2	70,3	78,7	91,5	78,8	74,1	75	97,4	84,9	79,3
12. Le PEC vous a-t-il amené à :															
reformuler votre projet de formation	15,1	12,4	13,9	16,9	5	23	7,7	13,5	12,2	17,2	16,4	14,5	12,2	7,3	10,4
reformuler votre projet professionnel	19,2	13,9	16,7	22,6	3,8	15,8	10,3	18,2	1,3	20,5	23,9	16,6	17,1	20	10,6
mieux cibler votre recherche d'emploi	24,6	23,7	24	29,6	15,8	35,2	15,4	23,4	22,4	23,3	26,9	20,4	29,3	19,1	25,8
mieux évaluer vos compétences	50,1	56,8	53,1	59,3	52,5	59	66,7	54,4	41,5	44	49,3	47,9	73,2	52,3	73,1
mieux connaître vos débouchés professionnels	29,1	28,7	28,8	29,9	26,1	35,6	28,2	26,7	29,3	31,5	38,8	28,9	22	20	18,2
vous préparer à un entretien	28,1	27,2	27,5	33,8	8,3	38,8	17,9	33,9	42,9	24,2	37,3	21,4	34,1	14,5	21,9
modifier votre CV	37	43	39,7	44,7	13,3	70,3	33,3	44	45,6	33,5	58,2	30,8	48,8	33,6	46,3
13. Avez-vous été évalué pour la formation au PEC ?															
1. Oui, note PEC	22,7	33,3	27,9	26,5	70,7	23,8	16,2	10	13,8	14,8	8,1	12,9	51,2	82	12,1

2. Oui, note globale de l'UE	34,1	40	36,7	31,5	14,5	60,7	56,8	50,2	22,8	52,9	27,4	27,2	48,8	9	33,3
3. Rendu non noté	5,5	5,9	5,7	3	2,5	6,5		5,9	11,7	6,3	11,3	11,6			9,1
4. Non, pas de note	37,7	20,9	29,6	39,1	12,4	8,9	27	33,9	51,7	26	53,2	48,3		9	45,5
14. Cet outil vous semble-t-il intéressant (plusieurs réponses possibles) :															
o Pour trouver du travail	20,7	22,1	21,4	20,5	23,7	32,9	22,5	22,7	21	11	3,8	19,1	23,3	14,7	38,8
o Pour faire un bilan de compétences	60,6	55	57,6	61,6	60,9	46,5	57,5	62,8	45,3	53,2	76,9	51,3	83,7	54,1	73,1
o Pour s'auto évaluer	59	54,1	56,5	59	57,3	52,9	55	62,8	47	53,2	56,9	47,4	69,8	56,9	79,1
o Pour choisir votre formation	24,2	17,2	20,7	19,9	12,3	27,1	15	25,5	15,5	23,5	26,2	25	11,6	15,6	22,4
o Pour rien de tout cela	22	18,1	20,1	18,9	26,5	18,2	17,5	16	27,1	18,3	16,9	23	4,7	30,3	6
15. Cet outil vous semble-t-il intéressant :															
Pour l'immédiat	35,3	33	34,2	48	21,9	46,7	31,6	35,5	22,7	26,3	39,4	34,5	29,3	34,5	42,4
Pour l'avenir	60,9	60,8	60,9	61,6	67,4	67,3	68,4	59	51,7	56,7	81,8	63,9	56,1	45,5	65,2
nb. De connexions															
Moyenne	2,9	3,77	3,3	4,8	2,9	4	2,58	3	3,3	3	2,6	2,3	4,77	2,55	2,99
1	34,9	29	32,1	25,6	34,6	21,1	47,5	31,6	32,4	32,7	45,8	50,3	7	29,7	29,4
2 à 4	48,3	41,9	45,3	41,6	45,3	48	40	47,6	42,2	46,1	36,1	38,2	46,5	63,1	50
5 et +	16,8	29,1	22,6	32,8	19,7	30,9	12,5	20,8	25,4	21,2	18,1	11,5	46,5	7,2	20,6
Ecart 1ère dernière connexions															
Moyenne	27,1	23,64	25,6	27,3	16,6	9	9,2	30,6	41,7	28,4	42,3	18,3	84,3	7,8	13,8
0	48	39,7	44,1	39,4	53,9	36,6	67,5	39,7	41,1	40,3	56,9	63	18,6	38,7	48,5
1 à 6 jours	8,2	17,6	12,6	10,6	23,6	19,4	2,5	15	13	10,8	2,8	10,3	4,7	2,7	5,9
7 à 30 jours	13,6	17	15,2	10,9	8,7	38,9	17,5	10,1	9,7	12,6	4,2	7,9	7	50,5	27,9
30 à 60 jours	12,1	14	13	22,2	4,3	5,1	12,5	16,3	7	19,1	11,1	3,6	25,6	8,1	13,2
60 à 90 jours	8,7	4,6	6,8	12,5	1,6	0	0	7,5	5,9	10,6	6,9	7,9	9,3	0	2,9
plus de 90jours	9,4	7,1	8,3	4,4	7,5	0	0	11,4	23,2	6,5	18,1	7,3	34,9	0	1,5

3.3 Un outil dont l'intérêt semble mieux (de mieux en mieux ?) perçu

Les statistiques descriptives par spécialité qui suivent sont issues du fichier compilé des enquêtes 2011 et 2012 (tableau 17, col 3 à 15). Seules la sociologie et la géographie n'étaient pas représentées dans l'enquête 2011 (tableau 7). Ce fichier rend compte des appréciations du PEC par des étudiants issus d'un large éventail de spécialités et pour des universités de toutes tailles. Les analyses « toutes choses égales par ailleurs » sont effectuées sur le seul échantillon complet.

3.3.1 Statistiques descriptives : beaucoup de similitude et quelques différences notables entre les deux vagues d'enquête

Des évolutions dans les modalités de mise en œuvre...

Les formations PEC de la vague 2 sont – en moyenne - plus longues : la formation au PEC était de deux heures ou moins pour 42,5% des étudiants et de plus de 5 heures pour 30% lors de la vague 1, ces valeurs sont respectivement de 20,8 et 37,2% pour la vague 2. Cet allongement est en partie dû à l'arrivée des spécialités de sociologie et surtout géographie où les formations duraient souvent plus de cinq heures. Mais on constate, en comparant ces résultats avec ceux du tableau 9, que les formations de moins de 2 heures ont diminué dans toutes les spécialités.

La formation demeure bien suivie : les chiffres de fréquentation des TD PEC sont exactement les mêmes entre 2011 et 2012 : 75% des étudiants répondent avoir suivi complètement la formation, et 7% disent ne pas l'avoir suivie du tout ...

Le plus souvent obligatoire mais un peu moins que pour la vague 1 : 73% des étudiants de la vague 2 (contre 84% vague 1) déclarent que la formation au PEC était obligatoire dans leur parcours d'études, ce qui reste très supérieur à ce qui ressort des entretiens (auprès des formateurs, étudiants et porteurs de projets). La formation PEC semble vécue comme plus obligatoire qu'elle ne l'était réellement.

Formation "scolaire" mais utilisation à des fins personnelles pour un étudiant sur 10 : si 61,9% des étudiants déclarent avoir utilisé le PEC pendant les TD pour les deux vagues, 11% soit un étudiant sur dix, déclare l'avoir utilisé pour son usage personnel indifféremment pour les deux vagues.

Des formations plus souvent évaluées : 73 % des étudiants déclarent que leur formation au PEC a été évaluée (dont 33% de notes spécifiques au PEC) contre 57 % pour la vague 1 (dont 23% de notes spécifiques au PEC). Ainsi le caractère plus souvent obligatoire de la formation, ou perçu comme tel, ne s'accompagne pas d'un contrôle renforcé. Comme dans l'enquête 2011, on constate des écarts importants entre filières mais ces écarts évoluent : ainsi les étudiants d'Info Maths Méca et de Sciences de l'ingénieur restent les moins notés de tous mais la proportion de notés a augmenté entre les deux vagues.

Utilisation facile de l'outil numérique en vague 1 et 2 : plus de 92% des étudiants des deux vagues ont trouvé l'utilisation très ou assez facile, et la part des réponses "très facile" est passée de 15 à 20%.

Bilan toujours mitigé de « l'investissement PEC » : la proportion de jeunes qui jugent que le PEC est un "bon investissement" passe de 36% à 43% tandis que la part de ceux qui considèrent que le temps passé en formation PEC était inutile diminue de 43% à 38%. Les

satisfaits sont donc tout juste majoritaires. La proportion de ceux qui jugent l'investissement trop important est restée stable. Il existe des différences entre spécialités.

Le caractère à la fois nécessaire et suffisant de l'accompagnement est largement confirmé : 55% vague 1, 63% vague 2 estiment que l'accompagnement au PEC est nécessaire ; 78% vague 1 et 80% vague 2, qu'il était suffisant. Les 20% de jeunes qui ont jugé l'accompagnement insuffisant ont donné les raisons dans une question ouverte : les réponses (cf. liste tableaux 8 et 18) sont assez diverses et abordent à la fois le manque de temps, le peu d'explications données, les problèmes de fonctionnement, l'inutilité ...

Tableau 18 : les raisons données pour accompagnement insuffisant

cf. ANNEXE A

... mais peu d'évolution dans les modalités d'usage

Le PEC, une aide pour évaluer ses compétences et modifier son CV : ces 2 aspects du PEC sont toujours les plus cités (57% et 43%) et plus souvent encore en 2012 que lors de l'enquête précédente (+7% ; +6%). Ceci confirme les résultats d'impact obtenus à partir des indicateurs au paragraphe précédent. En revanche, 12% des étudiants seulement estiment que le PEC les a amenés à reformuler leur projet de formation et 14% leur projet professionnel, scores en baisse par rapport à la vague 1. Mais on a vu que 2/3 de ces jeunes avaient un projet professionnel ;

Le PEC, vu comme une démarche d'auto évaluation pour un bilan de compétences : Ce sont toujours les deux aspects du PEC jugés les plus intéressants par les étudiants (respectivement 54 % et 55%). Mais ces scores sont en baisse, de même que l'intérêt du PEC pour le choix de la formation. Il s'agit très vraisemblablement d'effets de filière (L3 notamment) car les réponses sont variables d'une spécialité à l'autre. En revanche, mais pour les mêmes raisons liées à la composition de l'échantillon, on note une très légère hausse des réponses liées à l'aide du PEC pour trouver du travail.

Le PEC, un investissement d'avenir : 61% des jeunes estiment que le PEC a un intérêt pour l'avenir, soit nettement plus que ceux qui y voient un intérêt immédiat (35%). Ces pourcentages sont stables entre les deux enquêtes.

Des connexions à l'outil plus nombreuses pour la vague 2... : la proportion d'étudiants connectés une seule fois diminue de 35% à 29%. 29% se sont connectés 5 fois et plus pour la seconde vague contre 17% pour la première.

... mais un écart entre les dates de première et dernière connexion moins conséquent La moitié des étudiants de la première vague n'avait fait usage du PEC qu'une seule journée, probablement en TD. Cette proportion diminue de près de 10% pour la vague 2. L'usage est donc un peu plus fréquent. Toutefois, la durée entre les deux connexions les plus éloignées diminue à l'extrême, avec 18% à plus de 60 jours en vague 1 contre 12% en vague 2.

Des différences entre filières : Plus qu'entre les niveaux c'est entre les filières que les divergences d'appréciation se manifestent. Ceci confirme les constats effectués sur certains indicateurs dans l'analyse toutes choses égales par ailleurs.

3.3.2 Les usages et l'appréciation du PEC : les déterminants

Les 13 questions posées aux étudiants ayant participé aux formations PEC ont, comme pour la vague 1, fait l'objet d'une analyse de type toutes choses égales par ailleurs sur l'ensemble des deux vagues (cf. tableau 23). Ces questions interrogent les étudiants sur la manière dont ils jugent la mise en œuvre du PEC (existence de difficultés techniques, facilité d'utilisation, nécessité et suffisance de l'accompagnement), son utilité potentielle (usage personnel, bon investissement) et son utilité effective (reformulation des projets de formation et professionnel, meilleur ciblage de la recherche d'emploi, évaluation des compétences et connaissances des débouchés, bonne préparation à un entretien, modification du CV). On tente de voir l'impact de différentes variables sur ces appréciations (variables de constitution de l'échantillon, variables sociodémographiques et enfin variables caractérisant la mise en œuvre du PEC). Les effectifs étant plus importants certaines variables apparaissent plus fréquemment significatives en 2012 qu'en 2011.

Effets de structure du fichier

L'année d'enquête a peu d'impact sur l'appréciation des étudiants des lors qu'on tient compte de l'ensemble des variables influentes (modèle toutes choses égales par ailleurs). Seules exceptions, on note un accroissement net en 2012 des étudiants jugeant l'accompagnement suffisant ainsi que de ceux qui considèrent le PEC comme un bon investissement. Il semble donc qu'il y ait eu des progrès en 2012 sur ces aspects de mise en œuvre du PEC. Bien qu'il puisse s'agir d'une amélioration due aux seules universités ou UFR entrantes, l'hypothèse d'une amélioration générale du dispositif dans l'ensemble des universités participantes est cependant plausible.

Un impact du niveau de formation et de la filière, difficilement séparables des effets d'université voire d'UFR : pour des raisons de constitution de l'échantillon, il n'est pas possible de tester séparément les effets du niveau de formation, de la spécialité ou UFR et de l'université sur l'appréciation des étudiants²⁷. Ces effets existent mais sont difficilement séparables (cf. tableau 23 pour le niveau et de la spécialité ; on constate un effet université dès lors que l'on ajoute les variables dichotomiques relatives à chaque établissement). Ces variables sont introduites dans les modèles à titre de contrôle mais on ne peut tirer de conclusion à leur égard à l'aide de ces seuls résultats.

Effets socio démographiques

Ces variables sont également introduites à titre de contrôle, afin de dégager des effets nets d'appréciation de l'utilité du PEC (variables suivantes). Il est en effet très difficile de savoir pourquoi, par exemple, les hommes semblent éprouver moins de difficultés techniques à utiliser le PEC et pourquoi l'outil leur a permis, mieux qu'aux femmes, d'augmenter leur connaissances des débouchés professionnels ... A noter cependant que les étudiants français jugent l'accompagnement moins nécessaire que les étrangers : à quand le PEC en anglais ?

²⁷ L'ajout de dichotomiques identifiant les universités n'est pas une démarche satisfaisante puisque, hormis certains cas particuliers où l'université ne serait participante que pour un seul niveau de L, l'effet est difficile à dissocier des effets spécialités et niveau. En effet, certaines universités ne couvrant qu'un niveau ou une spécialité (ou principalement un ou une), les corrélations entre ces dichotomiques d'universités et d'autres variables (PEC noté, par exemple) rendent impossibles les estimations sans supprimer nombre de dichotomiques d'université, voire quasiment toutes pour certaines variables expliquées. Un effet université est donc mis en évidence sans qu'il puisse être clairement explicité compte tenu d'un échantillonnage lié au niveau et à la spécialité.

On remarque également que les étudiants boursiers sont en retrait sur plusieurs aspects liés à la mise en œuvre du PEC : l'accompagnement est plus fréquemment jugé nécessaire mais insuffisant *ceteris paribus* et la probabilité d'avoir eu des difficultés techniques d'utilisation est plus élevée.

Effets dus à la mise en œuvre du PEC

La durée de la formation n'a pas d'impact sur l'appréciation des étudiants, à l'exception, triviale mais qui prouve que les résultats ont un sens, que des jeunes qui ont reçu une formation très courte (moins de 2 heures) et jugent plus souvent l'accompagnement insuffisant. En revanche, et contre toute attente, la durée n'a pas eu d'effet sur la manière dont les jeunes ont utilisé le PEC. Seuls ceux qui ont reçu une formation très courte disent moins souvent l'avoir utilisé pour cibler leur recherche d'emploi ... ce qui ne concerne pas beaucoup d'étudiants de toutes manières.

Le caractère obligatoire du PEC n'a aucun impact, sauf sur l'incitation à modifier son CV : cet aspect du PEC a été plus utilisé lorsque la formation était obligatoire. On ne peut évacuer l'hypothèse que cet aspect du PEC a été particulièrement traité dans les formations obligatoires ...

Avoir suivi complètement les TD PEC joue fortement et positivement sur l'utilisation qui en est faite: ainsi les étudiants assidus ont-ils plus souvent utilisé le PEC pour cibler leur recherche d'emploi, évaluer leurs compétences, augmenter leur connaissance des débouchés professionnels, améliorer leur technique d'entretien et modifier leur CV ! Ces étudiants ont également un jugement globalement plus positif sur l'investissement PEC, et reconnaissent plus volontiers que l'accompagnement est nécessaire. Enfin les étudiants ayant suivi partiellement leur TD PEC sont plus nombreux à avoir connu des difficultés techniques, ceci expliquant peut être cela ... Cette variable apparaît donc plus clivante que la durée de la formation. Rappelons que 75% des étudiants ont suivi ces formations en entier et que seuls 7% des étudiants l'ont délaissée. Ceci étant, il existe une différence d'appréciation significative et progressive entre le suivi partiel et complet.

Un effet de l'évaluation du PEC ? : Lorsque le TD PEC est noté ou que l'UE dans laquelle il prend place est notée, on constate que les étudiants ont été plus souvent amenés à reformuler leur projet de formation ou projet professionnel. Ce résultat est à noter car il s'agit de la seule variable agissant sur cet aspect du PEC.

Tableau 19a – Usage du PEC : explicatives

ANNEXE A

4 L'enquête de 2013 : peu d'évolutions après essaimage et passage à la V3

4.1 Une enquête spécifique aux finalités distinctes des précédentes

L'enquête 2013 a été effectuée suite au souhait du porteur de projet de prolonger l'expérimentation d'une année compte tenu notamment d'un décalage des financements (ainsi 2009-2010 a été en grande partie autofinancé par les universités). L'évaluation s'est elle aussi prolongée grâce à un apport financier complémentaire.

Au vu de nos résultats intermédiaires qui soulignaient certaines limites de la démarche et de l'outil numérique, deux arguments pouvant les expliquer ont été mis en avant par l'expérimentateur :

- ils ont été obtenus dans les universités qui débutaient l'expérimentation,
- la dernière version V3 de l'outil numérique n'était pas en place.

Ces arguments sont évidemment tout à fait recevables, d'autant qu'ils rejoignent notre point de vue sur la nécessité d'une évaluation sur plusieurs périodes. Nous n'avons cependant pas obtenu du FEJ les moyens d'une nouvelle évaluation, à la fois quantitative test-témoin et qualitative.

Nous avons donc fait le choix d'une ré-interrogation, non pas des mêmes jeunes, mais de nouveaux bénéficiaires du PEC une ou deux années plus tard, inscrits cependant dans les mêmes filières, les mêmes universités et pour les mêmes niveaux. 6 universités sur 13 ont été sollicitées pour participer à l'enquête (tableau 18). Au vu des effectifs des années précédentes et des effectifs disponibles l'année en cours, nous avons établi la base de sondage. Les effectifs de bénéficiaires PEC 2011-2012 étaient parfois inférieurs à ceux de 2009-2010 ou 2010-2011. Lorsqu'ils étaient supérieurs, les individus étaient tirés au hasard. Il va de soi qu'une telle démarche ne procède pas d'une approche par tirage aléatoire ou même pseudo aléatoire. C'est pour cette raison que nous nous limitons ici à une analyse uniquement descriptive.

Enfin et surtout il est important de signaler deux éléments pour bien comprendre les résultats.

- Le passage de la version 2 de l'outil numérique à la version 3 ne s'est pas opéré à la rentrée 2011, comme initialement prévu, mais au second semestre en février 2012. Les comparaisons avec les années antérieures ne peuvent donc s'analyser à l'aune d'une comparaison V2/V3.
- Ceci d'autant moins que d'autres évolutions ont eu lieu : institutionnelles d'une part, que nous n'avons pas pu analyser faute d'entretiens, et en termes de déploiement du dispositif en interne, d'autre part. Sur ce dernier point, nous prendrons l'exemple de l'université de Créteil. Pour la première année d'expérimentation, en 2009-2010 (groupe test enquête 2011), le nombre de connectés était de 340. Pour l'année 2011-2012, il était de 4718²⁸.

L'échantillon 2013 constitué est de 1029 étudiants inscrits en 2011-2012 (n) que nous comparons aux étudiants de même filière, même spécialité même université inscrits en 2009-2010 (n-2) ou en 2010-2011 (n-1) (tableau 18). Pour limiter les coûts, l'enquête ne

²⁸ Chiffre de la base de sondage "connectés" (au moins une fois avec compte ENT).

porte que sur 6 universités, choisies en fonction de la diversité des spécialités et niveaux de formation représentées (et non la représentativité).

Tableau 18 - Répartition des étudiants par spécialité et université

Année d'études	2011-2012		A comparer avec : n-1 ou n-2
Filière (spécialité regroupée)	eff.	eff.	
11 AES L2 Toulouse 1	97	9,43%	n-2
12 Droit L1 Paris 12	240	23,32%	n-1
13 Eco Gestion L1 Paris 12	104	10,11%	n-2
14 Socio L1 Lille 1	34	34	n-1
21 Bio, Sc&vie L1 Grenoble L1 Toulouse 3	69 48	6,71% 4,66%	n-2 n-2
22 Info, Maths, méca L1 Toulouse 3 L3 Bordeaux 1	46 71	4,47% 9,43%	n-1 n-2
23 Phys chimie L1 Grenoble L1 Toulouse 3 L3 Bordeaux 1	50 28 50	4,86% 2,72% 4,86%	n-2 n-2 n-1
25 STAPS L1 Grenoble	71	6,90%	n-2
31 Géographie L3 Lille 1	14	1,36%	n-1
34 Psycho L3 Lille 1	70	6,80%	n-1
Total enquête 2013	1029	100%	1029

Tableau 19 – les étudiants : statistiques générales et comparaison 2011-2012 /vague 1 ou 2

Année d'inscription (n-1 ou n-2 ; cf. tableau 18)	2011-2012	n-1 ou 2
Variable		
homme	45,4%	41,9%
boursier	46,2%	42,3%
français	93,1%	91,9%
Profession du père		
Agriculteur, artisan, commerçant, chef d'entreprise	1,7%	2,3%
cadre, ingénieur, profession libérale	14,5%	12,9%
Profession intermédiaire	32,2%	32,3%
Ouvrier, employé	13,2%	14,2%
n'a jamais travaillé	36,7%	35,7%
NSP, NR	1,7%	2,7%
Profession de la mère		
Agriculteur, artisan, commerçant, chef d'entreprise	0,8%	0,8%
cadre, ingénieur, profession libérale	6,4%	7,2%
Profession intermédiaire	22,7%	19,9%
Ouvrier, employé	13,3%	17,7%
n'a jamais travaillé	46,1%	43,3%
NSP, NR	10,7%	4,3%
Activités professionnelles en cours d'études	0,0%	6,1%
Stages en 2009-2010	0,2%	0,2%
Job d'été	0,5%	0,5%
Travail pendant l'année universitaire	0,2%	0,2%
A l'heure à l'entrée dans le sup	0,6%	0,7%
Mention au Bac		
Bac mention TB	1,9%	3,1%
Bac mention B	12,1%	11,8%
Bac mention AB	32,1%	31,7%
bac mention passable	48,5%	47,7%
bac repêchage	5,3%	5,7%
Série du Bac		
International	0,1%	0,2%
L	5,5%	4,9%
S	55,8%	55,7%
ES	26,2%	25,5%
Technologique Gestion	3,2%	4,6%
Technologique Autre	4,1%	4,3%
Professionnel	1,4%	0,7%
Diplôme étranger	2,6%	3,9%
Autre	1,1%	0,4%
Présence en cours		
Quasi-totalité des cours	69,1%	76,5%
Partiellement	25,3%	16,8%
Souvent absent	5,6%	6,7%
Présence en TD / TP		
Quasi-totalité des cours	91,5%	94,1%
Partiellement	6,4%	4,9%
Souvent absent	2,0%	1,0%
Avait un projet professionnel au Bac	43,6	41,7
A un projet professionnel date enquête	67,8	65,8
Déclare un chgt d'orientation entre S1 et S2	6	4
Poursuite d'études	95,3	97,3
Satisfaction générale sur le parcours d'études	85,7	87
Changement de spécialité	20	20,5
Redoublement année PEC année enquête	20,6	20,2

4.2 Comparaisons sociodémographique et indicateurs objectifs 2011-2012 /n-1,n-2

On constate peu de différences concernant les variables socio démographiques (tableau 19). Le déploiement du dispositif au sein de certaines universités (augmentation des effectifs par discipline) n'a donc pas modifié sensiblement les populations bénéficiaires. Ceci apporte une preuve supplémentaire du caractère pseudo aléatoire des échantillons de bénéficiaires des années précédentes (par exemple : partie des étudiants d'un UFR en n-1 ou n-2 contre tous en 2011-2012) et conforte l'absence de biais de sélections « identifiable » parmi les jeunes bénéficiaires du PEC. Une seule différence significative concerne la présence en cours. Toutefois, elle porte sur l'écart relatif entre « avoir suivi la quasi totalité des cours » ou « les avoir suivis partiellement ».

Pour les indicateurs quantitatifs, les écarts atteignent rarement les 2% et ne résistent pas un test de significativité (t test à 5%). On peut noter néanmoins par rapport aux années précédentes une moindre poursuite d'études des inscrits de 2011-2012 bénéficiaires du PEC (écart de 2%). Cet écart est peut-être lié au fait que davantage d'étudiants ont suivi la formation au premier semestre (tableau 22 : + 4,5% de formés au premier semestre), d'où éventuellement plus de décrocheurs.

C'est pour certains indicateurs d'usage du PEC que l'on constate, « a priori », des évolutions significatives avec un net renforcement d'une perception de l'aide apportée par l'université pour faire le bilan de compétences (tableau 20) et plus généralement un renforcement de l'utilité perçue de l'ensemble des services universitaires (tableau 21).

Tableau 20 Part (%) des jeunes bénéficiaires du PEC déclarant avoir eu une aide pour :

Année (n-1 ou n-2 ; cf. tableau 18)	2011_2012	N-1 ou 2
Construction votre projet professionnel	38,80%	32,80%
Faire le bilan de compétences	51,00%	34,00%
Réaliser votre CV	34,70%	37,90%
Connaître vos débouchés professionnels	27,00%	27,00%
Choisir votre formation	23,00%	21,00%
Vous réorienter	17,20%	11,30%
Contacteur des entreprises	8,10%	10,00%
Obtenir un stage	10,80%	8,00%

Tableau 21 - Part (%) des jeunes qui jugent le service Utile ou Très utile / Inutile / Ne connaissent pas

Année	2011-2012			N-1 ou 2		
	utile	inutile	NCP NSP	utile	inutile	NCP NSP
Services pour l'information et l'orientation	44,3	23,6	32,1	38,5	26,9	34,6
Services insertion des étudiants	21,1	16,8	62,1	16,4	18,3	65,4
Service des stages	22,0	19,8	58,1	17,1	17,6	65,3
Cours ou TD portant sur le projet professionnel	40,8	24,1	26,2	40,2	32,9	26,9
Cours ou TD portant sur l'Insertion	23,7	19,0	57,3	19,8	27,4	52,9
Cours ou TD portant sur l'orientation	29,5	18,7	48,5	27,6	27,6	44,9

Toutefois, même s'il s'agit de la partie du questionnaire commun aux groupes test et témoin pour les enquêtes 2011 et 2012, les questions ne sont posées pour l'enquête 2013 qu'à des bénéficiaires du PEC. Peut-être les évolutions sont-elles comparables pour les autres étudiants non bénéficiaires inscrits en 2011-2012 ? Les évolutions traduisent alors des transformations plus générales. Comme nous ne disposons pas de groupe témoin pour 2011-2012, on ne peut donc affirmer que le différentiel entre les deux années soit imputable à une amélioration de la mise en œuvre du PEC²⁹.

4.3 Perception du PEC : des évolutions entre les deux périodes et selon la version numérique ?

En revanche, la partie du questionnaire « module PEC » renvoie clairement au dispositif PEC. Par ailleurs, le choix de ne garder que des bénéficiaires était notamment guidé par le fait de conserver des effectifs suffisant pour les étudiants qui ont bénéficiés en 2011-2012 de la version 2 (formation suivie majoritairement au premier semestre puisque avant le 1^{er} février 2013, date de la « bascule » V2/V3) ou de la version 3 (formation suivie majoritairement au second semestre puisque après le 1^{er} février 2013) et des deux (au moins une connexion sur chaque version). Pour ces derniers étudiants, deux questions étaient ajoutées.

4.3.1 Statistiques descriptives : peu de différences notables entre les deux dates

La première différence concerne le volume horaire, avec un net renforcement des formations de plus de 5 heures (de 26,4 à 40,2%). Le caractère obligatoire de ces formations est davantage perçu (+7,2%), mais il ne renforce pas pour autant l'assiduité (toujours moins de 80% d'étudiants ont suivi complètement la formation). L'assiduité est inchangée mais elle s'applique à une formation plus longue. Ce renforcement de l'aspect scolaire de l'usage du PEC se fait manifestement au détriment d'un usage personnel de l'outil. Élément notable puisque similaire pour les deux enquêtes précédentes, l'utilisation du PEC pour un usage personnel atteignait 10% (enquête 2011 et 2012), chiffre que l'on retrouve pour l'échantillon 2010-2011 ici, donc non imputable à la spécificité de la sélection opérée.

En revanche, une relation peut être établie avec la durée de formation. En effet - et ceci pour les deux échantillons- plus la durée de formation est importante, plus l'usage exclusif du PEC pendant les UE est important. Pour 2011-2012 et n-1 ou 2, respectivement, pour les formations de 2 à 5 heures 56,8% et 59,8% et au-delà de 5 heures 71,5% et 73,8% des bénéficiaires ont utilisé le PEC uniquement pendant les UE. En outre, l'usage uniquement au cours des TD peut aussi avoir permis de réaliser des projets personnels, mais pas en totale autonomie. L'accompagnement est d'ailleurs jugé plus fréquemment suffisant (+ 4,1%).

En tout état de cause, l'évolution du volume d'heures de la formation PEC a peu modifié les appréciations des étudiants sur la démarche tant sur les usages que sur l'intérêt qu'ils y portent (tableau 22 questions 12 et 14). Les pourcentages sont certes plus fréquemment

²⁹ Ceci d'autant plus que le PEC n'est évidemment pas mentionnée dans cette partie du questionnaire (commune pour les enquête 2011 et 2012 aux bénéficiaires et non bénéficiaires)

favorables dans la période récente, mais avec des variations qui n'atteignent jamais 5% (le plus : intérêt pour faire un bilan de compétences +4,3%) et voisinent très souvent les 1 ou 2%, voire sont négatives (« le PEC vous a-t-il amené à modifier votre CV ? » : oui 35,8% années n-(1,2) contre 31,4% 2011-2012, même sens de variation pour l'intérêt relatif à l'autoévaluation).

4.3.2 Passage de la V2 à la V3 : rien de neuf du point de vue des étudiants ?

Il est important de noter en préalable que si les comparaisons entre la version 2 (V2) et la 3 (V3) de l'outil numérique apportent quelques informations intéressantes, il y a néanmoins un biais évident à la comparaison entre les versions : la V2 correspond majoritairement à des formations de premier semestre (même si le premier semestre va souvent au-delà du premier février) et la V3 de second semestre (tableau 22). Quant à la combinaison V2+V3 il s'agit d'étudiants qui se sont connectés au PEC aux deux semestres. En d'autres termes, les connectés uniquement à la V2 ont pu davantage décrocher entre les deux semestres et ceux connectés à la V2 puis à la V3 sont manifestement intéressés par l'outil, ceci d'autant plus qu'ils n'ont pas été davantage en formation PEC sur les deux semestres : 10,5% pour les V2+V3 contre 19,1% pour les seuls connectés à la V3.

Le passage à la V3 n'amène pas les étudiants à porter une appréciation plus positive sur l'usage de l'outil numérique. Ils invoquent dans les mêmes proportions les difficultés techniques et la facilité d'utilisation.

En revanche, les utilisateurs de la seule V3 sont nettement plus nombreux à déclarer avoir utilisé le PEC pour mieux connaître leurs débouchés professionnels, pour préparer un entretien, modifier leur CV (respectivement 35,2%, 33,8% et 33% contre 27%, 20,3% et 22,1% pour les utilisateurs de la seule V2). Ces écarts ne s'expliquent pas par une formation plus fréquente au second semestre. En effet, nous avons comparé ces indicateurs en séparant les formés aux premier et second semestres. Les écarts, certes favorables au second semestre, sont de l'ordre de 2%. De la même manière, pour les étudiants formés en 2011-2012 avec la version 3, par rapport à ceux qui n'ont utilisé que la V2, le PEC est jugé davantage intéressant pour trouver du travail, faire un bilan de compétences, ou s'auto évaluer. Ces constats à la faveur de la V3 doivent néanmoins être relativisés. En effet, en ne sélectionnant que les utilisateurs de la seule V2, on ignore les utilisateurs des deux versions (connexion premier semestre V2 et second V3). Impossible d'isoler ici l'effet dû à la version de l'outil, et les chiffres obtenus pour les utilisateurs des deux versions sont logiquement souvent comparables, voire supérieurs à ceux obtenus pour les utilisateurs de la seule V3. On ne peut par conséquent pas conclure. Ces éventuels effets de la V3 restent à démontrer. Ceci d'autant plus que les questions spécifiques aux utilisateurs des deux versions ont rencontré un succès très limité avec 70 répondants sur 180, alors que les non répondants aux autres questions sont toujours moins de 10. Rien d'étonnant à cela, les bénéficiaires du PEC portent en effet une appréciation identique sur l'outil numérique, qu'ils se soient connectés exclusivement à la V2 ou à la V3, et ne font pas la différence entre les deux.

La seule réponse « exploitable » (plus de 30 individus), pour ceux qui ont repéré les deux versions, porte sur l'appréciation de l'amélioration du site PEC : 53,6% considèrent qu'entre les deux versions le site est resté au même niveau. Pour les autres appréciations de 2 à 3

individus sur 10 constatent une amélioration, mais les effectifs sont trop faibles (de 22 individus sur 70 à 14) pour conclure. Enfin quelques tests « toutes choses égales par ailleurs » sur les déterminants des usages et de l'intérêt du PEC ne font ressortir aucun effet significatif de la V3 seule (tableau 23 annexe A)³⁰.

Tableau 22 – Module PEC statistiques descriptives

version outil	10-11	11-12			
	V2	V2 et /ou V3	V2	V3	V2 + V3
1. A quel moment de l'année avez-vous suivi cette formation ?					
1 au 1er semestre	45,8	50,3	68,5	29,9	64,5
2 au 2nd semestre	45,3	36,7	24,9	51,0	25,0
3 1er et 2nd semestres	8,9	13,0	6,6	19,1	10,5
2. Combien d'heures (TD, TP ou amphi) étaient consacrées à cette formation ?					
1. 2 heures ou moins	30,0	23,5			
2. 2 à 5 heures	43,5	36,3			
3. plus de 5 heures	26,4	40,2			
3. Cette formation était-elle obligatoire dans votre cursus d'études ?	80,8	88,0			
4. Avez-vous suivi cette formation ...					
1. complètement	77,5	78,8			
2. partiellement	14,9	13,0			
3. pas du tout	7,6	8,2			
5. Quand avez-vous utilisé le PEC (plusieurs réponses possibles) :					
o Dans le cadre des unités d'enseignement	57,6	61,8			
o Pour mon usage personnel (job d'été, stages...)	10,8	5,6			
o Jamais	34,7	38,2			
6. Avez-vous rencontré des difficultés techniques pour utiliser le PEC ?					
1. Oui, très souvent	3,9	4,0	2,2	3,9	7,9
2. Oui, de temps en temps	22,9	21,1	17,5	20,8	28,7
3. Non, jamais	73,2	74,9	80,3	75,3	63,4
7. Diriez-vous que l'utilisation du PEC était ?					
1 Très facile	15,4	24,0	28,7	21,6	21,4
2 Assez facile	77,3	67,0	63,2	70,2	66,0
3 Très compliquée	7,3	9,0	8,1	8,3	12,6
8. Diriez-vous que le temps passé sur le PEC a été ?					
1 Un bon investissement	35,8	36,5			
2 Trop important	18,6	16,6			
3 Inutile	45,6	46,8			
9. Pensez-vous que l'accompagnement à l'utilisation du PEC soit nécessaire ?	57,9	56,2			
10. L'accompagnement que vous avez reçu à l'utilisation du PEC a-t-il été suffisant ?	75,5	79,6			
12. Le PEC vous a-t-il amené à :					
reformuler votre projet de formation	13,2	13,1	14,3	12,2	12,9
reformuler votre projet professionnel	14,5	14,7	13,7	15,4	14,7

³⁰ Questions 12 et 16, questions « aide de l'université pour » et nombre de connexions, modèle de regression simple ou probit explicatif de chaque item codé 1(oui)/0(non) intégrant en explicatives : le semestre de formation, l'année d'enquête, le nombre d'heures de formation, le nombre de connexions et la version du PEC (V2, V3). Le tableau 23 en annexe reproduit les seules estimations où l'une des deux variables au moins V3 et année d'enquête 2013 étaient significatives.

mieux cibler votre recherche d'emploi	22,1	23,6	22,5	25,4	21,2
mieux évaluer vos compétences	51,7	50,9	48,0	51,0	56,5
mieux connaître vos débouchés professionnels	27,1	30,0	27,0	35,2	22,9
vous préparer à un entretien	26,5	29,0	20,3	33,8	33,7
modifier votre CV	35,8	31,4	22,1	33,0	45,2
13. Avez-vous été évalué pour la formation au PEC ?					
1. Oui, note PEC	29,1	17,1			
2. Oui, note globale de l'UE	35,9	54,6			
3. Rendu non noté	6,4	3,8			
4. Non, pas de note	28,6	24,6			
14. Cet outil vous semble-t-il intéressant (plusieurs réponses possibles) :					
o Pour trouver du travail	21,2	24,3	20,0	27,2	25,3
o Pour faire un bilan de compétences	59,3	63,6	59,7	64,4	69,3
o Pour s'auto évaluer	57,9	56,6	47,5	60,4	65,1
o Pour choisir votre formation	19,4	22,7	23,1	23,8	19,3
o Pour rien de tout cela	20,4	22,9	29,1	18,3	22,3
15. Cet outil vous semble-t-il intéressant :					
Pour l'immédiate	29,6	29,7			
Pour l'avenir	59,4	57,4			
nb. De connexions					
Moyenne	2,9	2,5	1,7	2,5	4,4
1,0	32,9	41,8	63,5	39,0	0,0
2 à 4	48,0	44,8	31,6	48,7	63,3
5 et +	19,1	13,4	4,9	12,3	36,7
Ecart 1ère dernière connexions					
Moyenne			9,8	24,7	118,6
0,0	48,7	41,8	63,5	39,0	0,0
1 à 6 jours	17,5	10,3	9,9	14,8	0,0
7 à 30 jours	10,5	12,2	12,2	19,6	8,9
30 à 60 jours	8,2	15,3	11,6	20,5	11,1
60 à 90 jours	5,3	7,8	2,8	5,5	23,9
plus de 90jours	9,8	12,6	0,0	0,6	56,1
Avez-vous noté une différence entre les deux versions ?					8,4*
1. Entre les deux versions diriez-vous que le site PEC :					
1. s'est nettement amélioré					4,6
2. s'est un peu amélioré					36,9
3. est resté au même niveau					53,8
4. est moins satisfaisant que dans la version précédente					4,6
Diriez de la nouvelle version qu'elle est (oui/non) :					
d'une connexion plus facile au site					22,9
d'une utilisation plus interactive					25,7
d'un téléchargement des documents plus rapide					20,0
d'une navigation simplifiée dans le site					28,6
d'un accès plus simple aux différents espaces					28,7
d'un cheminement plus simple pour constituer ses portefeuilles					28,6
plus riche en contenu d'informations					31,9
un investissement plus efficace					
effectif	1029	1029	395	454	180*

**Seulement 70 répondants pour les seules deux dernières questions*

En italique moins de 30 individus

5 Conclusion : des étudiants sensibilisés aux finalités du PEC mais qui restent à convaincre de son utilité

Les deux enquêtes menées auprès d'étudiants de L (hors filière professionnelle) dont une partie avait eu droit au PEC (échantillon test) et l'autre non (échantillon témoin), ont permis deux choses : d'une part de tester l'influence du dispositif PEC sur le comportement des étudiants vis-à-vis de leurs choix d'études, sur la perception qu'ils ont des aides dispensées par l'université en matière d'insertion et d'orientation et enfin sur l'opinion qu'ils avaient de ces aides, en comparant les valeurs prises par des "indicateurs" (de comportement, de perception et d'opinion) au sein des sous-échantillons test et témoin ; et d'autre part de recueillir les impressions des étudiants ayant bénéficié d'une formation au PEC à l'aide de questions qui leur étaient spécifiques.

Sur l'aspect comparatif Test Témoin, 21 indicateurs ont été calculés puis testés, tous créés à partir des réponses des étudiants à nos questions : 6 indicateurs de comportement d'études qui se basent sur la situation observée des individus et qu'on peut considérer comme relativement "objectifs" (taux de poursuite d'études, de redoublement, de changement d'orientation, d'existence d'un projet professionnel), 8 indicateurs de perception des aides proposées par l'université et qui correspondent à des objectifs plus ou moins explicites du PEC (Aide à la construction d'un projet professionnel, au bilan de compétences, à la réalisation de CV, au choix de formation, à la réorientation, la connaissance des débouchés, les contacts avec les entreprises et l'obtention d'un stage) et enfin 6 indicateurs d'opinion sur le degré d'utilité des services de l'université (Services d'Information et d'orientation, d'insertion, de stages) ou de TD spécifiques (projet professionnel, insertion, orientation). Ces deux dernières catégories d'indicateurs font appel au ressenti et donc à la subjectivité des étudiants.

Un seul indicateur de comportement est significativement plus élevé chez les étudiants ayant bénéficié du PEC : le taux de poursuite d'études à la date de l'enquête. Bien que très élevé pour l'ensemble des étudiants (plus de 93%), cet effet positif et significatif du PEC sur la poursuite d'études (+2%) est à noter, d'autant qu'il demeure significatif "toutes choses égales par ailleurs". Les autres indicateurs de comportement ne sont pas significatifs. Par ailleurs les effectifs de sortants n'étaient pas suffisants pour tester l'effet du PEC sur l'insertion professionnelle.

7 des 8 indicateurs portant sur la perception des aides apportées par l'Université en matière d'insertion et d'orientation sont significatifs, en tous cas lors de la deuxième enquête : les étudiants qui ont bénéficié du PEC ont effectivement été sensibilisés à ces thématiques et ont ainsi mieux perçu l'existence de ces aides. Cet « effet PEC » est d'autant plus notable que les étudiants qui n'ont pas bénéficié du PEC (groupe témoin) ont cependant pu être intégrés à des dispositifs de type PRL et PPPE et ne peuvent donc totalement ignorer qu'il existe des aides sur ces thématiques. Plus l'indicateur porte clairement sur une aide correspondant à un objectif du PEC, plus l'écart entre étudiants PEC et non PEC est important (40% contre 20% pour l'aide au CV et 34% contre 18% pour l'aide au bilan de compétences).

Toutefois, moins d'un étudiant sur deux, y compris parmi les bénéficiaires du PEC, dit avoir perçu ces aides, y compris pour les indicateurs ad hoc comme le bilan de compétences. Ainsi moins de deux étudiants sur dix, PEC ou non PEC, déclarent avoir reçu une aide à la

réorientation, un des objectifs phares du plan réussite en licence mis en place un ou deux ans auparavant. Est-ce parce que les étudiants qui n'ont pas perçu cette aide n'en avaient pas besoin ? La question reste ouverte.

Le bilan d'un effet PEC sur les 6 indicateurs "d'opinion" est plus mitigé. L'effet est net sur le jugement que les étudiants portent sur les TD spécifiques proposés par les universités : les TD qui portent sur le projet professionnel, sur l'insertion professionnelle et l'orientation sont plus souvent jugés utiles par les étudiants PEC que non PEC. Mais, comme pour les indicateurs de perception, les taux d'étudiants jugeant ces services utiles varient entre 20% et 50%, ce qui peut sembler globalement faible. Aucun effet du PEC en revanche sur l'utilité des services d'orientation, pourtant jugés utiles par près de 41% des étudiants, et un (petit) effet sur l'utilité des services d'insertion, appréciée par seulement moins d'un étudiant sur cinq. Difficile à ce stade de porter une appréciation sur ces proportions. Est-ce le signe que les universités ont encore des efforts à réaliser pour développer ou rendre visibles leurs services d'aide à l'insertion et à l'orientation ou bien le reflet de besoins inexistant dans ce domaine pour la majorité des étudiants en licence générale ?

Enfin les deux indicateurs de perception et d'opinion portant sur les stages montrent un effet PEC faible mais, de manière inattendue, négatif : les étudiants PEC ont une moins bonne perception de l'aide à l'obtention d'un stage et ont un jugement plus sévère sur l'utilité du service de stage quand il existe. Ce résultat pourrait s'interpréter comme la déception des étudiants PEC qui, mieux sensibilisés à l'importance du stage pour la valorisation des compétences, ne trouvent pas la ressource correspondante au sein de l'université. Autrement dit, le PEC créerait le besoin d'une aide à l'obtention d'un stage ou révélerait la difficulté qu'ont les étudiants à en trouver un.

D'une manière générale, les étudiants interrogés sont très largement satisfaits de leur parcours d'étude, mais les étudiants PEC sont encore plus satisfaits que les autres (87% contre 83%). Ce résultat peut être mis en relation avec le taux légèrement plus élevé de jeunes en poursuite d'études parmi les étudiants ayant bénéficié du PEC.

Tous ces résultats ont été obtenus par comparaison des échantillons test et témoin, souvent sur les deux enquêtes, et demeurent vrais toutes choses égales par ailleurs.

Sur l'évaluation du PEC par les étudiants qui en ont bénéficié (inscrits et connectés au moins une fois à l'outil numérique), les réponses aux questions posées confirment qu'il existe une grande variabilité, selon les Universités et/ou les filières, du nombre d'heures consacrées à cette formation, mais qu'elle a été partout plutôt bien suivie, majoritairement perçue comme obligatoire et le plus souvent évaluée (note ou contrôle). Entre 2011 et 2012 l'accompagnement a été jugé de plus en plus nécessaire et de plus en plus suffisant par plus de 2/3 des étudiants, ceci alors que le nombre d'heures consacrées au PEC a augmenté « en moyenne » et que l'utilisation de l'outil est jugée plutôt facile. L'accompagnement, ou tout au moins la présentation du PEC en TD par du personnel formé à cet effet, est donc bien vu comme quelque chose en plus de l'outil numérique.

Quand on les interroge sur l'utilisation qu'ils ont été amenés à faire du PEC, les étudiants, sans surprise, déclarent qu'il les a surtout amenés à mieux évaluer leurs compétences (5.5/10), et ensuite à modifier leur CV (4/10). Ces objectifs pouvaient effectivement intéresser l'ensemble des étudiants, quel que soit leur projet d'études. Ils ne sont plus qu'un minorité (2/10) à affirmer que le PEC leur a aussi permis de mieux connaître les débouchés professionnels, de se préparer à un entretien ou de mieux cibler leur recherche d'emploi,

sans doute parce qu'ils n'ont pas été confrontés à ces exercices. Enfin le PEC n'a amené que très peu d'étudiants à reformuler leur projet de formation ou leur projet professionnel, ce qui correspond bien au fait que très peu d'étudiants ont changé d'orientation ou de spécialité. La hiérarchie de ces différentes utilisations semble cohérente pour une population de jeunes étudiants en Licence qui poursuivent massivement leurs études.

Quand on les interroge ensuite sur ce qui leur paraît intéressant dans la démarche PEC, les étudiants mettent de nouveau en avant l'évaluation de leurs compétences voire l'auto-évaluation (environ 6/10). On trouve ici trace de la démarche réflexive revendiquée par les initiateurs du PEC. En revanche, ils ne sont plus qu'une minorité (environ 2/10) à le trouver intéressant pour trouver du travail ou choisir sa formation, comme s'ils ne voyaient pas (pas encore) le lien entre ces bilans de compétences et leur utilité pour, soit en acquérir d'autres à travers le choix d'un cursus de formation, soit les mettre en valeur lors d'une future recherche d'emploi.

Au final, et témoignant de l'ambivalence de ces résultats, 40% des jeunes déclarent que le temps passé en PEC a été un bon investissement et 40% que c'était du temps inutile. L'amélioration du taux d'étudiants qui jugent le PEC positivement entre les deux premières vagues semble encourageante et souligne bien le caractère progressif de la mise en place de cette expérimentation. L'enquête complémentaire menée en 2013 montre néanmoins très peu d'évolutions positives significatives tant sur les usages que sur l'intérêt porté à la démarche par les bénéficiaires. La progression a surtout été effective entre les deux années de mise en place du PEC dans des universités distinctes. Pourtant le volume horaire consacré au PEC est plus conséquent en 2013 (inscrits 2011-2012) et les effectifs concernés par le PEC ont augmenté parfois considérablement (multiplication par 10 du nombre d'étudiants en deux ans pour une des 6 universités de l'enquête 2013). En d'autres termes, les observations de l'enquête 2013 modifient peu les constats de la première année d'expérimentation pour chaque université, alors même que le dispositif s'est renforcé. Par ailleurs, nos investigations suggèrent que la mise en place de la version 3 de l'outil numérique n'a ni réellement marqué les étudiants, ni modifié de manière claire leur appréciation d'une démarche, dont l'outil numérique n'est manifestement qu'un aspect, peut-être secondaire.

En tout état de cause, l'ensemble des résultats collectés dans les trois enquêtes laisse penser que le PEC est clairement associé à la notion de compétences individuelles et, nature des questions oblige, à la notion d'évaluation de ces compétences. Son utilité dans la recherche d'un emploi, dans une éventuelle réorientation ou encore dans le choix d'une formation est semble-t-il moins bien perçue, mais elle peut être mise sur le compte de populations bien engagées dans les études et encore très éloignées du marché du travail.

Pour tous ces résultats il existe d'importantes différences entre spécialités mais il est difficile de départager ce qui est à mettre sur le compte de disciplines plus réfractaires à la démarche de ce qui relève des conditions de mise en œuvre dans chaque université voire chaque UFR.

VII Conclusion

1 Bilan

Initialement conçu en 2005 par un groupe de travail composé des directeurs de SUIO de quatre universités, le PEC s'inscrit pleinement dans les préoccupations des universités souhaitant améliorer l'orientation et l'insertion de leurs étudiants. Jusqu'en 2009, le projet PEC s'est structuré autour de la définition et de la conception d'une démarche et d'un outil numérique. S'il naît d'expériences de terrain, de connaissances et de compétences individuelles qui s'enracinent dans de multiples références (bilan de compétences, VAE, portefeuille de compétences, etc.), sa finalité est clairement posée par ses concepteurs : aider et accompagner les étudiants – ou tout autre public – à identifier et valoriser ses compétences. Ainsi, le PEC a pour objectif, comme d'autres e-Portfolios³¹, de permettre aux individus de valoriser et orienter leur parcours pendant les études et/ou sur le marché du travail. Ses originalités, revendiquées par les concepteurs sont d'abord la « démarche réflexive », qui aboutit à la conception d'un portefeuille de compétences par objectif (stage,

³¹ Un e-portfolio est une collection d'informations numériques décrivant et illustrant l'apprentissage ou la carrière d'une personne, son expérience et ses réussites. Un e-portfolio est un espace privé et son propriétaire a le contrôle complet sur son accès. Le contenu des e-portfolios et les services associés peuvent être partagés avec d'autres pour : accompagner les validations des acquis de l'expérience ; compléter ou remplacer des examens ; réfléchir sur son apprentissage ou sa carrière ; accompagner le développement de la formation professionnelle continue, la planification de l'apprentissage ou la recherche d'un travail.

<http://www.eife-L.org/publications/eportfolio>

emploi, notamment), les étudiants réfléchissant sur eux-mêmes et leur parcours de formation et autres expériences. Le second point fort est la formation des « formateurs – accompagnateurs », afin qu'à leur tour ils forment et accompagnent les jeunes dans la mise en œuvre de la démarche dans le cadre de séances de Travaux Dirigés principalement. Selon le porteur de projet, ce dispositif participe à la sécurisation des parcours individuels : « *Le PEC est, nous le pensons, un formidable et nouvel outil mis à la disposition de l'université pour sécuriser les parcours professionnels des étudiants, les former à la gestion de carrière, les préparer aux interruptions et reprises d'études dans une perspective de formation tout au long de la vie* ». Il est présenté comme **un outil et une démarche**, dont l'acquisition et la maîtrise sont encadrées au départ (un accompagnement est nécessaire) et acquises *in fine*, **l'objectif étant l'autonomie de l'utilisateur**.

La démarche n'est pas totalement empirique et le réseau des universités pionnières s'inspire clairement de travaux de recherche en sciences humaines et sociales, notamment en psychologie du travail. Elle se traduit par un accompagnement à la « réflexion sur soi », qui doit faciliter l'identification de projets, leur formulation, leur mise en œuvre via des supports de communication tels que le CV.

L'expérimentation financée par le FEJ est l'occasion pour ce projet de se développer à une plus grande échelle et d'être mis en œuvre sur un nombre de plus en plus important d'universités (13 dans le cadre de l'expérimentation).

1.1 Objectifs de l'expérimentation et modes d'évaluation

1.1.1 Objectifs de l'expérimentation (rappels)

Pour l'ensemble de l'expérimentation effectuée dans 13 universités, il s'agit de :

- **mettre en place dans chaque site un outil PEC en ligne** : générique, il permet des utilisations flexibles, évolutives (« contextualisées ») et accessibles aux utilisateurs (étudiants et accompagnateurs)
- **mettre en place dans chaque site un dispositif méthodologique d'accompagnement** : une équipe d'accompagnateurs (les enseignants-chercheurs sont la cible principale) formés à l'outil PEC en ligne, à la posture d'accompagnement PEC, et à la déontologie liée à une telle démarche.

L'expérimentation s'appuie sur des ressources transversales mutualisées : pilotage du projet, ingénierie informatique, de formation, pédagogique. Chacune des universités contextualise donc l'outil et la démarche au regard de son environnement propre, et collabore à la mutualisation des ressources *via* la structure pilote.

La population retenue pour l'expérimentation est le niveau L général (hors licences professionnelles). L'expérimentation se déroule en deux vagues :

- la 1ère vague (année universitaire 2009-2010) concerne les universités de Cergy Pontoise, Grenoble 1, Montpellier 1, Paris 12, Poitiers, Toulouse 1 et Toulouse 3.
- la 2ème vague (année universitaire 2010-2011) concerne les universités de Bordeaux 1, Bordeaux 2, Lille 1, Pau, Toulon et Valenciennes.

Une investigation complémentaire, de nettement moins grande envergure, est menée en 2013 pour les seuls bénéficiaires de six universités inscrits en L lors de l'année universitaire 2011-2012.

1.1.2 Modalités de l'évaluation

L'évaluation s'articule autour de trois volets d'investigation complémentaires. **Le Volet n°1** est destiné à mettre en évidence les conditions et modalités de mise en œuvre du dispositif PEC, dans une variété de disciplines et formations universitaires (conditions de portage et de mobilisation interne, conditions de développement des partenariats externes - modalités opérationnelles - sensibilisation des personnels à la problématique de l'orientation et de l'insertion et influence sur les relations entre services). La méthode consiste en une collecte d'informations et des entretiens conduits dans les 13 sites universitaires auprès des principaux acteurs concernés (élus et directions d'établissements, SCUIO et éventuellement services informatiques, partenaires extérieurs...). **36 entretiens ont été réalisés dans les universités.** Ce volet s'est enrichi (par rapport au projet initial) d'une mise en perspective par le point de vue des membres des Conseil d'Orientation et Conseil scientifique du réseau PEC (experts ou représentants DIO et MESR).

Le Volet n°2 étudie la manière dont les formateurs-accompagnateurs s'approprient et diffusent le dispositif. **37 entretiens semi-directifs ont été menés en 2010 (23) et 2011 (14) avec les formateurs-accompagnateurs sur les sites partenaires.** Ce volet apporte des éclairages sur le profil des accompagnateurs (statuts et disciplines). Il vise à caractériser la nature, les modalités (type de module, notation) et l'intensité de l'accompagnement. Il répond notamment à deux grandes questions : comment ces missions sont-elles intégrées aux activités des enseignants-chercheurs et/ou réparties avec les autres intervenants ? Conduisent-elles à une évolution des représentations et des pratiques professionnelles ?

Le volet n°3 concerne les étudiants et évalue l'impact du PEC sur la construction des parcours d'études et professionnels, selon ses deux finalités : améliorer l'orientation en cours de cursus (afin notamment d'éviter le décrochage), préparer et accompagner l'insertion professionnelle (construire son projet professionnel, aide à l'orientation ou à la réorientation). Ce volet se compose d'une enquête qualitative auprès d'étudiants participant au dispositif (volet 3a) et d'une enquête quantitative auprès d'un large échantillon d'étudiants (volet 3b).

Le volet n°3a repose sur 50 entretiens semi-directifs (36 en 2010 - 14 en 2011) auprès d'étudiants inscrits dans le dispositif. Il s'agit notamment d'observer la mise en place et l'accompagnement effectif du PEC auprès des étudiants et d'apprécier les modalités d'appropriation de la démarche et les usages de l'outil numérique, ainsi que leur intérêt pour un tel dispositif.

Le volet n°3b s'appuie sur une enquête par questionnaires en deux vagues, réalisée auprès d'un échantillon d'étudiants en mars 2011 et mars 2012³². Les enquêtes sont effectuées en cotraitance par le Céreq et les observatoires des universités. L'objectif de ces enquêtes est

³² Une dernière enquête est prévue en mars 2013 mais ne fait pas l'objet de ce rapport intermédiaire. Ces ré-interrogations (2000 questionnaires) seront consacrées en priorité aux étudiants ayant bénéficié de la nouvelle version numérique du PEC et de filières et niveaux déjà enquêtés, ceci afin de pouvoir effectuer des comparaisons interannuelles.

de procéder à la comparaison "d'indicateurs" construits à partir des questions posées aux étudiants, entre deux populations identiques en termes de filières de formation : un groupe test (bénéficiaires du PEC) et un groupe témoin (non bénéficiaires), avec une base de sondage prévue initialement de 6000 étudiants.

Les enquêtes de 2011 et 2012 ont concerné respectivement 2413 et 2293 répondants répartis entre groupe test et témoin (taux de réponse 68 %). Les 3 années de L sont concernées et les filières sont : AES, Economie, Droit, Informatique Mathématiques et Mécanique, Biologie, Physique Chimie, Sciences de l'ingénieur, STAPS, Langues étrangères appliquées, Psychologie, Géographie aménagement, Sociologie.

En 2013 une nouvelle enquête, complémentaire, a été conduite auprès de 1029 étudiants uniquement bénéficiaires du PEC de niveaux et filières déjà interrogés lors des vagues précédentes dans 6 universités (appariement aux étudiants interrogés en 2011 ou 2012). Le but de cette ultime interrogation est de tester les évolutions intra universitaires et d'éventuelles effets de la version 3.3 de l'outil numérique.

1.2 Principaux résultats de l'évaluation

1.2.1 Adhésion du public ciblé au dispositif

Globalement, les **enquêtes qualitatives** rendent compte d'un processus en cours de développement. Elles mettent notamment en évidence une meilleure organisation du dispositif, une amélioration de sa mise en œuvre pour les universités de la seconde vague, grâce à l'expérience acquise l'année précédente. Un autre constat s'impose celui de la perception scolaire des interventions PEC par les étudiants: les séances sont considérées comme des heures de formation, le plus souvent des heures TD ou TP. D'autres constats éclairent la manière dont le PEC s'est mis en œuvre et la manière dont les étudiants l'ont utilisé :

- L'accompagnement – nécessaire à l'appropriation de la démarche PEC – n'apparaît pas toujours adapté aux situations rencontrées. Bien qu'unanimement jugés sympathiques, attentifs et à l'écoute des étudiants, les accompagnateurs sont également souvent considérés comme peu compétents sur le volet professionnel. Cette critique est d'autant plus forte que les étudiants déclarent manquer cruellement d'informations sur l'univers professionnel en général, et sur celui auquel ils se destinent en particulier.
- Réalisées par des enseignants, personnels des SCUIO ou autres type d'intervenant, certaines dimensions de l'accompagnement sont parfois critiquées : démarche indiscreète pouvant relever de l'intrusion dans la vie personnelle, d'un manque d'intérêt ou de professionnalisme de la part des accompagnateurs, d'un manque d'échanges.
- Pour autant, les séances PEC sont appréciées positivement par les étudiants et se résument souvent par la formule : « *Les cours PEC, c'était sympa* ». Ce qui motive cette appréciation tient au caractère de rupture avec les enseignements traditionnels et la mise en œuvre de nouvelles méthodes (parler de ses expériences, de son parcours, etc.), parmi lesquelles le travail en petit groupe et la possibilité d'avoir des moments d'échanges entre pairs.
- Le PEC est également apprécié car il constitue une source d'informations dans laquelle les étudiants peuvent trouver des réponses à certaines de leurs questions : trouver une formation, faire des choix d'orientation, ordonner les informations. Il peut aussi

répondre à des préoccupations immédiates : élaborer une fiche de stage, choisir une option disciplinaire.

- Les avis recueillis sur l'outil informatique sont contrastés. Il est jugé plutôt intéressant, mais son utilisation demeure parfois un peu compliquée, voire fastidieuse. Dans de nombreux cas, l'accès même à l'outil informatique a été rendu difficile lors des séances (nombre insuffisant d'ordinateurs, problèmes de connexion...). Par ailleurs, le coût d'entrée pour s'approprier le logiciel est jugé très important, il demande du temps pour en maîtriser les fonctions et en avoir une vue d'ensemble. Seule la Version 2 était utilisée lors de nos évaluations.

Il ressort que l'appropriation du PEC par les étudiants est encore limitée, et l'objectif général ne leur apparaît pas clairement : s'ils ont retenu certaines actions (travail sur le CV, lettres de candidatures, etc.), la dimension globale portée par le PEC leur échappait encore lors des entretiens. La plupart d'entre eux ont une vision à court terme et utilitariste de la démarche et nombreux sont ceux (parmi les 50 étudiants interrogés) qui n'ont pas jugé utile de consulter le site après les séances PEC. Cependant, certains étudiants soulignent que le PEC pourrait leur être utile pour la recherche de jobs d'été ou de stages.

1.2.2 L'accompagnement en question

Les 37 entretiens ont été menés principalement auprès des enseignants-chercheurs, désignés par le porteur de projet comme les intervenants privilégiés pour le développement de l'expérimentation. Lors des deux années de l'expérimentation, ces intervenants n'étaient pas encore majoritaires, l'accompagnement au PEC étant plutôt l'affaire de tous les personnels de l'université, voire au-delà. En effet, les enseignants représentent encore moins de la moitié des formateurs avec seulement un tiers d'enseignants-chercheurs (autres : doctorants et surtout PRCE et PRAG). A l'exception d'une université, les accompagnateurs ont été recrutés sur la base du volontariat. Pour eux, devenir accompagnateurs PEC apparaissait logique, la plupart étant déjà sensibilisés aux questions liées à l'insertion professionnelle et à l'orientation des étudiants. Mais d'autres intérêts sont évoqués pour justifier ex-post l'engagement dans le PEC : diversifier ses enseignements et sortir de la routine, faire son service, la complémentarité avec les thématiques de la recherche académique.

Le volume d'heures consacré au PEC est souvent restreint, entre 3 h et 10 h de face à face pédagogique selon les universités, généralement sous forme de TD. La mise en œuvre du PEC trouve généralement place dans des modules d'enseignement préexistant autour du projet professionnel de l'étudiant. La formule est celle d'un accompagnement « collectif » dans un cadre relativement « scolaire » et constitue une première sensibilisation. En effet, le volume horaire relativement restreint autour du PEC ne permet pas un véritable accompagnement, qui nécessiterait un temps plus long. Enfin, l'assiduité des étudiants est liée à l'inscription du PEC dans les maquettes et à son évaluation (notation). Le positionnement flou des modules PEC dans certaines universités ne favorise pas toujours la mobilisation des étudiants.

Les points positifs pour les formateurs accompagnateurs :

Sur le premier objectif de développement d'une culture « compétences », les discours convergent. Leur expérience montre que cet outil est très utile pour décrire ses expériences, les traduire en compétences et les valoriser auprès des employeurs, lors d'une recherche de stage ou de l'entrée dans une formation sélective. L'utilité du PEC pour l'aide à l'insertion

professionnelle n'est donc pas contestée, il offre sur ce registre des outils variés aux étudiants. En revanche, les accompagnateurs mettent moins souvent en avant l'usage du PEC en matière d'aide à l'orientation et sont sur ce point inégalement convaincus. Finalement, si les enseignants ne sont pas devenus des spécialistes du PEC, ni des experts de l'orientation et de l'insertion professionnelle, leur cœur de métier s'est enrichi grâce à l'ouverture offerte par le PEC.

Les limites :

Un premier obstacle à surmonter est le faible intérêt pour les missions d'orientation et d'insertion professionnelle d'enseignants principalement centrés sur leur métier d'enseignement et de recherche. Un second est lié à la faible valorisation de l'accompagnement des étudiants dans les activités et carrières des enseignants-chercheurs. Concernant l'outil numérique, les formateurs-accompagnateurs ne le considèrent pas assez complet sur la connaissance des formations et surtout des métiers, car trop généraliste et peu articulé aux formations spécifiques de l'université. Sur le plan logistique, l'organisation de TD en salle informatique n'a pas toujours été possible sur l'ensemble des sites. Or, sans rencontre entre le logiciel PEC et l'étudiant, l'accompagnement reste nécessairement partiel. On note néanmoins une nette amélioration des connexions pour les dernières vagues d'interrogation des étudiants.

Le sentiment général émergeant de cette phase expérimentale est l'absence d'un réel accompagnement à l'autonomie, qui conduirait les étudiants à se saisir spontanément de l'outil numérique dans des situations d'orientation ou d'insertion. La réalité, pour la grande majorité des étudiants, est celle d'une première « prise de connaissance » avec un outil ou une « sensibilisation » à la démarche. De plus formateurs et étudiants mettent en évidence l'absence d'accompagnement hors TD, notamment via la plateforme numérique d'échange. Pourtant, le projet initial revendique un tel suivi, mais l'espace échange n'a été développé que dans la dernière version.

1.2.3 Effets de l'expérimentation sur le public bénéficiaire

Pour mesurer l'effet de l'expérimentation sur les étudiants, nous disposons de deux enquêtes quantitatives menées en 2011 et 2012 auprès de 6000 étudiants, dont la moitié (groupe test) a bénéficié de la démarche PEC et l'autre moitié (groupe témoin), identique en termes de niveaux et de filière de formation, faisait partie d'UFR où le PEC n'avait pas été mis en place.

Par comparaison des valeurs prises par une série d'indicateurs sur ces deux sous-échantillons (21 indicateurs), on teste l'existence d'un effet PEC sur le comportement d'études des étudiants, leur perception et leur appréciation des aides dispensées par l'Université en matière d'insertion professionnelle et d'orientation.

- le taux de poursuites d'études à la date de l'enquête est significativement plus élevé chez les étudiants ayant bénéficié du PEC (+ 2%) et ce résultat est confirmé par des analyses de type "toutes choses égales par ailleurs". Les autres indicateurs de comportement (redoublement, changement d'orientation) ne sont pas significativement différents et, par ailleurs, les effectifs de sortants n'étaient pas suffisants pour tester l'effet du PEC sur l'insertion professionnelle.
- 7 des 8 indicateurs portant sur la perception des aides apportées par l'Université en matière d'insertion ou d'orientation professionnelle sont, au final, significatifs : les

étudiants qui ont bénéficié du PEC sont effectivement sensibilisés à ces thématiques et perçoivent les services qui les proposent au sein de leur environnement universitaire. L'aide au bilan de compétences ou à la réalisation du CV sont particulièrement citées.

- Le bilan d'un effet PEC sur les 6 indicateurs "d'opinion" est plus mitigé. L'effet est net sur le jugement que les étudiants portent sur les TD spécifiques proposés par les universités : les TD de projet professionnel, les TD d'insertion et les TD d'orientation sont plus souvent jugés utiles par les étudiants PEC. En revanche, on ne retrouve aucun effet du PEC sur l'appréciation des Services d'orientation, qui sont pourtant estimés utiles par près de 41 % des étudiants (PEC et non PEC). On relève néanmoins un (petit) effet sur l'appréciation des services d'insertion, considérés utiles par moins d'un étudiant sur cinq.
- Au-delà de l'effet PEC, on constate que moins d'un étudiant sur deux, y compris parmi les bénéficiaires du PEC, déclare avoir perçu les aides proposées par l'Université et ils ne sont pas plus nombreux à les juger utiles. Ainsi, moins de deux étudiants sur dix, PEC ou non PEC, déclarent avoir reçu une aide à la réorientation, un des objectifs phares du plan réussite en licence mis en place un ou deux ans auparavant. Est-ce le signe que les universités ont encore des efforts à réaliser pour développer ou rendre visibles leurs services d'aide à l'insertion et à l'orientation ou bien le reflet de besoins inexistant dans ce domaine pour la majorité des étudiants en licence générale ?

Les enquêtes ont également permis de recueillir les impressions des étudiants sur le déroulement du PEC, son organisation et son utilité. Une série de questions était posée, en fin de questionnaire, aux étudiants inscrits aux formations PEC et connectés au moins une fois à l'outil numérique :

- Si les heures consacrées au PEC sont variables d'une université ou d'une UFR à l'autre, les formations sont généralement bien suivies, majoritairement perçues comme obligatoires et le plus souvent évaluées.
- L'accompagnement est jugé suffisant par une très large majorité des étudiants. Il est aussi jugé nécessaire par 2/3 des étudiants et cette proportion s'est accrue entre les deux années d'expérimentation, alors même que le nombre d'heures consacrées au PEC a augmenté en moyenne dans les universités participantes. L'accompagnement est donc bien vu comme différent et complémentaire à l'outil numérique.
- Le PEC a surtout été utilisé par les étudiants pour évaluer leurs compétences et modifier leur CV. Les objectifs plus directement liés à l'insertion professionnelle (connaissance des débouchés professionnels, préparation à un entretien ou ciblage de la recherche d'emploi) ont été peu cités, sans doute parce qu'ils ne correspondaient pas aux préoccupations immédiates de ces étudiants en poursuite d'études.
- L'intérêt principal de la démarche PEC réside, selon les étudiants, dans l'évaluation de leurs compétences, voire l'auto-évaluation. On trouve ici trace de la démarche réflexive revendiquée par les initiateurs du PEC. En revanche, ils ne sont qu'une minorité à le trouver intéressant pour trouver du travail ou choisir sa formation, comme s'ils ne voyaient pas (ou pas encore) le lien entre ces bilans de compétences et leur utilité future.
- Finalement, 40 % des jeunes déclarent que le temps passé en TD PEC a représenté un bon investissement et 40 % que c'était du temps inutile, ce qui montre que les

appréciations sont partagées. Mais la satisfaction et l'intérêt des étudiants vis-à-vis du PEC augmentent entre les deux vagues, ce qui souligne bien le caractère progressif de la mise en place de cette expérimentation.

L'enquête complémentaire menée en 2013 montre très peu d'évolution positives significatives tant sur les usages que sur l'intérêt portée à la démarche pour les bénéficiaires. La progression a donc surtout été effective entre les deux années de mise en place du PEC dans des universités distinctes. Ces constats s'effectuent avec un volume horaire consacré au PEC plus conséquent en 2011-2012, alors que dans le même temps les effectifs concernés augmentaient parfois considérablement. En d'autres termes, l'essaimage modifie peu les constats de la première année d'expérimentation pour chaque université, mais ceci dans le cadre d'un dispositif renforcé. Pour autant, nous ne pouvons conclure sur une plus value équivalente ou moindre du PEC pour 2011-2012, la méthode test témoin n'ayant pas été mise en œuvre en 2013.

L'ensemble des résultats montre que le PEC est clairement associé à la notion de compétences individuelles et, nature des questions oblige, à la notion d'évaluation de ces compétences. Son utilité pour une future recherche d'emploi, pour une éventuelle réorientation ou encore comme outil d'aide au choix d'une formation est, semble-t-il, moins bien perçue. Ceci peut s'expliquer par le fait que les étudiants interrogés sont engagés dans les études (niveau L) et encore éloignés du marché du travail.

1.2.3 Gouvernance et coordinations d'acteurs : une gouvernance locale et en réseau

Si le PEC est issu de l'initiative et du travail collaboratif de personnes « convaincues » par la démarche, sa mise en œuvre dans les treize universités fait évoluer la gestion du projet d'un mode « artisanal » à un mode « industriel ». Ainsi, l'expérimentation a nécessité la nomination de correspondants PEC dans les universités, la formation de nouveaux accompagnateurs, le développement et l'amélioration du site internet PEC, ainsi que la création d'un Conseil scientifique et d'un Comité d'orientation. L'enjeu pour le porteur de projet était de préserver la culture PEC - caractérisée par un accompagnement des étudiants et une implication des enseignants - tout en permettant une relative standardisation de la démarche et de l'outil.

Les modalités de mise en œuvre du PEC dans les 13 universités se sont inscrites dans des disciplines et formations variées et l'évaluation s'est intéressée aux conditions et modalités de mise en œuvre du PEC dans chacune d'elles. Deux vagues d'enquêtes ont été menées en 2010 (23 entretiens) et 2011 (13 entretiens) auprès des personnes des SUIO, le plus souvent à l'initiative de la démarche. Nous avons également réalisé une dizaine d'entretiens avec des responsables politiques des universités, engagés dans le portage politique du projet au sein des instances des universités et quelques entretiens auprès de personnes identifiées comme pilotes de l'initiative locale.

Le premier constat montre que certaines universités sont déjà fortement investies et que la problématique du PEC a déjà fait l'objet d'un développement conséquent en interne. D'autres sont encore au stade de l'expérimentation de la démarche et cherchent à adapter leur organisation (mise en place des travaux dirigés dans les cursus, mobilisation et formation des formateurs-accompagnateurs). Dans la plupart des cas, la mise en œuvre du PEC s'appuie sur des « convaincus » de la problématique de l'insertion. Dans 5 universités sur les 6 de la première vague (2009-2010), c'est donc le SUIO (le directeur, un chargé de

mission) qui est à l'initiative de la mise en œuvre du PEC, pour la sixième c'est une composante, pionnière sur les questions d'insertion, qui a joué ce rôle d'initiateur. Pour les universités de la seconde vague d'enquêtes, les initiatives sont plus variées et plus dispersées dans le temps. La mise en place du BAIP (bureau d'aide à l'insertion professionnelle) est souvent considérée comme une opportunité pour le développement du PEC : diffusion de la problématique de « l'insertion » ; outil structurant pour construire le cahier des charges du BAIP auquel il est souvent intégré.

Le portage politique au sein de l'université, condition nécessaire pour le développement du PEC, n'est pas toujours acquis. De plus, au sein d'une même université, la réception du projet PEC est différenciée : certaines filières (droit, médecine...) restent relativement imperméables à la démarche, leurs enseignants considérant que la problématique de « l'insertion » ne les concerne pas. D'autres filières encore revendiquent leur autonomie et leur mode de travail particulier et sont défavorables à la généralisation d'un outil « universel ».

Par ailleurs, pour les universités qui « adhèrent » au PEC, les mises en œuvre de la démarche sont différenciées (volume horaire, accompagnement plus ou moins individualisé pendant les TD). Dans ce contexte, le réseau PEC (Conseil d'orientation, groupes de travail ingénierie de formation, ingénierie pédagogique, ingénierie informatique) va tenter de maintenir une certaine homogénéité de la démarche en exerçant une double influence :

- Sur les porteurs locaux du PEC dans chaque université via le Conseil d'orientation auxquels certains d'entre eux participent, et surtout via les groupes de travail (ingénierie de la formation, ingénierie pédagogique, ingénierie informatique). En effet, ces derniers sollicitent non seulement les porteurs de projet locaux et les formateurs-accompagnateurs, mais aussi les services des universités (DSI notamment) pour faire évoluer le dispositif et veiller à sa bonne marche.
- L'homogénéité de la mise en œuvre dans les différentes universités va aussi être étroitement associée à la formation des formateurs-accompagnateurs, qui était assurée pendant l'expérimentation par des membres du Conseil d'orientation et/ou des groupes d'ingénierie.
- Le Conseil scientifique a davantage un rôle d'observateur au vu des comptes rendus des différents intervenants sur le terrain. Ces observations peuvent l'amener à formuler des recommandations relayées par le Conseil d'Orientation auprès des différents groupes ingénierie et porteurs de projet locaux. Plus généralement, les « observateurs » institutionnels du PEC (Conseil scientifique, DGESIP, DIO) interrogés à la fin de l'expérimentation portent une appréciation positive sur le PEC. Mais, quand il s'agit d'entrer dans le détail de son fonctionnement, des conditions nécessaires à un usage optimal, les discours changent. Les commentaires sont alors plus interrogatifs : finalement, « *on attend de voir* », « *on essaie* », « *on donne sa chance* » au PEC, qui a le mérite d'exister, qui est certes séduisant mais dont on connaît mal les résultats, les effets sur les parcours des étudiants.

2 Perspectives

2.1 Retour sur les résultats d'évaluation

2.1.1 Le PEC un développement facilité par la LRU ?

Concernant le « bien-fondé de l'adhésion des universités au PEC », l'adhésion de 13 universités et surtout de 12 (hors expérimentation) peut être assimilée pour certaines d'entre elles en partie à une opportunité voire un « effet d'aubaine » dans le cadre des obligations héritées de la loi LRU en matière d'orientation et surtout d'insertion. Certaines universités, contraintes de mettre en place un BAIP (bureau d'aide à l'insertion professionnelle) et des dispositifs au sein de ce bureau (schéma directeur), ont pu se saisir du PEC comme d'un outil opportun sur un terrain où les dispositifs existants étaient et sont encore rares.

Dans ces cas, l'adhésion des universités révèle que la démarche PEC repose principalement, pour elles, sur le fait d'aider l'étudiant à construire son parcours et répondre aux problématiques d'orientation et d'insertion, qui recoupent celles du décrochage, de la construction et de la mise en œuvre du projet professionnel.

Or, après deux années d'expérimentation en L, les résultats issus de l'enquête quantitative permettent a minima, de postuler que la démarche PEC améliore sensiblement la perception des étudiants quant au rôle de l'université dans la construction de leur parcours d'études et la préparation de leur l'insertion. Ce résultat doit néanmoins être nuancé compte tenu des déclarations des étudiants lors des 50 entretiens en face à face. En effet, la majorité d'entre eux ne saisissent pas clairement les finalités du PEC, mais surtout, au sein de leur cursus, le dispositif et la formation PEC occupent une place très marginale par rapport aux enseignements disciplinaires et autres priorités des étudiants. Enfin le positionnement du PEC par rapport à d'autres dispositifs déjà existants, son intégration dans des UE, restent encore souvent à clarifier.

En tout état de cause, les perceptions des étudiants montrent que les universités ont eu raison de mettre en place le PEC eu égard aux attendus de la loi LRU, la démarche PEC sensibilisant les étudiants aux finalités de la LRU et valorisant le rôle de l'université dans les domaines concernés, sans néanmoins de garantie de résultats.

2.1.2 Améliorer la pédagogie du PEC selon la conception de l'accompagnement de l'université

Concernant les aspects pédagogiques, pour les cinquante étudiants interrogés en entretiens, la formation au PEC est souvent perçue comme scolaire, d'autant plus qu'elle est fréquemment assortie d'une notation. Il n'en demeure pas moins que la majorité de ces étudiants ont apprécié les modalités pédagogiques participatives, notamment les travaux en groupe. Beaucoup d'entre eux restent néanmoins réticents face à une démarche qui nécessite une introspection rendue publique et évaluée.

Du côté des accompagnateurs, les modalités pédagogiques apparaissent variables selon la place du PEC dans le cursus et les dispositifs préexistants. Pour les enseignants-chercheurs, encore minoritaires en nombre, la formation à la démarche PEC et les TD les ont sensibilisés à des domaines peu investis par la grande majorité d'entre eux (orientation et surtout

insertion). Le corollaire de cet éloignement liminaire des problématiques du PEC a pour conséquence une interrogation des enseignants-chercheurs sur leur légitimité et leur rôle dans ce domaine. Cet éloignement est aussi la conséquence de la faible valorisation de ce type d'enseignement pour leur carrière. La mobilisation des enseignants-chercheurs est donc difficile. En outre, les modalités pédagogiques sont à réfléchir dans le cadre d'une participation de professionnels des domaines de l'orientation et de l'insertion ; le manque de « professionnalisme » des enseignants-chercheurs dans ces « nouvelles activités » étant souligné autant par eux-mêmes que par les étudiants.

En résumé, les modalités pédagogiques du PEC, notamment la formation des formateurs, sensibilisent les enseignants-chercheurs aux problématiques de l'orientation et de l'insertion via l'approche « compétences », mais ces modalités pédagogiques restent encore à améliorer, en lien avec les professionnels de l'orientation et de l'insertion, et en favorisant la professionnalisation des enseignants-chercheurs dans ces domaines.

La pédagogie, telle qu'elle est envisagée par le porteur de projet, est tournée vers l'accompagnement des étudiants. Il s'agit d'aider l'étudiant à construire son ou ses portefeuilles d'expériences et de compétences à chaque étape de son parcours universitaire, en fonction de ses objectifs du moment (stage, emploi, orientation). Sans revenir sur les modèles européens en matière d'accompagnement des transitions individuelles exposés plus haut, on peut distinguer a minima deux conceptions : l'une où l'accompagnement vise l'autonomie de l'individu à court terme, l'autre où l'accompagnement est continu tout au long du parcours.

Dans le premier cas, une formation au PEC suffit ; ensuite l'étudiant supposé autonome constituera ses portefeuilles seul. Les TD consacrés au PEC peuvent donc être suffisants à condition que le volume d'heures ne soit pas trop limité et qu'elles soient réparties sur l'ensemble du cursus. Or, ce volume horaire était encore faible lors de l'expérimentation, et la formation dispensée aux étudiants s'effectuait au cours d'une seule année dans la majorité des situations.

La deuxième conception suppose un suivi au-delà des TD, dès lors que l'étudiant manifeste un besoin. La dernière version numérique du PEC (février 2012), en développant largement les fonctionnalités de l'espace d'échange entre étudiant et formateur-accompagnateur, est résolument tournée vers ce modèle. Or, quel que soit le statut des formateurs-accompagnateurs, l'accompagnement en dehors des TD est à ce jour inexistant, à de très rares exceptions près. Concernant les enseignants-chercheurs, à une absence d'intérêt pour ce type de suivi post-formation, s'ajoute l'absence de modalité de rémunération associée.

C'est toutefois en fonction des objectifs fixés par chaque université que l'accompagnement post-formation peut s'avérer pertinent. Si, par exemple, il s'agit d'aider les jeunes susceptibles de décrocher, en préparant leur insertion en cours de cursus ou en favorisant une réorientation, un suivi individualisé semble requis. Dans ce cas, la mobilisation des personnels spécialisés des BAIP (dont ceux des SCUIO) semble indiquée, à moins de professionnaliser et de rémunérer des enseignants-chercheurs pour assurer les suivis individualisés via l'outil numérique (espace échange) ou en face à face.

A l'inverse, la formation au PEC lors des TD peut suffire s'il s'agit d'aider au mieux l'ensemble des étudiants dans une perspective de masse non ciblée.

La pédagogie de l'accompagnement doit donc être réfléchie en fonction des objectifs prioritaires des universités et/ou du Ministère. Soit la démarche PEC est destinée à l'ensemble des étudiants supposés rapidement autonomes et les « TD PEC » suffisent. Soit, comme le suggère le développement de l'espace échange de l'outil numérique, un suivi individualisé est requis au-delà des TD pour tout ou partie des étudiants (les potentiels décrocheurs par exemple). Les modalités de suivi, dont l'ineffectivité actuelle est apparue lors de l'évaluation, sont alors à mettre en place.

2.1.3 Un impact du PEC sur la poursuite d'études, mais des effets objectifs à préciser

Les étudiants formés au PEC perçoivent davantage les aides proposées par l'université ; les TD PEC et l'implication des enseignants chercheurs sensibilisent étudiants et enseignants aux problématiques de l'orientation et de l'insertion via la démarche « compétences », en outre la démarche pédagogique rend visible aux parties prenantes les réalisations de l'établissement.

Ces différents résultats, qui peuvent être considérés comme positifs, ne préjugent néanmoins en aucun cas de l'efficacité du PEC au regard des diverses finalités affichées, particulièrement de l'insertion en fin de cursus. Un résultat objectif souligné précédemment émerge néanmoins, et il importe de le détailler : lors de l'interrogation en mars de l'année suivant celle de la formation au PEC, les étudiants qui ont bénéficié de la formation, poursuivent davantage leurs études, avec un pourcentage d'écart (significatif) au groupe témoin proche de 3 %, étant entendu que plus de 93 % de l'ensemble des étudiants sont en poursuite d'études. Cette poursuite d'études concerne des étudiants toujours présents au second semestre de l'année d'interrogation (en mars) et de l'année de référence (année de formation pour les étudiants du groupe test PEC).

Le passage par la formation PEC est donc susceptible de favoriser la poursuite d'études pour une petite proportion des étudiants de L, sans qu'il soit possible de savoir s'il s'est agit d'une prévention contre un éventuel décrochage.

En revanche il n'y a pas d'effet sur les autres variables objectives, par exemple sur la réorientation en cours d'année (dispositif Rebond) ou l'année suivante, ni d'effet sur le fait d'avoir ou non un projet professionnel l'année suivante. Quant à l'insertion, les effectifs limités de sortants de L n'ont pas permis de produire des éléments objectifs. Il est clair néanmoins que les résultats objectifs nécessiteraient d'être confirmés ou infirmés dans le cadre d'une évaluation qui porterait sur l'ensemble du cursus des étudiants et leur insertion au terme de ce cursus.

Ainsi, les résultats obtenus à partir de données objectives sont associés à une période d'observation restreinte. Dans l'idéal, l'efficacité objective de la démarche PEC, déployée sur l'ensemble du cursus universitaire, nécessiterait un suivi longitudinal des étudiants tout au long du cursus et à son terme (à l'insertion). Une telle évaluation impliquerait un suivi bien au-delà du calendrier de l'expérimentation FEJ.

La ré interrogation de 2013 est une très modeste contribution à une telle ambition (pas de volet qualitatif, pas de groupe témoin). Nos investigations suggèrent que la mise en place de la version 3 de l'outil numérique n'a ni réellement marqué les étudiants, ni modifié de manière claire leur appréciation d'une démarche dont l'outil numérique n'est qu'un aspect peut-être secondaire.

2.2 Au-delà du champ de l'expérimentation : les enjeux actuels du PEC...et de son évaluation

2.2.1 L'essaimage en 2013-2014 : le soutien national

Dans le cadre de l'essaimage du PEC au terme de l'expérimentation, ce sont les aspects pédagogiques, au sens de la formation des formateurs, qui ont particulièrement retenu l'attention du Ministère de l'Enseignement Supérieur, sollicité pour prendre le relais du FEJ comme soutien au réseau PEC (comité de pilotage du 18 décembre 2012). En, effet, l'essaimage du PEC à partir du premier janvier 2013 (fin de l'expérimentation FEJ 2012) s'effectue dans un nouveau contexte, où il faut trouver de nouveaux moyens financiers et adopter une structuration différente. Le soutien du Ministère, notamment en recommandant le PEC au sein de dispositifs financés nationalement, peut donc contribuer à la pérennité du PEC.

Dans ce domaine, le Ministère souhaite le renforcement de la traduction des acquis universitaires en compétences au sein de la démarche (comité de pilotage du 18 décembre 2012), ce qui pourrait accroître tant l'intérêt que la légitimité des enseignants-chercheurs. A contrario, la lutte contre le décrochage étant un objectif affiché, l'absence d'accompagnement hors TD, notamment, peut limiter la portée de la démarche pour les étudiants en difficulté. La réflexion sur les modalités d'accompagnement est donc essentielle.

2.2.2 Vers un modèle à géométrie variable : PEC national, PEC régional ou PEC établissement ?

L'essaimage du PEC est effectif en 2012-2013 dans 12 universités supplémentaires et potentiellement dans près de 40 à la rentrée universitaire 2013. Comme pour les 13 établissements autonomes de l'expérimentation, chaque université choisira une démarche PEC en fonction de ses objectifs et des moyens alloués (heures TD formation et accompagnement), dans un contexte où d'autres dispositifs sont déjà en place. Le financement est par ailleurs déterminant et dépend des configurations locales et des conditions de mise en œuvre du PEC. Dans ce domaine, au cours de l'expérimentation, certaines universités ont adossé le PEC à une démarche régionale, dans le cadre du PRES, en lien ou non avec les conseils régionaux. Toutefois, toutes les universités ne relèvent pas d'une coordination locale. En outre, dans le cadre de l'expérimentation, même avec un financement homogène entre les 13 universités et une forte coordination nationale et parfois locale, les usages du PEC étaient différenciés non seulement entre universités, mais parfois entre UFR.

Pour maintenir une certaine homogénéité de la démarche, donc sans doute sa pérennité, les modalités de suivi et de coordination nationale et l'articulation au local sont donc un enjeu crucial qui peut passer par une évolution des instances PEC (le réseau PEC).

2.2.3 Une évaluation du PEC qui doit être prolongée et des méthodes à interroger

Toutes les perspectives invoquées n'ont de sens que si la poursuite de l'essaimage est justifiée. Au vu de nos résultats, elle serait justifiée par une effective et indéniable efficacité du dispositif à sensibiliser étudiants et enseignants aux finalités de la LRU et à renforcer la visibilité des services universitaires. La posture politique adoptée dans le cadre de la LRU est néanmoins contestée par certains. La LRU plébiscite, en effet, un rôle de l'université en tant qu'intermédiaire sur le marché du travail. Or, l'absence de résultats objectifs mesurés du PEC, notamment sur l'insertion professionnelle, ne permet pas de justifier d'un tel rôle. Cette absence de résultat est la conséquence de la courte période de suivi des étudiants dans le cadre de l'expérimentation. Cela invite à mener un suivi longitudinal des bénéficiaires du PEC au cours de la formation, de la licence à la fin du cursus (Master éventuellement), puis lors des premières années de vie active.

Par ailleurs, la méthodologie mise en œuvre procède d'une approche différente de la seule mobilisation d'une méthode statistique randomisée considérée comme un idéal indépassable par certains de ses promoteurs³³. Dans ce domaine, ce n'est pas seulement le contexte particulier du déploiement du Portefeuille d'Expériences et de Compétences qui a conduit à mobiliser les méthodes quantitatives et qualitatives et à se positionner, non pas dans le cadre d'une évaluation pour généralisation, mais dans celui d'une évaluation qui accompagne ou remet en cause un essaimage. En effet, la mise en œuvre de dispositifs publics et leur extension est avant tout une affaire politique où les recherches effectuées sont parfois instrumentalisées en ne retenant que certains aspects, ou en préférant certaines à d'autres. Les méthodes mises en œuvre ou plébiscitées ne sont en effet jamais neutres. Elles s'inscrivent toujours peu ou prou dans des perspectives théoriques (et/ou idéologiques) parfois opposées³⁴. Par exemple, l'insertion des jeunes peut-elle être considérée comme un construit social *versus* un simple résultat d'une allocation marchande.

Ainsi, l'évaluation du PEC s'inscrit dans ces débats qu'elle peut largement nourrir compte tenu de ses spécificités. Ce n'est pas lieu, nous semble-t-il, dans ce rapport de faire état des conclusions que l'on peut inférer de cette recherche dans ce domaine. Pour autant, il est utile de signaler cet aspect, afin de préciser que les recherches effectuées ici n'étaient ni a-théoriques ni en parfaite adéquation avec les options méthodologiques proposées.

Pour des éléments sur ces aspects, le lecteur peut se reporter à plusieurs publications parues ou à paraître³⁵.

³³ « Les données non expérimentales, à quelques exceptions près, ne fournissent pas de résultats suffisamment rigoureux pour élaborer des politiques », Duflot (2009).

³⁴ Lascoumes P. et Le Galès P., 2004, *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po.

³⁵ In *bibliographie Lemistre (2012). Contribution de Beaupère N., Bosse N. et P. Lemistre "Portefeuille d'Expériences et de Compétences : de l'expérimentation à l'essaimage" dans l'ouvrage coordonné par le FEJ à paraître en 2014 à la documentation Française, Numéro spécial "expérimentations sociales" de la revue formation emploi à paraître en 2014.*



Bibliographie

- Aubret J, Danvers F., Faudé J-P., Gasté D., Rose J., 2012 « *le Portefeuille d'Expériences et de Compétences, de l'université à la vie active* », Aubret et Alii., Céreq éd., Relief, n°39, 143 P.
- Borras I., Epiphane D., Lemistre P., Ryk G. (2012), *Étudier en licence : parcours et insertion*, Céreq, Relief n°36.
- Divay S. (2011), « *L'évaluation qualitative : objectiver sans compter* », Céreq, Bref, n° 286.
- Dubois J-M, Podevin G. (2011), « *Entre indépendance et connivence, la délicate posture de l'évaluateur embarqué* », Céreq, Bref, n° 294-1.
- Epiphane D., Sauvageot C., Stoeffler-Kern F. (2006), « *Objectif 50 % d'une génération diplômée de l'enseignement supérieur* », rapport du Haut Comité éducation économie emploi, Paris, La Documentation française.
- Loumé D. et Faudé J-P., 2012, « *La genèse du projet : un effet « boule de neige »* », in *le Portefeuille d'Expériences et de Compétences, de l'université à la vie active*, Aubret et Alii., Céreq éd., Relief, n°39, pp.13-22.
- Gayraud L. Soldano C. et Simon-Zarca G., « *Université : les défis de la professionnalisation* », Céreq, NEF n° 46, 2011.
- Hetzel D, *De l'université à l'emploi* (2006) ; Lunel Schéma national de l'orientation et de l'insertion professionnelle (2007) et Goulard *L'enseignement supérieur en France, état des lieux* (2007).
- Lemistre P., 2012 « *L'évaluation : un regard « externe »* », in *le Portefeuille d'Expériences et de Compétences, de l'université à la vie active*, Aubret et Alii., Céreq éd., Relief, n°39, pp.39-46.
- Lemistre P. (2012), « *La segmentation actuelle du marché du travail est-elle soluble dans la flexicurité ?* », Céreq, net.doc, n°88.
- Livre Vert : *Moderniser le droit du travail pour relever les défis du XXIe siècle*, E3338 - COM (2006) 708 final du 22/11/2006



ANNEXES

Annexes

ANNEXE A. TABLEAUX

Tableau 8 : les raisons données pour accompagnement insuffisant (enquête 2011)

1h semaine pour 30 personne est insuffisant
1H SEULEMENT, présentation
2h est égale à inutile
3h de cours et inutilité postpec.
A FALLU QU'IL SE DEBROUILLE SEUL
aborder en UET PEP mais pas du tout le sujet principale. 30 min ont du y être consacrées!
Accompagnateur pas assez présent quand on avait un problème au niveau de notre orientation
Après son utilisation dans d'UE PEP et dans l'UE Bilan de Compétence Expérimentale, je ne comprends toujours pas à quoi sertil. De plus les fiches que j'ai remplis pour les rendre aux professeurs n'ont aucunes sauvegarde sur le site.
Au niveau professionnel, on apprenait pas grand chose.
Aucune aide à l'orientation
Ça n'a pas apporté grand chose!
ca n'a pas était assez long pour me permettre de l'utiliser ou me donner envie. le temps passé a été inutile.
ça ne m'a servi à rien sinon que de changer d'orientation
Ca ne me parle pas
car 2 heures ne suffisent pas pour bien cerner l'importance du pec
car ce n'était pas suivi
ce n'était pas un accompagnement personnalisé, c'était une généralisation de quelques exemples
Cela n'a aboutit à rien dans la mesure ou nous, les étudiants, ne sommes pas plus à l'aise dans la rédaction d'une lettre de motivation ou d'un CV...
Cela ne correspondait en rien avec mon projet !
celà ne m'a servit à rien
c'est un peu simple
C'était pas assez. Pas assez de cours.
c'était trop bref y avait beaucoup d'informations et peut de temps on était vite dépassé
C'était trop général, pas assez personnalisé.
Devoir effectuer le PEC était compris dans une matière et n'apportait qu'une note à la fin du cursus. Ce cours n'était pas du tout réalisé dans le but de réellement essayer de nous accompagner ou de nous aider dans notre projet, ça n'était qu'u
explications pas assez développées
Formation pas assez individuelle
Formation trop courte
il faudrait qu'il y ait une attente des étudiantes, et qu'on soit plus encadrés
Il nous a été dit de remplir telle ou telle rubrique mais sans plus de précision
Il y a eu une présentation du site mais pas un réel accompagnement a l'utilisation
il y a pas assez de suivi..
Interval trop court entre les cours, le PEC aurait du étalé sur plusieurs semaines au lieu d'être trop condensé.
Inutile
jamais été en cours XD
Je n'ai pas compris comment et quand l'utilisation du PEC allait pouvoir nous être utile. De plus je savais déjà que je voulais intégrer l'école de kinésithérapie de Grenoble. Le PEC ne m'a donc pas était utile.
je n'ai pas été au courant de l'existence du PEC

je pense qu'il faudrait plus d'heures accordées à l'orientation et à l'insertion professionnelle; de plus, il serait sans doute plus efficace de commencer ces ateliers dès la première année pour accompagner les étudiants dans la construction de
je sais pas
Je trouve que le fait d'avoir des heures consacrées au PEC est une bonne chose mais les heures ne sont pas bien profitées. De mon point de vu le PEC est plus utile que le module 3PE vue que dans ce dernier la tache de l'étudiant et de faire un
la chargée de TD qui l'a présenté connaissait assez peu l'outil.
Le PEC était trop ininteressant. Je n'ai jamais compris à quoi il servait et son utilité. Le professeur n'ont plus à mon avis ne nous à pas éclairé à ce sujet.... Personne dans ma classe de TD ne l'a utilisé par la suite. Il s'agissait d'une ma
Le professeur était plutôt présent pour nous surveiller que pour nous apprendre des choses. Et le temps consacré à la PEC est insuffisante. De plus mes souvenirs du contenu de cette matière me sont très superficielles dû surtout à la nullité du
Le site était en construction, l'accès très difficile (refus d'accès etc)
le suivit personnel était moyen, pas assez centré sur les élèves qui en auraient eu besoin, j'ai eu l'impression que cela n'était fait que pour les personnes ayant déjà une idée précise, construite, et réfléchie de leur avenir universitaire et
Le tenmps court
les accompagnateurs manquent de compétences
L'outil PEC est vide ! Il n'y a ni lien utile, ni contact, ni fiche des métiers ... Lors de la 1ère utilisation on sait qu'on n'y retournera pas. Ce qui peut nous servir on le trouve sur d'autres sites.
L'utilisation des outils professionnels (CV, entretien, lettre de motivation,...) est bien expliqué pendant le cours. Cependant nous passons beaucoup de temps sur un projet professionnel, alors qu'il nous faudrait explorer les nombreuses possib
manque d'accompagnement
MANQUE DE SUIVI PERSONNALISE
MANQUE DES HEURES NOMBREUX
manque d'explications supplémentaires
ne nous aide pas a avancer
ne va pas aider pour après
non , car en faisant des recherche mois même je me suis rendu compte qu'on pouvait peut être avoir plus.
Nous n'avons pas eu le temps d'approfondir l'utilisation du PEC, utilisation trop superfielle.
ON A BESOIN D'INTERLOCUTEURS POUR NOUS AIDER
On a du faire un exposé sur un métier (pas forcément celui que l'on veut faire) en parallèle, le PEC était une annexe de cette UET.
on devait se débrouiller nous même
on ne nous aide pas à nous orienter
On ne nous explique aps clairement les débouhcées possibles, les parcours possibles hors Grenoble 1, cela reste trop général...
on ne sait pas quoi faire avec
On nous a laissé devant l'ordinateur a découvrir le PEC. Sans aucune explication, du coup pour comprendre comment ce site marche on a eu quelques difficultés.
on nous aide pas à savoir nos possibilités, on reste dans le flou..
parce que
parce que je ne l'ai pas utilisé. les relations humaines comptent pour moi davantage que celle que je peux avoir avec mon PC. cela ne m'empêche pas d'être docile et de répondre à ce questionnaire!!!
Parce que l'on a eu que très peu de temps pour le réaliser, que nous n'avons jamais vraiment compris son intérêt ou le rôle qu'il avait pour nous. On ne nous a pas appris à nous en servir et je serais aujourd'hui incapable d'aller le consulter
Parce que que je ne sais toujours pas l'utiliser
pas assez encadrement
Pas assez bien présenté.
Pas assez ciblé sur notre projet professionnel.
pas assez de cours
pas assez de formation et sur l'ordinateur et plutôt une personne physique plutôt qu'un ordi
Pas assez de suivi et de conseils quand à l'utilisation de l'outil PEC.
Pas assez de temps

Pas assez de temps de formation
PAS ASSEZ D'ENCADREMENT POUR L'UTILISATION
Pas assez développé.
pas assez d'explications
pas assez d'explications
PAS ASSEZ D'EXPLICATIONS
pas assez d'heures de formation
PAS ASSEZ D'INFORMATION. C'ETAIT UN TD COMME D'AUTRE DONC JE L'AIT PARCE QUE C'ETAIT OBLIGATOIR
pas assez d'informations inintéressant
pas assez d'informations sur l'interet de PEC
PAS ASSEZ EXPLIQUER L UTILITE DE LA CHOSE
PAS ASSEZ GUIDE
Pas assez individualisé.
Pas assez personnel
PAS ASSEZ PRATIQUE
pas assez suivi
pas beaucoup de réalisme lire une fiche ça n'apporte pas beaucoup
Pas capable de l'utiliser toute seul
pas d'accord avec l'enseignement...plutôt discussion qu'explication
Pas d'atelier pour faire des lettres de motivations, CV et ou préparations au entretiens d'embauche..
Pas de réelle explication du PEC
pas de suivie personnel
Pas d'oral
pas eu beaucoup d'heure de cour, pas discuter des projets et des débouchées
PAS EU D'ACCOMPAGNEMENT
pas interessant
Pas ou très peu guidé
pas personnel
Pas présent dans ma formation actuelle
Pas présente à la totalité du cours en raison de l'emploi que j'occupe (je devais partir 45 min avant la fin du cours)
pas pu se rendre a tous les cours.
PAS RECU D'ACCOMPAGNEMENT
pas très clair sur l'utilité
pec terminé tout seul
peu de cours sur le PEC
Peu des séances
Peut être pas assez long, donc pas assez de suivi de l'étudiant, plus de cour et de suivis aurait été nécessaire je pense.
PLUS D HEURES
PLUS D'HEURES SERAIENT NECESSAIRES
plus dynamisme
sans aucune aide personelle
se sent perdu quand il veut faire le pec tout seul
SEUL L'ADRESSE INTERNET A ETE FOURNI. AUCUNE AUTRE INFORMATION SUR SON UTILISATION. CHACUN DEVAIT SE DEBROUILLER SEUL
Seulement 2h de TD par semaine et plus du tout en L2.

sur un an ça aurait été mieux
Survol rapide de la question.
termes non expliqués cours non structuré trop de répétition
Très bon personnel encadrant, très bonne pédagogie et approche du projet PEC.
trop cour
trop de monde dans un même groupe l'obligation d'heure ne convenant pas forcément ne donnait pas forcément envie de s'investir ce qui est dommage
trop nombreux ... la matière ma semblée inutile (du moins pas prise au sérieux par les étudiants) elle reste trop abstraite on a du mal a se projeter en master lorsque l'on arrive juste en 11.
trop peu de temps consacré à savoir à quoi il sert, professeur ne donne pas envie d'y accéder...
Trop peu de temps passé pour expliquer l'utilisation du site
Trop théorique.
Un seul professeur pour 30 personnes.

Tableau 9 – Usage du PEC : explicatives

POUR LES VARIABLES EXPLIQUÉES, SE REFERER AU QUESTIONNAIRE ANNEXE 2 .

%/ref. P (z)	PEC_usage_perso		PEC difficile		PEC_facil		PEC_tps_+		PEC_acc_necess		PEC_acc_suff		PEC_proj_form	
boursier	0,11	0,38	-0,02	0,82	-0,02	0,85	0,03	0,77	-0,09	0,31	-0,02	0,87	-0,24	0,03
homme	0,02	0,90	-0,11	0,27	-0,10	0,41	-0,02	0,87	0,10	0,30	-0,06	0,59	-0,10	0,39
âge au bac	-0,03	0,72	0,09	0,13	-0,11	0,18	0,13	0,04	0,17	0,01	0,03	0,70	0,02	0,77
retard 1ère insc	0,03	0,49	0,00	0,95	0,03	0,68	0,07	0,09	0,10	0,02	-0,03	0,48	0,01	0,90
français	0,23	0,43	-0,40	0,06	-0,04	0,87	0,17	0,43	-0,41	0,06	0,09	0,73	-0,30	0,22
bac mention passable	0,11	0,36	0,04	0,66	-0,01	0,90	0,07	0,44	0,20	0,03	-0,02	0,84	0,13	0,26
bac repechage	-0,04	0,88	0,19	0,29	0,05	0,82	-0,06	0,76	-0,03	0,89	-0,16	0,48	-0,38	0,17
Type bac (ref. bac S)														
bac intentionnel			-0,29	0,77			0,18	0,84			-1,30	0,18	0,93	0,33
bac L	0,09	0,79	0,31	0,21	0,00	0,99	-0,32	0,22	0,04	0,87	-0,72	0,02	-0,53	0,17
bac ES	0,19	0,33	0,16	0,34	0,02	0,91	0,08	0,60	0,22	0,18	-0,53	0,00	0,08	0,68
bac STG	0,26	0,44	0,16	0,53	-0,59	0,11	0,15	0,58	0,09	0,73	-0,47	0,12	-0,96	0,07
bac ST autre	0,29	0,34	0,33	0,20	-0,15	0,65	-0,03	0,91	-0,28	0,28	-0,49	0,08	0,26	0,37
bac pro					0,69	0,39	0,32	0,67	-0,15	0,86	-1,50	0,07		
dip étranger	0,42	0,24	0,13	0,64	-0,96	0,02	0,25	0,36	0,92	0,00	-0,04	0,90	0,59	0,05
Spécialité (ref. AES)														
droit	0,22	0,70	-0,26	0,65	2,37	0,00	0,20	0,66	0,12	0,79	0,43	0,47	-0,39	0,53
économie	-0,57	0,14	-0,94	0,02	-0,31	0,49	-0,86	0,03	-0,51	0,18	-0,81	0,08	-0,28	0,51
bio	-0,04	0,91	-0,33	0,33	-0,43	0,40	-0,81	0,02	-0,06	0,85	-0,15	0,73	-0,75	0,06
info math méca	-0,19	0,63	-0,43	0,25	-0,27	0,61	-0,94	0,01	-0,55	0,13	0,17	0,72	-0,92	0,04
physique chimie	-0,06	0,89	-0,24	0,49	-0,60	0,24	-0,97	0,01	-0,03	0,94	-0,31	0,49	-0,77	0,06
sc inge	0,02	0,96	-0,22	0,57	-0,16	0,76	-0,24	0,55	-0,02	0,96	0,05	0,92	-0,58	0,21
staps	0,02	0,97	-0,24	0,55	-0,15	0,79	-1,01	0,01	-0,07	0,86	0,08	0,88	-1,26	0,01
lea	-0,78	0,11	-0,32	0,44	0,38	0,45	-1,60	0,00	-0,55	0,18	0,02	0,97	-1,18	0,02
psy	-0,77	0,09	-0,25	0,55	-0,65	0,21	-0,99	0,03	-0,47	0,27	-0,28	0,59	-1,03	0,06
niveau L2	-0,20	0,57	-0,09	0,78	-0,23	0,60	-0,99	0,01	-0,42	0,20	-0,22	0,60	-0,93	0,02
niveau L3	-0,28	0,35	-0,01	0,96	-1,55	0,01	-0,65	0,03	-0,15	0,58	0,01	0,99	-0,41	0,27
Ref. 1 conect 1 jour (1)														
1 jour 2 à 5	0,05	0,77	-0,01	0,96	-0,13	0,47	-0,05	0,72	-0,01	0,97	-0,05	0,75	0,10	0,59
1 jour 5 et +	0,39	0,61					0,33	0,63	0,55	0,46	-0,12	0,87		
2 à 7 jour 2 à 5	0,01	0,97	0,04	0,81	-0,06	0,75	-0,01	0,96	0,23	0,12	-0,14	0,45	-0,02	0,92
2 à 7 jour 5 et +	-0,01	0,99	-0,13	0,72	-0,17	0,71	-0,62	0,11	-0,66	0,06	0,23	0,63	0,01	0,99
8 à 30 jours 2 à 5	-0,08	0,74	0,06	0,77	0,04	0,85	0,09	0,63	0,13	0,48	-0,30	0,17	-0,11	0,67
8 à 30 jours 5 et +	0,18	0,68	0,53	0,14	-0,01	0,98	-0,12	0,74	0,20	0,55	0,03	0,94	0,50	0,19
1 mois à 2 mois 2 à 5	0,32	0,21	0,05	0,80	0,12	0,60	-0,06	0,73	-0,17	0,35	-0,04	0,87	-0,22	0,32
1 mois à 2 mois 5 et +	0,41	0,19	0,21	0,38	0,24	0,41	0,02	0,94	-0,05	0,84	-0,25	0,38	-0,07	0,79
2 à 3 mois 2 à 5	-0,51	0,30	-0,08	0,73	-0,15	0,63	0,36	0,12	-0,01	0,98	0,23	0,45	0,38	0,14
2 à 3 mois 5 et plus	0,07	0,82	0,03	0,91	-0,39	0,30	0,40	0,07	0,06	0,78	-0,06	0,83	0,12	0,64
3 mois et + 2 à 5	0,13	0,58	0,22	0,31	-0,40	0,11	-0,09	0,68	-0,15	0,46	-0,27	0,26	-0,12	0,66
3 mois et + 5 et plus	0,39	0,14	0,52	0,03	-0,71	0,02	0,31	0,18	-0,21	0,36	0,15	0,65	-0,15	0,63
formation PEC S1	-0,08	0,55	0,13	0,21	-0,11	0,39	-0,02	0,88	0,02	0,83	-0,04	0,72	0,17	0,15
formation de 2 H	-0,20	0,17	-0,19	0,08	-0,09	0,49	0,06	0,57	-0,18	0,09	-0,21	0,12	-0,01	0,93
formation 2 à 5 H	-0,02	0,90	-0,10	0,44	-0,29	0,06	0,09	0,44	0,00	0,97	-0,20	0,18	0,11	0,45
Td PEC obligatoire	0,01	0,97	-0,07	0,62	0,31	0,10	-0,04	0,76	0,09	0,51	0,16	0,33	0,41	0,04
présence TD complète	0,06	0,87	0,72	0,11	0,09	0,83	0,95	0,01	0,69	0,03	0,35	0,31	-0,17	0,65
présence TD partielle	-0,28	0,46	0,80	0,08	-0,09	0,84	0,48	0,21	0,54	0,08	0,11	0,75	-0,29	0,46
PEC noté	0,06	0,75	0,08	0,60	0,39	0,05	0,14	0,37	-0,13	0,41	-0,36	0,06	0,23	0,21
UE PEC notée	-0,12	0,49	0,12	0,38	0,36	0,04	-0,10	0,46	-0,09	0,52	-0,12	0,47	0,07	0,66
rendu non noté	0,06	0,82	0,19	0,37	0,25	0,36	0,01	0,96	0,21	0,30	-0,37	0,10	0,09	0,73
constante	-1,65	0,30	-1,97	0,14	0,58	0,73	-2,93	0,02	-3,34	0,01	0,51	0,73	-0,13	0,93

(1) Nombre de jours entre première et dernière connexion

Tableau 9 suite – Usage du PEC : explications

	PEC_proj_pro	PEC_cible_~e	PEC_compet~s	PEC_debouc~s	PEC_entret~n	PEC_CV
boursier	-0,28 <i>0,01</i>	0,12 0,22	0,09 0,30	0,03 0,75	0,25 <i>0,01</i>	0,09 0,33
homme	-0,03 0,76	-0,07 0,48	-0,08 0,42	0,24 <i>0,02</i>	0,20 0,05	0,04 0,65
âge au bac	0,07 0,34	0,06 0,33	0,00 0,97	0,06 0,37	-0,02 0,72	-0,06 0,34
retard 1ère insc	-0,08 0,28	0,00 0,92	-0,01 0,82	0,05 0,29	0,04 0,38	-0,04 0,46
français	0,04 0,86	-0,26 0,23	-0,40 0,06	-0,32 0,13	-0,25 0,24	-0,42 <i>0,04</i>
bac mention passable	0,09 0,42	0,18 <i>0,08</i>	0,20 <i>0,03</i>	0,09 0,36	0,14 0,17	0,23 <i>0,02</i>
bac repechage	0,11 0,61	0,44 <i>0,02</i>	0,03 0,88	0,02 0,91	0,39 0,04	0,13 0,46
Type bac (ref. bac S)						
bac intentionnel	0,89 0,39	0,31 0,75		0,04 0,97	0,29 0,76	
bac L	-0,29 0,34	0,21 0,44	-0,19 0,44	-0,09 0,76	0,16 0,57	-0,06 0,81
bac ES	-0,07 0,70	0,21 0,22	0,04 0,78	0,27 0,11	0,23 0,17	-0,12 0,45
bac STG	-0,76 <i>0,04</i>	-0,01 0,97	-0,27 0,29	0,21 0,43	0,26 0,35	0,03 0,91
bac ST autre	0,11 0,70	0,53 <i>0,05</i>	0,32 0,22	0,27 0,31	0,32 0,24	-0,13 0,63
bac pro		0,21 0,78	-0,71 0,39	0,07 0,93		
dip étranger	0,74 <i>0,02</i>	0,32 0,25	0,03 0,91	0,30 0,30	0,20 0,48	0,45 0,11
Spécialité (ref. AES)						
droit	-0,46 0,46	0,36 0,45	0,20 0,66	-0,51 0,39	0,27 0,58	1,33 <i>0,00</i>
économie	-0,28 0,53	-0,42 0,27	-1,65 <i>0,00</i>	-1,32 <i>0,00</i>	-0,32 0,38	-0,37 0,32
bio	-0,78 <i>0,06</i>	-0,42 0,23	-0,96 <i>0,02</i>	-0,87 <i>0,02</i>	0,38 0,25	-0,06 0,86
info math méca	-0,99 <i>0,03</i>	-0,11 0,77	-1,27 <i>0,00</i>	-0,73 <i>0,07</i>	0,49 0,17	-0,17 0,63
physique chimie	-1,02 <i>0,02</i>	-0,50 0,17	-1,38 <i>0,00</i>	-0,78 <i>0,04</i>	-0,02 0,96	-0,30 0,38
sc inge	-0,59 0,21	-0,01 0,97	-1,01 <i>0,03</i>	-0,56 0,18	-0,06 0,88	0,29 0,45
staps	-1,06 <i>0,03</i>	-0,63 0,13	-1,17 <i>0,01</i>	-0,58 0,18	0,41 0,31	-0,06 0,89
lea	-0,35 0,47	-1,58 <i>0,00</i>	-2,06 <i>0,00</i>	-1,67 <i>0,00</i>	-1,14 <i>0,01</i>	-0,78 <i>0,06</i>
psy	-0,43 0,41	-1,40 <i>0,00</i>	-1,57 <i>0,01</i>	-1,32 <i>0,00</i>	-1,11 <i>0,01</i>	-1,72 <i>0,00</i>
niveau L2	-1,32 <i>0,00</i>	-0,25 0,45	-1,26 <i>0,00</i>	-1,31 <i>0,00</i>	-0,58 <i>0,08</i>	-0,23 0,48
niveau L3	-0,28 0,47	-0,17 0,57	-0,83 <i>0,01</i>	-0,99 <i>0,00</i>	-0,57 <i>0,05</i>	-0,49 <i>0,07</i>
Ref. 1 connect 1 jour (1)						
1 jour 2 à 5	0,08 0,67	-0,03 0,83	0,04 0,80	-0,02 0,90	-0,15 0,32	0,01 0,96
1 jour 5 et +		1,19 <i>0,07</i>	1,10 0,12	0,73 0,28	-0,20 0,81	1,48 <i>0,05</i>
2 à 7 jour 2 à 5	-0,12 0,50	-0,05 0,77	0,05 0,76	0,25 0,11	-0,13 0,42	0,06 0,70
2 à 7 jour 5 et +	-0,27 0,51	-0,67 0,12	0,22 0,55	-0,08 0,83	-0,27 0,45	-0,32 0,37
8 à 30 jours 2 à 5	0,28 0,20	-0,15 0,47	-0,01 0,97	0,14 0,46	-0,11 0,57	0,13 0,50
8 à 30 jours 5 et +	0,21 0,58	0,30 0,42	0,17 0,62	0,23 0,52	-0,17 0,65	0,11 0,76
1 mois à 2 mois 2 à 5	-0,20 0,34	0,22 0,24	0,32 <i>0,07</i>	0,25 0,16	-0,06 0,78	0,16 0,41
1 mois à 2 mois 5 et +	0,53 <i>0,03</i>	0,46 <i>0,05</i>	-0,01 0,97	0,50 <i>0,03</i>	0,46 <i>0,06</i>	0,83 <i>0,00</i>
2 à 3 mois 2 à 5	0,15 0,54	-0,56 <i>0,06</i>	0,29 0,20	-0,20 0,41	-0,46 <i>0,10</i>	-0,17 0,51
2 à 3 mois 5 et plus	0,11 0,65	-0,24 0,33	-0,09 0,68	-0,26 0,27	-0,33 0,21	0,16 0,48
3 mois et + 2 à 5	-0,08 0,76	0,23 0,29	0,41 <i>0,04</i>	0,08 0,71	-0,15 0,46	0,29 0,16
3 mois et + 5 et plus	-0,35 0,27	0,46 <i>0,06</i>	0,65 <i>0,01</i>	-0,15 0,56	-0,41 <i>0,10</i>	0,62 <i>0,01</i>
formation PEC S1	0,25 <i>0,03</i>	0,09 0,38	-0,03 0,79	0,01 0,93	-0,09 0,43	0,08 0,46
formation de 2 H	-0,07 0,59	0,08 0,48	0,05 0,64	-0,08 0,48	-0,12 0,28	-0,12 0,28
formation 2 à 5 H	0,07 0,63	-0,01 0,96	-0,11 0,37	-0,11 0,38	-0,12 0,33	0,06 0,60
Td PEC obligatoire	0,10 0,57	-0,33 <i>0,03</i>	0,00 0,98	0,03 0,84	-0,08 0,61	0,17 0,22
présence TD complète	0,32 0,45	1,31 <i>0,01</i>	0,91 <i>0,01</i>	0,39 0,27	1,04 <i>0,02</i>	0,81 <i>0,05</i>
présence TD partielle	-0,20 0,65	0,99 <i>0,07</i>	0,64 <i>0,07</i>	0,11 0,76	0,87 <i>0,05</i>	0,76 <i>0,07</i>
PEC noté	0,41 <i>0,03</i>	0,33 <i>0,04</i>	0,13 0,41	0,15 0,33	0,37 <i>0,02</i>	0,33 <i>0,03</i>
UE PEC notée	0,40 <i>0,02</i>	0,13 0,37	0,09 0,52	0,19 0,18	-0,07 0,64	0,06 0,68
rendu non noté	0,20 0,42	0,36 <i>0,09</i>	-0,15 0,47	-0,27 0,24	0,11 0,61	0,21 0,31
constante	-1,33 0,36	-2,45 <i>0,07</i>	0,38 0,76	-1,01 0,44	-1,88 0,16	-0,40 0,76

Tableau 18 : les raisons données pour accompagnement insuffisant (enquête 2012)

4H RIEN QUE POUR COMPRENDRE CE N EST PAS ASSEZ ET ON S EST BASE SUR DEUX EXEMPLES SEULEMENT DU GROUPE PLUTOT QUE DE LE FAIRE CHACUN INDIVIDUELLEMENT CAR PAS BEAUCOUP DE TEMPS /ON AURAIT PU LE FAIRE PLUS TOT EN L2 PAR EXEMPLE
aurait aimé que ça soit plus personnel
aurait aimer un suivi plus approfondi
avoir un entretien individuel
C' EST INTERESSANT MAIS ON EN FAIT PAS BEAUCOUP DONC AU FINAL ON MANQUE D' ELEMENTS DE REPONSE
C'était inutile
Car il n'y a pas de suivi ni d'obligation donc le fait pendant "le temps libre".
Car j'avais plus de difficultés pour la lettre de motivation plutôt que pour le CV.
Car je n'ai pas eu la chance de suivre cette formation car étant donné que nous avons le choix entre l'U.E. Education Nationale et ses acteurs et cette dernière et comme mon projet est de devenir enseignante je n'ai pas eu accès à cette format
Ce n'était pas assez concret. Pas de connaissance sur les débouchés, sur la préparation d'un entretien!
cela ne l'a pas marquée, elle ne se souvient plus du tout de ces cours ou vraiment très peu ! cela ne devrait pas être inclut dans le cadre d'une évaluation. en effet, du fait d'être obligé, elle l'a fait de façon rapide sans vraiment s'y inté
cette formation ne m'a rien apportée de plus car je venais de changer de faculté pour continuer au mieux mon cursus scolaire. ainsi il m'a été répété et expliqué toutes les démarches que j'avais faites par moi même l'année d'avant.
cours pas assez structuré et inutile
cours transversal sur plusieurs années
démarche d'accompagnement assez floue et légère
dévalorisant. porté davantage sur la réorientation.
Difficulté à se familiariser à l'outil informatique
Encadrement inexistant
encore perdue pour l'utilisation, donc n'a jamais utilisé le PEC mais pense à y aller prochainement
encore quelques difficultés
faire le point sur son projet professionnel chaque année du cursus
Fonctionnalités du PEC survolées
IL A FALLU JUSTE REMPLIR DES DOCUMENTS MAIS PAS DE SUIVI / ILS N' ONT PAS ETE CONVAICANT / ON A PAS COMPRIS LES INTERETS DU PEC
il faudrait un suivis plus personnelle
IL FAUT UN PEU PLUS DE COURS POUR APPRONFIR LES NOTIONS
IL N'Y A PAS UNE INCITATION RELLE A L' UTILISATION DU PEC
Il n'y avait pas assez d'explication et d'aide, on était assez nombreux
il n'y avait pas de réelles réponses à nos questions en ce qui concerne notre projet professionnel.
inapproprié à la réalité des attentes des étudiants, et du marché du travail. ne m'as servi à rien du tout.
Incompréhension du but du PEC.
INUTILE / ILS NE NOUS ONT RIEN APPRIS /
J AI TROUVER CA INUTILE
jamais réutilisé et elle n'a jamais tout compris
Je n'ai pas été convaincue de son utilité.
je n'ai pas vu l'intérêt de cet enseignement
Je n'avais pas bien saisi son utilisation.
JE N AI JAMAIS EU UNE FORMATION SUR LE PEC

Je ne sais pas ce que c'est
L' ENSEIGNANT ETAIT IMCOMPETENT / IL FAUDRAIT PROPOSER QUELQUE CHOSE DE PLUS PERTINANT
Le PEC est inutile. Les étudiants ont mieux à faire et très peu de temps pour cela. De plus, sanctionner les étudiants absents aux TD de PEC sur leur relevé de notes est antipédagogique et stigmatisant pour des étudiants sérieux mais en diffic
Les accompagnant ne faisait que lire les feuilles que l'on nous a donné. Ils en savait autant que nous sur le déroulement d'une séance et l'exercice du PEC.
Les cours de PPPE où étaient expliqué l'emplois du PEC n'était qu'une perte de temps. Les chargés de TD ne cherchant n'y à écouter ni comprendre les étudiants mais plutôt à combler un problème d'égo en jouant aux "petits chefs" .
Les intervenants ne faisaient pas partie de notre filière. Je suis en droit et j'ai eu des intervenants de sciences et de langues ...
Les professeurs n'ont pas assez aidé les élèves, ils auraient du faire élèves par élève, ce qui n'est pas le cas
manque d'informations sur les débouchés
Manque de temps
Manques d'explications
n'a pas vu l'utilité du PEC, formateur peut investir
ne savais pas s'en servir à la fin de la formation
Ne voit pas vraiment ou cela mène
Nombre d'heure trop faible pour pouvoir réussir à s'en servir seul.
nombre de séance insuffisante
Nous n'avons bénéficié que d'un cours d'une heure trente.
ON A FAIT PAS GRAND CHOSE / J'AURAI PREFERE AVOIR UN TD DE DROIT EN PLUS PLUTOT
ON A PLUTOT PARLER DE CE QU ON A DEJA EU COMME EXPERINCE C'EST TOUT
ON AS PAS EU ASSEZ D HEURES/LÉS COURS N ETAIENT PAS TRES UTILES / PAS DE PEDAGOGIE /
parce qu'il n'y as eu aucun accompagnement. on nous en as simplement parlé et on as du se débrouiller tout seul avec le logiciel.
parce que je ne l'utilise plus aujourd'hui
pas approfondis
pas assez approfondi
Pas assez d'accompagnement, devrait être au cas par cas
Pas assez d'approfondissement
Pas assez d'explications
pas assez d'heure d'explications
PAS ASSEZ D'HEURES
pas assez d'heures de formation
pas assez d'heures de formations pas assez d'explication
pas assez d'heures pour nous renseigner et nous familiarisez avec PEC
pas assez d'heures, pas assez d'explications, et pas sufissament exploité
pas assez de cours pour la formation
pas assez de formation, même les professeurs ne savaient pas l'utiliser correctement
PAS ASSEZ DE TEMPS /IL ME FALLAIT UN PEU PLUS /
PAS ASSEZ HEURES
pas assez personnelle
pas assez précis
pas de simulations d'entretien
pas du tout intéressant

PAS FFORCEMENT TRES BIEN FAIT / CA MA RIEN APPORTER
pas suffisamment d'heures
pas suffisamment de pratique avec l'accompagnateur
PEC à revoir...
peu d'heures et pas de suivi
plus d'heure dans l'année auraient permit de mieux comprendre l'importance du PEC et son utilité
PLUS D 'HEURES ENCORE / OU ALORS EN PLUS PETIT COMMITE
TOUT N'A PAS ÉTÉ VU. TROP DE TEMPS PASSÉ SUR LA RÉALISATION DU CV
TROP COMPLIQUE, PAS ASSEZ DE PROF
Trop court
TROP COURT / PAS ASSEZ COMPLET / ON A EU QUE DEUX SEANCES BREVES / PAS D' EXEMPLE ASSEZ CONCRET DE L 'UTILITE DU PEC
trop léger 2h
trop nombreux en cours pas assez de cas par cas
Trop peu d'explication sur le fonctionnement du PEC
Trop peu de temps ont été consacré à cet outil qui me semble important pour une future insertion professionnelle. De plus, les différentes séances étaient trop espacées dans le temps. La faute à un emploi du temps plus que chargé.
Trop peu de temps, rendu comme une obligation
trop rébarbatif
trop superficiel, pas assez personnalisé
Utilisation difficile, site compliqué, manque de réelle utilité

Tableau 19a – Usage du PEC : explicatives

POUR LES VARIABLES EXPLIQUEES SE REFERER AU QUESTIONNAIRE ANNEXE 2 .

%/ref. P (z)	PEC_usage_perso	PEC difficult	PEC_facil	PEC_tps_+	PEC_acc_necess	PEC_acc_suff	PEC_proj_for
boursier	-0,047 0,58	0,152 0,03	-0,171 0,09	0,035 0,59	0,112 0,08	-0,153 0,05	0,116 0,15
homme	-0,026 0,77	-0,146 0,04	0,052 0,63	0,024 0,73	-0,005 0,94	0,068 0,42	-0,057 0,50
âge au bac	0,030 0,57	0,057 0,18	-0,045 0,45	0,062 0,13	0,109 0,01	-0,085 0,09	-0,052 0,31
retard 1ère insc	0,035 0,28	-0,012 0,65	-0,016 0,71	0,054 0,06	0,077 0,01	-0,042 0,19	0,008 0,82
français	-0,087 0,64	-0,253 0,11	0,205 0,37	0,001 1,00	-0,357 0,03	0,213 0,23	-0,102 0,57
bac mention passable	0,061 0,48	-0,085 0,23	0,040 0,70	0,059 0,38	0,138 0,04	-0,013 0,88	0,028 0,73
bac repechage	-0,313 0,12	0,080 0,55	0,030 0,88	-0,120 0,36	-0,185 0,15	-0,153 0,34	-0,264 0,14
Type bac (ref. bac S)							
bac international		-0,033 0,97	-1,160 0,21	0,134 0,88		-0,801 0,39	1,072 0,26
bac L	0,319 0,14	-0,053 0,75	0,388 0,17	0,257 0,11	0,119 0,45	-0,337 0,08	0,020 0,93
bac ES	0,253 0,06	-0,035 0,75	0,286 0,09	0,134 0,21	0,248 0,02	-0,289 0,02	0,180 0,18
bac STG	0,351 0,08	0,145 0,38	0,211 0,42	0,365 0,03	0,192 0,24	-0,056 0,78	0,002 0,99
bac ST autre	0,145 0,46	0,439 0,01	-0,138 0,52	0,284 0,08	0,081 0,63	-0,316 0,08	0,211 0,28
bac pro	0,351 0,41	0,733 0,04	-0,360 0,47	0,254 0,47	0,582 0,15	0,242 0,61	0,793 0,04
dip étranger	0,146 0,55	0,306 0,14	-0,399 0,16	0,265 0,20	0,587 0,01	0,098 0,70	0,814 0,00
Spécialité (ref. AES)							
droit	-0,194 0,48	-0,259 0,27	-0,050 0,89	-1,092 0,00	-0,167 0,44	0,008 0,98	-0,630 0,03
économie	0,317 0,19	-0,717 0,00	0,576 0,13	-0,476 0,02	-0,039 0,85	0,154 0,53	0,178 0,46
sociologie		-1,336 0,00	-0,251 0,57	-0,899 0,00	-0,308 0,28	-0,286 0,39	-0,233 0,55
bio	0,347 0,12	-0,193 0,30	-0,149 0,61	-0,582 0,00	0,227 0,22	0,026 0,91	-0,045 0,84
info math méca	0,146 0,56	-0,775 0,00	0,534 0,14	-0,525 0,01	-0,040 0,85	0,495 0,07	0,050 0,84
physique chimie	0,290 0,21	-0,366 0,06	-0,013 0,97	-0,662 0,00	0,242 0,20	-0,018 0,94	0,114 0,61
sc inge	0,367 0,21	-0,425 0,10	-0,134 0,71	0,094 0,70	0,304 0,23	0,060 0,84	0,150 0,60
staps	0,563 0,03	0,068 0,76	-0,245 0,46	-0,575 0,01	0,093 0,67	0,062 0,81	0,041 0,87
géographie	0,080 0,81	-0,775 0,01	0,551 0,30	-0,078 0,76	0,727 0,01	1,074 0,02	-0,052 0,87
lea	-0,111 0,76	0,130 0,62	0,595 0,18	-1,200 0,00	-0,402 0,12	0,910 0,01	-0,619 0,06
psy	0,584 0,03	-0,482 0,05	0,238 0,56	-0,380 0,10	0,163 0,48	0,313 0,25	-0,305 0,30
niveau L2	0,405 0,07	-0,187 0,34	-0,134 0,66	-0,522 0,01	0,054 0,78	0,059 0,80	-0,050 0,83
niveau L3	0,136 0,37	-0,110 0,42	0,185 0,36	-0,097 0,45	0,208 0,09	-0,197 0,19	0,122 0,45
Ref. 1 conect 1 jour (1)							
1 jour 2 à 5	-0,065 0,64	-0,092 0,44	0,032 0,84	-0,073 0,51	0,005 0,97	-0,133 0,28	0,015 0,91
1 jour 5 et +	-0,168 0,79	-0,592 0,34		0,413 0,37	0,718 0,15	-0,100 0,83	
2 à 7 jour 2 à 5	0,099 0,52	0,158 0,21	0,344 0,11	0,103 0,39	0,132 0,28	-0,017 0,91	-0,189 0,22
2 à 7 jour 5 et +	0,240 0,26	0,122 0,55	0,342 0,33	0,178 0,33	-0,187 0,31	0,199 0,42	0,104 0,64
8 à 30 jours 2 à 5	-0,055 0,72	0,073 0,54	-0,197 0,23	0,097 0,39	0,097 0,38	-0,102 0,45	-0,153 0,30
8 à 30 jours 5 et +	0,036 0,86	0,603 0,00	-0,219 0,40	0,056 0,74	-0,023 0,89	0,246 0,28	0,170 0,38
1 mois à 2 mois 2 à 5	0,273 0,13	0,055 0,71	0,153 0,50	-0,066 0,65	0,001 0,99	0,051 0,77	-0,220 0,21
1 mois à 2 mois 5 et +	0,106 0,58	0,177 0,24	0,041 0,86	-0,006 0,97	0,043 0,77	-0,183 0,30	0,026 0,88

2 à 3 mois 2 à 5	-0,437 0,22	-0,076 0,72	-0,343 0,18	0,292 0,14	-0,014 0,94	0,297 0,26	0,215 0,33
2 à 3 mois 5 et plus	0,063 0,78	0,102 0,55	-0,072 0,77	0,362 0,03	0,049 0,77	0,082 0,71	0,104 0,57
3 mois et + 2 à 5	0,023 0,91	0,107 0,53	0,221 0,41	-0,183 0,28	-0,039 0,81	-0,246 0,21	-0,460 0,06
3 mois et + 5 et plus	0,352 0,06	0,224 0,19	-0,048 0,85	0,223 0,17	0,051 0,76	0,015 0,94	0,014 0,95
BAIP intégré	0,028 0,80	-0,132 0,17	-0,136 0,35	0,044 0,63	0,082 0,37	-0,272 0,01	0,015 0,89
PEC dans le PRL	0,633 0,00	-0,243 0,05	0,178 0,32	-0,095 0,43	0,195 0,10	0,153 0,30	-0,167 0,26
formation PEC S1	-0,104 0,26	0,126 0,09	-0,105 0,34	-0,094 0,19	-0,025 0,73	-0,045 0,59	0,057 0,51
formation de 2 H	-0,115 0,29	0,008 0,93	0,029 0,82	-0,052 0,54	-0,124 0,13	-0,304 0,00	-0,024 0,81
formation 2 à 5 H	-0,083 0,42	0,009 0,92	0,066 0,61	0,104 0,20	0,028 0,72	-0,143 0,15	-0,003 0,97
Td PEC obligatoire	-0,007 0,95	-0,055 0,57	0,081 0,55	-0,114 0,22	-0,010 0,92	0,066 0,56	0,181 0,13
présence TD complète	0,272 0,37	0,502 0,12	0,363 0,30	1,065 0,00	0,582 0,02	0,358 0,18	-0,067 0,83
présence TD partielle	-0,132 0,68	0,670 0,04	0,071 0,84	0,580 0,07	0,370 0,15	0,184 0,50	-0,187 0,56
PEC noté	0,008 0,95	0,126 0,25	-0,021 0,89	0,018 0,86	0,076 0,46	0,028 0,82	0,279 0,03
UE PEC notée	-0,227 0,05	0,129 0,18	0,224 0,11	-0,010 0,92	-0,135 0,13	0,150 0,16	0,204 0,07
rendu non noté	0,269 0,11	0,105 0,49	-0,139 0,49	-0,145 0,32	0,127 0,38	0,066 0,70	0,132 0,47
année 2010-2011	-0,104 0,42	-0,064 0,57	-0,064 0,71	0,193 0,07	-0,024 0,82	0,314 0,02	-0,106 0,40
constante	-2,572 0,01	-1,463 0,10	1,586 0,18	-1,885 0,03	-2,462 0,01	1,941 0,05	-0,206 0,84

Tableau 19a – Usage du PEC : explicatives

POUR LES VARIABLES EXPLIQUÉES SE REFERER AU QUESTIONNAIRE ANNEXE 2 .

%/ref. P (z)	PEC_proj_pro	PEC_cible_~e	PEC_compet~s	PEC_debouc~s	PEC_entret~n	PEC_CV
boursier	0,153 0,05	-0,025 0,72	-0,037 0,56	-0,052 0,45	-0,072 0,30	-0,111 0,09
homme	0,016 0,85	0,067 0,36	-0,013 0,85	0,158 0,03	0,102 0,16	0,074 0,29
âge au bac	-0,005 0,91	0,005 0,90	-0,028 0,50	0,031 0,47	0,034 0,43	-0,032 0,45
retard lère insc	-0,044 0,31	0,027 0,36	-0,002 0,95	0,010 0,77	-0,023 0,49	0,002 0,93
français	-0,049 0,78	-0,038 0,81	-0,168 0,26	-0,230 0,14	-0,098 0,54	-0,289 0,06
bac mention passable	0,028 0,73	0,053 0,46	0,035 0,59	0,043 0,54	0,119 0,10	0,087 0,20
bac repechage	-0,006 0,97	0,131 0,34	-0,130 0,31	-0,001 0,99	0,141 0,30	0,007 0,96
Type bac (ref. bac S)						
bac intenational	0,921 0,35	0,615 0,50		0,133 0,89	0,438 0,63	
bac L	0,133 0,51	0,369 0,03	-0,031 0,84	0,165 0,34	0,207 0,27	0,171 0,31
bac ES	0,005 0,97	0,293 0,01	0,242 0,02	0,256 0,02	0,120 0,30	0,133 0,22
bac STG	-0,086 0,68	0,472 0,01	0,051 0,75	0,230 0,18	0,355 0,05	0,352 0,04
bac ST autre	0,202 0,28	0,362 0,03	0,206 0,20	0,207 0,22	0,085 0,61	-0,012 0,94
bac pro	0,453 0,28	1,074 0,00	-0,262 0,47	0,833 0,02	-0,510 0,26	0,000 1,00
dip étranger	0,787 0,00	0,675 0,00	0,271 0,19	0,465 0,03	0,391 0,06	0,524 0,01
Spécialité (ref. AES)						
droit	-1,345 0,00	-0,390 0,10	-0,411 0,06	-0,943 0,00	-1,205 0,00	-0,440 0,04
économie	-0,704 0,00	0,268 0,20	-0,169 0,40	-0,652 0,00	0,065 0,76	1,300 0,00
sociologie	-0,670 0,07	-0,213 0,51	0,152 0,60	-0,540 0,07	-0,173 0,58	0,426 0,14
bio	-0,394 0,06	-0,020 0,92	-0,143 0,43	-0,297 0,12	0,232 0,22	0,600 0,00
info math méca	-0,405 0,09	0,047 0,83	-0,508 0,01	-0,166 0,44	0,415 0,05	0,656 0,00
physique chimie	-0,387 0,07	-0,038 0,85	-0,430 0,02	-0,197 0,32	0,103 0,60	0,455 0,02
sc inge	-0,182 0,50	0,292 0,24	-0,034 0,89	0,092 0,71	0,277 0,26	1,052 0,00
staps	-0,402 0,11	-0,231 0,32	-0,215 0,31	-0,250 0,28	0,122 0,59	0,429 0,05
géographie	-0,299 0,31	-0,311 0,24	0,125 0,62	-0,376 0,18	0,413 0,11	0,087 0,72
lea	-0,731 0,01	-0,643 0,02	-0,404 0,11	-0,943 0,00	-0,635 0,02	0,531 0,04
psy	-0,694 0,02	-0,151 0,54	0,370 0,12	-0,619 0,01	-0,234 0,34	0,565 0,01
niveau L2	-0,600 0,01	0,213 0,28	-0,224 0,24	-0,600 0,00	-0,058 0,77	0,817 0,00
niveau L3	-0,086 0,60	0,240 0,07	0,035 0,78	-0,538 0,00	0,038 0,78	0,500 0,00
Ref. 1 conect 1 jour (1)						
1 jour 2 à 5	-0,048 0,73	-0,169 0,16	0,014 0,90	-0,163 0,17	-0,172 0,15	-0,101 0,37
1 jour 5 et +		0,439 0,33	0,071 0,87	0,155 0,73	-0,033 0,95	0,449 0,32
2 à 7 jour 2 à 5	-0,060 0,68	0,091 0,47	0,225 0,06	0,298 0,01	0,022 0,86	-0,057 0,65
2 à 7 jour 5 et +	0,107 0,63	-0,006 0,98	0,256 0,16	0,308 0,10	0,117 0,55	-0,354 0,07
8 à 30 jours 2 à 5	0,110 0,41	-0,130 0,29	0,166 0,13	0,066 0,57	-0,026 0,83	-0,013 0,91
8 à 30 jours 5 et +	-0,041 0,84	0,042 0,81	0,170 0,30	-0,034 0,85	-0,253 0,16	0,109 0,53
1 mois à 2 mois 2 à 5	-0,145 0,38	0,023 0,88	0,292 0,03	0,116 0,42	0,093 0,53	-0,018 0,90

1 mois à 2 mois 5 et +	0,257 0,10	-0,076 0,61	0,142 0,32	-0,105 0,48	0,253 0,09	0,241 0,09
2 à 3 mois 2 à 5	0,233 0,28	-0,424 0,07	0,227 0,24	0,017 0,93	-0,166 0,46	-0,106 0,61
2 à 3 mois 5 et plus	0,246 0,16	-0,189 0,29	0,129 0,43	-0,236 0,18	-0,079 0,66	0,054 0,75
3 mois et + 2 à 5	-0,245 0,26	0,019 0,92	0,323 0,05	-0,018 0,92	-0,051 0,76	0,105 0,52
3 mois et + 5 et plus	-0,104 0,63	0,425 0,01	0,401 0,01	0,011 0,95	-0,160 0,37	0,307 0,07
BAIP intégré	0,072 0,52	-0,054 0,58	0,055 0,54	0,117 0,23	0,398 0,00	0,007 0,94
PEC dans le PRL	-0,130 0,37	-0,383 0,00	-0,034 0,77	-0,051 0,69	0,420 0,00	0,117 0,33
formation PEC S1	0,039 0,64	-0,001 0,99	-0,053 0,45	0,002 0,98	-0,073 0,33	-0,018 0,81
formation de 2 H	0,000 1,00	0,043 0,62	-0,005 0,95	-0,127 0,14	-0,186 0,03	-0,139 0,10
formation 2 à 5 H	0,061 0,53	0,015 0,86	0,017 0,83	-0,054 0,52	-0,092 0,28	-0,090 0,27
Td PEC obligatoire	0,088 0,45	-0,005 0,96	-0,126 0,17	0,148 0,14	0,006 0,95	0,193 0,04
présence TD complète	0,473 0,22	0,899 0,02	0,834 0,00	0,560 0,07	1,198 0,00	0,663 0,02
présence TD partielle	0,222 0,57	0,612 0,11	0,527 0,05	0,256 0,42	0,928 0,02	0,498 0,08
PEC noté	0,430 0,00	0,262 0,02	0,333 0,00	0,198 0,07	0,113 0,30	0,030 0,78
UE PEC notée	0,431 0,00	0,148 0,13	0,285 0,00	0,257 0,01	-0,030 0,76	0,033 0,71
rendu non noté	0,196 0,27	0,168 0,27	-0,073 0,60	-0,101 0,52	0,220 0,14	0,141 0,32
année 2010-2011	-0,124 0,33	-0,032 0,77	0,048 0,64	0,186 0,10	-0,152 0,17	0,168 0,11
constante	-1,160 0,25	-1,682 0,07	-0,058 0,94	-1,390 0,11	-2,707 0,00	-1,061 0,22

Tableau 23 – effets de la V3 (test sur les seuls V2 ou V3 exclusif)*

variables explicatives / variable expliquée (1/0)	(semestre 1 ref.) semestre 2	Sem.3	(+ de 5 heures ref.) 2 heures et moins	2 à 5 heures	(V2 ref.) V3	2011- 2012
Le PEC a amené à mieux évaluer vos compétences	-0,023 <i>ns</i>	-0,006 <i>ns</i>	-0,123 1%	-0,05 10%	0 <i>ns</i>	-0,009 <i>ns</i>
Le PEC vous a amené à modifier le CV	-0,014 <i>ns</i>	0,002 <i>ns</i>	-0,111 1%	-0,022 <i>ns</i>	0,013 <i>ns</i>	-0,069 10%
a utilisé le PEC pour son usage personnel (job d'été, stages...)	0 <i>ns</i>	0,045 5%	-0,03 5%	0,004 <i>ns</i>	0,018 <i>ns</i>	-0,067 1%
a rencontré des difficultés technique pour utilisé le PEC	-0,04 10%	-0,032 <i>ns</i>	-0,002 <i>ns</i>	0,02 <i>ns</i>	0,156 0%	-0,111 1%
l'université a approtté une aide pour le CV	0,052 10%	0,073 10%	-0,11 1%	-0,07 5%	0,028 <i>ns</i>	-0,063 10%
l'université a approtté une aide pour le bilan de compétences	0,022 <i>ns</i>	0,082 10%	-0,047 <i>ns</i>	-0,047 10%	-0,002 <i>ns</i>	0,214 1%
l'université a approtté une aide pour l'orientation	-0,01 <i>ns</i>	-0,028 <i>ns</i>	0,035 10%	0,037 10%	-0,03 <i>ns</i>	0,086 1%
nombre de connexions	0,051 <i>ns</i>	-0,021 <i>ns</i>	-0,176 <i>ns</i>	-0,006 <i>ns</i>	0,988 1%	-1,03 1%

* les résultats sont similaires en termes de significativité si l'on ajoute les V2+V3.

ns non significatif si significatif le seuil de significativité est indiqué

ANNEXE 1. Projet PEC 2009 et prolongation

AXE 2 – PRGM 1 Nom du projet : PROJET PEC étudiant
pour Portefeuille d'Expériences et de Compétences étudiant

<p>Objectif du projet</p> <p>(Se reporter au programme national d'expérimentations pour les jeunes disponible sur le site www.jeunesse-vie-associative.gouv.fr en rubrique).</p>	<p>1 mettre en place un accompagnement et un outil « Portefeuille d'Expériences et de Compétences numérique » dans 13 universités. Ce dispositif déjà testé auprès de plus de 600 étudiants dans 5 universités (Grenoble 1, Montpellier 1, Poitiers, Toulouse 1 et Toulouse 3), sera expérimenté pour les étudiants en L et M, dans le cadre d'une « formation spécifique et accompagnée ».</p> <p>Ce projet permettra d'accélérer l'opérationnalisation de sa mise en place dans le cadre d'une démarche qualité.</p> <p>2 mettre en place des expérimentations dans un réseau collaboratif représentatif de toutes les disciplines et formations universitaires au niveau du territoire, afin d'accélérer la mise en place généralisée du dispositif PEC et les retombées attendues (en terme d'aide à l'orientation et à l'insertion).</p> <p>3 mettre à disposition, sur une plateforme, des outils génériques validés dans chaque établissement, en consolidant une équipe ressource PEC, en charge de l'animation et des équipes d'enseignants-chercheurs accompagnateurs de la démarche.</p>
---	---

<p>Description sommaire de l'expérimentation (plan d'action, partenariats)</p>	<p>Depuis 2006, nous avons créé un outil en ligne, mis en place un groupe Ingénierie Pédagogique et un groupe Ingénierie de Formation, et expérimenté des modules PEC dans nos quatre sites-auteurs et Montpellier 1. En 2009-2010, nous projetons les expériences suivantes</p>		
	objectifs	Public - actions	Porteurs de l'expérience
	<p>REDUIRE LES SORTIES PREMATUREES DU SYSTEME DE FORMATION INITIALE Accompagnement et insertion professionnelle des étudiants qui décrochent : prévention du décrochage en L et M</p> <p>AMELIORER LA TRANSITION ENTRE FORMATION ET EMPLOI AXE 2 – PRGM 1 Actions innovantes pour améliorer l'insertion professionnelle à l'université : accompagner tous les étudiants dans leur démarche d'insertion tout au long de la LICENCE et en L3</p>	<p>La Formation préalable des enseignants encadrant le PEC en L sera achevée pour les 13 universités avant leur implication dans les expérimentations</p> <p><i>REORIENTATION POSITIVE, Prévention DECROCHAGES et INSERTION</i></p> <p><i>Expérimentation pour plusieurs filières auprès de sortants de L</i></p>	<p>1^{ère} vague (2009) 7 universités LICENCES en sciences, droit sciences politiques, économie et gestion CERGY PONTOISE GRENOBLE 1 MONTPELLIER 1 PARIS 12 POITIERS TOULOUSE 1 TOULOUSE 3</p> <p>2^{ème} vague (2010) 6 universités LICENCES en lettres, langues, sciences humaines et sociales, dont psychologie et sociologie, sciences et technologies (hors droit et économie) STAPS, AES BORDEAUX 1 BORDEAUX 2 LILLE 1 PAU TOULON VALENCIENNES</p>

<p>Description sommaire du dispositif d'évaluation</p>	<p>Le dispositif d'évaluation proposé comporte trois volets de récolte de données sur l'expérimentation PEC au niveau L.</p> <p>Volet 1 – Analyse de la mise en œuvre du PEC à partir d'enquêtes monographiques réalisées sur les 13 sites. Présentation des spécificités de sites et de filières de formation eu égard aux problématiques de décrochage et d'insertion. Modalités de mise en œuvre du PEC : configuration institutionnelle (BAIP..), acteurs porteurs et mobilisation des enseignants. Impact du PEC sur la sensibilisation des personnels à la problématique de l'orientation et de l'insertion et influence sur les relations entre services (évolutions institutionnelles)</p> <p>Volet 2 – Enquête qualitative auprès d'enseignants-chercheurs accompagnateurs de la démarche. Evaluation de l'appropriation du dispositif, impact sur les représentations et pratiques des enseignants-chercheurs : comment l'outil PEC conduit à diffuser la mission d'orientation et d'insertion professionnelle au sein des universités concernées ?</p> <p>Volet 3 – Enquêtes auprès des étudiants bénéficiaires du dispositif PEC (avec groupes témoins)</p> <p>a- Enquête qualitative : 80 entretiens semi-directifs auprès d'étudiants bénéficiaires. Une série d'entretiens conduits en 2009 – 2010. Autre série d'entretiens conduits en 2011-2012. Enquête sur les conditions d'accès, les modalités d'usage, la perception de l'utilité ex-ante et ex-post pour le déroulement de leur parcours de formation et d'insertion...</p> <p>b- Enquête quantitative. Questionnaires après un an de PEC (6 mois après la sortie) + groupes témoins en deux vagues par groupes de disciplines :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pour les sortants (L3 ou décrocheurs) : situation (type de reprise d'études, en emploi), qualité de l'emploi (salaire, qualification, correspondances aux attentes) • pour les poursuites d'études : indicateurs d'appréciation du parcours, bifurcations <p>METHODES : randomised experiment + investigation statistiques + cadrage des résultats en regard des données nationales (enquête CEREQ)</p>
---	---

PORTEUR(S) DE PROJET		
	Nom du porteur	Nom de l'évaluateur
Responsable du projet (CV en annexe)	Jean-Pierre FAUDÉ	Philippe LEMISTRE
Adresse	Université Paul Sabatier SCUIO / E4 118 route de Narbonne 31062 TOULOUSE cedex 4	CEREQ 10 place de la Joliette BP 21321 Marseille CEDEX 02
Courrier électronique	faude@cict.fr	lemistre@univ-tlse1.fr
Numéro de téléphone	05 61 55 86 50	06.29.84.11.78
Description résumée des autres activités du porteur de projet (et présentation des projets à caractère expérimental réalisés récemment, le cas échéant)	<p>Depuis 2002, le porteur du projet, ingénieur de recherche à Toulouse 3, a été responsable de la mise en place de plusieurs dispositifs innovants :</p> <p>1 – Méthodologie de l'accompagnement en ligne des candidats VAE dans le cadre d'un projet FSE Acte II : Acquis – compétences – trajectoires d'emplois – 2005/2006</p> <p>2 – Mise en place d'un projet Portefeuille d'Expériences et de Compétences dans le cadre du projet Eurorégions TRANSVERSALIS, région Midi-Pyrénées, région Languedoc Roussillon, région Catalogne et Aragon – 2009/2011</p> <p>3 – Mise en place d'un dispositif d'accompagnement de l'étudiant au Projet Personnel et Professionnel à Toulouse 3 et de l'unité de méthodologie du travail universitaire – 2001/2009</p> <p>Fonctions occupées</p> <p>1 – Membre de la commission nationale des experts des concours ITARF, BAP J information orientation, insertion et formation continue.</p> <p>2 – Membre associé de l'institut de recherche sur le profil d'apprentissage IRPA , Montréal Québec</p> <p>3 – Membre élu du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire de Toulouse 3.</p> <p>4 - Représentant des membres français du forum européen d'orientation académique FEDORA</p> <p>Communications et publications</p>	<p>Depuis 2000, le responsable de l'évaluation est Chercheur CEREQ, sa discipline est l'économie. Il a récemment soutenu une habilitation à diriger des recherches.</p> <p>Ses travaux portent sur les carrières, la valorisation de la formation initiale et les inégalités.</p> <p>Activités</p> <p>Actuellement et pendant la réalisation du projet, l'essentiel des activités portera sur l'enseignement supérieur <i>via</i> les travaux menés au sein du groupe d'exploitation de l'enquête génération 2004 du CEREQ (interrogation 2007) et du Groupe de Travail sur l'Enseignement Supérieur du CEREQ (GTES : participants CEREQ – DGES, DEPP, OVE).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au sein du GTES, dans le cadre de la mise en place des BAIP, il s'agit de réaliser un cadrage (statistiques + économétrie) des modes d'intermédiation (réseaux sociaux, pôle emploi, candidatures spontanées, etc.) selon les filières pour les sortants du L. • Les travaux au sein du groupe d'exploitation de l'enquête génération 2004 concernent également les sortants de niveau L et M. Ils mettent l'accent sur le rôle des parcours scolaires sur l'insertion (filières et spécialités suivies, retard, décrochage). • Se poursuivront également les travaux de recherches associés aux articles en cours et à l'approfondissement des interprétations théoriques des résultats d'études nationales et internationales synthétisées dans l'ouvrage : « la formation initiale : une valeur sûre ? » à paraître en septembre. • Les multiples analyses comparatives réalisées à ce jour entre catégories l'ont été à partir de données nationales et internationales en ayant recours à des méthodes économétriques ou qualitatives (voir CV). Cette expérience facilitera la mise en œuvre de méthodes telles que la randomised experiment.

	<p>32 communications et publications depuis 1992 sur les thématiques des dispositifs d'orientation et d'insertion, de l'accompagnement de l'étudiant, et des salariés en retour de formation.</p>	
--	---	--

THEMATIQUE DE L'EXPERIMENTATION		
DOMAINE		<i>Cochez une case</i>
AXE 1 : REDUIRE LES SORTIES PREMATUREES DU SYSTEME DE FORMATION INITIALE		
<u>Programme 1 :</u>	Sécuriser l'orientation vers l'alternance et prévenir les ruptures	
<u>Programme 2 :</u>	Prévenir le décrochage scolaire et organiser les collaborations pour suivre les jeunes décrocheurs	
<u>Programme 3 :</u>	Développer les incitations au maintien dans le système scolaire	
<u>Programme 4 :</u>	Approfondir le dispositif d'orientation active	
<u>Programme 5 :</u>	Organisation intégrée de coordination des acteurs de l'orientation scolaire et professionnelle	
<u>Programme 6 :</u>	Améliorer les dispositifs d'orientation et lutter contre l'échec scolaire	
<u>Programme 7 :</u>	Accompagnement et insertion professionnelle des étudiants qui décrochent	
AXE 2 : AMELIORER LA TRANSITION ENTRE FORMATION ET EMPLOI		
<u>Programme 1 :</u>	Actions innovantes pour améliorer l'insertion professionnelle à l'université	X
AXE 3 : PREVENIR LES RUPTURES		
<u>Programme 1 :</u>	Actions innovantes pour assurer le suivi après 18 ans des jeunes sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance et suivis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse	
<u>Programme 2 :</u>	« Parcours vers l'emploi des jeunes sous main de justice »	
<u>Programme 3 :</u>	Sécuriser l'accès au logement des jeunes	
<u>Programme 4 :</u>	Connaissance, repérage et prévention des étudiants en difficulté	
AXE 4 : SOUTENIR LES INITIATIVES ET PROJETS DES JEUNES		
<u>Programme 1 :</u>	Développement du micro-crédit des jeunes	
<u>Programme 2 :</u>	Actions innovantes pour développer la mobilité internationale des jeunes en mission locale et en apprentissage	

DESCRIPTION DU PROJET

Objectif détaillé du projet

Le PEC, c'est **un outil et une démarche**, dont l'acquisition et la maîtrise sont encadrées au départ (un accompagnement est nécessaire) et acquises *in fine* (**l'objectif est l'autonomie de l'utilisateur**).

Pour l'ensemble des expérimentations projetées, il s'agit de :

- **mettre en place dans chaque site un outil PEC en ligne**

générique, il permet des utilisations flexibles, évolutives (« contextualisées ») accessible aux utilisateurs (étudiants et accompagnateurs)

- **mettre en place dans chaque site un dispositif méthodologique d'accompagnement**

une équipe d'accompagnateurs (des enseignants-chercheurs) formés à l'outil PEC en ligne, à la posture d'accompagnement PEC, et à la déontologie liée à une telle démarche.

Le dispositif s'appuie sur des ressources transversales mutualisées :

- **PILOTAGE du PROJET**

assure la cohérence et la gestion du dispositif, garantit la déontologie

- **INGENIERIE INFORMATIQUE**

l'équipe INGENIERIE INFORMATIQUE intègre le Portefeuille d'Expériences et de Compétences sur le réseau dans chaque ENT, le sécurise, assure la maintenance de l'outil en ligne et la formation des correspondants informatiques de chaque site

- **INGENIERIE de FORMATION**

l'équipe INGENIERIE de FORMATION forme à l'accompagnement des équipes en charge des modules PEC de chaque université et mutualise les appareils pédagogiques mis en ligne

- **INGENIERIE PEDAGOGIQUE**

l'équipe INGENIERIE PEDAGOGIQUE actualise en continu l'outil en ligne (architecture et pages ressources) à partir des évolutions et des innovations des universités partenaires

Chacune des universités contextualise donc l'outil et la démarche dans son environnement propre, et collabore à la mutualisation des ressources via la structure pilote.

Le Portefeuille d'Expériences et de Compétences est :

- **un outil de valorisation des parcours de formation et des parcours professionnels pour l'étudiant.**

- l'étudiant prend conscience de l'ensemble de ses atouts (acquis, développés, en devenir) dans sa formation ou hors de sa formation, **qu'il soit en situation de réussite ou non**, dans ses différentes expériences,

- l'étudiant apprend à identifier ses compétences et à les **valoriser** au mieux,

- l'étudiant acquiert **les moyens** de les actualiser et surtout de les communiquer.

- **un outil de valorisation des formations et des diplômes dont les enseignants-chercheurs ont la responsabilité.**

Le PEC introduit une **culture de l'expérience et de la compétence** et favorise la **lisibilité des formations et des diplômes** auprès des publics étudiants et des partenaires extérieurs.

L'outil PEC, dont nous souhaitons doter nos étudiants est donc :

- **un fil rouge pour l'étudiant** que les modules Projet Professionnel de Licence (et au-delà : Master et Doctorat) accompagnent et dynamisent dans la construction de son parcours et de son projet

- **un outil méthodologique au service des enseignants-chercheurs « référents » et « accompagnateurs »** que le LMD met en place (*via les arrêtés d'avril 2002 et le PLAN LICENCE du 10 août 2007, la circulaire HETZEL de novembre 2008 pour la mise en place de BAIP*)

	<p>le PEC nous semble être un « outil LMD » pertinent.</p> <ul style="list-style-type: none"> - le caractère <i>numérique</i> de l'outil PEC répond aux attentes de nos étudiants et permet le « traitement » de masse auquel nous contraignons nos effectifs et les volumes horaires concédés dans nos maquettes au Projet d'Orientation ou Professionnel, au suivi des « décrochages » et à l'insertion de nos étudiants. - le choix que nous avons fait d'une acquisition progressive et encadrée de la démarche PEC (<i>initiation – intégration - autonomie</i>) rend possible cette éducation à l'identification, à l'analyse, et à la communication des <i>compétences</i>. Nous savons que ni le <i>concept</i> « compétence(s) » ni la réalité « compétence(s) » ne sont « compris » de nos étudiants, notamment lorsqu'ils s'éprouvent en situation d'échec ou de décrochage. Nous savons aussi que le LMD et la réalité professionnelle font des <i>compétences</i> la pierre de voûte de la construction professionnelle et personnelle. <p>Le dispositif PEC permet un accompagnement positif et vigilant de tous les étudiants</p> <ul style="list-style-type: none"> - le PEC sécurise la construction des parcours de formation et d'insertion de tous les étudiants - le PEC permet de repérer et d'accompagner les étudiants en situation d'échec et tentés de « décrocher » - le PEC permet à tout « décrocheur » de <i>positiver</i> des expériences et de valoriser des compétences issues de contextes divers, il est un outil support à la réorientation positive.
<p>En quoi le projet proposé présente-t-il une innovation par rapport aux politiques publiques existantes ?</p>	<p>Notre projet est le projet de responsables universitaires, d'enseignants-chercheurs et de spécialistes de l'accompagnement en orientation et insertion.</p> <p>Connaissant les besoins des étudiants (<u>le dispositif PEC que nous avons conçu part des besoins des étudiants que nous avons identifiés</u>), nous souhaitons <u>mutualiser</u> en les optimisant des actions auparavant parcellisées, et <u>crystalliser</u> dans un outil numérique l'ensemble des outils préexistants</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'innovation du PEC repose sur l'installation d'une démarche d'accompagnement de tous les étudiants, instituée dans toutes les composantes d'un réseau collaboratif d'universités partenaires - L'innovation du PEC repose sur la création d'un nouvel outil ressources en phase avec l'environnement professionnel, conçu et actualisé par les utilisateurs (étudiants, et accompagnateurs : responsables de formations, référents, tuteurs universitaires, spécialistes de l'orientation) et par leurs réseaux professionnels (intervenants extérieurs, DRH, maîtres de stages, APEC, Pôle Emploi.../...). <p>Cet outil accompagne l'étudiant tout au long de sa formation et de son parcours professionnel. Pour les universités, il permettra le suivi de ses étudiants en s'appuyant sur la traçabilité des parcours. Dans la version 2 et 3, nous intégrerons les outils statistiques nécessaires au suivi de nos étudiants.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'innovation du PEC repose sur une démarche qualité qui implique clairement les 3 cosignataires : <ul style="list-style-type: none"> - l'université, qui s'implique dans sa politique d'aide à l'insertion - les enseignants-chercheurs, qui s'impliquent dans la valorisation de leurs formations, de leurs diplômes et dans la relation d'accompagnement de leurs étudiants - l'étudiant, qui s'implique dans la construction de son parcours, dans une relation ouverte aux autres et aux environnements professionnels. Le PEC incrémente, dès le L1, un dispositif d'accompagnement consenti, <i>via</i> une charte. A terme, l'étudiant utilise l'outil PEC en toute autonomie. <p style="text-align: center;"><u>voir la charte déontologique PEC en annexe</u></p> - L'innovation du PEC repose sur une <i>recherche-action</i> menée par les enseignants-chercheurs et leurs partenaires socioprofessionnels, travaillant en réseau collaboratif sur une plateforme, et dont les résultats sont communiqués au cours d'un séminaire annuel où s'échangent les pratiques. <p style="text-align: center;"><u>voir l'avant-projet du SEMINAIRE 1, en annexe</u></p>

	<p>- Le PEC est un nouvel outil de sécurisation des parcours de formation et de la démarche professionnelle la démarche est accompagnée en L et M permettant à l'étudiant (« en voie de décrochage » notamment) d'exprimer son projet (de rupture notamment), et pour l'accompagnateur (le cas échéant), de repérer, de prévenir, d'accompagner, et - au mieux - de remédier à ce « décrochage »</p> <p>- l'outil en ligne offre à l'accompagnateur et à l'étudiant des ressources pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prospector d'autres voies de formation : réorientation par choix d'une filière courte, emprunt de la voie professionnalisée ou en alternance, emprunt de la voie des concours (fonction publique, fonction territoriale, Ecoles.../...), contrats de professionnalisation, programmation d'une rupture avec reprise d'études... - prospector les contextes professionnels (lien «métiers», lien «secteurs», lien «environnements professionnels»...) - revisiter son parcours et faire un BILAN valorisé des expériences et des compétences prises en compte par ces contextes - réaliser des pages PEC repérant les points d'appui ; les transférer dans un CV revalorisé <p>Autant de ressources innovantes pour les étudiants décrocheurs.</p> <p>- l'outil PEC est numérique et répond aux attentes des étudiants rompus à la pratique individualisée du <i>web</i>, habiles à la recherche d'informations numérisées, à la création de supports multimédias et à leur diffusion efficace</p> <ul style="list-style-type: none"> - enrichi de liens commodément rassemblés sur une seule plateforme, en constant enrichissement et en constante actualisation, le site PEC ne déçoit pas les attentes - l'outil PEC propose une démarche [3 fiches] qui permet à chacun de produire des documents personnels : l'étudiant part de la fiche RESSOURCES, passe à la fiche EXEMPLE (spécifique à son domaine ou à sa spécialité), et termine par la réalisation de sa propre fiche A REMPLIR. - l'outil PEC permet - en un clic - d'archiver les documents réalisés et de les communiquer. <p>Le PEC est, nous le pensons, un formidable et nouvel outil mis à la disposition de l'université pour sécuriser les parcours professionnels des étudiants, les former à la gestion de carrière, les préparer aux interruptions et reprises d'études dans une perspective de formation tout au long de la vie.</p> <p>La démarche et l'outil produisent, transmettent et transfèrent du sens : le PEC participe à la construction du sens tant dans le projet de formation que dans le projet personnel et professionnel de l'étudiant.</p> <p>Tous les établissements partenaires ont intégré le PEC dans leur SCUIO ou BAIP. Le PEC est pour nous d'ores et déjà l'outil de convergence pour toutes les problématiques d'insertion professionnelle : L, M, D ; apprentissage et V.A.E. <i>voir le texte PEC & BAIP en annexe</i></p>
--	--

Modalités opérationnelles du projet	
Nature du projet	<p>- transfert de l'outil numérique (contextualisation du site dans chaque université) et de la démarche d'accompagnement (formation et mise en place d'équipes PEC - un pilote, des enseignants-chercheurs accompagnateurs) dans les universités partenaires associées aux expérimentations</p>

	<p>- mise en place de groupes d'expérimentations PEC dans le réseau des universités partenaires dans les filières L, selon modalités définies par l'évaluateur</p> <p>- développement et optimisation de l'outil et de la démarche via un retour d'expériences et l'évaluation des expérimentations (travail en réseau collaboratif et séminaire annuel : bilan-projet)</p>
Durée totale du projet (plan d'action prévisionnel à préciser en annexe)	Septembre 2009 – Juillet 2012
Durée de l'expérimentation	<p>- 2010 : expérimentations niveau L (2009-2010) Economie et gestion, sciences (dont sciences et technologies), droit sciences politiques</p> <p>- 2011 : poursuite expérimentations L (2010-2011) lettres, langues, sciences humaines, psychologie, sociologie, AES, STAPS</p> <p>2012 : rapport d'évaluation expérimentations L</p>
Public(s) cible(s), estimation du nombre de bénéficiaires potentiels	<p>Le dispositif PEC se déploie en LICENCE à partir de 2009-2010 dans l'ensemble du réseau des universités partenaires.</p> <p>1^{ère} vague (2009) 7 universités - 1500 bénéficiaires LICENCES en Economie et gestion, sciences (dont sciences et technologies), droit sciences politiques CERGY PONTOISE GRENOBLE 1 MONTPELLIER 1 PARIS 12 POITIERS TOULOUSE 1 TOULOUSE 3</p> <p>2^{ème} vague (2010) 6 universités - 1500 bénéficiaires LICENCES en lettres, langues, sciences, sciences humaines, psychologie, sociologie, AES, STAPS BORDEAUX 1 BORDEAUX 2 LILLE 1 PAU TOULON VALENCIENNES</p>
Territoire(s) d'expérimentation	<p>BORDEAUX 1 - BORDEAUX 2 - CERGY PONTOISE – GRENOBLE 1 - LILLE 1 – MONTPELLIER 1 – PARIS 12 - PAU – POITIERS - TOULON –TOULOUSE 1 - TOULOUSE 3 – VALENCIENNES</p> <p><i>Voir organigramme en annexe</i></p>
Rôle et implication des parties prenantes / partenaires (détail en annexe) Le cas échéant, modalités de participation des bénéficiaires à l'expérimentation	<p>Les quatre universités-auteurs sont liées par une Convention de collaboration</p> <p><u>Extrait 1</u> Les quatre établissements poursuivent leur collaboration sur le portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) pour la période de septembre 2008 à septembre 2009. Les quatre établissements conservent seuls la responsabilité du portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) et sont les garants de la méthodologie, de la pédagogie, de la déontologie et du développement de l'outil en tant que co-fondateurs, co-auteurs et co-financeurs. Le groupe de travail du PEC est composé de représentants des quatre établissements. Les quatre établissements ont pris la décision de renforcer l'organisation du groupe de travail. Pour cela, il a été décidé de mettre en place un groupe de pilotage chargé du « management du projet » et de la « mission prospective », un sous-groupe de travail « Ingénierie pédagogique du PEC », un sous-groupe de travail « Ingénierie de la formation des accompagnateurs » et un sous-groupe de travail « Ingénierie informatique ».</p> <p><u>Extrait 2</u> Les universités co-propriétaires du PEC ont signé une nouvelle convention pour la période du 1^{er} septembre 2008 au 31 août 2009 dans laquelle elles s'engagent à : - mettre en œuvre la protection de l'outil PEC : méthodologie, pédagogie, ressources, - étendre l'expérimentation de l'outil PEC, dans un premier temps, avec la version 1 du</p>

site internet,

- élaborer le cahier des charges de la version 2 et développer cette version,
- assurer la formation des accompagnateurs PEC dans les quatre établissements en s'appuyant sur une ingénierie spécifique
- communiquer sur le PEC en interne aux quatre établissements mais aussi auprès des collectivités territoriales, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, la Conférence des Présidents d'Université et l'AMUE,
- communiquer sur le PEC auprès des autres universités et proposer la mise à disposition de l'utilisation de l'outil PEC.

voir CONVENTION 2008-2009 et ORGANIGRAMME 2009 en annexe

Les universités partenaires sont liées par une Convention de partenariat qui fixe les conditions de formation, de méthodologie et la participation financière à l'investissement

Extrait

L'objectif du groupe PEC et de ses quatre co-auteurs est de transférer outil et démarche à celles des universités qui souhaiteraient s'impliquer dans un projet PEC au sein de leur établissement, et de mettre ainsi en place un partenariat qui enrichira et l'outil et la démarche - que nous souhaitons évolutifs.

Soucieux de conserver la *culture PEC* et la *déontologie PEC* qui fondent nos travaux, nous mettons en place une démarche qualité et adoptons la procédure qui suit pour élargir notre partenariat.

- le droit d'utiliser l'outil PEC sera ouvert à des universités candidates à cette utilisation
- pour chaque université candidate, la première étape sera la signature d'une convention entre les quatre établissements co-auteurs, d'une part, et l'université candidate, d'autre part. Une charte déontologique sera annexée à cette convention
- la deuxième étape sera la formation des formateurs accompagnateurs, qui sera assurée par des membres des universités co-auteurs, garants de la *culture PEC* et de sa *déontologie*. Cette formation sera validée par une accréditation délivrée aux enseignants ayant participé à la formation.
- un droit annuel d'utilisation du PEC sera institué. Le montant et le calcul du montant sont précisés en annexe
- le groupe des utilisateurs de l'outil et de la démarche PEC sera réuni en **Réseau Inter universitaire PEC (RIP)**.

Il s'agit d'un groupe d'échanges de pratiques animé par un représentant des universités co-auteurs dont les propositions assureront l'évolution de l'outil. Ces propositions seront examinées par les quatre universités co-auteurs, qui décideront de leur prise en compte ou non. Y participeront un membre de chaque université utilisatrice (dans un premier temps et si le groupe devient trop important, un représentant d'un groupe régional d'utilisateurs) et des représentants des quatre universités co-auteurs.

voir CONVENTION de PARTENARIAT 2008-2009 en annexe

Une charte déontologique implique tous les porteurs et utilisateurs du dispositif PEC

Article 4

Les engagements de l'établissement adhérant à la charte du PEC

Article 5

Les engagements de l'accompagnateur de l'étudiant dans l'élaboration de son PEC

Article 6

Les engagements de l'étudiant utilisateur du PEC

voir La CHARTE DEONTOLOGIQUE en annexe

Généralisation potentielle et conclusions attendues

<p>Conditions et forme d'une généralisation éventuelle</p>	<p>Afin d'asseoir et développer notre projet, nous devons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 – instaurer un comité scientifique national, qui associe le conseil et les compétences de la DIO, de la DGES, d'experts de l'accompagnement et du Portefeuille de compétences, et d'acteurs du monde socio-économique - 2 – renforcer La structure de pilotage pour faire face à la généralisation du PEC à un partenariat élargi <ul style="list-style-type: none"> Ses missions : <ul style="list-style-type: none"> • pilotage, coordination et communication • information locale des futurs partenaires • animation de sessions de Formation PEC locales (2 jours) • coordination de la <i>contextualisation</i> informatique • coordination des groupes d'expérimentation 2010 et 2011 • animation du Réseau Interuniversitaire PEC (RIP) • organisation d'un séminaire (étape BILAN-PROJET) <p>Ce renforcement implique la consolidation des ressources de la structure de pilotage et de mutualisation</p> <ul style="list-style-type: none"> o en informatique : nécessité de compétences développement web, ingénierie réseau et sécurité, techniques multimédias o en pilotage : la coordination doit se consolider pour la gestion et le management du projet à l'échelle o en Ingénierie de Formation : formation de 4 à 5 équipes d'animateurs, idéalement constituées de binômes auxquels s'adjoint un évaluateur <ul style="list-style-type: none"> - 4 – développer une démarche qualité et une plateforme intégrant tous les résultats des indicateurs soumis à l'évaluation - 5 – monter des équipes PEC dans les sites partenaires, porteurs des expérimentations un responsable PEC par site doit être missionné, pour coordonner et animer l'équipe PEC locale en charge de l'expérimentation <u>voir en annexe l'Inventaire des ressources humaines nécessaires</u>
<p>Conclusions attendues de l'expérimentation dans les politiques à destination de la jeunesse</p>	<ul style="list-style-type: none"> - répondre à la masse des effectifs à gérer dans le cadre du PLAN LICENCE tout en permettant une démarche personnalisée et autonome de chaque étudiant - introduire une culture de l'expérience et de la compétence, renforcer les collaborations étudiants/enseignants-chercheurs/ institutions/ secteurs professionnels - doter tout étudiant (quels que soient sa spécialité, son niveau de formation, de réussite et de sortie) et chaque établissement d'un dispositif de valorisation et de communication - transférer la démarche et l'outil à d'autres publics (jeunes en difficulté, salariés, demandeurs d'emploi)
<p>Autre (/description générale du projet)</p>	<p>Le PEC aujourd'hui est une organisation en réseau qui se consolide et a validé des expérimentations qui séduisent d'autres universités.</p> <p>L'organisation s'appuie sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un Conseil scientifique - un groupe de pilotage - un réseau de correspondants et d'équipes d'enseignants-chercheurs habilités - des intervenants extérieurs dans le cadre de chacun des réseaux universitaires (<i>APEC, DRH, Cabinets de recrutement, groupements professionnels ...</i>)

Le PEC est un projet porté par le service d'Information, d'Orientation et / ou le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle de 13 universités unies par une convention, une charte et un réseau.
voir TEXTE PEC & BAIP en annexe

La démarche PEC s'inscrit dans le cadre européen du processus de BOLOGNE où les connaissances, la formation, les compétences et l'aptitude à les faire connaître constituent la pierre de voûte de la construction professionnelle et personnelle de chaque citoyen.
Dans l'objectif d'instaurer un cadre unique pour la transparence des qualifications et des compétences, les documents Europass figurent en lien dans le site PEC :

- Curriculum vitae Europass
- Passeport de langues Europass
- Supplément au Diplôme Europass
- Europass mobilité

Les tests préalables 2008 (TOULOUSE 3 et POITIERS) nous invitent à penser que le PEC MASTER remplira sa fonction de dynamisation et de production d'un PEC M valorisant les étudiants de M2 savent valoriser leurs expériences (*jobs, projets et stages*) mais aussi formuler la valeur ajoutée de leur parcours (les TP PEC leur ont offert l'opportunité d'échanger à ce sujet avec leurs responsables de formation, associés à la rédaction de fiches RNCP)

Les tests préalables 2008 et 2009 (TOULOUSE 1 et 3, POITIERS, GRENOBLE 1, MONTPELLIER 1) donnent des témoignages très encourageants de réalisations « créatives » de pages PEC dès la première année de LICENCE.

Les projets PEC 2009-2010 répercutent l'impact positif de ces premières expériences.
voir TABLEAUX en annexe

Selon les évaluations effectuées en 2008 et 2009, étudiants et accompagnateurs, premiers utilisateurs de la version 1 (expérimentale) voient dans le PEC un outil riche en ressources

- souple, moderne, évolutif,
- qui répond à tous les moments du parcours aux besoins des étudiants (*orientation et intégration de filières, recherche de stages, de jobs et d'emploi*),
- qui valorise l'étudiant,
- qui valorise les formations et les compétences transmises,
- qui prépare tous les étudiants à mieux comprendre les contextes professionnels,
- qui renforce leur aptitude à mieux communiquer sur (toutes) leurs expériences et compétences,
- qui forme l'étudiant - quels que soient sa spécialité, son niveau de réussite et de sortie - à l'attitude « *proactive* » qu'exige le contexte professionnel, dans une perspective de *Formation Tout au Long de la Vie*.

MODALITES D'EVALUATION DU PROJET

<p>Objectif détaillé du projet</p>	<p><u>Evaluation du dispositif Portefeuille d'Expériences et de Compétences numérique</u></p> <p>Trois objectifs sont poursuivis par l'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mesurer l'impact du dispositif PEC sur la réduction du décrochage, sur l'amélioration de l'insertion des décrocheurs et des sortants en fin de cycle L . - évaluer la qualité de l'accompagnement personnalisé proposé aux étudiants par l'intermédiaire du PEC : intérêts et limites du dispositif - évaluer l'appropriation du dispositif par les enseignants-chercheurs et l'impact sur l'exercice de leur « métier ». <p><u>Pour cela l'évaluation combinera trois volets sur les trois groupes d'acteurs : l'université, les enseignants, les étudiants.</u></p> <p><u>Volet n°1.</u> mettre en évidence les conditions et modalités de mise en œuvre du dispositif PEC adaptées à la variété des disciplines et formations universitaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - conditions de portage et de mobilisation interne, conditions de développement des partenariats externes - modalités opérationnelles : pilotage, ingénierie de formation, système d'information... - sensibilisation des personnels des services impliqués à la problématique de l'orientation et de l'insertion et influence sur les relations entre services (évolutions institutionnelles). <p><u>Volet n°2.</u> étudier la manière dont les enseignants-chercheurs s'approprient le dispositif. Quel est l'impact de cet outil sur leurs représentations, leurs pratiques et sur l'intégration des missions d'orientation et d'insertion professionnelle dans leur activité ?</p> <p><u>Volet n°3.</u> mesurer l'impact du PEC sur ses trois fonctions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'orientation en cours de cursus, afin notamment d'éviter le décrochage. - Apport du PEC pour les sortants en cours de cursus (décrocheurs), qu'ils suivent une autre formation ou entrent sur le marché du travail - Améliorer l'insertion pour les sortants en fin de cursus L3.
<p>Description du protocole d'évaluation retenu</p>	<p><u>Volet n°1.</u> Collecte d'informations (documents et données disponibles sur l'offre de formation, sur les productions des observatoires...) et entretiens conduits dans les 13 sites universitaires (<i>cf.</i> territoires d'expérimentation) auprès de l'ensemble des acteurs concernés (élus et directions d'établissements, SCUIO, services informatiques, partenaires extérieurs...). Trente entretiens seront repartis entre les sites selon leur implication dans le dispositif. Les universités fondatrices qui regroupent les personnels techniques et d'encadrement du dispositif seront privilégiées <i>Résultat attendu : monographie.</i></p> <p><u>Volet n°2.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> = 40 entretiens (2010 et 2011) semi-directifs avec des enseignants chercheurs accompagnateurs sur les sites partenaires à repartir (critères de choix des sites à définir : sites fondateurs et sites nouvellement partenaires, diversité des filières et des disciplines à couvrir, etc.). = Participation d'un membre de l'équipe d'évaluation aux binômes d'animateurs de la structure ingénierie de formation proposée par le porteur de projet (<i>cf.</i> partie expérimentation). = <i>Résultat attendu : rapport de synthèse.</i> <p><u>Volet n°3.</u> Ce volet se composera d'une enquête qualitative auprès d'étudiants participant ou ayant participé au dispositif (volet 3a) et d'une enquête quantitative auprès d'étudiants ayant participé au dispositif PEC (volet 3b).</p> <p><u>Volet n°3.a.</u> 80 entretiens semi-directifs auprès d'étudiants inscrits dans le dispositif depuis au moins 6 mois (début des entretiens mars 2010). Les jeunes seront choisis parmi les étudiants des accompagnateurs interviewés (possibilité de « croiser » les discours). = <i>Résultat attendu : rapport de synthèse.</i></p> <p><u>Volet n°3.b.</u> Enquête quantitative en deux vagues réalisée auprès d'un échantillon d'étudiants 18</p>

	<p>mois après leur entrée dans le dispositif pour construire des indicateurs d'impact avec trois axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuite dans la même université - Poursuite du parcours scolaire en changeant d'établissement - Insertion professionnelle <p>Le protocole d'évaluation s'appuiera sur l'expérience du CEREQ pour la réalisation du questionnaire.</p> <p>Les enquêtes seront effectuées en cotraitance entre le CEREQ et les observatoires des universités.</p> <p>Les traitements de base des données sera également assuré par les observatoires en partenariat avec le CEREQ.</p> <p>Les exploitations statistiques secondaires (randomised experiment et autres investigations statistiques) seront réalisées par l'équipe d'évaluation. Les échantillons complets d'environ 3000 étudiants chacun (groupe test, groupe témoin) sont décrits dans la partie concernant les groupes témoins. Pour enrichir l'analyse statistique, les données de l'enquête seront appariées avec les données administratives détenues par les OVE (origine sociale, géographique, type de bac, etc.).</p> <p><i>Résultats attendus : indicateurs d'impact et cadrage statistique</i></p>
<p>Indicateurs quantitatifs pressentis</p>	<p><u>Volet n°1.</u> Monographie de site : offre de formation, part des formations professionnelles, inscrits par filières et spécialités, taux de réussite, taux d'insertion... indicateurs d'usage du PEC : nombre d'étudiants utilisateurs, nombre et fréquence des connexions, nombre de documents produits, , nombre de CV en ligne...</p> <p><u>Volet n°2.</u> Ratio nombre d'accompagnateurs/nombre d'étudiants participants, durée moyenne de l'accompagnement, fréquence des échanges entre étudiants et enseignants, types d'accompagnement...</p> <p><u>Volet n°3-b.</u> Axe poursuite d'études : nombre de décrocheurs, nombre de réorientations, internes et externes à l'université... Axe insertion : nombre d'entretiens d'embauche obtenus, durée de chômage, qualification du ou des emplois obtenus, salaire...</p>
<p>Indicateurs qualitatifs pressentis</p>	<p><u>Volet n°1.</u> Perception de la problématique du décrochage, aide à la réussite, insertion sur les différents sites. Stratégies et priorités d'actions repérées...</p> <p><u>Volet n°2.</u> Indicateurs permettant de caractériser le profil des accompagnateurs (âge, discipline, statut...) et de comprendre les modes de valorisation de l'activité d'accompagnant PEC dans leur activité.</p> <p><u>Volet n°3a. Enquête qualitative.</u> Appréciation sur les conditions d'accès à l'accompagnement, sur les choix de réorientation ou de métier, sur le rôle joué par un accompagnement « personnalisé » et « numérique » dans les parcours de formation, satisfaction vis-à-vis de la qualité de l'accompagnement...</p> <p><u>Volet n°3b. Enquête quantitative.</u> Axe poursuite dans la même université et autre établissement : perception du rôle de l'université d'origine dans l'orientation... Axe insertion : perception de la correspondance entre compétences acquises et compétences requises par l'emploi, satisfaction vis-à-vis du parcours de formation et de l'accès à l'emploi, inquiétude vis-à-vis de l'avenir professionnel...</p>

<p>L'évaluation comprend-elle la comparaison d'un groupe de bénéficiaires et d'un groupe témoin ?</p> <p>Le cas échéant, quelle est la taille des groupes ?</p> <p>Comment sont sélectionnés les bénéficiaires de l'expérimentation et le groupe témoin ?</p>	<p>OUI .</p> <p>Conformément aux souhaits exprimés par le HCJ, les deux groupes atteindront 3000 ((1500 groupe test + 1500 groupe témoin) étudiants des trois années de L³⁶, pour deux interrogations par groupe de disciplines. Les deux vagues d'enquête se dérouleront en automne 2010 et 2011 pour les 2 groupes de disciplines constitués pour correspondre au calendrier de l'expérimentation. Six à sept universités seront interrogées successivement.</p> <p style="text-align: center;">I. Choix des groupes de spécialités selon le calendrier de l'expérimentation</p> <p>Le niveau investit est le L. Les universités qui mettent en place les premières le dispositif sont à dominante scientifique, notamment l'université qui porte le projet Toulouse 3, à laquelle s'ajoute notamment Grenoble 1, université scientifique de grande taille.</p> <p>De nombreux travaux, menés notamment par le CEREQ, ont mis en exergue des différences notables dans les parcours des étudiants selon les disciplines. Ainsi, pour certaines on observe d'avantage d'abandon, de sortie plus ou moins volontaires vers le marché du travail, etc. Ces différences entre disciplines sont bien connues et peuvent être illustrées par de nombreux indicateurs.</p> <p>Nous avons retenu notamment la répartition des disciplines selon qu'il existe ou non une « filière » vers le niveau M, c'est-à-dire des possibilités de poursuite d'études dans la même discipline pour une majorité d'étudiants de L. Selon ce critère simple, les statistiques du MEN permettent de distinguer clairement les spécialités (regroupées ici) entre elles à partir du ratio des effectifs en L et M pour chaque spécialité (effectifs en L/effectifs en M).</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 40%;"></th> <th style="width: 30%; text-align: center;">Disciplines</th> <th style="width: 30%; text-align: center;">Effectifs en L / effectifs en M</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="3" style="text-align: center;">Groupe de disciplines 1 (interrogation automne 2010)</td> <td>Economie et gestion</td> <td style="text-align: center;">1,3</td> </tr> <tr> <td>Sciences</td> <td style="text-align: center;">1,6</td> </tr> <tr> <td>Droit sciences politiques</td> <td style="text-align: center;">1,7</td> </tr> <tr> <td rowspan="3" style="text-align: center;">Groupe de disciplines 2 (interrogation automne 2011)</td> <td>lettres, langues, Sciences Humaines, psychologie et sociologie</td> <td style="text-align: center;">2,7</td> </tr> <tr> <td>STAPS</td> <td style="text-align: center;">4,2</td> </tr> <tr> <td>AES</td> <td style="text-align: center;">4,4</td> </tr> </tbody> </table> <p><i>Source MEN-DPP-SISE calculs des auteurs à partir des effectifs L et M 2007-2008</i></p> <p>Se dégagent clairement deux groupes qui ont également l'avantage de séparer la population universitaire en deux pour les disciplines générales (effectifs total 2007/2008 = groupe 1 + groupe 2 : 643735 = 321786 + 347450).</p> <p style="text-align: center;">II. Expérimentations 2010 – 2011 : choix des bénéficiaires et du groupe témoin</p> <p>L'expérimentateur et les 13 universités (SUIO) s'en remettent aux arbitrages rendus par le CEREQ dans le cadre du protocole suivant pour la constitution des groupes test et témoin et ceci pour les deux</p>		Disciplines	Effectifs en L / effectifs en M	Groupe de disciplines 1 (interrogation automne 2010)	Economie et gestion	1,3	Sciences	1,6	Droit sciences politiques	1,7	Groupe de disciplines 2 (interrogation automne 2011)	lettres, langues, Sciences Humaines, psychologie et sociologie	2,7	STAPS	4,2	AES	4,4
	Disciplines	Effectifs en L / effectifs en M																
Groupe de disciplines 1 (interrogation automne 2010)	Economie et gestion	1,3																
	Sciences	1,6																
	Droit sciences politiques	1,7																
Groupe de disciplines 2 (interrogation automne 2011)	lettres, langues, Sciences Humaines, psychologie et sociologie	2,7																
	STAPS	4,2																
	AES	4,4																

³⁶ Le niveau M a été abandonné compte tenu du souhait du HCJ de limiter la taille des expérimentations, tout en conservant les 13 universités selon le souhait de l'expérimentateur.

	<p>interrogations :</p> <p>Nous sommes amenés à devoir privilégier la confrontation de disciplines entre universités, plutôt que de groupes de mêmes disciplines au sein de chaque université. En effet, les bénéficiaires du groupe test et du groupe témoin ne peuvent être dans la même filière voire au même niveau, la « contagion » des étudiants étant alors inévitable dans la mesure où ils peuvent échanger sur leur expérience d'accès au PEC (même, si l'accès de chaque étudiant à la partie numérique du PEC est individualisé). Tous les étudiants d'une même filière et d'un même niveau partagent en effet, au grand minimum, un cours en amphithéâtre.</p> <p>Les groupes test et témoin pour le premier groupe de spécialités (LICENCES en Economie et gestion, sciences, droit et sciences politiques) seront constitués à partir des universités qui entrent dans le dispositif en 2009 : CERGY PONTOISE , GRENOBLE 1, MONTPELLIER 1, PARIS 12, POITIERS, TOULOUSE 1, TOULOUSE 3.</p> <p>Les groupes test et témoin pour le second groupe de spécialités (LICENCES en lettres, langues, sciences, sciences humaines, psychologie, sociologie, AES, STAPS) seront constitués prioritairement à partir des universités qui entrent dans le dispositif en 2010 BORDEAUX 1, BORDEAUX 2, LILLE 1, PAU, TOULON, VALENCIENNES.</p> <p>Il n'est pas exclu que certaines universités figurant dans la première vague soient aussi sollicités pour la seconde pour constituer des groupes tests ou témoin, par exemple Toulouse 1 pour AES et Paris 12 pour les Lettres. Les choix seront effectués et arrêtés au cours de l'année 2009 avec pour objectif d'assurer une représentativité par grande discipline et une coordination efficace avec les Observatoires des universités.</p>
<p>L'équipe d'évaluation est-elle interne ou mobilisée en externe ?</p>	<p>L'équipe d'évaluation mobilisée par le CEREQ est externe. Le CEREQ s'appuiera sur ses Centres Associés Régionaux, (CAR), soit pour chaque CAR, 2 chargés d'études CEREQ et un ensemble de chercheurs et enseignants chercheurs contribuant aux analyses du CEREQ. Ils contribueront à la coordination locale de la partie quantitative et à la partie qualitative. Ci-dessous le dispositif et les personnes qui participeront au projet :</p> <p><u>Volets 1-2-3</u> : Philippe LEMISTRE CEREQ (<i>CAR de Toulouse</i>) Responsable et coordinateur du projet d'évaluation</p> <p>VOLETS QUALITATIFS</p> <p><u>Volet 1</u> : coordination Benoît CART (<i>CAR de Lille</i>)</p> <p><u>Volet 2</u> : coordination Isabelle BORRAS (<i>CAR de Grenoble</i>)</p> <p><u>Volet 3a</u> : coordination Sophie DIVAY (<i>CAR Paris</i>), Françoise DAUTY (<i>CAR de Toulouse</i>)</p> <p><u>Enquêtes et monographie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Université Toulouse 1 et 3, Montpellier et Toulon</i> : Philippe LEMISTRE, Françoise DAUTY et Catherine SOLDANO (<i>CAR de Toulouse</i>) • <i>Université de Grenoble 1</i> : Isabelle BORRAS et Nathalie BOSSE (<i>CAR Grenoble</i>) • <i>Université de Lille 1 et Valenciennes</i> : Benoît CART et Marie Hélène TOUTIN (<i>CAR de Lille</i>) • <i>Universités de Bordeaux 1, Bordeaux 2, et Pau</i> : Laure GAYRAUD (<i>CAR Bordeaux</i>) • <i>Université de Paris 12 et Cergy</i> : Sophie DIVAY (<i>CAR Paris</i>) • <i>Université de Poitiers</i> : Nathalie BEAUPERE (<i>CAR de Rennes</i>)

<p>Décrire sommairement ses références dans le domaine de l'évaluation et la composition de l'équipe</p> <p>(+ CV du responsable d'équipe à joindre en annexe)</p>	<p>VOLET QUANTITATIF</p> <p><u>Volet 3b</u> : coordination Catherine BEDUWE et Philippe LEMISTRE (<i>CAR de Toulouse</i>)</p> <p><u>Suivi des enquêtes quantitatives 2010 – 2011 (en lien avec 6 OVE)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Université Toulouse 1 et 3, Montpellier, Toulon</i> : Catherine BEDUWE, Philippe LEMISTRE et Mireille BRUYERE <i>CAR de Toulouse</i> • <i>Université de Grenoble 1</i> : Isabelle BORRAS et Nathalie BOSSE (<i>CAR Grenoble</i>) • <i>Université de Lille 1 et Valenciennes</i> : Benoît CART et Marie Hélène TOUTIN (<i>CAR de Lille</i>) • <i>Universités de Bordeaux 1, Bordeaux 2, et Pau</i> : Philippe LEMISTRE (<i>CAR Toulouse</i>) et Laure GAYRAUD (<i>CAR Bordeaux</i>) • <i>Université de Paris 12 et Cergy</i> : Catherine BEDUWE (<i>CAR Toulouse</i>) et Sophie DIVAY (<i>CAR Paris</i>) • <i>Université de Poitiers</i> : Philippe LEMISTRE (<i>CAR Toulouse</i>) et Nathalie BEAUPERE (<i>CAR de Rennes</i>) <p><u>Exploitation des données</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Catherine BEDUWE, Mireille BRUYERE, Philippe LEMISTRE et Gabriel TAHAR (<i>CAR de Toulouse</i>) <p>Le CEREQ et ses Centres Associés Régionaux participent à de très nombreux travaux nationaux et internationaux sur l'évaluation des politiques publiques relatives aux systèmes éducatifs. Concernant l'enseignement supérieur, le CEREQ est un acteur central de la réflexion actuellement menée pour établir des indicateurs destinés à mesurer les « performances » des universités. Le Groupe de Travail sur l'Enseignement Supérieur (GTES) piloté par le CEREQ et qui accueille des représentants de la Direction de l'Evaluation de la Performance et de la Prospective et la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur, est un lieu de réflexion et de production tant de « guides de bonnes pratiques » que d'ouvrages de synthèse destinés aux acteurs de l'enseignement supérieur, au premier rang desquels les universités.</p>
---	---

2 - CALENDRIER PREVISIONNEL

<p>2009</p>	<p>POUR L'EXPERIMENTATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Septembre 2009 : Séminaire PEC (24 et 25 septembre), retour d'expérience, projet d'expérimentation, présentation de la version 2 • Septembre / Octobre : mise en place de la version 2 sur chaque site • Octobre / Novembre / Décembre 2009 : formation des formateurs, formation des accompagnateurs, sur chaque site. • Novembre : présentation du PEC aux étudiants de L sur la moitié des sites • Décembre : réunion groupe de pilotage : régulation et planification du dispositif <p>POUR L'EVALUATION</p> <p><u>Volet 1 - réalisation de monographies universités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • collecte des informations • entretiens • rédaction monographies
--------------------	--

	<p><u>Volet 2 - entretiens enseignants accompagnateurs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • réalisation grille d'entretien • sélection des étudiants et début des entretiens • début exploitation des entretiens <p><u>Volet 3a - entretiens étudiants</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • réalisation grille d'entretien • sélection des étudiants et début des entretiens <p><u>Volet 3b - réalisation et exploitation enquêtes étudiants (groupe test – groupe témoin)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • sélection des groupes des universités pour les deux vagues • sélections des groupes test et témoin niveau L • réalisation des questionnaires • lancement de la coordination des enquêtes auprès des OVE
<p>2010 (LE CAS ECHEANT)</p>	<p>POUR L'EXPERIMENTATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Janvier / février : présentation du PEC aux étudiants des autres sites • Février / mars / avril / mai : mise en place des dispositifs d'accompagnement dans les différents sites • Juin : retour d'expérience sur chaque site • Juillet : évaluation du projet par l'équipe de pilotage • Septembre : deuxième séminaire PEC : retour d'expérience et consolidation des équipes pédagogiques, développement de la version 3 • Octobre : mise en place des dispositifs d'accompagnement en L1, L2 et L3 • Novembre / décembre : formation de formateurs, formation des accompagnateurs M1 et M2 • Décembre / réunion groupe de pilotage : régulation et planification du dispositif <p>POUR L'EVALUATION</p> <p><u>Volet 1 - réalisation de monographies universités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • mise en cohérences des monographies • rédaction rapport <p><u>Volet 2 - entretiens enseignants accompagnateurs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • poursuite des entretiens • exploitation des entretiens, début rédaction rapport <p><u>Volet 3a - entretiens étudiants</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • poursuite des entretiens • exploitation des entretiens, début rédaction rapport <p><u>Volet 3b - réalisation et exploitation enquêtes étudiants L (groupe test – groupe témoin)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • réalisation et coordination des enquêtes auprès des OVE niveau L • début traitements statistiques premières vagues • début rédaction rapport

<p style="text-align: center;">2011 (<i>LE CAS ECHEANT</i>)</p>	<p>POUR L'EXPERIMENTATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Janvier / février : présentation du PEC aux étudiants • Février / mars / avril / mai : mise en place des dispositifs d'accompagnement dans les différents sites • Juin : retour d'expérience par les groupes ingénierie de formation, et ingénierie informatique • Juillet : évaluation par le groupe de pilotage de la version 2 • Septembre : séminaire PEC : retours d'expérience, présentation de la version 3 • Octobre : mise en place de la version 3 et contextualisation dans chaque site • Novembre / décembre : formation des formateurs, formation des accompagnateurs à la version 3 • Décembre : réunion groupe de pilotage : régulation et planification du dispositif <p>POUR L'EVALUATION</p> <p><u>Volet 1 - réalisation de monographies universités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • fin de rédaction rapport <p><u>Volet 2 - entretiens enseignants accompagnateurs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • derniers entretiens (début 2011) • exploitation des entretiens et finalisation du rapport <p><u>Volet 3a - entretiens étudiants</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • derniers entretiens (début 2011) • exploitation des entretiens et finalisation du rapport <p><u>Volet 3b - réalisation et exploitation enquêtes étudiants (groupe test – groupe témoin)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • réalisation et coordination des enquêtes auprès des OVE seconde vague (début 2011) • poursuite et finalisation traitements statistiques première vague • traitements statistiques seconde vague • rédaction rapport.
<p style="text-align: center;">2012</p>	<p>POUR L'EXPERIMENTATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • ANNEE DE GENERALISATION DU PEC : SEPTEMBRE 2012 <p>POUR L'EVALUATION</p> <p><u>Volet 3b - réalisation et exploitation enquêtes étudiants (groupe test – groupe témoin)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • poursuite et finalisation traitements statistiques seconde vague • finalisation rapport : juin 2012

3 - CALENDRIER MOFIFICATIF

Le protocole a peu évolué entre le début et la fin de l'expérimentation excepté concernant les enquêtes qui ont eu lieu en mars de chaque année au lieu de décembre, ce qui a décalé d'un exercice les financements correspondants. De plus, la prolongation de l'expérimentation jusqu'à décembre 2012 a conduit à une interrogation supplémentaire. Cette ré-interrogation de mars 2013 est consacrée en priorité aux étudiants ayant bénéficié de la nouvelle version numérique du PEC de filières et niveaux déjà enquêtés, ceci afin de pouvoir effectuer des comparaisons interannuelles. Le calendrier modificatif à partir de 2011 rend compte des modifications

Calendrier modificatif de l'expérimentation (modificatif du calendrier initial figurant en annexe)*

a. <u>Calendrier volets qualitatifs :</u>	
janv-11	rapports de synthèse volet1, 2 et volet 3a première vague
mars-11	fin des entretiens volet 1 deuxième vague
mai-11	fin des entretiens volet 2 et 3a deuxième vague
juin-11	monographies volets 1 par université deuxième vague
sept-11	rapports par université volets1 2 – 3a deuxième vague
janv-12	rapport de synthèse volet1-2-3 deux vagues
Décembre -12	première version rapport final volet 1-2-3a
b. <u>Calendrier volet quantitatif</u>	
janv-11	constitutions des fichiers témoins par les observatoires
	test questionnaire (mail et tel)
mars-11	enquête première vague
mai-11	apurement codification première vague (CEREQ)
juin-11	remise fichiers <i>étudiants accompagnés</i> (universités) et <i>étudiants connectés</i> (administrateur PEC)
oct-11	constitution groupe test - groupe témoin (vague 2)
janv-12	rapport intermédiaire exploitation statistique première vague
mars-12	enquête deuxième vague
avr-12	apurement codification deuxième vague
juin-12	remise fichiers <i>étudiants accompagnés</i> (universités) et <i>étudiants connectés</i> (administrateur PEC)
oct-12	constitution groupe test - groupe témoin (vague 3)
janv-13	rapport intermédiaire 3 volets vague 1 et vague 2
mars-13	enquête troisième vague
mai-13	apurement codification troisième vague (CEREQ)
oct-13	remise rapport final 3 volets

**décalage des enquête quantitatives de décembre à mars et prolongement de l'expérimentation à 2012 et de l'évaluation à 2013.*

ANNEXE 2. Cahiers des charges 2011-2012

Cahier des charges des Observatoires des universités pour l'évaluateur CEREQ Expérimentation FEJ Portefeuille d'Expériences et de Compétences PEC ENQUETE DE MARS 2012

Octobre 2011

Etabli par l'évaluateur suite à la réunion observatoires évaluateurs PEC du 16 septembre 2011

**Pour toutes informations ou discussions sur ce cahier des charges
s'adresser à Philippe LEMISTRE : philippe.lemistre@univtlse2.fr**

1. Cadre d'intervention

Rappel du cadre d'intervention du CEREQ et des observatoires des universités pour l'évaluation de l'expérimentation PEC :

Pour ce projet, une enquête est prévue auprès des étudiants des universités de niveau L de trois années universitaires (2009-2010, 2010-2011, 2011-2012) avec constitution de groupes tests (bénéficiaires du dispositif) et témoins (non bénéficiaires) auprès des 13 universités pour un échantillon final qui devrait représenter 6000 étudiants du seul niveau L réparti en trois enquêtes (mars 2011 2012 2013).

Le protocole d'évaluation prévoit de Co traiter la réalisation des enquêtes (mars 2011 – mars 2012 – mars 2013) entre le CEREQ et les observatoires des différentes universités. La cotraitance est financée dans le projet, notamment pour couvrir les coûts externes liés aux enquêtes des Observatoires des universités. Chaque Président d'université a signé une lettre qui mentionne la participation de l'Observatoire. L'Observatoire de chaque université est sollicité pour mener une enquête en mars 2011 ou/et 2012 ou/et 2013 sur la base d'un questionnaire établi avec le CEREQ qui financera les coûts externes de l'opération.

2. Répartition des Effectifs de l'enquête 2012 par université (étudiants 2010-2011)

Tableau 1 : Les effectifs enquêtés en mars 2012 répartis entre Observatoires

* Lille 1 université de la vague 2 a la majorité des ses effectifs PEC en L2, il a donc été décidé, conformément au souhait de l'expérimentateur, d'enquêter ces étudiants malgré l'impossibilité de constituer un groupe témoin.

3. Constitution des fichiers

3.1. *Sélection des étudiants groupe test*

Les fichiers tests ont été constitués par l'évaluateur à partir des fichiers expérimentateurs et administrateur PEC (voir annexe : cahier des charges expérimentateur). Il s'agit des étudiants qui se sont connectés au moins une fois au portail numérique PEC, l'évaluateur a communiqué à chaque observatoire un fichier Excel des étudiants à enquêter avec a minima : numéro d'étudiants, nom et prénom.

3.2. *Sélection des étudiants groupe témoin*

Les étudiants du groupe témoin sont sélectionnés par les observatoires dans les filières et aux niveaux indiqués dans le tableau 1. Ils doivent avoir été présents au second semestre, ceci avec une acception a minima : ils doivent avoir obtenu au moins une note de second semestre (information APOGEE).

Ce choix est fait pour des questions de comparabilité avec les étudiants du groupe test qui étaient tous toujours à l'université au second semestre (formations PEC souvent second semestre).

3.3. *Les fichiers à remettre*

Les fichiers étudiants devront être transmis par mail à l'observatoire de Toulouse 3 qui administre les enquêtes **avant les 31 janvier 2012 à ove@adm.upstlse.fr**. Le format retenu est celui du tableur Excel. Toutes les variables, excepté l'identifiant de l'enquête, seront remontées à partir de l'application APOGEE. L'ensemble des variables se présentera dans l'ordre et au format précisé dans les tableaux 2 et 3. **Chaque observatoire doit remettre un fichier Excel par filière avec pour nom « test(ou témoin).université.spécialité.niveau.xls(ou lx), en référence aux spécialités regroupées du tableau 1.** Par exemple Toulouse 1 devra remettre 4 fichiers (de préférence à un seul fichier avec des feuilles séparées) : test.toulon.ECOGEST.L1.xlsx ; témoin.toulon.PHYSCHIM.L1.xlsx ; témoin.toulon.PHYSCHIM.L3.xlsx ; témoin.toulon.INFOMATHMECA.L1.xlsx

Tableau 2 – les variables APOGEE à remonter : ordre des variables

Code fichier BO APOGEE	Code à donner à la variable d'enquête	Contenu de la variable
Transmis par l'administrateur plateforme UT3	IDENT	Identifiant de connexion
Code étudiant ou INE ou individu	CODUNIV	identifiant étudiant de l'université
nom	NOM	
prénom	PRENOM	
UAI établissement (SISE)n°	ETAB	université
Libellé filière spécialité	SPEC	Filière (nomenclature université)
niveau LMD	NIVL	Niveau L
bac ou équivalence (code)	SERBAC	Série du BAC
Sexe	GENRE	
Bac année d'obtention	ANBAC	Année du Bac ou de délivrance d'un équivalent
Bacmention (code)	MENTBAC	Mention au BAC
Naissance année	NAISS	Année

Naissance département	DQNAISS	Département de naissance
Nationalité (code)	NAT	Nationalité
PCSParent ou chef de famille	PCSPER	PCS père
PCSautre parent (si dispo)	PCSMER	PCS mère
Boursier (O/N)	BOURS	Boursier
Type dernier établissement fréquenté	ETS2008	Type établissement année précédente
Département/pays du dernier établissement fréquenté	DQ2008	Département année précédente
Année de 1 ^{ère} inscript. Enseign.sup.	INSCRIP0	Année de première inscription dans l'enseignement supérieur

Tableau 3 – présentation du fichier excell : nom (MAJUSCULE) et ordre des variables

CODUNIV	NOM	PRENOM	ETAB	SPEC	NIVL	SERBAC	GENRE	ANBAC	MENTBAC	NAISS	DQNAISS	NAT	PCSPER	PCSMER	BOURS	ETS2008	DQ2008	INSCRIP0
				AES	L1													
				AES	L1													

LARGEUR DES COLONNES EXCELL : 8 – CARACTERE ARIAL 10

4. L'enquête

4.1. Méthodologie

- **Le 5 mars les lettres seront envoyées pour inviter les étudiants à se connecter (modèle annexe 2).**
- **La primo interrogation s'effectuera par mail. Le 8 mars 2012, les 11 observatoires adresseront les mails aux étudiants (attention pour ceux qui n'ont pas l'habitude de ce mode d'interrogation, il faut utiliser des procédures d'envois groupés pour ne pas être rejeté comme SPAM). **Le mail envoyé reprendra une partie des éléments de la lettre qui sera en fichier joint, la version définitive sera transmise courant janvier par l'évaluateur.****
- **Les relances mail seront effectuées le 12 mars, le 15 mars et le 19 mars**
- **Le 22 mars, les relances téléphoniques commenceront, il s'agira de questionner les étudiants par téléphone (et non de les inviter à se connecter).**
- Dans les deux cas, le questionnaire est saisi par les étudiants eux-mêmes ou les opérateurs à l'adresse transmise par l'administrateur de la plateforme (UT3) début janvier. Il est souhaitable que la connexion puisse s'effectuer non seulement directement (icône de connexion lors de la sollicitation par mail) et depuis le site de chaque université (sollicitation courrier) via une icône commune aux 11 universités qui sera proposée par l'administrateur de la plateforme début janvier, facilement accessible sur chaque site d'université (icône sur le site de l'observatoire, par exemple).
- **L'enquête doit être achevée au plus tard le 13 AVRIL 2011.**

4.2. Taux de réponse minimal et ordre de relance

Il est impératif pour les investigations statistiques qui suivront, qu'un taux de réponse commun soit obtenu pour les groupes test et témoin par niveau et spécialité.

Le taux de réponse de l'enquête 2011 a été de 67%. Comme cela a été évoqué à la réunion du 16 septembre 2011 à Paris, le taux souhaitable (global et par université), se situe donc idéalement à 70%. Pour atteindre un minimum de 60% pour chaque niveau et filière, chaque université pourra consulter sur le serveur (via un mot de passe pour chaque université) le suivi des saisies de questionnaire et accéder au nombre de répondants de manière indépendante pour chaque niveau et filière (pour chaque groupe d'étudiant

correspondant à un fichier Excel remis). Ceci permettra de déterminer l'ordre des relances. Par exemple, pour une université qui enquête les L1 AES et L2 physique-chimie, si le nombre de répondants en L1 AES atteint les 50% et pas en L2 chimie (le départ n'est pas 0%, il est celui résultant de la primo interrogation par mail), les relances pourront se concentrer sur L2 chimie jusqu'à atteindre 50%. Cette procédure n'est pas très complexe car le nombre de groupe est limité au maximum à cinq. En effet, la filière s'entend au niveau de regroupement du tableau 1. Agrégation qui peut regrouper plusieurs spécialités (SPEC tableau 2) séparées au sein de l'université.

5. Exploitations publications

5.1. Apurement des bases – traitement statistique

Par souci d'homogénéité, le CEREQ réalisera la codification et l'apurement des bases pour les 13 universités. Les traitements statistiques seront effectués par le CEREQ et l'ensemble des résultats sera diffusé à chaque université après visa du Fond d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ).

5.2. Déclaration CNIL : Publications et exploitations secondaires

- Une déclaration a été effectuée à la CNIL pour l'exploitation des bases consolidées par le CEREQ et plus précisément par son centre associé de Toulouse, le CERTOP, sous la responsabilité de Philippe Lemistre (déclaration simple n°1538626). C'est pourquoi le CEREQ est seul administrateur du site de collecte des données APOGEE et données issues des enquêtes de chaque université. Ces données sont centralisées à l'université de Toulouse 3 lors de la collecte puis exploitées au Centre Associé Régional CEREQ de Toulouse : le CERTOP.
- Concernant les publications, la déclaration CNIL est effectuée par le CEREQ qui assure les exploitations statistiques. Les observatoires des universités qui publieront des résultats de cette enquête devront donc citer en bas de tableau « Enquête CEREQ et observatoire de l'université X – Source CEREQ ». La publication devra également mentionner l'encart de la déclaration CNIL. Chaque université n'a donc aucune déclaration CNIL à effectuer dès lors que les publications restent associées aux exploitations statistiques relevant de l'évaluation du Portefeuille d'Expériences et Compétences, sous réserve de se conformer aux exigences ci-dessus.
- Une déclaration CNIL indépendante devra être effectuée pour toute exploitation secondaire qui utiliserait les données d'enquête à d'autres fins. Dans la déclaration l'objet de cette exploitation secondaire devra être mentionné et en aucun cas l'évaluation du Portefeuille d'Expériences et Compétences. Les situations suivantes donnant lieu à publication nécessitent, par exemple, également une déclaration de l'université :
 - Sur échantillonnage lors de l'enquête par l'université (même questionnaire mais étudiants hors évaluation PEC).
 - Ajout de questions au questionnaire CEREQ-université.
 - Croisement des résultats de l'enquête CEREQ-universités avec une autre enquête.
 - etc.

Annexe A : POUR INFORMATION
Cahier des charges de l'expérimentateur pour l'évaluateur
Expérimentation FEJ Portefeuille d'Expériences et de Compétences

avril 2011

Etabli par l'évaluateur (modifications à la marge du cahier des charges 2009-2010).

**Pour toutes informations ou discussions sur ce cahier des charges
s'adresser à Philippe LEMISTRE lemistre@gmail.com**

6. Cadre d'intervention

Rappel du cadre d'intervention de l'évaluateur d'une expérimentation FEJ :

L'expérimentateur doit mettre notamment, et *a minima*, à disposition de l'évaluateur les éléments permettant d'identifier la population qui doit faire l'objet de l'évaluation.

Pour ce qui concerne l'évaluation du Portefeuille d'Expériences et de Compétences par le CEREQ, une partie importante de l'évaluation s'appuiera sur une enquête menée, notamment (groupe test), auprès des étudiants bénéficiaires du PEC. Pour mener cette étude le CEREQ doit disposer d'un fichier informatique des bénéficiaires, ainsi que d'éléments permettant de sélectionner des sous populations. L'enquête étant sous traitée aux OVE de chaque université, un fichier des bénéficiaires sera transmis par l'expérimentateur à l'évaluateur pour qu'il puisse définir la base de sondage de l'enquête à mener dans les 13 universités. Cette enquête sera faite à partir d'un questionnaire commun aux 13 universités élaboré par le CEREQ.

La démarche PEC comprend un volet numérique et un dispositif d'accompagnement, le premier est administré par l'université de Toulouse 3 et le second est spécifique à chaque université. Le fichier « étudiants bénéficiaires » qui doit être constitué s'appuie donc à la fois sur l'administrateur du PEC et les universités.

7. Cahiers des charges de l'administrateur réseau PEC (université Toulouse 3) :

Fichier « étudiants connectés »

Le PEC numérique est administré pour les 13 universités participant à l'expérimentation par l'université Toulouse 3.

Afin de pouvoir connaître le taux d'utilisation du PEC par étudiant dans chaque université il faut disposer *a minima* de 5 informations :

- L'université de l'étudiant
- L'identifiant PEC de l'étudiant utilisateur du PEC numérique
- La date de première connexion
- La date de dernière connexion

- Le nombre de connexions sur l'année universitaire

Le fichier « étudiants connectés » devra donc se présenter comme suit :

Identifiant PEC	Nombre de Connexion	NOM	Prénom	Première connexion	Dernière connexion
a0150000@univmontp1.fr	30	Dupont	Marc	18/02/2010	01/04/2010

Le fichier devra être remis au responsable de l'évaluation Philippe LEMISTRE et juin 2011. Les compteurs (nombres de connexions et dates) seront remis à zéro d'une année sur l'autre (pour les étudiants qui seraient présents dans le fichier deux années de suite).

8. Cahier des charges de chaque université

Les universités ont en charge, par l'intermédiaire des pilotes PEC qui doivent assurer le lien avec les services informatiques de chaque université, de constituer les fichiers « d'étudiants accompagnés », c'est-à-dire des étudiants qui ont à la fois accès à l'outil numérique et qui disposent d'un accompagnement (heures TD de présentation, accompagnateur dédié). **Il s'agit du fichier des étudiants qui figurent dans les groupes TD où était dispensé la formation PEC, peu importe qu'ils aient été présent ou non aux TD.**

Chaque université doit donc constituer un fichier de la forme suivante :

Identifiant université	nom prenom	niveau	filière
11212	Gilles Jacob	L1	math. physique
13131	Haroun Tazieff	L2	physique chimie
15712			staps
.	.	.	.
.	.	.	.
.	.	.	.

- Les modalités pratiques de constitution de ce fichier peuvent varier d'une université à l'autre (sous la responsabilité du correspondant PEC local, en accord avec l'expérimentateur). Les démarches mises en œuvre l'an dernier ont toutes consistées pour le pilote PEC local à se procurer les numéros de groupe TD des accompagnateurs. Ensuite, soit les services informatiques ont constitués le fichiers soit, dans la majorité des cas, c'est le pilote qui à transmis les fichiers groupes TD agrégés ou non : le format Excel est très fortement souhaités. POUR MEMOIRE IL NE S'AGIT QUE DES NIVEAUX L.

Ce fichier doit être transmis pour les années universitaires 2010/2011, fin mai 2011 à Philippe LEMISTRE responsable de l'évaluation pour le CEREQ.

9. Appariement des fichiers par l'évaluateur **POUR INFORMATION**

Le fichier des « étudiants accompagnés » sera apparié avec le fichier « étudiants connectés » fourni à chaque université par l'évaluateur pour obtenir le fichier « bénéficiaires ». L'appariement se fera à partir de l'identifiant PEC pour les étudiants communs aux deux fichiers.

On obtient un fichier étudiant complet de la forme :

Identifiant évaluateur	identifiant université*	identifiant PEC	Nb. de connexion	première connexion	dernière connexion	accompagné	filière
------------------------	-------------------------	-----------------	------------------	--------------------	--------------------	------------	---------

Finalités :

- ce premier fichier complet permettra, tout d'abord, de décrire les modalités et fréquences d'utilisation de l'outil par domaines disciplinaires.
- ensuite, les informations collectées permettront à l'équipe d'évaluation de réaliser les arbitrages pour établir la base de sondage en vue de l'enquête en collaboration avec les OVE : « fichier des bénéficiaires ». Les individus PEC (groupe test) seront sélectionnés en fonction des différents critères (nombre de connexions, accompagnés, dates, domaines disciplinaires, effectifs par domaines, etc.).
- Les modalités de sélection du groupe témoin seront précisées par l'expérimentateur auprès des OVE par la suite.

ANNEXE 3. Questionnaire ENQUÊTE CEREQ-OBSERVATOIRES

QUESTIONNAIRE VARIABLES ET CODIFICATION

VARIABLES D'IMPORT

- APOGEE

NOM		
PRENOM		
ETAB2	université	UAI établissement (SISE)n°
SPEC2	Filière (nomenclature université)	
NIVL2	Niveau L	niveau LMD
SERBAC	Série du BAC	bac ou équivalence (code)
GENRE		Sexe
ANBAC	Année du Bac ou de délivrance d'un équivalent	Bac année d'obtention
NAISS	Année	Naissance année
DQNAISS	Département de naissance	Naissance département
NAT	Nationalité	Nationalité (code)
PCSper	PCS père	PCSparent
PCSmer	PCS mère	PCSautre parent
BOURS	Boursier	Boursier (O/N)
ETS2008	Type établissement année précédente	Type dernier établissement fréquenté
DQ2088	Département année précédente	Département/pays du dernier établissement fréquenté
INSCRIPO	Année de première inscription dans l'enseignement supérieur	Année de 1 ^{ière} inscript. Enseign.sup.

Afficher NOM PRENOM ETAB2 SPEC2 NIVL GENRE NAISS avec possibilité de modif ?

VARIABLES CORRESPONDANTES

NOM	HORS BASE	
PRENOM	HORS BASE	
ETAB2	EtabBIS	
SPEC2	SPEC0910	
	SPEC0910lib	
NIVL2	NIVL	
SERBAC	SERBACG	
GENRE	GENRE	
ANBAC	ANNEE_BAC	
NAISS	ANNEE_NAISS	
DQNAISS		
NAT	NATG	
PCSper	(uniquement redressement nr déclaré)	
PCSmer	(uniquement redressement nr)	
BOURS	BOURS	
ETS2008	ETS2008G	
DQ2088	DQ2008	
INSCRIPO	INSCRIPO	

SPEC0910 SPEC0910lib

11	AES
12	DROIT
13	ECO
14	SOCIO
21	BIO
22	INFO MATH MECA
23	PHYS CHIM
24	SC INGE
25	STAPS
31	GEO
32	HIST
33	LEA
34	PSY

**SPEC03à SPEC0910lib
SPEC11**

11	AES
12	DROIT
13	ECO
14	SOCIO
15	
21	BIO
22	INFO MATH MECA
23	PHYS CHIM
24	SC INGE
25	STAPS
26	
27	
31	GEO
32	HIST
33	LEA
34	PSY

SPECialite03 à specialite11

SC PO
GESTIO, COMMERCE (BTS), IAE
INFORMATION COMMUNICATION JOURNALISME
CHIMIEBIO, SCIENCES VIE, OENOLOGIE, ENVIRONNEMENT, ECOLOGIE
SCIENCES ET TECHNOLOGIE, GENIE MECA
AUDIOVISUEL, OPTIQUE
POLYTECHNIQUE, GENIE CIVIL
SPORTS
PHARMACIE
MEDECINE, KINE, INFIRMIERE, SANTE, SOCIAL
AMANAGEMENT
LANGUES
LETTRES MODERNES
SCIENCES EDUC, EDUCATION FORMATION
ENSEIGNEMENT, SC LANGAGE, SC COGNITIVES, LSH
INCONNU
IUFM, TOURISME, MANIPULATEUR RADIO, ARTS APPLIQUES, ELECTRICITE ELECTRONIQUE, TELECOM, ARCHI URBANISME ...

SERBACG

- 1 international
- 2 L
- 3 S
- 4 ES
- 5 Techno gestion
- 6 Techno autres
- 7 Pro
- 8 dip étranger
- 9 bac equivalence

NATG : 1. Français – 2. Europe – 3. Asie – 4. Afrique – 5. Amérique

ETS2008G

université	1
section de technicien supérieur	2
CPGE	3
école d'ingénieurs	4
établissement privé d'enseignement supérieur	5
Etablissement formation paramédical/social	6
établissement étranger d'enseignement supérieur	7
autre école ou cursus (sauf CNAM)	8
établissement de formations paramédicales ou sociales	9
Autres établissements	10
lycée	11

1. **Quelle est la catégorie professionnelle de vos parents (dernier emploi occupé si retraité, ou chômeur, ou inactif) ?**

PCSpere, PCS mere

- 56 Ouvrier, employé
- 40 technicien, agent de maîtrise, VRP, profession intermédiaire
- 30 cadre, ingénieur, profession libérale
- 20 artisan, commerçant, chef d'entreprise
- 10 agriculteur
- 99 N'a jamais travaillé

2. **Quelle était votre mention au Baccalauréat ? :**

bacmention

- 1 TB
- 2 B
- 3 AB
- 4 Passable ou aucune
- 5 oral de repêchage

3. **Au moment du Bac aviez vous un projet professionnel ?** 1.oui 2. non

Bacprojpro

• Si oui lequel : **Bac_projet_pro_intitule**

4. **Aujourd'hui avez-vous un projet professionnel ?** 1.oui 2. non

projetpro

Si oui lequel : **projet_pro_intitule**

5. **Après le bac, quelles sont toutes les études que vous avez poursuivies ?**

Remplissez le tableau ci-dessous. (vous pouvez vous aider vous de l'exemple)

Année scolaire	FORMATION	SPECIALITE / INTITULE	VALIDATION	DEPARTEMENT
<i>exemple</i>				
20082009	BAC	L	OUI	81
20092010	L1	Psycho	OUI	31
20092010	L1	LEA	NON	31
20102011	L2	Psycho	en cours	31

ANNEE UNIVERSITAIRE	FORMATION	SPECIALITE	VALIDATION	DEPARTEMENT
(ANBAC importée)	(BAC imputé)	(SPEC2 importé)	(oui imputé)	2 chiffres
menu déroulant année*	menu déroulant formation*	en clair	Choix*	
PREVOIR 10 LIGNES				

*menu déroulant année: avant 2003; 20032004; 20042005; 20052006; 20062007; 20082009 ; 20092010; 20102011

*menu déroulant formation : Master2 autre bac+5 et + Master1 autre bac + 4 – L3 autre diplôme bac+3 L2 autre diplôme bac+2 IUT 2e année – STS 2e année L1 IUT 1e année STS 1e année– autre diplôme bac +1– Classe Préparatoire Grandes écoles – autres classes prépa. autre

*Choix validation : oui – oui en partie – non en cours

ANNEE UNIVERSITAIRE	FORMATION	SPECIALITE	VALIDATION	DEPARTEMENT
Indiqué pour chaque fin de variable de 03 (2003) à 11 (2011)	FORMATION	SPECIALITE	VALID	DEPARTFOR

VARIABLES CREEES *:

DCURSUSAVT10 DOUBLE CURSUS AVANT 20092010

DCURSUS10 DOUBLE CURSUS 20092010

DCURSUS11 DOUBLE CURSUS 20102011

REDOUB1011 NIVEAU 2011 <= NIVEAU 2011

***PEU DE DOUBLES CURSUS ET DISPARATES : L2 ET L3 (MODULES), DEUX SPECIALITES (RARE) , +CPGE**

Master 2	1
autre bac+5 et +	2
Master 1	3
Autre diplôme bac +4	4
L3	5
Licence Pro	6
Autre diplôme bac +3	7
L2	8
Autre diplôme bac +2	9
IUT 2ème année	10
STS 2ème année	11
L1	12
IUT 1ère année	13
STS 1ère année	14
Autre diplôme bac +1	15
Classe Préparatoire Grandes Ecoles	16
Autres classes prépa.	17
Autre	18

NOUS ALLONS MAINTENANT VOUS POSER QUELQUES QUESTIONS SUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 20092010

1. Avez vous effectué un (ou des) stage(s) en 20092010 ? 1.oui 2. non

stages

2. Ce (ou ces) stage (s), l'avez vous trouvé ?

stageaccs

1 Très facilement

2 assez facilement

3 avec beaucoup de difficultés

3. Durant l'année 20092010, avez-vous eu une activité professionnelle rémunérée (plusieurs choix possibles) ?

1. oui, pendant les vacances

JOB_ETE (1/0)

2. oui, pendant l'année universitaire

TRAV_ETU (1/0)

3. non

4. (Si oui) Cette ou ces activités étaient-elles (en général) :

lienetud

1. Directement liée(s) à vos études

2. Proche(s) de votre domaine d'études

3. Sans aucun rapport avec vos études

5. (si « oui pendant l'année universitaire... ») L'activité professionnelle pendant l'année universitaire vous occupait combien d'heures par semaine (en moyenne) :

DTRAV_ETU

1. moins de 5 heures

2. 5 à 10 heures

3 .11 à 20 heures

4 ; plus de 20 heures

6. Au cours de l'année 200910 avez-vous changé d'orientation entre le premier et le second semestre ? 1.oui 2. non

Chgtorient

7. Au cours de l'année 20092010, votre université vous a-t-elle proposé une aide pour (plusieurs réponses possibles) :

- réaliser votre CV
- contacter des entreprises
- faire le bilan de vos compétences
- connaître vos débouchés professionnels sur le marché du travail
- choisir votre formation
- vous réorienter
- construire votre projet professionnel
- obtenir un stage

VARIABLES RESPECTIVES

AIDCV 1.oui 2. non

AIDENTS

**AIDCOMP
 AIDDEB
 AIDFORM
 AIDORIENT
 AIDPROJ
 AIDESTAG**

8. Les services et outils mis à disposition par l'université vous ont-ils été :
Donnez votre appréciation pour chacun des services dans le tableau suivant (une seule réponse possible) :

APPRECIATION	TRES UTILE	UTILE	INUTILE*	NE CONNAIT PAS	N'EXISTE PAS
Services pour l'information et l'orientation					
Services pour l'insertion des étudiants					
Service des stages					
Portefeuille d'Expérience et de Compétences (PEC)					
cours ou TD portant sur le projet professionnel					
cours ou TD portant sur l'insertion					
cours ou TD portant sur l'orientation					

**si vous connaissez le service mais que vous n'avez pas jugé utile de vous y rendre cochez : inutile (ce n'est pas une appréciation sur le service, mais sur son utilité pour vous)*

TRES UTILE	UTILE	INUTILE*	NE CONNAIT PAS	N'EXISTE PAS
1	2	3	4	5

VARIABLES RESPECTIVES

**servinfoorient
 servinsert
 servstage
 outilPEC
 TDprojet_pro
 TDinsert
 TDorient**

9. Au cours de l'année 20092010, diriez vous que :
cours_presence

1. vous avez suivi la quasi-totalité des cours
2. vous avez suivi partiellement les cours
3. vous avez souvent été absent(e) aux cours

10. Au cours de l'année 20092010, diriez vous :
TD_presence

1. vous avez suivi la quasi-totalité des TD et TP
2. vous avez suivi partiellement les TD et TP
3. vous avez souvent été absent aux TD et TP

11. Aujourd'hui êtes vous toujours étudiant ?
etudiant

1. oui
2. non

12. Si vous deviez porter une appréciation sur votre parcours d'études, vous diriez que vous êtes :

etud_apprec

1. satisfait
2. assez satisfait
3. pas du tout satisfait

(si oui q11 aller à q32 calendrier)

13. (Si non q 11) Quand avez-vous arrêté vos études ?

mois_arretetu

mois

an_arretetu

année 20

14. Quelles sont les raisons pour lesquelles vous avez arrêté vos études ?

Variables arretu_1 à 8

- Vous n'avez pas réussi vos examens ou concours
- Vous étiez lassé de faire des études
- Pour des raisons financières
- Vous aviez trouvé un emploi
- Vous aviez atteint le niveau de formation souhaité
- Vous avez été refusé dans une formation supérieure
- Vous vouliez entrer dans la vie active
- autre raison laquelle en clair

15. Quelle est votre situation actuelle ?

empl

Vous occupez un emploi 1. oui 2. non

Si oui module emploi

chom

Vous êtes au chômage ou inactif 1. oui 2. non

Si oui module chômage

autre_situa

Vous êtes dans une autre situation 1. oui 2. non

Si oui merci de préciser ci-dessous

Autre_situa_intit

Si oui ou non à autre situation q32 calendrier

QUESTIONS à ceux qui sont en EMPLOI en mars 2011

16. Quel est l'intitulé exact de l'emploi que vous occupez ?

Emp_intitule

17. Depuis quand occupez-vous cet emploi

debemp_m

mois

dememp_a

année 20

18. Travaillez-vous dans ?

Emp_sect

1. le secteur privé
2. le secteur public
3. autres précisez en clair

19. Quel est votre contrat de travail ?

Emp_contrat

1. Fonctionnaire (ou élève-fonctionnaire)
2. un CDI (contrat à durée indéterminée)
3. un CDD (contrat à durée déterminée)
4. Intérimaire
5. Autre type de contrat
6. A votre compte

20. Quel est le niveau de cet emploi ?

Emp_CS

30. cadre ou catégorie A de la fonction publique
40. technicien, agent de maîtrise, catégorie B de la fonction publique
56. ouvrier, employé ou catégorie C de la fonction publique

21. Quel est votre temps de travail ?

Emp_quotite

1. temps plein
2. temps partiel :

Emp_quotite_PARTIEL

quel pourcentage d'un temps plein %

22. Comment avez-vous trouvé cet employeur (plusieurs réponses possibles)?

Emp_acces1

1. par Pôle Emploi, une mission locale ou une PAIO
2. par un stage
3. par votre établissement de formation
4. par une de vos relations personnelles ou familiales
5. par une petite annonce (presse, internet)
6. par une candidature spontanée
7. en passant un concours de la fonction publique
8. autres

23. Quel est votre salaires NET mensuel primes incluses (moyenne) en euros?

sal_net

euros

24. Si vous deviez porter une appréciation sur votre situation professionnelle, vous diriez que vous êtes :

Emp_apprec

1. satisfait
2. assez satisfait
3. pas du tout satisfait

25. A propos de cet emploi, diriez-vous que vous êtes employé(e) :

Emp_deq

1. à votre niveau de compétence
2. en dessous de votre niveau de compétence
3. au dessus de votre niveau de compétence

26. Actuellement, recherchez-vous un autre emploi ? 1. oui 2. non

Emp_rechaut

QUESTIONS a ceux qui sont au CHOMAGE ou INACTIFS actuellement

27. Avez-vous occupez un ou plusieurs emplois depuis que vous avez arrêté vos études ?

1. oui 2. non

emp_dep_etud

28. Si oui cela représentait combien de mois au total (environ) ?

mois_travail

mois

29. Cherchez vous un emploi ? 1. oui 2. non

Emp_rech

30. (si oui) Lequel? en clair

Emp_rech_intitule

31. (si oui) Quelles démarches avez-vous effectuées ? (plusieurs réponses possibles) :

VARIALE demarch_1 à 8

- Vous êtes allé à Pôle Emploi
- Vous êtes allé dans un CIO
- Vous avez fait une démarche auprès d'un employeur (candidature spontanée.)
- Vous avez répondu à une offre d'emploi
- Vous avez passé un entretien d'embauche
- Vous avez été inscrit(e) dans une agence d'intérim
- Vous avez passé un concours de la fonction publique

32. Merci de récapituler et compléter votre situation depuis septembre 2009

Cochez mois par mois dans le tableau ci-dessous la (ou les) période(s) correspondant à chacune des situations que vous avez connues (**3 possibilités par mois : par exemple, études + stage**)

Années	2009			2010									2011					
	4°			1°			2°			3°			4°			1°		
Trimestres	oct.	nov.	déc.	janv.	fév.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.	fév.	mars
Etudes																		
Stage																		
Emploi pendant les études (*)																		
Emploi (hors précédents)																		
Chômage																		
Vacances, année sabbatique, inactivité...																		

(*) petits boulots, cours particuliers, emplois réguliers, jobs d'été, y compris à temps partiel

VARIABLES CREEES

NMETU **NOMBRE DE MOIS EN ETUDES**
NMSTAG **NOMBRE DE MOIS EN STAGE**
NMEMPETU **NOMBRE DE MOIS EN EMPLOIS ETUDIANTS**
NMEMP **NOMBRE DE MOIS EN EMPLOI**
NMCHO **NOMBRE DE MOIS AU CHÔMAGE**
NMVAC **NOMBRE DE MOIS EN VACANCES**
VARIABLES CALENDRIER TROIS POSITIONS (TROIS POSSIBILITES)

Etudes	1
Stage	2
Emploi pendant les études (*)	3
Emploi (hors précédents)	4
Chômage	5
Vacances, année sabbatique, inactivité...	6

Vous étiez parmi les étudiants à qui l'on a proposé une formation au Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC).

33. A quel moment de l'année avez-vous suivi cette formation ?

PEC_sem

1. au 1er semestre
2. au 2nd semestre
3. 1er et 2nd semestres

34. Combien d'heures (TD, TP ou amphi) étaient consacrées à cette formation ?

PEC_heures

1. 2 heures ou moins
2. 2 à 5 heures
3. plus de 5 heures

35. Cette formation était-elle obligatoire dans votre cursus d'études ?

PEC_oblig

1. oui
2. non
3. je ne sais pas

36. Avez-vous suivi cette formation ...

PEC_presence

1. complètement
2. partiellement
3. pas du tout

37. Quand avez-vous utilisé le PEC (plusieurs réponses possibles) :

PECUE (1/2)

Dans le cadre des unités d'enseignement

PECPERSO (1/2)

Pour mon usage personnel (job d'été, stages...)

PECNON (1/2)

Jamais

38. Avez-vous rencontré des difficultés techniques pour utiliser le PEC ?

PEC_diff

1. Oui, très souvent
2. Oui, de temps en temps
3. Non, jamais

39. Diriez-vous que l'utilisation du PEC était ?

PEC_utilisationp

- 1 Très facile 2 Assez facile 3 Très compliquée

40. Diriez-vous que le temps passé sur le PEC a été ?

PEC_temps

- 1 Un bon investissement 2 Trop important 3 Inutile

41. Pensez-vous que l'accompagnement à l'utilisation du PEC soit nécessaire ? 1. oui 2. non

PEC_accomp_nec

42. L'accompagnement que vous avez reçu à l'utilisation du PEC a-t-il été suffisant ? 1. oui 2. non

PEC_accomp_suff

43. (si non) Pourquoi ?

PEC_accomp_suff_NON

44. Le PEC vous a-t-il amené à :

	OUI	NON
reformuler votre projet de formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
reformuler votre projet professionnel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
mieux cibler votre recherche d'emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
mieux évaluer vos compétences	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
mieux connaître vos débouchés professionnels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
vous préparer à un entretien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
modifier votre CV	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
reformuler votre projet de formation 1.oui 2. non	PEC_proj_formation (0/1)	
reformuler votre projet professionnel	PEC_proj_pro (0/1)	
mieux cibler votre recherche d'emploi	PEC_cible_recherche (0/1)	
mieux évaluer vos compétences	PEC_competences (0/1)	
mieux connaître vos débouchés professionnels	PEC_debouches (0/1)	
vous préparer à un entretien	PEC_entretien (0/1)	
modifier votre CV	PEC_CV (0/1)	

45. Avez-vous été évalué pour la formation au PEC ?

PEC_note

1. Oui, note PEC
2. Oui, note globale de l'UE
3. Rendu non noté
4. Non, pas de note

46. Cet outil vous semble-t-il intéressant (plusieurs réponses possibles) :

PECTRAV (1.oui 2. non)

- Pour trouver du travail

PECOMP (1.oui 2. non)

- Pour faire un bilan de compétences

PECEVAL (1.oui 2. non)

- Pour s'auto évaluer

PECFORM (1.oui 2. non)

- Pour choisir votre formation

PECRIEN (1.oui 2. non)

- Pour rien de tout cela

47. Cet outil vous semble-t-il intéressant :

PEC_interet_imm

- dans l'immédiat 1.oui 2. non

PEC_interet_avenir

- à l'avenir 1.oui 2. non

ANNEXE 4. Bilan des entretiens Etudiants réalisés lors des vagues n°1 et n°2

université	Etudiants F/G	Formation Spécialité/ Année	Total entretiens
Grenoble1	2F +1G 3F +1G	STAPS L1 DLST SVT/bio L1	7
Montpellier 1	2F+ 3G 2F +3G 2F 1G	AES L3 Sc/Ing santé L2 STAPS L2 L3	13
Paris 12 UPEC	3G +1F	L3 Sciences de l'ingénieur L3STI mécanique L3Sciences chimie bio sc de la terre	4
Poitiers	2F 1F +1G	AES L2 Sciences L3.	4
Tlse1	2F +2G 1F +2G	Droit L3 AES L2	7
Tlse 3	1 F	Sciences/MP L1	1
Lille 1	1F 2F 1G	MASS L2 Maths L2 GéoAmenag L3	4
Cergy	4 F 1F 1F 1F	LEA L2 Eco (commerce?) L2 Histoire L3 PCST L3	7
Pau	1F 2G	Géo L2	3
Total	30F+ 20G		50

ANNEXE 5. Guide d'entretien étudiants

Guide d'entretien

A bis Qui sont les "étudiants" du PEC

Nom

Prénom

Sexe

Né le// à code postal

Pouvez-vous nous raconter brièvement votre parcours de formation:

En quelle année avez-vous obtenu votre bac :

Quelle série :

Lycée/ville

En quelle année êtes vous inscrit ? * L 1, 2 ou 3

Discipline ?

Quelle a été votre 1^{ère} inscription dans l'enseignement supérieur : L1 /autre ?

discipline :

Quel a été votre parcours depuis ?

Pouvez-vous nous parler de vos projets à adapter en fonction du niveau (L1 2 3) :

En termes d'études

Quel niveau de diplôme vous visez?

Pensez-vous vous inscrire en Master ? si oui, lequel ?

Avez-vous un autre projet de formation ? si oui lequel ?

En termes d'emploi, d'insertion professionnelle

Avez-vous une idée de l'emploi/métier que vous voulez exercer ?

Si oui lequel/lesquels

Pensez-vous que votre formation actuelle vous y prépare ?

Etes vous pressé de travailler ?

B Q autour de l'utilisation du PEC

Q B 1 : Informations sur le PEC

Savez-vous ce qu'est le PEC ?

Que pouvez-vous m'en dire ?

Si l'étudiant "sèche" on lui tend des perches mais on laisse d'abord venir les réponses spontanées

Liste indicative :

* Quand en avez-vous entendu parler pour la première fois ?

* A quelle occasion (inscription, en TD, autre) ?

* Qui vous en a parlé ?

- * Comment vous a-t-on présenté le PEC : que vous en a-t-on dit ?
- * Est-ce que cela vous a donné envie de vous en servir ?
- * Avez-vous choisi de suivre ce programme ? si oui pourquoi ?

Q B 2 Usage du Pec

Depuis, quand l'utilisez vous ?

Comment avez-vous appris à vous en servir ?

Pourquoi l'utilisez-vous ?

Si l'étudiant "sèche" on lui tend des perches mais on laisse d'abord venir les réponses spontanées

Liste indicative :

- * recherche d'infos sur la formation,
- * sur l'emploi,
- * sur des stages,
- * rédiger un CV,
- * trouver des adresses
- * L'utilisez-vous régulièrement ? précisez le nombre et la durée des connexions

Q B 3 PEC et Accompagnement

Connaissez-vous le : Nom de votre accompagnateur :

- Sa fonction ? enseignant : si oui : discipline de l'enseignant
- COP :
- autre, préciser :

Comment votre accompagnateur vous a-t-il été « attribué » ?

Avez-vous eu le choix ? Si non : qui vous l'a imposé ?

Comment vous a-t-on présenté cet accompagnateur ? à quoi devait-il servir ?

Comment votre accompagnateur s'est-il présenté : que vous proposait-il ?

Comment ça se passe concrètement ?

Si l'étudiant "sèche" on lui tend des perches mais on laisse d'abord venir les réponses spontanées

Liste indicative :

- * le voyez-vous souvent fréquence des rencontres ? durée
- * pourquoi le rencontrez-vous ? /ou/ pourquoi ne le rencontrez-vous pas ?
- * autre mode de contact que direct : par mail, par téléphone ?
- * d'après vous, à quoi sert un accompagnateur ?
- * qu'attendez-vous de lui ?

Q B4 Pec et usages personnels

à quoi le PEC vous a-t-il concrètement servi jusqu'à présent ?

pouvez-vous donner des exemples ?

C Q autour de la démarche +l'outil : appréciation du PEC

Q C1 appréciation d'un point de vue technique

Est-ce un outil facile à utiliser ?

Est-il pratique ?

Quelles sont vos critiques sur l'utilisation de cet outil ?

Avez-vous réalisé un **CV PEC** ?
avez-vous eu des retours sur ce CV ? quelles remarques, critiques...
par qui ?

Q C2 Avis global sur le PEC

Que pensez-vous globalement du PEC (de la démarche et de l'outil)

Est-ce utile ou pas ?

En général

En matière d'information sur les formations, les parcours ?

En matière de réorientation ?

En matière d'aide à l'insertion professionnelle :

Informations sur les débouchés ? les stages ? les entreprises, le marché du travail ?

sur la manière de se préparer à la vie professionnelle ?

de présenter ses compétences ?

Quels sont pour vous les points positifs ?

Quelles sont vos critiques : qu'est-ce qui ne va pas d'après vous?

Q C3 Avis accompagnement

Que pensez-vous de l'accompagnement proposé ?

Plus précisément pouvez-vous dire pour chacune des formes d'accompagnement (TD, tuteurs, accompagnateurs...) quels sont les points positifs ?

points négatifs ?

Q C4 Avis des autres membres de la fac ?

En parlez-vous avec les autres étudiants ?

Qu'en pensent-ils ?

Y-a-t-il une utilisation collective du PEC ?

Vous passez-vous des conseils, des tuyaux, des informations entre étudiants ?

Est-ce que les profs vous en parlent (en dehors de votre accompagnateur) ?

ANNEXE 6. Guide d'entretien accompagnateurs

Guide d'entretien Accompagnateurs (Version définitive-1 mars 2010)

Méthodologie.

Entretien semi directif auprès des accompagnateurs PEC.

Enregistrement et retranscription : *Chaque équipe s'occupe de faire retranscrire ses entretiens pour commencer. Cela nous permettra de comparer les prix à la page (exiger : caractères 12/interligne simple). On envoie la facture à Philippe ?*

Echantillonnage.

40 entretiens à mener entre 2010 et 2011.

On propose de ne retenir que des accompagnateurs enseignants ou personnels SCUIO (on élimine les étudiants et les consultants extérieurs).

Veiller sur l'ensemble des 40 entretiens à couvrir les niveaux L1, L2, L3 afin de faire une lecture thématique sur les questions décrochage (L1) ou insertion/poursuite d'étude (L3). Idem : diversité des disciplines couvertes et lecture disciplinaire. Mêmes problèmes pour l'échantillonnage étudiant.

Coordination par Grenoble et Paris/Toulouse.

Calendrier et répartition des entretiens.

- 2010, Vague 1 : 24 entretiens. 4 entretiens dans chaque université (GRENOBLE 1, MONTPELLIER, PARIS 12, POITIERS, TOULOUSE 1, TOULOUSE 3).
 - o Entretiens menés entre le 1^{er} mars et le 10 avril
 - o Transmissions retranscriptions et fiches : juin
 - o Synthèse intermédiaire : septembre

- 2011, vague 2 : 16 entretiens à répartir entre Bordeaux 1 et 2, Lille 1, Pau, Toulon et Valenciennes + U Cergy Pontoise
 - o Entretiens menés avant fin avril.
 - o Transmissions retranscriptions et fiches : juin
 - o Synthèse intermédiaire : septembre

Ci-dessous la grille d'entretien + un fichier excel de fiches d'exploitations thématiques qui nous sera utile pour l'analyse transversale.

A - Thématique. Qui sont les accompagnateurs ? Comment on devient accompagnateur ? Quelles sont leurs motivations ?

Pouvez-vous vous présenter, raconter brièvement votre parcours professionnel et nous dire si vous avez (ou avez eu) des responsabilités particulières dans l'établissement ?

Nom et prénom :

Age :

Sexe :

Statut : Professeur, Professeur associé, Prag, Maître de conférence

Discipline :

Parcours :

Responsabilités pédagogiques (*niveau L, M, D, mandat d'élu...*) ? Préciser.

Pouvez-vous nous raconter comment vous êtes devenu accompagnateur du PEC?

QA1 - Quand avez-vous été contacté, par qui et comment le PEC et ses objectifs vous ont-ils été présentés ?

QA2 - Pourquoi avez-vous accepté de devenir accompagnateur ? Êtes-vous rémunéré pour cette activité d'accompagnateur : combien (*heure TD,...*) ? Souhaitez-vous le rester ?

Faire parler sur les motivations.

B – Thématique. Analyse de la mise en œuvre du PEC et de l'accompagnement. Comment les accompagnateurs s'approprient-ils le PEC : outil + démarche d'accompagnement ?

Nous allons parler de la mise en œuvre et de la manière dont se passe concrètement l'accompagnement des étudiants.

QB1 - Formation au PEC et compréhension de votre posture d'accompagnateur.

- Avez-vous eu une formation spécifique au PEC ? Combien d'heures ? Contenu ?
- Comment avez-vous compris les objectifs du PEC ?
- Quel est pour vous le rôle d'un accompagnateur PEC ?

QB2 - Pouvez-vous nous expliquer l'organisation de l'accompagnement ?

- Combien d'étudiants ou de groupes d'étudiants accompagnez-vous ?
- Comment ces étudiants vous ont-ils été « affectés » ? (Avez-vous des responsabilités pédagogiques particulières avec eux (responsable des stages, responsabilité d'année...) ? Ces étudiants suivent-ils vos enseignements (O/N) ? Sont-ils inscrits dans votre discipline (O/N) ?
- Taille des groupes accompagnés, nombre de séances, durée des séances, fréquence et calendrier prévus
- Le PEC est-il obligatoire ou facultatif ? Entre-t-il dans une UE ? Les étudiants sont-ils évalués sur le PEC ? Comment ? Par qui ?

QB3 - Comment se passe l'accompagnement ?

- Comment présentez-vous le PEC aux étudiants et quelles sont leurs réactions ?
- L'accompagnement est-il collectif ou individualisé ?
- Taux de participation aux séances ?

QB4 - Quel est votre point de vue sur l'outil informatique ?

- Accessibilité : pendant les séances (O/N), en salle informatique à l'université (O/N). Avez-vous repéré des problèmes d'accès à des ordinateurs ?
- Convivialité et performances : difficultés d'utilisation sur le plan technique ? Pistes d'améliorations ?

C – Thématique. Jugements des accompagnateurs sur le PEC et ses « principes » : autonomie de l'étudiant, l'aide à l'orientation, la professionnalisation.

Nous allons maintenant parler des objectifs pédagogiques du PEC. Le cahier de l'accompagnateur dit : « *l'aide à l'orientation et à l'insertion s'inscrit dans un processus continu, dans lequel l'étudiant doit être l'acteur et le réalisateur de son projet* ».

QC1 - Qu'est ce ça veut dire pour vous les termes « étudiant acteur et réalisateur de son projet » ? Qu'est que le PEC apporte à l'étudiant ? Qu'est ce qui manque ?

QC2- De même, qu'est ce vous mettez derrière « l'aide à l'orientation » ? Là encore, qu'est que le PEC apporte à l'étudiant ? Qu'est ce qui manque ?

QC3- Qu'évoquent pour vous les termes « aide à l'insertion » et « professionnalisation » ? Qu'est que le PEC apporte à l'étudiant ? Qu'est ce qui manque ?

(Note pour les enquêteurs : être vigilant/savoir si les interviewés dans les réponses apportées parlent indistinctement de tous les niveaux de formation et/ou du parcours universitaire dans son ensemble ou s'ils parlent spécifiquement d'une année L1, L2, L3 ou autre).

D- Thématique. Impact du PEC sur les pratiques. Interrogation sur la mise en oeuvre des missions insertion et orientation et les nouvelles articulations entre SCUIO et enseignants.

QD1- Vous êtes enseignant. Est-ce que le fait d'être accompagnateur PEC a des effets sur votre pratique pédagogique ?

- Votre connaissance des étudiants ? Sur quels plans (expériences, projets, compétences, difficultés...)
- Le contenu de vos enseignements ? De quelle manière ?
- Vos autres responsabilités (responsabilité d'année, suivi des stages...)
- Vos relations dans l'université (avec les SCUIO, d'autres services, d'autres enseignants...)
- Est-ce que le SCUIO dans votre établissement s'occupe seulement d'orientation ou à la fois d'orientation et d'insertion ?
- Vos relations avec l'extérieur (entreprises, consultants ...)

QD2- Vous êtes conseiller d'orientation. Est-ce que votre SCUIO s'occupe seulement d'orientation ou à la fois d'orientation et d'insertion ? Est-ce que le fait d'être accompagnateur PEC a des effets sur votre pratique professionnelle.

- Votre connaissance des étudiants ? Sur quels plans (expériences, projets, compétences, difficultés...)
- Vos pratiques d'accueil et d'accompagnement dans le SCUIO : de quelle manière ?
- Vos relations dans l'université (notamment avec les enseignants ...) ?
- Vos relations avec l'extérieur (entreprises, consultants)

A decorative graphic on the left side of the page consists of several colored squares and dashed boxes of various colors (purple, green, orange, blue) arranged in a scattered pattern. Some are solid, some are dashed, and they are scattered across the left and center-left areas of the page.

Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22

www.experimentation.jeunes.gouv.fr